

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

Année 2005



METZ

SOMMAIRE

	Pages
Les Elus et leurs attributions en 2005	1
Carte d'identité de la Ville de Metz	3
Organigramme	4
Antenne d'Urgence	5

Direction des Ressources Humaines	8
Délégation à l'Emploi	24
Services Juridiques	29
Affaires Culturelles	31
Bibliothèques – Médiathèques	37
Archives	43

D.T.I.C.	48
N.T.I.C.	59
Réseaux et Télécommunications	67
Hygiène	73
Mission Handicap	78

Administration Générale	85
Mairies de Quartiers	89
Jeunesse et Sports	93
Réglementation - Foires et Marchés - Police Municipale	102
Population - Accueil	113

Finances	120
DSP - Marchés et Institutions	126
Contrôle de Gestion	129
Politique de la Ville	132
Affaires Scolaires	141

DIRECTION DE L'URBANISME	
Administration Comptabilité Patrimoine Assurances	151
Environnement	158
Développement Urbain Infrastructures	165
Gestion Foncière Urbanisme	169
Développement économique	180
Information Géographique	184

DIRECTION DES SERVICES OPERATIONNELS

Administration Coordination	191
Espaces verts et cadre de vie	200
Centre Technique Municipal	212
Etudes	229
Travaux	241

LES ELUS ET LEURS ATTRIBUTIONS

MAIRE	M. Jean Marie RAUSCH	<ul style="list-style-type: none">- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication- Informatique - Bureautique- Communication - Vivre à Metz- Télécommunications- Télédistribution- Fêtes et Cérémonies
Premier Adjoint	M. André NAZEYROLLAS	<ul style="list-style-type: none">- Urbanisme conceptuel et opérationnel- Développement Urbain- Architecture- SIG- Politique du logement- Développement économique- Zones d'activités économiques
Adjoints	M. Denis JACQUAT	<ul style="list-style-type: none">- Politique de la Ville- Grand Projet de Ville
	M. KHALIFE Khalifé	<ul style="list-style-type: none">- Patrimoine- Assurances- Santé Publique- Hygiène
	M. THIL Patrick	<ul style="list-style-type: none">- Culture- Cultes
	Mme GENET M.-Christine	<ul style="list-style-type: none">- Action Sociale- Services aux personnes handicapées
	M. KASTENDEUCH Sylvain	<ul style="list-style-type: none">- Jeunesse et Sports
	Mme THULL M.-Françoise	<ul style="list-style-type: none">- Enseignement
	M. TRITSCHLER Rémy	<ul style="list-style-type: none">- Mairies de Quartiers- Sport professionnel- Etat-Civil, Elections et Population
	M. SCHAEFER Jacques	<ul style="list-style-type: none">- Affaires juridiques- Police Municipale- Réglementation Foires et Marchés- PDU
	Mme STEMART Anne	<ul style="list-style-type: none">- Cadre de Vie (Espaces Verts, Propreté)

M. GREGOIRE Philippe	- Etudes et Travaux VRD et Patrimoine Bâti - Centre Technique Municipal - Marchés et Délégations de Services Publics
M. DAMIEN Fernand	- Finances, Gestion - Commerce Messin - Direction des Services Opérationnels (circulation - stationnement) - Parc Auto
Mme APAYDIN-SAPCI Elise	- Personnel - Délégation à l'emploi
M. MULLER Jean-François	- Environnement - Ecologie - Eau - Energies
M. MARTIN Jean	- Grandes Infrastructures routière et autoroutières - TGV Est - Voies navigables - Tourisme et Jumelages

Les Conseillers Délégués

Mme JACOB Claudine	- Fédérat. Nationale des Communes pour la Culture - Réunion des Théâtres Lyriques de France
Mme VIALLAT-BERNER Isabelle	- Prévention Routière
Mme RAFFIN Christine	Officier d'Etat Civil
Mme VERT Gisèle	Officier d'Etat-Civil
Mme MAIRE Sophie	Officier d'Etat-Civil
Mme FROHMAN Jacqueline	Officier d'Etat Civil
Mme THILL Laurence	Officier d'Etat Civil
Mme BECKER Claudine	Officier d'Etat-Civil

CARTE D'IDENTITE DE LA VILLE DE METZ

SUPERFICIE DE LA COMMUNE

4 194 ha

POPULATION

127 498 habitants

BUDGET VILLE (CA 2004)

167 975 182 €

(dépenses fonctionnement + investissement)

BUDGETS ANNEXES

10 465 447 €

(dépenses fonctionnement + investissement)

PRINCIPAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS

1 palais omnisports des Arènes
1 palais des Sports
1 salle d'escrime
1 patinoire
4 piscines dont 1 olympique
Stade Saint Symphorien (FC Metz)
1 parcours de golf
1 terrain de camping 4*
1 parcours de kayak
18 courts de tennis
36 plateaux sportifs
1 auberge de jeunesse
1 port de plaisance

LES POLES D'ACTIVITES

Le Technopôle Metz 2000
La Zone d'Activités des deux Fontaines
L'Actipôle
La ZAC adjacente au nouveau port
La ZAC Sébastopol

LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

302 kilomètres

ESPACES VERTS

445 ha
1 jardin botanique

ENFANCE SCOLARISEE (sect. public)

3 886 élèves maternelles
6 058 élèves élémentaires

EFFECTIFS PERSONNEL

1960

EQUIPEMENTS CULTURELS

1 opéra - Théâtre
1 musée municipal
1 conservatoire national de région
1 médiathèque centrale
1 médiathèque dans le quartier de Borny
4 bibliothèques de quartier
1 auditorium ("l'Arsenal")
16 centres socioculturels et MJC
1 école des Beaux Arts
1 archives municipales
1 harmonie municipale

LES PRINCIPAUX MONUMENTS HISTORIQUES

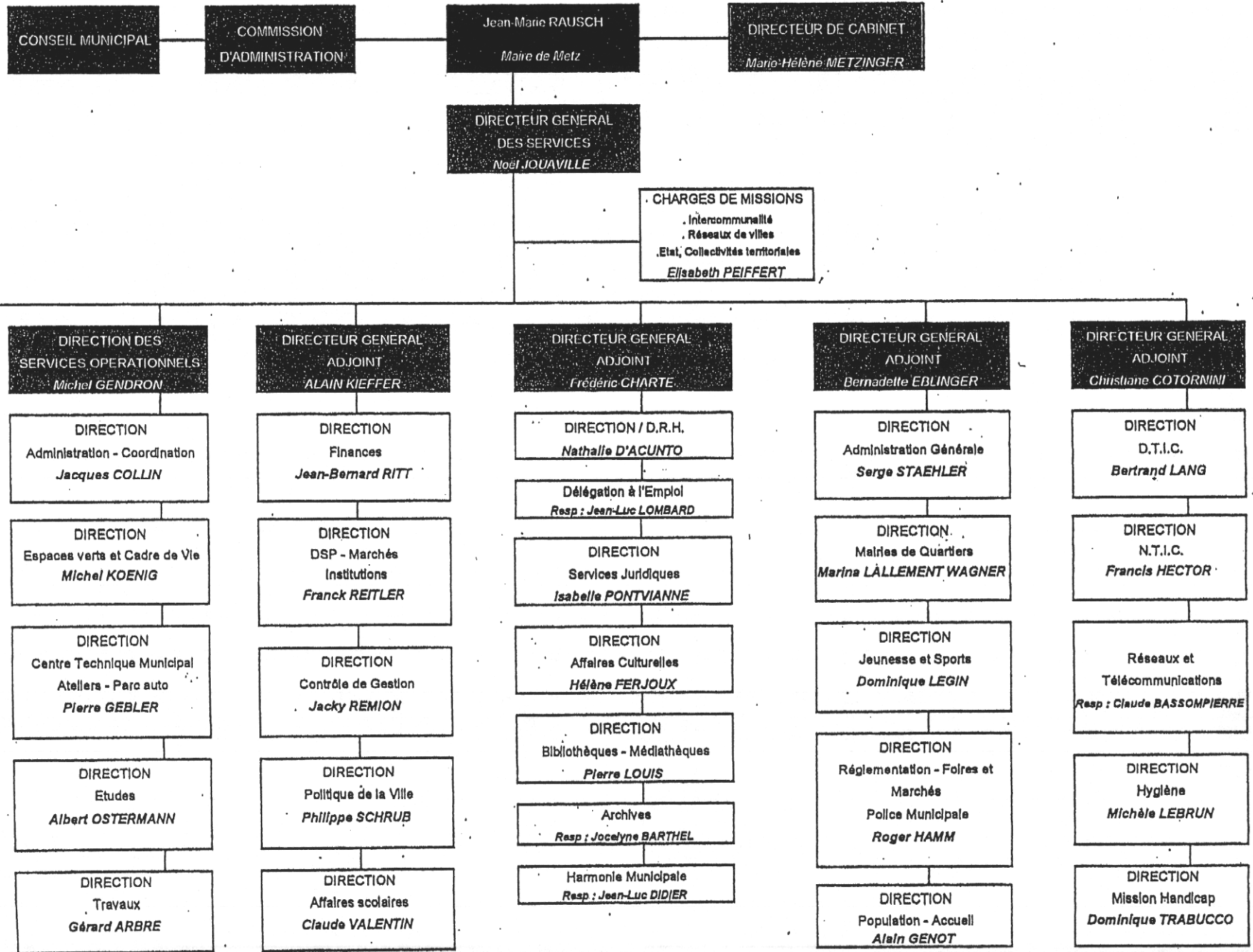
appartenant à la Ville de Metz

Le Temple Protestant
L'Eglise Saint Pierre aux Nonnains
La Porte des Allemands
L'Eglise Saint Clément
Le Grenier de Chèvremont
L'Hôtel de Ville et la place d'Armes
Le Théâtre
Les Thermes gallo-romains sous les musées
Le Couvent des Récollets
Les Remparts de la Seille

appartenant à l'Etat

La Cathédrale Saint Etienne

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA VILLE DE METZ au 31/12/2005



ANTENNE D'URGENCE

Au cours de l'année 2005, les cadres de l'Antenne d'Urgence ont traité et coordonné les interventions rappelées ci-après :

- 31 réquisitions par les Sapeurs Pompiers pour leur fournir une assistance technique, des moyens en personnel et en matériel à l'occasion de sinistres et d'incendies survenus à Metz.
- 8 assistances techniques à la Société Mosellane des Eaux pour neutraliser la voie publique dans le cadre de réparations entreprises sur les réseaux d'eau potable.
- 24 interventions sur le domaine public pour solutionner des problèmes particuliers de sécurité, affaissements de terrain, chutes de lampadaires, dégradations de la chaussée, disparitions de tampons de réseaux d'égouts, trous ou obstacles non matérialisés, inondations de voirie, décorations de Noël, etc...).
- 13 dépannages et mises en sécurité de bâtiments et équipements municipaux ayant fait l'objet d'effractions, de détériorations ou de pannes techniques.
Ces interventions sont effectuées 24 heures sur 24 par les agents d'astreinte du CTM sur demande des cadres de l'Antenne d'Urgence ou de la Police Municipale.
- 34 barrièrages et implantations de périmètres de sécurité pour assurer la sécurité et la sauvegarde de sites dangereux.
- 13 interventions sur constructions et immeubles pour protéger les risques liés aux chutes de matériaux sur la voie publique.
- 59 sollicitations pour communiquer des renseignements, des éléments d'information nécessaires pour solutionner des situations d'urgence ou de préservation de la sécurité des personnes et des biens.
- 9 assistances techniques à Gaz de France consécutivement à des ruptures de canalisations sur les réseaux qui desservent la Ville de Metz.
- 4 assistances techniques à UEM sur les réseaux EP (tempêtes, etc...).
- 1 mise en place des dispositifs anti-inondations de voirie suite à crues de rivières.
- 3 rédactions d'arrêtés pour internement d'office.
- 2 interventions de la fourrière ou de vétérinaires pour animaux morts ou blessés sur le domaine public.

- 23 personnes relogées en urgence à la suite de sinistres. Ces relogements étant pris en charge financièrement par le C.C.A.S.
- 3 assistances techniques à la Police Nationale et aux Sapeurs Pompiers pour traiter des accidents de la circulation.
- 4 réquisitions du personnel élagueur du Service des Espaces Verts ou Cadre de Vie pour assurer la mise en sécurité d'arbres dangereux.
- 121 formalités d'état civil pour délivrer des autorisations de transfert de corps avant mise en bière et 6 soins du corps avant mise en bière.
- 2 interventions suite à des problèmes posés par les réfugiés politiques ou demandeurs d'asile (avenue de Blida).

Globalement, les cadres de l'Antenne d'Urgence ont traité 354 interventions au cours de l'exercice.

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
DE LA DÉLÉGATION À L'EMPLOI,
DES SERVICES JURIDIQUES,
DES AFFAIRES CULTURELLES,
DES BIBLIOTHÈQUES - MÉDIATHÈQUES,
DES ARCHIVES**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines est composée de trois entités :

- Recrutement – Mobilité interne – Gestion des effectifs
- Gestion individuelle et collective du personnel
- Formation

RECRUTEMENT – MOBILITE INTERNE – GESTION DES EFFECTIFS

1) MISSIONS :

- Assurer les recrutements et concours de la Ville de Metz
- Traitement et archivage du courrier
- Vacances et publicité des postes
- Sélection des candidatures, entretien de recrutement, organisation des jurys
- Constitution et rédaction des dossiers de recrutements
- Suivi des emplois aidés : CEJ
- Accueil des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général
- Mise à jour de l'organigramme des services
- Organisation de concours internes et externes
- Recrutement des emplois d'été
- Gestion des mobilités internes
- Gestion du pool des secrétaires volantes

2) MOYENS (situation au 01/01/05) :

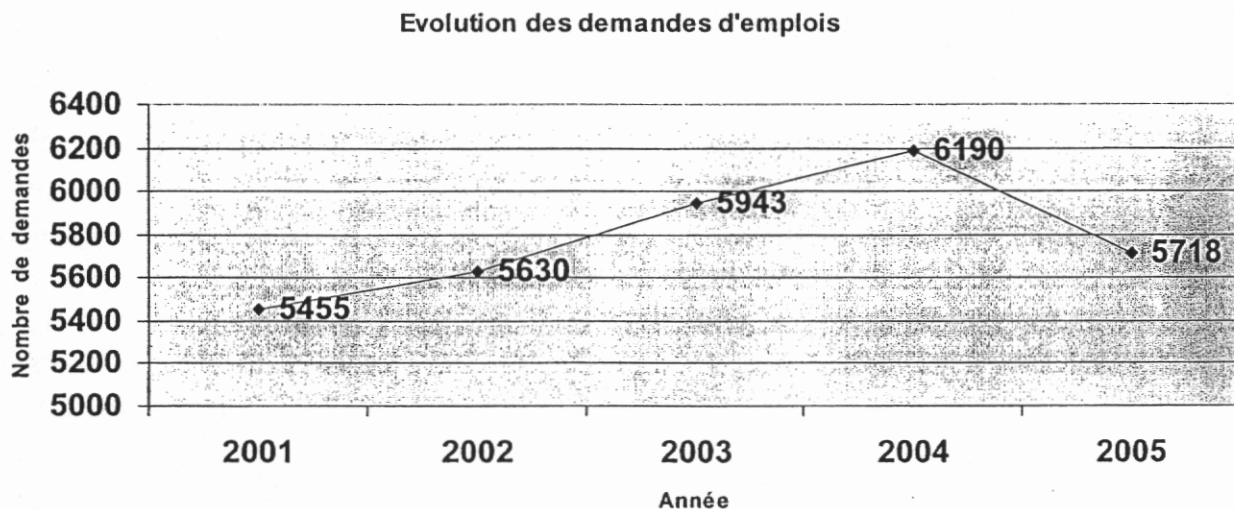
13 agents travaillent dans cette cellule

	RESPONSABLE ADMINISTRATIF	
ENGAGEMENTS CONCOURS RECRUTEMENT APPRENTISSAGE	DEMANDES D'EMPLOIS	SECRETARIAT - Volantes
2 ASSISTANTS DE GESTION Adjoint administratif Adjoint administratif 1ère classe	2 AGENTS DE GESTION ADMINISTRATIVE Agent administratif Qualifié Agent administratif Qualifié	8 Agents de Gestion Administrative

3) ACTIVITE COMPAREE SUR PLUSIEURS ANNEES :

a) Demandes d'emplois :

Chaque courrier fait l'objet d'un enregistrement détaillé permettant de classer les dossiers par thème (diplôme, métier, âge, domicile, type de demandes) et d'effectuer un suivi en cas de candidatures multiples.



b) Les recrutements :

ANNEE	PERMANENTS	CES	CEJ	SAISONNIERS TEMPORAIRES	OBJECTEURS DE CONSCIENCE	APPRENTIS
2000	203	38	9	118	7	12
2001	166	19	7	150	1	7
2002	209	6	11	149	0	15
2003	267	0	2	169	0	9
2004	151	0	0	185	0	23
2005	130*	0	0	170	0	6

*6 agents de catégorie A ; 10 agents de catégorie B ; 114 agents de catégorie C ; 10 agents hors catégorie

c) Mobilité interne :

En 2005, 46 agents ont changé d'affectation.

d) TIG accueillis dans les services municipaux :

En 2005, 43 personnes dont 19 mineurs contraintes à des travaux d'intérêt général ont été accueillies au sein des services municipaux (31 pour l'année 2004)

e) **Concours et examens organisés par la Ville de Metz :**

	Nombre de postes déclarés	Nombre de candidats reçus	Observations
2000 : Agent spécialisé des écoles maternelles	22	22	Externe + interne
2001 Agent technique qualifié	47	20	Interne
Agent technique	82	30	Interne
Gardien de police	5	1	Examen professionnel
2002	----	----	
2003 Agent technique qualifié	42	31	Concours interne
Agent technique	74	56	Concours interne
Agent technique qualifié	51	27	Examen professionnel
2004	----	----	
2005	----	----	

GESTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DU PERSONNEL

1) MISSIONS

Cette entité est organisée en deux sections :

a) **Le bureau des traitements et pensions** avec pour missions principales :

- . la gestion de la paie et des retraites.
- . le suivi de l'absentéisme.
- . la préparation et le suivi du budget.

b) **Le bureau des Carrières** avec pour missions principales :

- . la gestion des carrières (titularisations, promotions, radiations).
- . la gestion des positions particulières (disponibilité, détachement, congé parental, temps partiel).
- . le suivi des accidents du travail.
- . le suivi des dossiers administratifs du personnel.
- . l'élaboration du bilan social.

. la préparation et le suivi des Comités Techniques Paritaires et Commissions Administratives Paritaires

2) MOYENS

- 1 attaché
- 1 rédacteur principal
- 2 rédacteurs
- 1 adjoint administratif
- 4 agents administratifs qualifiés

3) ACTIVITE

EFFECTIFS DU PERSONNEL EN NOMBRE D'AGENTS AU 31 DECEMBRE

	2003	2004	2005
Personnel titulaire et stagiaire	1 891	1 678 *	1 650
Personnel contractuel et personnel horaire			
et vacataire non titulaire	381	296*	310

- 317 agents des Services de l'Opéra-Théâtre, du CNR, des Musées, de l'Ecole des Beaux Arts ont été transférés à la CA2M le 1^{er} janvier 2004.

	2003	2004	2005
Personnel mis à disposition	8	9	8
Fonctionnaires d'Etat et Fonction Publique Hospitalière	4	3	4
Emplois Jeunes	19	8	5
Apprentis	22	31	26

a) Recrutements et cessations d'activité

Pour les stagiaires, un suivi de stage est effectué. Les chefs de service sont sollicités par la Direction des Ressources Humaines après 3 mois, puis 8 mois de stage.

Pour l'année 2005, 42 agents ont été nommés stagiaires et 49 agents ont été titularisés.

En cours de carrière, tout changement de situation statutaire donne lieu à l'émission d'un courrier et d'un arrêté. Le nombre de dossiers traités est indiqué ci dessous.

	2003	2004	2005
Mutation	23	19	12
Démission	34	35	33
Fin de stage ou de contrat	2	3	4
Retraite	26	26	47
Décès en activité	3	7	5
Congé de fin d'activité	4	0	0
Radiation – Licenciement	37	48	11
	129	138	93

Ce tableau tient compte des départs définitifs. Pour mémoire, ont été enregistrés en 2003 :

- 18 Disponibilités et congés sans rémunération
- 2 Détachements
- 11 Congés parentaux

en 2004 :

- 14 Disponibilités et congés sans rémunération
- 10 Congés parentaux
- 1 Mise à disposition dans une autre collectivité

en 2005 :

- 15 Disponibilités et congés sans rémunération
- 9 congé parentaux
- aucune mise à disposition

EFFECTIFS DES RETRAITES AU 31 DECEMBRE

	2003	2004	2005
Retraités CNRACL	678	709	715
(constitution de dossiers, lettres et arrêtés)			
Retraités CMR	286	264	253
(éd. Mensuelle de bulletins de pensions)			
Retraités Régime Général	160	160	157
(lettres et arrêtés)			
EFFECTIF TOTAL	1 124	1 133	1 125

NOUVEAUX RETRAITES ET DECES

	2003	2004	2005
Nouveaux retraités	26	49	47
Décès	44	56	53

b) Positions statutaires

	2003	2004	2005
Détachement	7	6	5
Disponibilité	56	61	57
Congé parental	33	39	30
Congé de paternité	33	19	24

c) Modifications intervenues au cours de la carrière

Chaque modification fait l'objet d'une lettre et d'un arrêté. Pour les cessations progressives d'activité, des modifications réglementaires intervenues en 2004 ont entraîné un arrêt des demandes.

	2003	2004	2005
Avancements d'échelon (choix et ancienneté)	532	486	455
Promotions et nominations	176	192	155
Agents temps partiel	213	215	216
Cessation progressive d'activité	12	0	1

d) Accidents du travail

Chaque dossier fait l'objet d'un enregistrement. Sont réglées les factures aux praticiens (médecins, pharmaciens...).

	2003	2004	2005
Accident de service	128	107	93
Accident du trajet	21	27	17
Nombre d'accidents	149	134	110
Accident avec arrêt de travail	88	75	68
Accident sans arrêt de travail	61	59	42

e) Absentéisme

ARRET DE TRAVAIL PAR NATURE	NOMBRE DE JOURS en 2004	2005
Maladie	29 922	32 194
Maternité	3 034	3 483
Accident du Travail	4 780	3 162
Congé de longue durée et longue maladie	12 796	15 162
Disponibilité pour maladie	1 770	1 972
Mi-temps thérapeutique	1 922	1 850
Congé paternité	190	255
TOTAL	54 414	58 078

f) CTP / CAP

Il est précisé que la cellule gestion est chargée de la préparation et du suivi des dossiers présentés au Comité Technique Paritaire. En 2005, deux réunions de cette instance ont été organisées le 30 juin et le 29 septembre .

Le service a également procédé à la préparation et au suivi des Commissions Administratives Paritaires qui se sont tenues le 30 Juin et le 15 Décembre 2005.

g) Gestion du temps de travail

Le Service reste l'interlocuteur des gestionnaires du logiciel du temps de travail pour toutes les questions relatives à son utilisation et au paramétrage des horaires et congés des agents.

h) Paie

- reclassement de 1 300 agents de la catégorie C,
- modification des assurances soins santé et complément de salaire.

i) Gestion de divers dossiers

	2003	2004	2005
Nombre de jours d'absence syndicale	811	840	782
(suivi informatique du respect des quotas attribués)			
Allocation de frais de garde d'enfants	66	60	25
(établissement mensuel d'un décompte)			
Allocation enfants handicapés	4	4	/
(Saisie informatique des données)			
Sanctions	18	10	9
(Convocations préalables, puis courrier à l'intéressé)			
Remboursement visite médicale chauffeur	27	18	16
(Etablissement d'un engagement)			
Demandes d'indemnisation Garantie salaire	643	601	761
Dossiers soumis au Comité Médical (nouveaux)	33	23	35
Demandes introduites au Comité Médical	139	75	100
Dossiers soumis la Commission de Réforme	72	89	83
(Transmission d'un dossier de proposition au Comité ou la Commission et au retour établissement d'un courrier et d'un arrêté)			
Attestation d'emploi et de salaire + ASSEDIC + CPAM	552	866	980
Allocations pour perte d'emploi	30	36	33
Affiliations à la C.N.R.A.C.L.	82	45	34
Simulations diverses (tps partiel/retraite/cfa/cpa ...)	30	166	195
Validations de service	10	17	49
(Note de proposition aux intéressés et transmission la C.N.R.A.C.L. d'un formulaire type)			
Trimestre de grâce	12	3	4
(Etablissement d'un engagement)			
Capital décès	2	12	7
(Etablissement d'un décompte et engagement financier)			
Honoraires et factures	735	873	684
(Etablissement d'un engagement)			
Suivi des heures supplémentaires	75 972	71 595	62 743
(Etat mensuel du nombre d'heures)			
Expertises médicales	111	36	23
(Convocation de l'intéressé chez l'expert)			
Nouvelle Bonification Indiciaire (étab. un arrêté)	108	66	84
Validation services IRCANTEC	17	27	34
Rtabt. cotisations (agent radié sans droit pension)	10	24	18

4) PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- automatisation des procédures (avancement de grade, gestion des arrêtés)
- mise à jour de règlements (temps partiel, autorisations d'absences)

FORMATION

I. RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1. Ses missions :

La mission principale du Bureau de la Formation consiste à donner les moyens aux agents de la Ville de Metz :

- de compléter, d'entretenir et d'actualiser leurs connaissances et compétences aux fonctions qu'ils exercent, par des stages de formation initiale, continue, obligatoire,
- d'engager une démarche de validation d'acquis et d'expérience,
- d'accéder à un nouveau cadre d'emplois ou à un nouveau grade, par la préparation aux concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale.

Cette mission est assurée notamment par l'intermédiaire du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, pour lequel la Ville de Metz contribue à hauteur de 1 % de la masse des traitements.

A cette mission principale s'ajoutent des missions complémentaires, relatives:

- à la délivrance d'ordres de mission pour des déplacements nécessités pour les besoins du service hors de l'agglomération messine,
- à la délivrance d'ordres de mission permanents pour des déplacements nécessités pour les besoins du service dans l'agglomération messine,
- au remboursement de frais de déplacements,
- au paiement d'avances sur frais de déplacements par le biais de la régie d'avances du service du personnel,
- au suivi de la formation des apprentis et des emplois-jeunes (conventions + règlement factures),
- à la délivrance d'ordres de mission pour les déplacements effectués par les élus hors de l'agglomération messine,
- à la formation des élus,
- aux réunions du Comité d'hygiène et de Sécurité et de la sous-commission,
- à l'accueil des stagiaires des établissements scolaires, universitaires ou professionnels,
- au traitement de questions réceptionnées par le biais de l'Extranet des Grandes Villes de France,

et à la logistique et aux travaux d'établissement des listes d'aptitude et tableaux d'avancement présentés aux Commissions Administratives Paritaires

2. Ses moyens :

Le Bureau de la Formation dispose de deux postes :

- un rédacteur chef territorial, responsable du bureau,
- un adjoint administratif.

II. SES ACTIVITÉS EN 2005

1. La formation professionnelle :

Les besoins en formation recensés auprès des différents services trouvent réponses :

a). Par l'organisation de stages dits "INTRA"

c'est-à-dire réalisés spécifiquement pour les agents de la Ville de Metz, sur un contenu défini par le service demandeur.

Ces stages sont mis en œuvre selon les modalités suivantes :

- réunion avec le service pour définir le contenu sur la base d'un cahier des charges,
- négociation de ce cahier des charges avec le CNFPT,
- proposition de contenu par l'organisme de formation retenu par le CNFPT,
- validation du contenu par le service demandeur,
- organisation matérielle (convocation, réservation et préparation de la salle et du matériel pédagogique) par le Bureau de la formation,
- évaluation du stage par le Bureau de la formation.

Le nombre d'actions "INTRA" mises en œuvre a été de :

40 actions

Les thèmes abordés ont été les suivants :

Pédagogie financée par le CNFPT dans le cadre du partenariat 2005

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Pédagogie de la natation	Jeunesse et sports (2 groupes)
Sécurité dans un ERP	CTM
Accueil du Public	Jeunesse et Sports/Bibliothèques Population Accueil
Sécurité des aires de jeux	Espaces Verts – Cadre de Vie
Agents d'encadrement de restaurants scolaires	Affaires Scolaires
Lecture à voix haute	Bibliothèques
Mise au norme des feux de signalisation	CTM
Management de petites équipes	Etudes – Réseaux et Télécommunication – Jeunesse et Sports – Archives – Bibliothèques – CTM
Accueil du public scolaire en bibliothèque	Bibliothèques
Traitement des eaux de piscine	Jeunesse et sports

Pédagogie à la charge de la collectivité

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Signalisation et sécurité sur les chantiers	CTM – Travaux Espaces Verts – Cadre de Vie
Gestes de premiers secours	CTM – Population – Accueil Affaires Scolaires - SIG
Autocad perfectionnement	Etudes Espaces Verts – Cadre de Vie
Développement de l'enfant de 3 à 6 ans	Affaires Scolaires
Maintenance d'un système hydraulique	CTM
ACMO Fourniture du manuel	Tous services 7 groupes

Formations intra animées par des agents de la collectivité :

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
ACMO	Tous services 7 groupes
Montage d'échafaudages	CTM 14 groupes
Révision AFCPSAM / DSA	Jeunesse et Sports RFMPM – Administration Générale – Cabinet 4 groupes
Habilitations électriques	Différents services (1 groupe)

Formations intra dispensées par des organismes extérieurs :

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Conduite d'un deux roues en sécurité	RFMPM
Pratique de l'audit interne du système management environnemental	CTM Environnement
Devisoc	Etudes
Nao Solutions	DRH - DTIC
Faun	CTM (2 groupes)
Société Plus	CTM

Désinfection des sols	Jeunesse et Sports
Fraude documentaire	Population – Accueil RFMPM
Test AFCPSAM/DSA	Jeunesse et Sports RFMPM – Administration Générale – Cabinet (4 groupes)
CACES Engins de chantiers cat. 1	Espaces Verts- Cadre de Vie
Recensement Journée Nationale	Population – Accueil Mairies de Quartiers
CACES Grues hydrauliques	CTM – Travaux Espaces Verts – Cadre de Vie
Montage d'un échafaudage	Médecine du Travail – CTM Espaces Verts – Cadre de Vie Jeunesse et Sports
CACES PEMP	CTM - Espaces Verts -Cadre de Vie (8 groupes)
AFCPSAM - DSA	Cabinet – RFMPM 2 groupes
Formation à l'utilisation d'extincteurs	Tous services (10 groupes)
CACES Engins de chantiers Cat 3	CTM
Utilisation de la potence Atelier Métallerie - Serrurerie	CTM
CACES Engins de chantiers Cat 9	Travaux Espaces Verts – Cadre de Vie

b). Par des actions organisées par le CNFPT

et ouvertes à l'ensemble des collectivités de la délégation régionale sur un contenu proposé par le CNFPT.

Les offres du CNFPT, publiées sur un catalogue, sont diffusées auprès des services et des correspondants du personnel, mi-décembre.

Les agents intéressés par les offres du CNFPT s'inscrivent à ces actions selon la procédure suivante :

- rédaction d'un bulletin "demande d'inscription" valant ordre de mission autorisant le départ en formation après acceptation par le CNFPT,
- autorisation des responsables hiérarchiques successifs,
- envoi du bulletin d'inscription au CNFPT,
- acceptation ou refus de l'inscription du candidat par le CNFPT.

c). Par des actions proposées par d'autres organismes de formation financées directement par la Ville de Metz.

Ces actions sont, soit sélectionnées par le Bureau de la Formation à partir de recherches effectuées, soit suscitées par les services eux-mêmes.

Le nombre de participations à une action de formation professionnelle traité par le Bureau de la Formation se décompose comme suit :

	2004 (pour mémoire)	2005
Nombre de participations à des actions organisées par le CNFPT	335	301
Nombre de participations à des actions organisées par d'autres organismes	200	332
Nombre de participations à une action de formation réalisée en intra	1076	711
Nombre total de participations à une action de formation	1611	1344

Le nombre de refus apportés à une demande de participation s'analyse de la façon suivante :

Nombre de refus apportés par la Collectivité	13
Nombre de refus opposés par l'organisme	167
Nombre total de refus notifiés	180

2. La formation initiale

Les agents de catégorie A et B ainsi que les gardiens de Police Municipale sont astreints à des périodes de formation obligatoire avant et après titularisation.

Le suivi de ces cursus de formation est assuré par le Bureau de la Formation.

Le nombre d'agents en formation initiale a été de :

72 agents

3. La préparation aux concours et examens

Le C.N.F.P.T. organise la préparation des agents municipaux aux concours et examens de la Fonction Publique Territoriale.

Les offres de préparation sont diffusées auprès des services et des correspondants du personnel et font l'objet d'inscriptions des agents municipaux intéressés selon la procédure suivante :

- rédaction d'un bulletin d'inscription,
- autorisation des responsables hiérarchiques successifs,
- envoi du dossier d'inscription au CNFPT,
- sélection des candidats par des tests de niveau (pour les concours uniquement),
- acceptation ou refus des candidatures en fonction des résultats des tests,
- établissement d'ordre de mission pour les départs en cours hors de Metz,
- remboursements des frais de déplacement pour les cours hors de Metz.

Les éléments chiffrés relatifs à ces préparations se présentent comme suit :

Nombre d'agents ayant participé à une préparation CNFPT	118
Nombre d'agents n'ayant pas été admis à suivre une préparation à l'issue des tests du CNFPT	12
Nombre d'agents n'ayant pas été autorisés par la Collectivité à suivre une préparation	11
Nombre d'agents ayant suivi une préparation à l'examen d'adjoint administratif organisée en intra et animée par un agent de la collectivité	10
Nombre d'agents ayant suivi une préparation à l'examen de rédacteur territorial organisée en intra et animée par un agent de la collectivité	56
Nombre d'agents ayant bénéficié d'une remise à niveau des connaissances de base	3

La Collectivité a pris également en charge un accompagnement dans le cadre d'une procédure de V.A.E. (validation d'acquis et d'expérience).

3. Établissement d'ordres de mission (hors formation)

Les déplacements d'agents municipaux hors de l'agglomération messine nécessités par les besoins du service et de la collectivité font l'objet d'une autorisation de l'autorité territoriale délivrée sous la forme d'un "ordre de mission".

Le nombre d'ordres de mission délivrés en 2005 se chiffre à :

Nombre d'ordres de mission délivrés pour une mission ponctuelle	1012
Nombre d'ordres de mission établis pour une période annuelle	314
Nombre d'ordres de mission donnant lieu au versement de l'indemnité forfaitaire conformément à l'article 14 du décret n°2001-654	16
Nombre total d'ordres de mission délivrés en 2005	1342

4. Les remboursements de frais de déplacements

Chaque départ, hors de la Ville de Metz, à l'occasion d'une mission professionnelle, d'une préparation à un concours ou examen, d'une participation à une formation ou aux différentes épreuves d'un concours ou d'un examen, fait l'objet d'un remboursement des frais de déplacements ou de restauration et d'hébergement par la Ville de Metz. (à l'exception des concours et examens où seuls sont indemnisés les déplacements sur la base d'un forfait SNCF 2^{ème} classe).

Ce remboursement est effectué selon la procédure suivante :

- demande de prise en charge des frais lors de la rédaction de la demande d'accord préalable,
- établissement par l'agent de la demande de remboursement des frais à l'issue de sa mission,
- remboursement des frais effectués sur la fiche de paie de l'agent .

Le nombre de remboursements, par nature du déplacement, se répartit comme suit :

Motif du déplacement	Nombre de remboursements
Déplacements des agents pour une raison de service (mission – participations concours / examens)	426
Déplacements des agents pour une formation	78
Déplacements des agents pour une préparation concours	93
Déplacements des agents donnant lieu au versement de l'indemnité forfaitaire conformément à l'article 14 du décret n° 2001-654	16
Total des remboursements effectués	613

5. Les avances sur frais de déplacements par la régie d'avances du service du Personnel.

Les agents qui en expriment le souhait, peuvent bénéficier d'un remboursement des frais engagés, dès leur retour de mission ou de formation (hors formations CNFPT).

La régie d'avances du service du Personnel a ainsi procédé au paiement de :

200 avances

6. Déplacements des élus hors agglomération messine

Les déplacements d'élus hors agglomération messine, effectués dans le cadre d'une mission, d'une représentation ou d'une mission font l'objet d'une autorisation de l'autorité territoriale, délivrée sous la forme d'un "ordre de mission".

Déplacements des élus effectués dans le cadre d'une mission	52
Déplacements des élus effectués dans le cadre d'une représentation	64
Déplacements des élus effectués dans le cadre d'une formation	17
Nombre de remboursements effectués	58

7. Accueil des stagiaires des établissements scolaires, universitaires ou professionnels.

Les demandes de personnes extérieures à la Ville de Metz sollicitant un stage non rémunéré auprès d'un service municipal sont traitées comme suit :

- envoi d'une copie du courrier reçu auprès des services pouvant être concernés par la demande,
- réponse positive ou négative envoyée à la personne selon les résultats de l'enquête auprès de services,
- traitement des conventions de stage avec l'établissement.

Le nombre de stagiaires acceptés a été de :

174 stagiaires

(pour mémoire 241 en 2004)

Le nombre de demandes refusées a été de :

272 demandes

(pour mémoire 316 en 2004)

6. Réunions du Comité d'hygiène et de Sécurité

Le Bureau de la Formation a en charge le suivi des réunions du CHS et des réponses apportées par les services aux questions étudiées.

En 2005, le Comité d'hygiène et de Sécurité s'est réuni en commission plénière le 28 juin et en sous-commission le 08 mars et le 15 novembre

Les principaux points étudiés ont été les suivants :

- Validation du document unique du Centre Technique Municipal
- Démarche de certification ISO 14001
- Formation des correspondants sécurité.

DÉLÉGATION À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1) MISSIONS

a) Le service de la Délégation à l'Emploi est chargé d'accueillir le public messin demandeur d'emploi de plus de 26 ans afin de lui proposer les conseils, outils et services indispensables à ses démarches de recherche d'emploi.

Parmi ceux-ci : l'accès au téléphone, minitel, télécopieur, photocopieur, micro-informatique, presse, documentation, la fourniture de tickets de transport, de photos format CV, d'enveloppes, l'affranchissement des courriers, la dactylographie et mise en forme de CV.

De plus, dans le cadre de la convention de collaboration signée entre la Ville de METZ et l'ANPE, le public a la possibilité :

- de consulter les offres d'emploi ANPE, mises à jour quotidiennement,
- d'être reçu, conseillé, orienté et suivi par un conseiller ANPE, dans les locaux de la Délégation à l'Emploi, 64 rue des Allemands à Metz.
- dans le cadre de la convention signée entre la Ville de Metz et l'ANPE les missions confiées à l'agent ANPE sont les suivantes :
 - accueil des demandeurs d'emploi et information des usagers ;
 - conduites d'entretiens professionnels avec des demandeurs d'emploi ;
 - suivi du Projet d'Action Personnalisé (PAP) et accompagnement des demandeurs d'emploi ;
 - mise en relation sur les offres d'emploi ANPE disponibles, et /ou sur les offres de formation ;
 - contact avec les entreprises, notamment celles ayant des projets d'implantation ou d'extension sur la Ville de Metz (en liaison avec les agences locales ANPE) ;
 - participation à la permanence de quartier de Metz-Nord, 9 rue René Cassin à Metz ;
 - Contribution à l'organisation de manifestations initiées par la Ville de Metz (Forum Emploi).

b) La Délégation à l'Emploi, développe par ailleurs des contacts avec le milieu économique, notamment en collaboration avec l'Équipe Emploi Insertion, l'ANPE et la Mission Locale, afin d'appréhender la situation des demandeurs d'emploi dans sa globalité et saisir en amont les opportunités susceptibles de satisfaire le public.

Cette démarche s'appuie à la fois :

- sur le développement de partenariat interne :

-Mission Locale

-Équipe Emploi Insertion mise en place en mai 2003 dans le cadre du Grand Projet Ville

- et par le biais d'une large diffusion de la plaquette "Cap vers l'Emploi" distribuée auprès des 3000 entreprises de l'agglomération messine contenant des profils des demandeurs d'emploi susceptibles d'intéresser les chefs d'entreprises.

- Il est à souligner également l'accent mis sur les diverses mesures relatives à l'emploi et à la formation professionnelle (stages individuels ou collectifs, aide à la recherche d'emploi, actions en partenariat avec l'AFPA).

2) MOYENS

a) Moyens humains

L'effectif du service est le suivant :

- * un attaché, responsable du service,
- * un adjoint administratif assurant le secrétariat du service et de l' élu,
- * un rédacteur, chargé du traitement et suivi des dossiers,
- * un adjoint administratif à mi-temps (en CPA depuis le 1er octobre 2002)
- * un agent administratif chargé de l'accueil du public,
- * un emploi-jeune du 1er janvier 2005 au 5 novembre 2005, puis recruté en qualité d'agent administratif à compter du 6 Novembre 2005 assurant le fonctionnement de l'atelier Internet,
- * un agent- ANPE à temps complet,
- * un rédacteur " mis à disposition " de l'équipe emploi insertion à Metz-Borny.

b) Moyens matériels

Le service exerce l'essentiel de ses activités au 64, rue des Allemands.

L'ensemble du personnel du service bénéficie d'un équipement informatique, soit 5 Imac, et 1 PC destiné à l'agent ANPE.

De plus, dans le cadre de l'atelier Internet, 3 PC sont mis à la disposition du public et un PC mis à la disposition de l'agent s'occupant de l'atelier internet, plus une imprimante et un scanner.

Le service dispose par ailleurs, de 2 imprimantes, 2 photocopieurs, 1 fax, 2 minitels ainsi qu'un véhicule de service, Citroën AX.

3) ACTIVITÉS

a) Budget de fonctionnement du service

Le budget total du service pour l'année 2005 s'est élevé à 325 961 euros.

L'enveloppe budgétaire se décompose comme suit :

- subventions allouées à divers organismes et associations partenaires de la Délégation à l'Emploi 243 449 euros dont 175 000 euros contribuant aux frais de fonctionnement de la Mission Locale,
- locations et charges (64, rue des Allemands) : 10 386 euros.
- activités du service : 37 400 euros destinés à la rémunération du personnel ANPE mis à disposition.

L'enveloppe restante a notamment permis la publication de " Cap vers l'Emploi ", l'achat de documentation, enveloppes, timbres, et tickets de bus ainsi que la fourniture de photos format CV.

- parmi les prestations les plus significatives on peut citer :
 - * timbres : 5410
 - * titre de transport : 675 tickets de 10 voyages
+ 538 tickets de 2 voyages
 - * planches photos : 221
 - * minitel : 156 personnes
 - * téléphone : 7 921 appels
 - * fax : 1012 nombre passé
 - * dactylographie de CV : 856 personnes

b) Atelier Internet

La délégation à l'Emploi par le biais d'un atelier internet offre aux demandeurs d'emploi la possibilité d'utiliser ce moyen de communication indispensable dont le centre d'intérêt et de trouver de nouveaux sites dans les différents secteurs d'activités professionnels.

Il contribue efficacement dans un soucis d'aide apportée aux demandeurs d'emploi aux objectifs suivants :

- initier les demandeurs d'emploi à l'utilisation des outils bureautiques et favoriser leur accès au réseau Internet en vue d'exploiter les ressources liées à l'emploi et à la formation,
- formation par CD Rom,
- création de boîtes e-mail et échange de courriers avec des employeurs potentiels.

1 905 rendez-vous ont été enregistrés au cours de l'année 2005 soit une augmentation de plus de 400 rendez-vous par rapport à l'année 2004.

c) Public accueilli

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier des services de la Délégation à l'Emploi soit au centre ville 64 rue des Allemands, soit à la permanence du quartier de Metz-Nord le mardi matin.

En 2005, 618 personnes étaient inscrites à la Délégation à l'Emploi (dont 393 nouveaux inscrits).

De plus, 8 181 passages ont été enregistrés sur l'année.

	HOMMES	FEMMES	1ER ENTRETIEN
JANVIER	400	261	21
FÉVRIER	353	232	30
MARS	441	275	31
AVRIL	480	279	37
MAI	510	259	39
JUIN	421	253	25
JUILLET	348	185	27
AOUT	400	254	28
SEPTEMBRE	391	299	35
OCTOBRE	428	274	38
NOVEMBRE	471	297	54
DÉCEMBRE	436	234	28
TOTAL	5079	3102	393

Dans le cadre du partenariat avec l'ANPE, 423 personnes ont été reçues par l'agent mis à la disposition de la Délégation à l'Emploi.

-311 offres d'emploi ont été remises.

-213 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de diverses prestations : Aide à la Recherche d'Emploi, Modules d'orientation Approfondie, Aide à la Mobilité et Stage d'Insertion à la Formation Emploi, Plate Forme de Recrutement, et Bilan de Compétence.

d) Actions en faveur de l'emploi

- un atelier objectif emploi groupe a été mis en place pour les demandeurs d'emploi du quartier de Metz-Nord : 40 personnes ont été convoquées. A l'issue de cette formation, 5 demandeurs d'emploi ont trouvé du travail.

- afin de favoriser certains recrutements des collaborations se poursuivent avec différents organismes dont :

* INSERCOM, groupement d'employeurs : mises en relation des demandeurs d'emploi avec les employeurs,

* Mob d'Emploi,

* Turbolux (agence intérimaire luxembourgeoise).

4) PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Cofinancement d'actions individuelles de formation,

- Développement des actions de partenariat avec l'AFPA.

- Mise en place d'actions importantes : forum emploi et formation,

- Amélioration du suivi et de l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi inscrits à la Délégation à l'Emploi, notamment par l'initiation des demandeurs d'emploi à la création de leur espace emploi sur le site ANPE.

SERVICES JURIDIQUES

1) MISSIONS DU SERVICE

Conseil et assistance juridique aux élus et services municipaux dans de très nombreux domaines de l'activité administrative, aide à la décision, prévention des contentieux.

Traitement des procédures pré-contentieuses et contentieuses, soit directement (rédaction en interne de mémoires, représentation de la commune devant les juridictions administratives et judiciaires en vue de la défense des intérêts de la collectivité) soit en liaison avec les différents conseils de la commune.

Gestion et suivi de l'affichage administratif.

Centralisation et suivi des transmissions au Contrôle de Légalité.

Veille juridique dans divers domaines de l'activité administrative et information des services en cas d'évolution législative, réglementaire ou jurisprudentielle d'importance.

Initiation d'une "démarche qualité" au sein des services municipaux.

2) MOYENS DU SERVICE

Moyens Humains :

Au 31 décembre 2005, le Service Juridique de la Ville de METZ se composait ainsi d'un Chef de Service, de deux Attachés Territoriaux et de deux Agents Administratifs.

3) L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2005

Au total, l'activité des Services Juridiques en 2005 s'est traduite par :

	2005	2004	2003
- Nombre de documents affichés :	984	1072	1225
- Rédaction de mémoires contentieux :	27	15	25
- Rédaction de rapports et notes internes :	446	541	638
- Mails	69		
- Rédaction de courriers externes :	390	412	530
- Rédaction de certificats d'affichage :	103	98	117

Nombre de dossiers suivis en 2005 par les Services Juridiques (directement ou en liaison avec les différents conseils de la Ville) :

	2005	2004	2003
- Décisions rendues par les diverses juridictions (affaires soldées) :	120	144	115
- Recours contentieux introduits par ou contre la Ville de Metz (affaires non soldées) :	134	151	155

En 2005, ces différentes affaires concernaient notamment :

	2005	2004	2003
- Juridictions administratives :	34	29	36
- Juridictions judiciaires :	12	24	35
- Expulsion de Nomades :	49	66	34
- Outrages à Agents :			
* Affaires introduites	11	11	5
* Affaires jugées/soldées	18	14	3
- Accidents du travail :	7	11	7

Parallèlement à cela, l'activité des Services Juridiques au titre de cette année 2005 s'est également traduite par l'initiation d'une "démarche qualité" aux seins des services municipaux.

Une telle démarche doit, à terme, permettre de rationaliser et sécuriser l'ensemble des procédures mises en oeuvre par les services dans le cadre de leurs missions quotidiennes et respectives. Avant de parvenir toutefois à la mise en place de "fiches-procédures" propres à chaque service municipal, un état des lieux précis et préalable s'impose. Ce travail a débuté, en fin d'année 2004, par un examen des différents types d'actes émanant de la Direction de l'Administration - Comptabilité - Patrimoine - Assurances, service pilote. Ce n'est qu'à l'issue de cette mission d'audit, qu'une formalisation des "fiches-procédures" pourra être opérée, au travers d'une présentation très précise des différentes étapes de la procédure à mener, comme des divers actes censés l'émailler.

4) PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

* Achèvement de l'examen de la Direction de l'Administration - Comptabilité - Patrimoine - Assurances et finalisation des "fiches-procédures" propres à ce service.

* Veille juridique quant à l'évolution jurisprudentielle, législative ou réglementaire des dites "fiches-procédures".

* Extension de cette "démarche qualité" auprès d'autres services municipaux.

* Mise en place en corrélation avec le Service des Archives Municipales d'un plan d'archivage au sein des Services Juridiques.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

I - LES MISSIONS DU SERVICE

A) Coordination des structures culturelles

- suivi de l'activité culturelle municipale, gestion de l'Harmonie Municipale.
- coordination entre les structures culturelles municipales (Archives et Bibliothèques Médiathèques) et non municipales (notamment des équipements transférés à la CA2M), en matière de programmation des saisons, mais également sur des projets communs.

B) Action culturelle

- suivi et subventionnement des associations et structures culturelles non municipales
- organisation ou participation à l'organisation d'événements culturels, dont Metz en Fête (programmation de spectacles durant l'été)
- organisation de l'animation estivale avec le Service Jeunesse et Sports et les associations locales ainsi que les Musées de la Cour d'Or et le Conservatoire National de Région de Metz (activités artistiques et culturelles offertes aux jeunes messins)
- élaboration de projets culturels particuliers (exposition sur la Place d'Armes au mois d'avril 2005 avec l'association Art.Metz, Prix d'art Robert Schuman 2005 organisé par la Ville de Sarrebrück dans le cadre du Quattropole)
- actions de sensibilisation aux pratiques artistiques et culturelles, actions de développement des publics

C) Promotion culturelle

- coordonner, en liaison avec le service Communication, la promotion de l'activité des structures culturelles municipales, et par extension, de l'ensemble de la vie culturelle messine ;
- réalisation d'une communication spécifique en direction du jeune public "Dazibao" deux fois par an (septembre à janvier / février à juin);
- participer à l'élaboration du journal de la carte spectacle à la carte envoyé aux titulaires de la carte.

D) Promotion du Patrimoine, Gestion des Monuments Historiques et Autres, gestion des cultes

- le Service des Affaires Culturelles gère **36 bâtiments** (cultuels et culturels), sur lesquels sont effectués des travaux soit en régie (CTM ou service Travaux) soit par des entreprises extérieures:

- travaux sur les Monuments Historiques (édifices cultuels et culturels) : gestion financière des dossiers liés aux travaux de restauration des bâtiments municipaux classés Monuments Historiques ou inscrits à l'inventaire des MH (au total 18 édifices). Depuis 2004 la Ville a repris la maîtrise d'ouvrage assurée auparavant par l'Etat rendant plus complexe la gestion et le suivi de ces travaux. Aussi, depuis 2005 le Service environnement remplit le rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour le service (relations avec l'Architecte en Chef des MH, suivi des chantiers et suivi technique des travaux).

-travaux de gros entretien des bâtiments municipaux non classés : 18 édifices (6 églises, 10 presbytères, 1 local paroissial, 1 Tour)

-travaux de petit entretien sur les 36 édifices

- cultes :

- instruction et suivi des demandes de subvention d'équipement pour la réalisation de travaux dans les édifices culturels non municipaux (soit au total **26 édifices** : 13 églises et 13 presbytères);

- relations permanentes avec les représentants des cultes et des paroisses de la ville;

- suivi et versement des indemnités aux représentants du culte.

- valorisation du patrimoine historique : réalisation d'actions et d'événements patrimoniaux (journées du patrimoine, commémorations, valorisation des collections archivistiques et historiques).

II - LES MOYENS DU SERVICE

A) Les moyens humains

- 1 chef de service (attaché) qui assure la direction du service;

- 2 attachés (dont 1 à 50%)

- 4 adjoints administratifs, dont un agent (temps partiel à 70%)

- 2 attachés de conservation affectés aux Musées de la Cour d'Or pour le recollement des oeuvres.

B) Les moyens matériels

Le Service des affaires culturelles occupe deux étages dans le bâtiment sis 3, place de la Comédie. Il dispose d'un véhicule de service et est doté des équipements suivants :

- 8 ordinateurs iMac + 1 iMac (pour stagiaire)

- 3 imprimantes (dont 1 couleur)

- 1 poste informatique PC et d'encodage spécifique à la gestion et à l'édition de cartes "Spectacles à la Carte"

- 2 fax

- 2 photocopieurs

- 1 scanner

III - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2005

A) Coordination des structures culturelles municipales/paramunicipales

- gestion de l'Harmonie municipale (fonctionnement : 10 516 euros- investissement : 4 570 euros) depuis le transfert du CNR à la CA2M;

- poursuite d'un renforcement du suivi et de la coordination des structures culturelles dans un souci d'efficacité, de rationalisation et de cohérence de la politique culturelle municipale;

- suivi de l'activité du CEFEDM de Lorraine;

- suivi, avec le service des marchés, de la construction d'une salle de répétition pour orchestres rue de Belletanche à Metz (coût d'opération 3,6 M euros) avec choix du maître d'œuvre;
 - poursuite de la réflexion avec l'Etat et la Ville de Nancy quant à la place des structures lyriques, symphoniques et chorégraphiques messines dans le paysage lorrain;
 - poursuite de la réflexion sur la décentralisation culturelle avec l'Etat et le Conseil Régional de Lorraine et toutes les collectivités territoriales de Lorraine dans le cadre des conférences régionales de la culture.
- participation du chef de service au groupe de travail culture du Quatropole

B) Actions et développement culturels

- Commande publique : acquisition de la sculpture *Liberazione* de Franco Adami pour un montant de 75 000 € suite à l'exposition de ses oeuvres Place d'Armes au mois d'avril 2005 dans le cadre de la foire d'art contemporain art.metz. Elle sera installée courant 2006 au Parc de la Seille.
- Suivi et mise en place de projets :
 - projection du film *Mort à Venise* de Visconti , à l'Opéra-Théâtre en partenariat avec la FOL au moment de l'opéra *Death in Venice* de Britten;
 - suivi et soutien de l'Académie d'été de musique contemporaine Acanthes installée à l'Arsenal les quinze premiers jours de juillet avec concerts gratuits et ateliers de formation;
 - travail en partenariat avec le Service des affaires scolaires sur une projet de classe lyrique;
 - la Ville est coorganisatrice (comme tous les ans) avec l'association "Le Livre à Metz" du salon annuel du livre qui s'est déroulé sous chapiteaux et pour la deuxième fois à l'Esplanade les 3, 4 et 5 juin sur le thème "Le goût des livres". Outre les nouvelles collaborations développées avec l'Arsenal et l'Ecole Supérieure d'Art, cette manifestation a montré tout l'intérêt du public pour ce nouveau site (plus de 13 000 visiteurs).
 - partenariat avec le festival pluriculturel Metiz'Art organisé par l'école d'ingénieurs de l'Enim le 28 mai 2005, l'événement a rassemblé plus de 20 000 personnes sur le plan d'eau ;
 - partenariat avec l'association "Musiques Volantes" pour la 10ème édition de leur festival de musiques aux Trinitaires, au Théâtre du Saulcy, à la MCL Saint Marcel et dans divers cafés de Metz (cette manifestation très reconnue dans le Grand Est et au niveau national a rassemblé plus de 5 000 personnes).
- Vie associative : Etude et instruction des demandes de subventions présentées pour les associations, qu'il s'agisse de subventions de fonctionnement ou pour les aides au projet. Un crédit de 836 710 euros de subventions a été réparti entre une centaine d'associations. Des conventions de moyens et d'objectifs ont été passées avec les associations conformément aux dispositions de la loi n°2321 du 12 avril 2000 complétée par le décret n°2001-495 du 6 juin 2001.

- Délégation de Service public des Trinitaires la procédure de consultation lancée le 20 décembre 2004 a abouti à la signature fin septembre 2005 d'un contrat de délégation de service public des Trinitaires avec la société Véga France qui a créé une société *la snc-les Trinitaires* pour la gestion des lieux qui s'est associée à l'association La Battucada avec laquelle elle constitue *l'Association Culturelle des Nouveaux Trinitaires* pour la programmation artistique des lieux. La Ville verse une contrainte de service public de 180 000 € à la snc-les Trinitaires et une subvention de 140 000 € à l'Association Culturelle des Nouveaux Trinitaires.

Par ailleurs, durant toute l'année 2005, le Service a assuré directement la gestion des lieux (tenue d'un planning de location, état des lieux et signature de conventions avec les associations, travaux,...) pour au total un peu plus d'une centaine de soirées-concerts-expositions programmées dans l'année.

- Gestion des Caves Ste Croix depuis le transfert des Musées à la CA2M.

accueil d'une exposition en 2005 : Pascin.L'impudique! (1885-1930) du 2 au 27 mars.

- Gestion de l'Eglise des Trinitaires : accueil de l'exposition hors les murs du Centre d'art Faux Mouvement dans le cadre de l'année du Brésil.

- Metz en Fête : organisation de l'édition 2005 de Metz en Fête, programmation culturelle estivale faisant la part belle aux artistes et groupes locaux. Des animations (concerts, spectacles de théâtre, de danse, projection de films en plein air, expositions...) dans des lieux habituels (églises,...) mais aussi inhabituels (Musées de la Cour d'Or, Porte des Allemands, Maison Rabelais, les arènes du Jardin des Tanneurs, Place de la Comédie, Parc de la Seille, Place des Charrons, Institut Européen d'Ecologie, Péniche au Plan d'eau,...). Cette édition a été marquée par une plus grande concentration des spectacles sur le mois de juillet et la programmation en direct des concerts Place Jeanne d'Arc. On dénombre plus de 90 manifestations. Le budget affecté à cette opération est de 121 024 euros.

- Animation estivale : organisation du volet culturel de l'édition 2005 de cette opération municipale, destinée à offrir aux enfants de 5 à 16 ans des activités culturelles variées durant tout l'été (atelier de musique, dans théâtre, peinture, magie, patrimoine, etc...). Un crédit de 63 000 euros a été consacré à cette opération par le biais de subventionnement de 20 associations, de l'achat de matériel et des transferts de crédits pour la participation des Musées et du CNR à cette opération. 1500 enfants ont été recensés pour les ateliers de pratique artistique pour 1200 heures d'activités et environ 40 ateliers différents. L'édition 2005 voit confortés les genres nouveaux : danse urbaine, sculpture, djing et vidéo.

- Studios de répétition et d'enregistrement de Metz-Borny et de Metz-Nord : la gestion de ces studios créés en 2000 est confiée pour la cinquième année consécutive à l'association "La Battucada" sous forme d'une convention d'objectifs d'une année, accompagnée du versement d'une subvention qui s'élève pour l'année 2005 à 43 585 euros. La procédure de délégation de service public lancée le 20 décembre 2004 a abouti à la signature d'un contrat avec l'association "La Battucada" à l'automne 2005.

C) Promotion Culturelle

- Toutes structures : un agenda mensuel (Metz Culture) est édité et diffusé par le biais du Vivre à Metz et dans tous les équipements culturels, scolaires ou administratifs de la Ville afin d'informer le public de la programmation des manifestations devant se dérouler chaque mois sur la Ville ; sa diffusion s'accompagne d'une conférence de presse bimensuelle. Enfin un effort de communication est réalisé sur des opérations majeures (ex : Eté du Livre, saison musicale à venir, Metz en Fête, etc...).

- Journal spectacle à la carte : il s'agit du journal des adhérents à la carte "spectacle à la carte". Il offre aux titulaires de cette carte une information plus détaillée que Metz Culture sur certains spectacles des structures partenaires (Arsenal, Alam, ONL, Opéra-Théâtre, Bibliothèque-Médiathèque). Cette carte a été mise en service en juillet 2000 à l'initiative de la Ville avec pour objectif un accès plus facile du grand public aux divers spectacles proposés à Metz et un décloisonnement des publics qui fréquentent les scènes messines. En 2004, les Bibliothèques-Médiathèques ont intégré le dispositif. Elle offre des avantages tarifaires (places à tarifs réduits, -30% à la boutique Arsenal, abonnement gratuit de 3 mois aux Bibliothèques-Médiathèques,...) et de réservation des places. En 2005 on compte 574 abonnés (par structure : Alam, Arsenal...qui bénéficient de la carte à titre gratuit), 324 adhérents (ceux qui ont fait l'acquisition de la carte), et au total 2592 détenteurs de la carte.

- Jeune public : un effort particulier est réalisé en direction du jeune public par le biais de dépliants retraçant la programmation de la saison en cours baptisés "Dazibao" (2 plaquettes semestrielles de septembre à janvier et février à juin) et des affiches mensuelles.

D) Promotion du Patrimoine, Gestion des Monuments Historiques et des Edifices Culturels

- travaux sur les Monuments Historiques (édifices culturels et culturels):

*travaux de restauration : En 2005, lancement de la première et unique de tranche de travaux de restauration du clos et du couvert de la sacristie de l'Eglise Saint-Eucaire pour un montant de 161 460 € de travaux des restaurations et 35 276 € de travaux d'entretien associés.

*travaux de gros entretien : la Ville a lancé des travaux sur l'Eglise Sainte-Lucie, Eglise Sainte-Ségoles, Eglise des Trinitaires, Temple Neuf, Eglise Saint-Clément, Eglise Saint-Maximin, la Maison Rabelais et à l'Arsenal (carneaux).

*La Ville a également mené des travaux de "strict entretien" MH sur l'Eglise Saint-Maximin (réfection des portes et de certains enduits) pour lesquels l'Etat-Drac Lorraine a participé à hauteur de 40 % du montant HT.

-travaux de gros entretien des bâtiments municipaux non classés : 18 édifices (6 églises, 10 presbytères, 1 local paroissial, 1 Tour)

La Ville a lancé des travaux sur 6 bâtiments : Eglise Saint Fiacre (Sablon), Eglise Saint-Pierre (Borny), Eglise Saint-Bernard (Plantières), Eglise Saint-Martin (Magny), Eglise de l'Immaculée Conception (Queuleu) et son presbytère.

-travaux de petit entretien sur les 36 édifices : il s'agit de nombreuses interventions ponctuelles (réparations diverses), un peu plus d'une centaine, réalisées par le Centre Technique Municipal.

-cultes : en 2005 la Ville a versé une subvention d'équipement de 710 € au Conseil de Fabrique de Notre-Dame de Lourdes pour la mise hors d'eau de la toiture. La Ville a également versé ses contributions obligatoires soit les indemnités de logement aux curés et autres ministres du culte.

- participation aux actions en faveur de la mise en valeur du patrimoine historique par le biais de l'organisation de la 22ème édition des Journées européennes du Patrimoine - 17 et 18 septembre 2005

Le thème national retenu pour cet événement culturel était " J'aime mon patrimoine ".

E) Gestion administrative en chiffres

-cybermairie : le service a répondu à environ une centaine de mails envoyés par des citoyens et en a transféré une vingtaine pour compétence à d'autres services.

-lettres : environ 1200 lettres ont été postées

-les rendez-vous de l'Adjoint : l'Adjoint à la culture a donné 150 rendez-vous auxquels le service a assisté, qui ont nécessité d'assurer un suivi par le service.

IV - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le transfert d'équipements culturels de la Ville (Musées de la Cour d'Or, Opéra-Théâtre, CNR, Ecole Supérieure d'Art de Metz) à la CA2M depuis le 1er janvier 2004 implique un travail de coordination dans un souci de cohérence de la politique culturelle municipale et ce, afin de s'inscrire dans les chantiers d'envergure lancés d'ici à 2008 dont le Centre Pompidou-Metz, la Conférence Régionale sur la Décentralisation culturelle et Luxembourg-Grande Région Capitale Européenne de la Culture en 2007.

En matière de décentralisation culturelle, et notamment de gestion du patrimoine, l'Etat a transféré aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les Monuments Historiques. Pour la Ville, ceci s'est mis en place en 2004. Ce type d'activité nécessite des compétences techniques et la mise en place d'une coordination entre le Service des affaires culturelles gestionnaire des bâtiments culturels et culturels, le service des marchés, les services techniques (environnement, études, travaux) et l'architecte en chef des Monuments Historiques.

Par ailleurs, et faisant suite à des interventions d'urgence sur divers bâtiments culturels municipaux au cours de ces deux dernières années, il a été convenu avec les services techniques d'engager une étude de diagnostic global des édifices culturels pour une meilleure prévision des travaux d'entretien. A titre d'expérimentation, des diagnostics sur plusieurs presbytères ont été réalisés en 2005.

L'année 2006 sera par ailleurs consacrée à la nécessaire adaptation d'actions et orientations engagées depuis plus de 10 ans (notamment sur des actions comme Metz en Fête, l'animation estivale...). En outre, seront poursuivis et affirmés des événements comme la reconduction d'expositions de sculpture monumentales sur la Place d'Armes ou encore un animation plus importante de la Ville en été. Par ailleurs le Service des Affaires Culturelles pilotera le projet de construction d'une Salle de Musiques Actuelles ainsi que la mise en place d'un jalonnement touristique et culturel en lien avec l'Office du Tourisme.

SERVICE

BIBLIOTHEQUES - MEDIATHEQUES

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Les missions du service relèvent de 2 grands domaines :

- 1) Conservation et valorisation du patrimoine écrit et graphique de la Ville (IX^e au XXI^e siècle) : manuscrits, incunables, livres anciens, livres précieux, gravures, estampes, images, photographies...
- 2) Diffusion de documents pour la formation, la recherche, l'information et les loisirs :
 - soit par la consultation sur place (8 sites)
 - soit par le prêt à domicile

Les documents prêtés sont de toute nature : livres, revues, disques, vidéos, logiciels, partitions.

À ces missions traditionnelles, s'ajoutent à présent la recherche et l'intégration aux catalogues des ressources documentaires disponibles sur l'internet. La mise en réseau, l'accessibilité universelle (à toute heure / en tout lieu / tous les jours) et l'enrichissement des catalogues constituent un enjeu majeur pour l'avenir du service.

2. LES MOYENS DU SERVICE

1) Moyens généraux

Le service des Bibliothèques-Médiathèques de Metz est organisé en réseau sur 8 sites totalisant quelque 8 000 mètres carrés :

- Médiathèque du Pontiffroy (tête de réseau)
- Médiathèque de Borny
- Médiathèque du Sablon
- Logithèque du Technopôle

Bibliothèques de quartier :

- Bellecroix
- Magny
- Patrotte
- Seille

Les différents sites sont reliés par un système informatique qui assure la gestion de tous les documents et permet à chaque usager un accès à la totalité des collections à partir de chaque écran.

De plus, tous les catalogues sont accessibles en permanence sur l'internet avec des services spécifiques pour les abonnés (réservations, prolongations, abonnements à des listes de nouveautés : <http://bm.mairie-metz.fr>).

2) Moyens humains : personnel en poste au 31 décembre 2005

	POSTES	ETP
Conservateurs d'État	4	4
Conservateur territorial	1	1
Bibliothécaires	8	8
Assistants qualifiés de conservation	17	15,50
Assistants de conservation	10	8,40
Agents qualifiés du patrimoine	6	5,50
Agents du patrimoine	26	21,80
Personnel d'autres filières :		
- Catégorie A	1	1
- Catégorie B	2	2
- Catégorie C	27	26
Contractuels (C.E.J.)	1	1
Vacataires, auxiliaires	32	5,89

Soit un total de 135 personnes : (100,09 équivalent temps plein).

3) Moyens financiers :

a) dépenses de fonctionnement propres à la bibliothèque :

- pour le personnel : salaires et charges	3 133 916 €
- pour les abonnements	87 865 €
- pour la reliure et l'équipement des documents	75 906 €
- pour la maintenance informatique	51 969 €
- pour les animations	64 380 €

TOTAL : **3 414 036 €** **+ 5.21 %**

b) dépenses d'investissement propres à la bibliothèque :

- pour le bâtiment	11 646 €
- pour l'équipement mobilier, matériel et informatique	39 760 €

c) dépenses d'acquisition et de restauration de documents :

- acquisition de collections (hors fonds patrimoniaux)	457 571 €
- fonds anciens et patrimoniaux	6 600 €
- restauration de documents anciens y compris reliures d'art	20 419 €

TOTAL : **484 590 €**

d) Recettes

- droits d'abonnement	233 918 €	- 2,09 %
- photocopies	6 198 €	- 29,86 %
- catalogues	7 830 €	- 20,56 %
- reproduction photos	886 €	- 50,61 %
- remboursements documents	18 702 €	+ 69,99 %
- retards	24 013 €	- 7,14 %
TOTAL :	291 547 €	- 1,59 %

3. L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'ANNÉE¹

1) Les prêts

Livres adultes	402 289	- 4 %
Livres enfants	294 372	- 2,19 %
Total livres	696 661	- 3,25 %
Disques	198 536	- 5,08 %
Logiciels	7 068	- 23,70 %
Vidéos	180 890	+ 7,82 %
Partitions	9 584	+ 16,76 %
Total Général	1 092 739	- 1,95 %

2) Les acquisitions remarquables

❖ Cartes et Plans J-L. Moresi, Metz

- Übersichtkarte der Gemarkung Bazoncourt, Kreis Metz vers 1880, lithographie en couleurs
- Plan figuratif de la position des villages [sud de Metz-rive g. de la Moselle]. manuscrit 1^{ère} moitié du XIX^e siècle
- Plan parcellaire de la commune de Jouy aux Arches lithographie (pour les acquisitions de terrain du chemin de fer). vers 1850
- Compagnie des chemins de fer de l'Est, ligne de Reims à Metz, section comprise dans l'arrondissement de Metz, commune de Scy-Chazelles, plan parcellaire. Reims, le 4 mars 1869, lithographie et lavis.
- Carte du chemin de fer de Nancy à Metz et à Sarrebruck. Toussaint, graveur du chemin de fer, rue des clercs à Metz (1850) ; 3 feuilles.
- Plan de Metz. L Grandguillaume, 1831. Lithographie de Tavernier, lithographie par J-B Nouvian, Verronnais, éditeur
- Plan de la ville de Metz et environs ; manuscrit plume et lavis, vers 1720
- Plan de la ville de Metz (inachevé) ; manuscrit plume et lavis, vers 1780

¹ Les pourcentages représentent les variations par rapport à 2004

❖ Judaïca messins Librairie du Cédrat spécialisée en Judaïca. Strasbourg

- Bakashot, Metz : Gottschlak, 1777. (Suppliques en hébreu)
- Sefer Halakha Berourah, Oury Feibush Hacoheh (Rabbin de Metz), Metz : Gottschalk, 1793. (commentaire talmudique)
- Em Lamikra, Moïse Israël Bedingen, Metz : E Hadamard, 1816 (grammaire hébraïque)
- Minhagim, METZ : Hadamard, 1821. (Usages et coutumes en hébreu et en judéo-allemand)
- Sefer Divrei Hakhamim, Eliezer Ashkenazi, Metz : J.Mayer Samuel, 1849 (Recueil de plusieurs livres en hébreu, traduction et annotation d'un passage en français par S.Klein, rabbin à Rixheim)
- Haggadah Pessah, Metz : Hadamard, 1814. (Haggadah de Paque avec traduction en judéo-allemand)

4. ANIMATIONS

Favorisée par l'arrivée d'un nouveau conservateur auquel il a été attribué une mission transversale de coordination, la programmation des animations a connu cette année une remarquable progression sur différents plans : quantitatif, qualitatif et surtout organisationnel : les différentes manifestations sont désormais mieux préparées en amont, un dépliant de présentation semestriel est régulièrement réalisé et la promotion de chaque manifestation (tracts, affiches) a été beaucoup améliorée par les différentes maquettes réalisées à la logithèque qui peuvent désormais être reproduites dans d'excellentes conditions à l'imprimerie municipale grâce à des outils performants.

Dans tous les points du réseau, des animations « jeunesse » destinées à sensibiliser le public à l'écrit (spectacles de contes) se sont multipliées.

A la médiathèque de Borny et à celle du Pontiffroy, les rencontres avec les auteurs ont été programmées (Joël Egloff, Bernadette Després, Gérard Mordillat, Jacques Gandebeuf) et le public a été au rendez-vous. Il est clair que de telles initiatives devront être poursuivies et développées dans les années qui viennent.

Enfin, la médiathèque du Pontiffroy (Salle Mutelet) a produit deux expositions majeures (avec publication de catalogues) qui peuvent être considérées comme exemplaires : *Jules Mougin, la révolte du cœur* (2 juillet-17 septembre) a permis de mettre en scène l'exceptionnelle production du facteur-poète et *Dans l'objectif des frères Prillot. Photographies de Metz (1892-1935)* a révélé aux Messins à la fois les collections photographiques originales conservées à la médiathèque et les mutations du paysage urbain messin au début du XX^e siècle.

5. OBJECTIFS POURSUIVIS

Durant l'année 2005, plusieurs « chantiers » ont été ouverts avec le double but d'améliorer la qualité des services rendus aux publics et d'optimiser la gestion des collectons. Parmi les actions entreprises, on peut signaler en particulier :

- une enquête auprès des abonnés des discothèques qui a notamment mis en évidence la nécessité de repenser l'ensemble de la présentation et du classement des collections

- la modification du système de prêt de la vidéothèque du Pontiffroy
- la reprise complète des fichiers « invitations/contacts » afin, notamment, de permettre une meilleure diffusion de l'information sur les animations
- établissement d'un schéma général et détaillé pour le traitement informatisé de toutes les collections patrimoniales

En outre, dans le domaine patrimonial, le service a participé à la réflexion engagée par le ministère de la Culture (*PAPE : Plan d'action pour le patrimoine écrit*) et relayée par la Drac Lorraine pour inventorier les ressources susceptibles de faire l'objet de campagnes de numérisation coordonnées aux niveaux régional et national.

6. ENJEUX ET PERSPECTIVES

1. Le développement des accès à distance

Avec le développement croissant de l'utilisation d'internet (courant 2006, un Français sur deux dispose d'un accès à internet), il est indispensable que le service public des bibliothèques-médiathèques développe et renforce l'accès à distance à ses collections et à ses services.

Au cours de l'année 2005, deux services nouveaux ont été mis à la disposition des abonnés et restent exceptionnels au niveau des médiathèques françaises :

- la possibilité de demander une prolongation des durées d'un emprunt par audiotel ;
- la possibilité d'être prévenu par sms de la mise à disposition d'un document réservé.

Il convient de souligner dans quel esprit ces services ont été mis en œuvre : si ces dernières années ont vu le développement de services à distance impliquant l'utilisation d'un PC, on a toujours veillé à ce que les usagers puissent bénéficier des mêmes services sur place en bibliothèque, éventuellement avec le concours des bibliothécaires. Les services SMS (sur téléphones portables) et audiotel (téléphone fixe) vont dans le même sens : mettre à la disposition des usagers des outils de communication évitant déplacements et pertes de temps sans pour autant imposer l'usage d'un PC.

2. Catalogues et bibliothèque-portail

Au cours de l'année 2005, la dégradation des performances lors de la consultation des catalogues par internet (temps de réponses excessifs) a rendu nécessaire de mettre en œuvre des changements matériels (serveur) ainsi qu'une évolution des logiciels.

Les solutions retenues pourront être mises à la disposition du public au printemps 2006. Par ailleurs, l'évolution matérielle et logicielle permettra également de présenter progressivement au public des images des collections patrimoniales conservées à la médiathèque : fonds Callot, Verlaine, collections gastronomiques, livres enluminés, etc...

3. L'évolution du réseau de lecture publique

La décision du conseil municipal du 29 juin 2005 de procéder à une extension de la médiathèque de Borny de 1 000 m² (doublement de la surface) dès 2006 va entraîner une modification profonde dans le fonctionnement et les services rendus par cet établissement.

Parallèlement, le transfert annoncé de la logithèque sur le Pontiffroy et son association avec la vidéothèque dans un nouveau local permettront également une offre renouvelée, tout en desserrant quelque peu les contraintes qui pèsent sur la médiathèque du Pontiffroy.

SERVICE DES ARCHIVES

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Le service des Archives a pour mission de recueillir, trier, classer, répertorier et communiquer les différentes archives produites par l'ensemble des services municipaux. Il fait aussi office de centre de documentation administrative pour les services et de centre de documentation historique pour le public extérieur composé pour partie d'administrés messins, d'étudiants en histoire venant de l'ensemble de la Moselle, voire de plus loin, enfin d'un public national et international passionné de généalogie. Le service des Archives a aussi pour vocation de faire connaître l'histoire messine au plus grand nombre et de conserver le patrimoine écrit de la commune depuis le Moyen-âge.

2. LES MOYENS DU SERVICE

a) Les moyens humains

Un conservateur et deux assistants de conservation (l'un plus particulièrement chargé des archives contemporaines, l'autre de la documentation) se chargent de l'activité scientifique du service (tri, classement, indexation, recherches historiques). Un agent administratif qualifié, outre des tâches purement administratives (budget, comptabilité, secrétariat dactylographie), a des tâches d'accueil du public (renseignements, service en salle de lecture, enregistrement des lecteurs et des communications) et des tâches scientifiques annexes (indexation des fonds). Le personnel scientifique et administratif assure également par roulement le service de la présidence de salle de lecture. Le service compte également un agent d'accueil à temps-partiel.

Quatre agents du patrimoine exercent par roulement leurs tâches de magasinier en salle de lecture (sortie et rangement des documents, manutention, photocopies...) et en salle de tri (nettoyage des documents, tris, classements, conditionnement et reconditionnement des documents) ainsi que l'entretien des magasins (une société de nettoyage s'occupe des bureaux et de la salle de lecture).

Un agent technique qualifié gère l'atelier de reliure des Archives avec l'aide d'un agent des services techniques.

b) Les moyens matériels

Le service des Archives a disposé en 2005 d'un budget de fonctionnement de 13.500 € et d'investissement de 38.000 €. Il a généré 1.600 € de recettes (photocopies, tirages de microfilms, tirages de plans). Outre les achats habituels de livres, abonnements pour la bibliothèque historique et administrative, boîtes de conservation de formats et matières spécifiques, fournitures et outils pour l'atelier de reliure, le service a acquis cette année des chariots de magasinage pour les versements, la salle de tri et la salle de lecture.

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2005

a) versements, tris, classements, reconditionnements indexation, traitement des collections

L'année 2005 a vu la poursuite des versements réguliers après la phase de saturation de l'ancien bâtiment, le déménagement et l'aménagement des nouveaux locaux.

Le service a accueilli 223 mètres linéaires d'archives publiques (contre 200 l'an passé). Les fonds reçus les plus importants sont ceux du Cabinet du Maire (63 mètres linéaires), de la Direction des Ressources Humaines (51 ml), ainsi que les archives de services passés depuis à la communauté d'agglomération (CA2M) : Conservatoire de Musique : 21 ml, Musées, 13,5 ml. Une convention a été signée avec la CA2M et nous avons accueilli déjà 20 ml de son pôle Urbanisme. Tous les services municipaux sont dotés d'un plan de gestion et nous avons de même établi des correspondants archives pour les services de la CA2M (un par pôle), des visites des services et de leurs archives ont été effectuées.

Des séances de travail ont eu lieu avec le service Informatique (D.T.I.C.) sur la question des archives électroniques. Une étude générale a été menée à l'initiative du service des archives, un "réfèrent archives électroniques" a été nommé à la DTIC, 91 applications ont été recensées.

238 mètres linéaires d'archives ont été classés en 2005 (séries contemporaines essentiellement) ainsi que 342 unités de documents figurés. 356,5 ml ont été conditionnés ou reconditionnés, ainsi que 1198 unités de fonds figurés dont plus de 600 plans et 300 photographies. La campagne de restauration de documents par une société spécialisée (Reliure du Limousin) a été reportée sur 2006, le marché ayant été déterminé en fin d'année. Elle portera sur 20 registres paroissiaux des XVIIème et XVIIIème siècles. Cinq années d'état-civil de Metz ont été numérisées (1894 à 1897 et 1904). Toute la collection d'état-civil de 1561 à 1904 est soit microfilmée soit numérisée.

Tableau de l'évolution des versements et classements ces dernières années (en mètres linéaires :

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Archives versées (publiques et privés)	5	3	53	27	284	232
Archives éliminées	22	59	15	0	0	0
Archives classées	111	107	39	167	235	238
Archives reconditionnées	126	207	114	203	410	357

Travaux de l'atelier de reliure du service :

	2004	2005
Reliures neuves	134	116
Restauration de reliures	126	78

b) Les communications au public

Il y a eu en 2005 : 603 lecteurs différents, 2012 séances de travail (1 séance = 1 personne / 1 journée) et 14552 documents communiqués. Si le nombre de lecteurs et de séances de travail a baissé, le nombre de documents communiqués a connu une forte hausse, plus de 44 %, ceci étant dû principalement à une multiplication par huit du nombre de documents figurés consultés.

Les types de documents les plus souvent consultés sont dans l'ordre décroissant : les cartes postales (3564), les registres d'état-civil (2064), les liasses d'archives anciennes (1714), les dossiers d'archives modernes et contemporaines (1271), les registres paroissiaux (1087), les livres de bibliothèques (698).

Evolution des communication sur les dernières années :

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de lecteurs	671	676	* 531	673	680	603
Nombre de séances de travail	2029	2010	1568	2225	2165	2012
Nombre de documents communiqués	12883	11905	7547	11667	10061	14552
Nombre de courriers traités	716	718	720	850	918	809

* année du déménagement, fermeture pendant trois mois.

Evolution de la répartition des lecteurs par thème de recherche :

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Recherches historiques	40%	50%	52%	46,2%	45%	41,8%
Recherches généalogiques	33%	38%	43,5%	31,6%	34,5%	34,5%
Recherches administratives	27%	12%	4,5%	22,1%	20,5%	23,7%

Parallèlement à l'accueil du public sur place, il a été répondu dans l'année 2005 à 809 courriers dont 563 à caractère généalogique (69,6 %), 184 à caractère historique (22,7 %) et 62 à caractère administratif (7,7 %). Le nombre de demandes par courrier qui avait considérablement augmenté depuis deux ans est revenu à un chiffre plus raisonnable. Le nombre de courriers généalogiques a baissé, mais le nombre de généalogistes venant sur place est stable en pourcentage (34 %).

La répartition géographique des lecteurs reste stable. Ils sont messins (ville de Metz) à 40,4 %. 16,4 % viennent de l'agglomération, 17,3 % du reste de la Moselle, 22,3 % du reste de la France (Nancy, Paris et Strasbourg étant bien représentés) et 3,6 % viennent de l'étranger (domicile, pas nationalité) : Allemagne, mais aussi Canada, U.S.A., Belgique, Luxembourg, Suisse, Pologne, Finlande et Afrique du Sud.

Concernant les courriers, 10 % viennent de l'étranger dont la moitié d'Allemagne. Les Etats-Unis, le Canada et la Belgique sont les pays les plus représentés ensuite, puis de façon plus anecdotique d'autres pays européens (Suisse, Luxembourg, Royaume-Uni, Russie, Tchéquie...) ou plus lointains (Algérie, Israël et même cette année Australie et Costa Rica).

Le rayonnement des Archives de Metz dépasse donc de loin le cadre de l'agglomération.

c) Animation culturelle

Les Archives de Metz ont présenté deux expositions en 2005 : "Metz et la Moselle en couleurs (photographies) 1941-42" de novembre 2004 à mai 2005 et "Bulles papales XIIème-XVIIIème siècles" (1354 visiteurs), du 1er août au 30 septembre et ont accueilli une exposition sur l'architecture contemporaine dans l'agglomération, présentée par l'agence d'urbanisme locale (269 visiteurs). Un registre du XVIIème siècle a été prêté pour une exposition prestigieuse "Die Hugenotten" au Pei Museum de Berlin.

Le service a par ailleurs accueilli 1037 personnes lors des Journées du Patrimoine, ainsi que des groupes (scolaires, 3ème âge, etc) tout au long de l'année (9 groupes en 2005, 143 personnes).

4. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

L'année 2005 a été marquée par le développement des actions culturelles (expositions, ouverture plus large pour les Journées du Patrimoine), ce qui n'a pas empêché la poursuite des grandes actions de collecte et traitement des fonds qui ont repris à grande échelle depuis l'installation dans le nouveau bâtiment.

La phase des versements va se poursuivre à grande échelle, ainsi que les tris, classements et reconditionnements.

L'enjeu de l'année 2006 est la mise en place d'un plan de sauvegarde des archives électroniques. Nous envisageons d'organiser à Metz une journée d'étude sur ce thème pour les archives de l'espace lorrain.

L'année 2006 verra se poursuivre et se développer les actions culturelles. Deux expositions sont prévues, l'une sur les "Autographes Célèbres" au printemps et l'autre à l'automne sur "Metz, Cité Impériale" (relations avec les empereurs germaniques), faisant pendant à celle de l'année précédente sur les Papes et celle prévue en 2007 sur les rois de France.

**DIRECTION DE LA D.T.I.C.,
DE LA N.T.I.C.,
DES RESEAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS,
DE L'HYGIÈNE
ET DE LA MISSION HANDICAP**

SERVICE DTIC

1 LES MISSIONS DU SERVICE DTIC

Le service DTIC de la Ville est en relation avec l'ensemble des services municipaux. Il met à leur disposition son savoir-faire technique et organisationnel des systèmes d'informations ainsi que tous les moyens pour y accéder.

Son objectif majeur consiste à offrir aux services demandeurs, l'accès à toutes les informations utiles au bon accomplissement de leurs missions, dans les meilleures conditions.

Plus particulièrement, le service DTIC assure la disponibilité quotidienne de plus d'une quarantaine d'applications de gestion dont les principales sont : Finances, Paie, État Civil et Patrimoine.

Le réseau municipal de fibre optique d'une longueur approximative de 60 km met en relation plus de mille trois cents utilisateurs, dont environ neuf cent cinquante utilisateurs Ville de Metz, répartis sur environ cinquante sites géographiques différents. Ils peuvent accéder en temps réel aux applications du système d'information ou communiquer au travers de la messagerie informatique. Un point d'accès sécurisé à internet leur ouvre également la possibilité de se connecter à l'ensemble des sites Web disponibles sur le Net.

En exploitation, le service assure de gros traitements informatiques comme l'édition des paies, des mandats et des titres. Cette entité exécute également un plan de sauvegarde, qui permet aux principales applications, de redémarrer dans de bonnes conditions, en cas de panne matérielle des serveurs.

Au quotidien, une assistance bureautique et applicative réalise le premier niveau de dépannage. Un deuxième niveau est assuré en fonction du problème rencontré, soit par les chefs de projet qui sont en relation avec les éditeurs des progiciels utilisés, soit par l'équipe bureautique. Les autres missions de cette équipe bureautique sont la maintenance, l'installation et l'évolution des postes de travail des utilisateurs.

Tout au long de l'année, le service dispense aux utilisateurs des formations sur les produits bureautiques et sous-traite à des organismes externes, les formations qui, pour des raisons de moyens ou de temps, ne peuvent être réalisées en interne.

Pour tous les nouveaux projets, le service DTIC réalise les dossiers d'appel d'offres en concertation avec le ou les services concernés et la cellule marché. Les rapports nécessaires au choix des fournisseurs par la C.A.O, ou par l'élu concerné pour les applications métiers, se font en accord avec les services utilisateurs, le service DTIC étant garant des choix. L'exécution et le suivi administratif des marchés qui en résultent, sont réalisés également par notre service.

De plus, on peut noter que nous hébergeons une bonne partie de l'informatique de gestion des organismes suivants : Aguram, Arsenal, CCAS, CA2M, GIP-DSU, Office du Tourisme, Orchestre Philharmonique. Ponctuellement le service gère également les listes électorales de la Ville de Faulquemont.

Par ailleurs, le service DTIC est garant de la sécurité et de l'intégrité du système d'information, aussi bien au niveau des accès réseau que des applicatifs.

Enfin, administrativement, le service DTIC gère l'ensemble du personnel et des moyens qui y sont rattachés et effectue une veille technologique, qui devrait lui permettre d'anticiper et de gérer toutes les mutations, aussi bien au niveau architecture qu'au niveau applicatif.

2 LES MOYENS DU SERVICE DTIC

2.1 Les moyens humains

2.1.1. Personnel

L'effectif du service est de 32 personnes réparties dans 11 cellules.
28 années / homme sont disponibles.

1 Chef de service

7 Ingénieurs, ingénieurs principaux et en chef, attaché

15 techniciens, techniciens supérieur et chefs, rédacteur principal

9 adjoints administratifs, agents administratifs, agents techniques, agents d'entretien

2.1.2. Formations

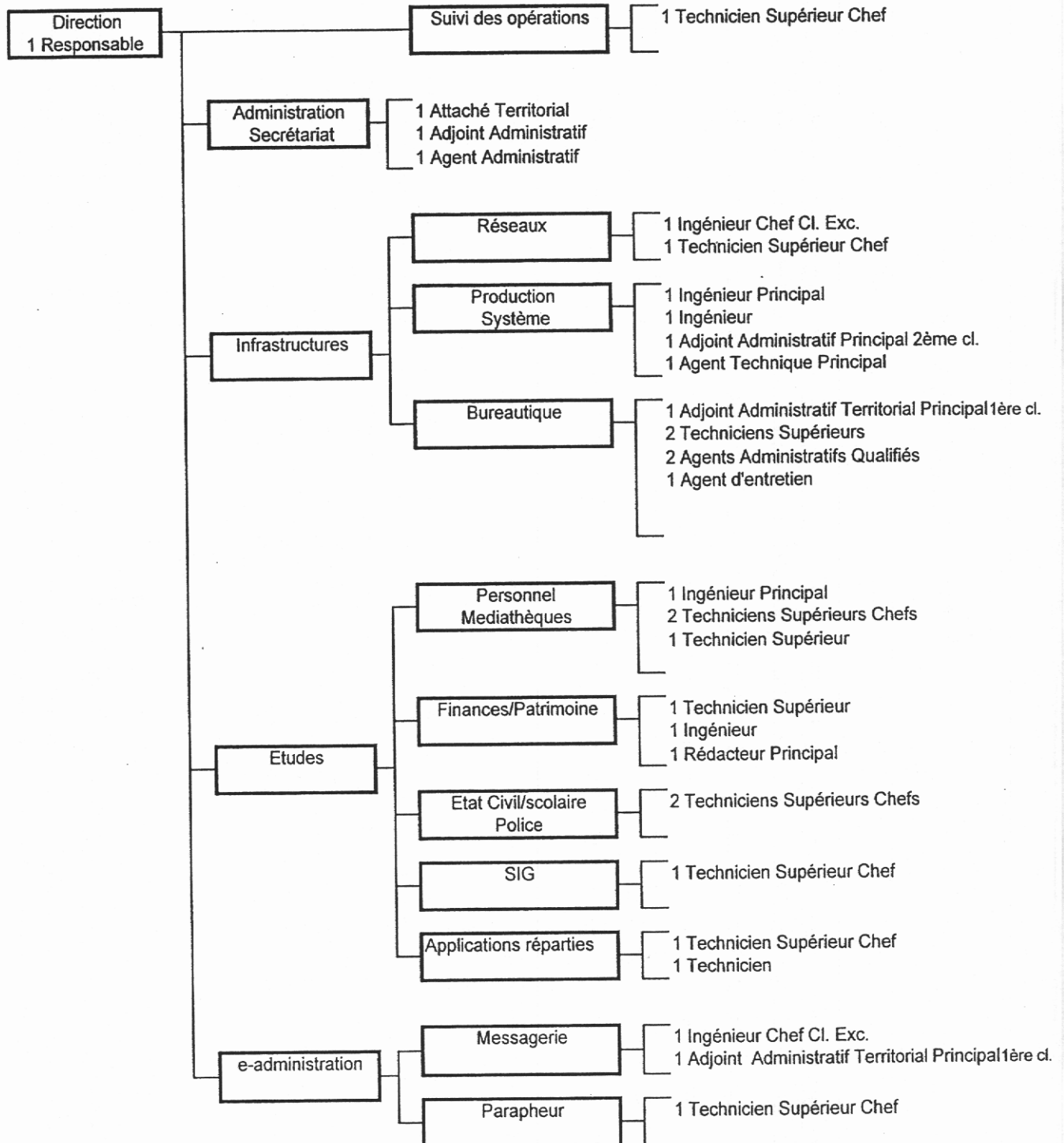
L'évolution des technologies des matériels et des logiciels oblige les agents du service à maintenir leur niveau de connaissance sur les outils qu'ils emploient quotidiennement. En 2005, les formations suivantes ont été suivies :

- formation EXCEL, WORD, WINDOWS
- formation MAC OS 10
- formation/paramétrage du module e-formation
- formation sur la dématérialisation des états de paie
- formation utilisateurs GIMA
- formation pour la mise en œuvre de la messagerie libre
- formation logiciel AGATHE

2.1.3. Organigramme

Voir ci-après.

ORGANIGRAMME au 31 décembre 2005



2.2 Les moyens matériels et logiciels

2.2.1. Site central

La situation du site central en 2005 est la suivante :

<u>Ordinateurs</u>	<u>Nom</u>	<u>Environnement</u>
1. serveur Internet	WEB METZ	HP Proliant DL360
2. Serveur BDU	BDU-SIG	HP Proliant ML350
3. Serveurs DIGITAL Finances	ANDES	ALPHA 4100 Cluster
4. Serveur DIGITAL G.R.H	ALPES	ALPHA 4100 Cluster
5. Serveur DIGITAL de test	COLIBRI	DS 20
6. Serveur COMPAQ Population	ATLAS	ML 370 CLUSTER
7. Serveur COMPAQ GED (classement électronique)	OURAL	ML 370 CLUSTER
8. Serveur COMPAQ Métaframe	YETI	ML370
9. Serveur COMPAQ Metaframe	BAMBI	HP Proliant DL 360
10. Serveur COMPAQ filtrage	VIGIE	ML 350
11. Serveur COMPAQ pointage	VAUTOUR	ML 370
12. Serveur COMPAQ filtrage	PIRATE	ML 370
13. Serveur COMPAQ parapheur	PARAPHEUR	ML 350
14. Serveur COMPAQ cluster	K2	DL 380 CLUSTER
15. Serveur COMPAQ Messagerie	EVEREST	DL 380 CLUSTER
16. Serveur IBM	Médiathèque	GEAC + Serveur AIX
17. Serveur COMPAQ	OPAC	PDC PROLIAN 1600
18. Serveur COMPAQ	CDLINE	PROLIAN 1600
19. serveur sauvegarde	SRV-NAS	Proliant DL 380
20. serveurs messagerie libre	MAIL 1 + MAIL 2	Proliant DL 380
21. serveurs annuaire	SRV-AD1 + SRV-AD2	Proliant DL360

Imprimantes

- Imprimante Laser COMPAQ LN32
- imprimante Laser H.P. 8100 DN
- Imprimante Laser H.P. 9000 DN

2.2.2. Architecture du réseau municipal

L'architecture du réseau informatique municipal de la Ville de Metz (RIM) s'organise autour d'une boucle locale en fibre optique reliant plus d'une cinquantaine d'entités municipales.

L'ensemble des lieux peut accéder simultanément aux données des serveurs. De plus, tout utilisateur doté des autorisations d'accès, peut interroger les données des serveurs, à partir de n'importe quel lieu géographique de la Ville de Metz.

Pour des raisons de sécurité (exploitation, sauvegarde), une grande partie des serveurs de données est hébergée dans nos locaux.

En règle générale, chaque lieu géographique ou entité, s'organise autour d'un réseau local de type Ethernet TCP/IP à 100 Méga bits par seconde. L'ensemble de ces réseaux sont raccordés entre eux, par une boucle locale à 1 Gigabits (Mairie, DTIC, Comédie et Teilhard).

L'accès internet se fait à travers une liaison de 10Mbits louée à FRANCE TELECOM (Oléane).

Derrière un Pare-Feu (doublé pour raison de disponibilité), une zone démilitarisée publique abrite les différents serveurs Web de la Ville de Metz (WWW, Web Santé, @Fournisseurs, Sortir à Metz, Bibliothèque, Office du Tourisme, ...) ainsi qu'une passerelle (VPN SSL) d'accès sécurisée aux services extranet de la Ville (Intrametz, Messagerie, Parapheur, etc...)

2.2.3. Matériels bureautiques

2.2.3.1. Parc bureautique de la Ville

En décembre 2005, le parc bureautique de la Ville est constitué de 938 Micro-ordinateurs et 249 imprimantes et tables traçantes.

La répartition du parc est la suivante :

Etat du parc Pc/Mac et imprimante en décembre 2005

Micro-ordinateur	MAC	PC
938	438 (47%)	500 (53%)

Imprimantes et traçantes	Laser	Jet d'encre	Aiguilles	Table Traçante
249	194 (78%)	44 (18%)	4 (1%)	7 (3%)

2.2.3.2. Parc bureautique du Service DTIC

Sur les 938 micro-ordinateurs et 249 imprimantes :

- 74 micro-ordinateurs
 - 36 PC
 - 24 MAC
 - 7 PC et 7 MAC sont affectés aux formations
- 16 imprimantes sont installées au service

2.2.4. Véhicules

Le service DTIC est doté de 7 véhicules de service. Les affectations sont celles figurant ci-après :

- TWINGO	Direction
- PEUGEOT 106	Cellule Réseaux
- RENAULT 5	Cellule Études
- PEUGEOT 106	Cellule Bureautique
- PEUGEOT 205 fourgonnette	Cellule Bureautique
- SAXO	Cellule Bureautique (maintenance des écoles)
- PEUGEOT 206	Cellule Bureautique

3 L'ACTIVITE DE L'ANNÉE 2005

3.1 La gestion courante

3.1.1. marchés

- FEVRIER - PA - *extension du RIM mairie de quartier de Magny* (SOGETREL)
- PA - *outil de gestion de la revue de presse interne* (société BSV)
- MARCHES DE DEFINITION – *intranet des écoles*
(France TELECOM – BH CONSULTING – NEXTIRA ONE)
- AVRIL - AOO – *acquisition de licences OFFICE de Microsoft* (ECONOCOM)
- JUIN - MARCHE NEGOCIE sans mise en concurrence sans publicité
maintenance des bibliothèques médiathèques (GEAC-ARCHIMED)
- PA *réseau privé Ethernet 10 Mbps* (TDF CABLE CENOD)
- JUILLET - PA - *liaison internet pour la Ville de Metz* (8 Mbits) (France TELECOM)
- AVENANT N° 1 au marché relatif à la *liaison internet* pour la Ville de Metz (10 Mbits)
- AVENANT N° 3 au marché relatif au logiciel de *gestion des marchés publics* (TRACE)
- OCTOBRE - PA - *archivage des courriels* (RMI)
- PA - *renouvellement des serveurs NAS* (TELINDUS)
- PA - *extension du RIM mairie de quartier Grange-aux-Bois - Vallières* (ERT)
- AOO - *maintenance de divers licences et matériels informatiques* (PROXIS)
- NOVEMBRE - MARCHE NEGOCIE sans publicité sans mise en concurrence
maintenance du système de gestion de base de données et des logiciels de développement ORACLE (ORACLE)
- MARCHE NEGOCIE sans publicité sans mise en concurrence –
modernisation de l'interface de présentation de la bibliothèque-médiathèque de la Ville de Metz (ARCHIMED)
- MARCHE NEGOCIE sans publicité sans mise en concurrence
maintenance des progiciels Finances et Gestion des Ressources Humaines (SEDT)
- PA - *logiciel de suivi vaccinal de la population* (SILOXANE)
- AVENANT N° 4 au logiciel des *gestion des marchés publics* (TRACE)

3.1.2. rapports au Conseil Municipal

- MARS - *maintenance de divers licences et matériels informatiques*
- AVRIL - *acceptation d'une cession de droits d'auteur*

3.1.3. élaboration de divers travaux et documents administratifs dont les principaux sont :

- contrat de cession des droits d'auteur du logiciel parapheur électronique (RMI)
- contrat d'essai expédition en ligne des courriers (MAILEVA)
- convention d'hébergement sur les ordinateurs de gestion de la Ville de Metz (CA2M)
- bons de commandes (attributions sur décisions de la Personne Responsable du Marché) relatifs au marché de matériels informatiques, logiciels et services d'accompagnement
- arrêtés portant création de traitement automatisé d'informations nominatives (CNIL) concernant la "*carte spectacle*" (modifications du traitement) les "*nouveaux arrivants*" (nouveaux traitements en relation avec les Mairies de Quartier), *les réservations sur "sortir à Metz"* (prestations liées au site Web)
- gestion d'une cinquantaine de contrats de maintenance (renouvellements, mises à jour).

3.1.4. élaboration de divers documents comptables dont les principaux sont :

- budget, programme d'investissement, plan quinquennal 2002-2006 (mise à jour)
- décomptes des participations financières relatifs aux conventions d'hébergement conclues avec l'Aguram, l'Arsenal, la CA2M, le CCAS, le GIP-DSU, l'Office du Tourisme, l'Orchestre Philharmonique de Lorraine, et à la convention de mise à jour des données électorales conclue avec la Ville de FAULQUEMONT.

3.2 Budget

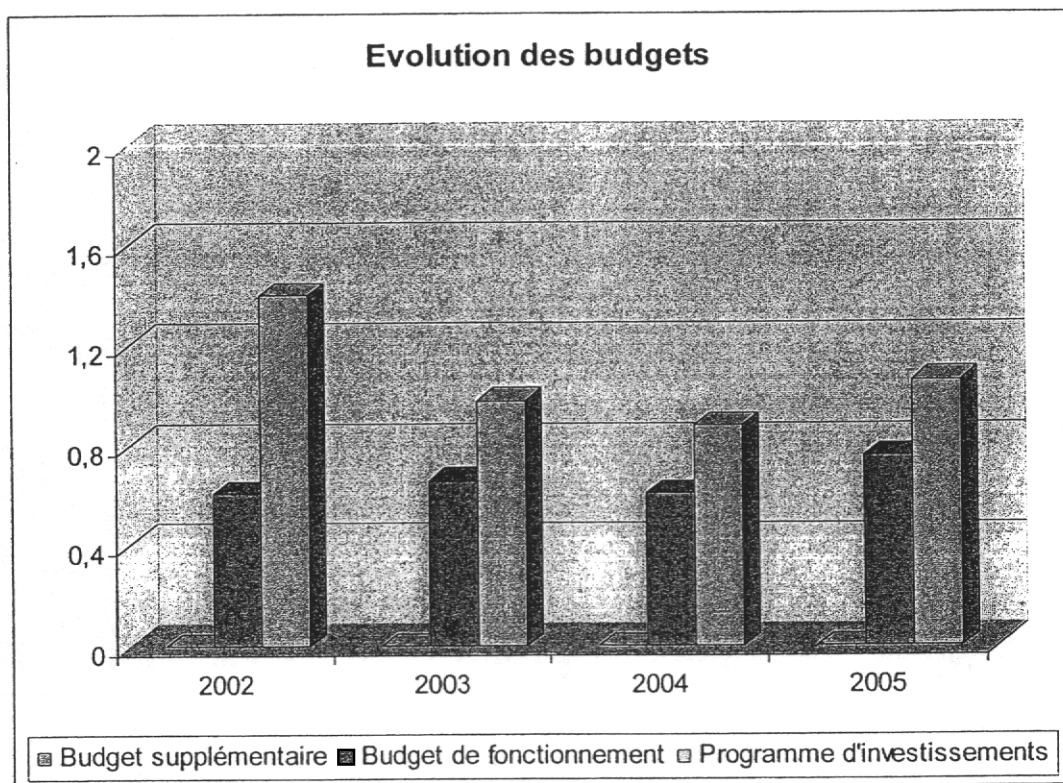
Le budget de fonctionnement s'élève à 767 412 euros.

Le montant du budget investissement est de 1 064 000 euros.

Analyse Financière

	2002	2003	2004	2005	% var 05/04
Budget supplémentaire	0	0	0	0	0
Budget de fonctionnement	0,61	0,66	0,61	0,76	24,59
Programme d'investissements	1,40	0,98	0,88	1,06	20,45
Recettes	0,12	0,20	0,26	0,30	15,38

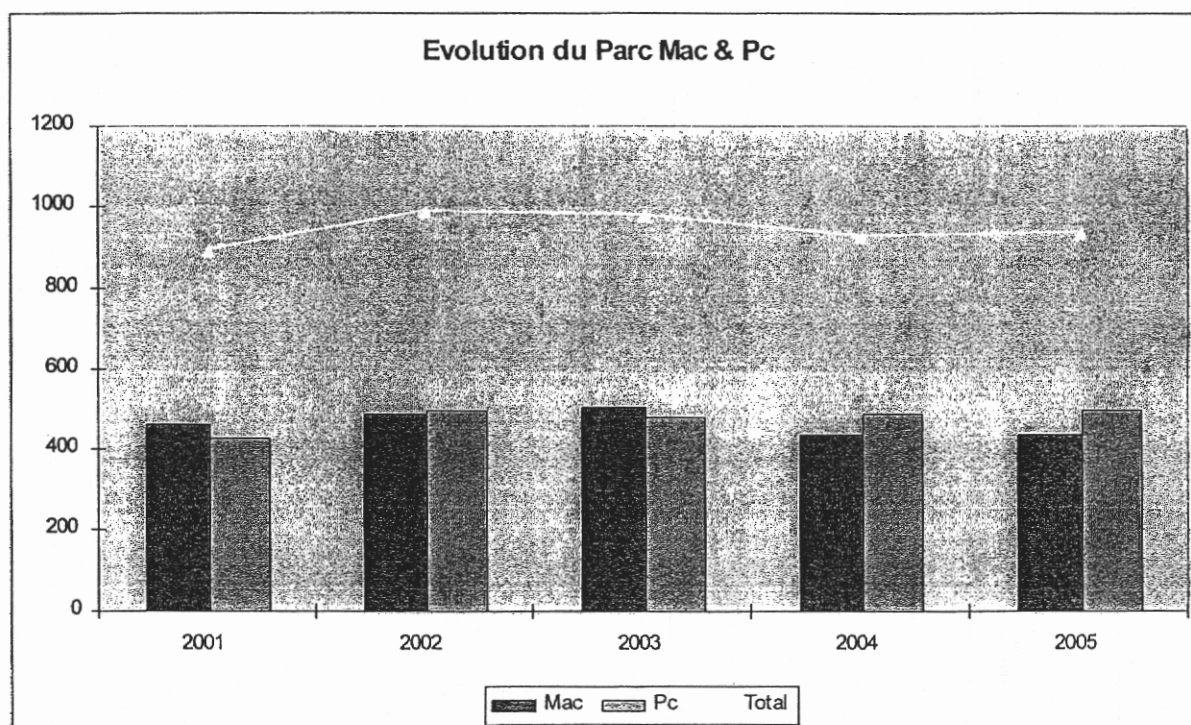
Evolution des budgets



3.3 L'analyse du parc bureautique

Il est constaté dans les tableaux ci-dessous, que le ratio micro/imprimante augmente. Les tableaux traduisent également une diminution des imprimantes aiguilles.

ETAT DU PARC												
		2001		2002		2003		2004		2005		Variation 05/04
Type		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Micro Ordinateur	Mac	465	52%	491	49%	507	51%	439	47%	438	47%	0 %
	Pc	431	48%	502	51%	482	49%	491	53%	500	53%	2 %
	Total	896		993		989		930		938		1 %
Imprimantes	Laser	163	60%	184	71%	193	69%	195	74%	194	78 %	-1 %
	Jet d'encre	93	34%	62	24%	77	28%	64	24%	44	44 %	-31 %
	Aiguilles	15	6 %	14	5 %	10	4 %	5	2 %	4	4 %	-20 %
	Total	271		260		280		264		242		-8 %
Ratios	Micro/Imp	3,31		3,82		3,53		3,52		3,88		



3.4 Les faits marquants

L'année 2005 a été consacrée à la généralisation de la fonctionnalité « courrier sortant » du parapheur électronique à l'ensemble des services de la Ville de Metz. Cet outil qui a traité environ 30 000 documents (notes, courriers, formulaires) est utilisé par plus de 300 agents.

La Ville de Metz a attribué à trois sociétés (France Télécom, NextiraOne et BH Consulting) le projet d'étude de l'intranet des écoles, sur lequel les trois candidats ont travaillé toute l'année, en vue d'aboutir à la remise de « propositions de solutions » en 2006.

En 2005 également, la Ville de Metz a augmenté ses possibilités de solutions mobiles à travers le système Blackberry, qui permet aux personnes équipées de ce PDA, de recevoir les courriels en temps réel et de mettre leurs agendas à jour.

La deuxième possibilité a été le développement du VPN (Réseau Virtuel Privé) qui permet aux agents de se connecter sur les applications webisées (parapheur, messagerie, etc.) à travers un réseau Internet. Dans ce contexte, le service propose une connexion 3G ou UMTS, liaison complètement nomade avec le système VPN, à partir d'un portable informatique.

En janvier 2005, la dématérialisation des procédures de Marchés Publics d'un montant supérieur à 90 000 euros HT a été mise en œuvre. La solution retenue de la société AchatPublic.com est externalisée.

Afin d'augmenter l'efficacité de la bureautique, la Ville de Metz a fait le choix de la solution bureautique « Office » de Microsoft. L'ensemble du parc bicéphale de la Ville de Metz (Mac et PC) a migré vers cette nouvelle suite bureautique.

La nouvelle version de l'intranet a également été déployée. Cette solution a pour ambition de décentraliser la mise à jour des informations par les utilisateurs, afin d'accentuer "l'appropriation" de l'outil par les services.

D'un point de vue réseau, la Ville de Metz a poursuivi le raccordement des derniers sites sur le réseau municipal, afin de se libérer de la solution France Télécom Câble (Numéricable depuis 2005).

Une étude sur la mise en œuvre d'une messagerie libre (OpenXchange) cohabitant avec la messagerie « Microsoft Exchange » a été lancée. Elle devrait aboutir à la mise à disposition d'une Bal (Boîte aux lettres) à tous les agents de la Ville de Metz utilisant l'informatique.

L'engagement de la Ville de Metz sur l'ensemble des projets de dématérialisation lancés par l'Etat (ACTES, HELIOS, Marchés Publics, Etat Civil) qui gravitent autour du système d'information de la Ville de Metz et que l'on devra intégrer progressivement, s'est considérablement accentué.

Enfin, un projet de déploiement de bornes Wifi sur la Ville de Metz a été étudié. Il devrait permettre de continuer à démocratiser l'accès à Internet sur l'ensemble du territoire de la Ville. Deux axes sont retenus ; l'implantation de bulles Wifi (Hotspots) dans les lieux publics (Hôtel de Ville, Médiathèques, Office du Tourisme, etc...) et dans les Cafés, Restaurants et Hôtels.

4 LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les principales évolutions et perspectives se feront autour des axes suivants :

- étude de l'évolution du système de gestion de la Ville de Metz aussi bien au niveau logiciel que matériel,
- introduction de plus en plus importante des applications de dématérialisation des procédures dans le système d'information de la Ville de Metz.

Afin de se préparer à la montée en puissance de la dématérialisation et afin d'assurer la continuité des flux de procédures, la Ville de Metz poursuit le développement de ses outils internes, aussi bien le parapheur électronique que le classement électronique partagé, qui permettra une dématérialisation décentralisée, un partage sécurisé, une diffusion et un classement sécurisé des documents numérisés Ville de Metz.

L'étude du projet intranet des écoles devrait connaître son aboutissement en 2006. La décision de continuer dans cette voie ou d'interrompre le projet global sera actée.

En ce qui concerne l'intranet de la Ville de Metz, le service DTIC développera en 2006 un outil d'accès sécurisé, permettant de donner un accès aux partenaires de la Ville (Trésorier Payeur...).

Afin d'augmenter l'efficacité de la bureautique Ville de Metz, le service continuera à déployer en 2006 des postes Mac sous OS 10.

L'année 2006 sera également l'année des développements des téléprocédures introduisant la signature électronique, avec notamment l'engagement de la Ville et de la Préfecture dans la dématérialisation des dossiers soumis au contrôle de légalité (Projet ACTES)

Des études seront lancées sur le développement d'un système « d'échange citoyens » intégrant le parapheur électronique de la Ville de Metz, qui devrait permettre de faire circuler les documents et d'échanger avec le citoyen de manière complètement dématérialisée et sécurisée.

Afin de diminuer les coûts de la messagerie et de donner une messagerie à l'ensemble du personnel de la Ville de Metz, le service DTIC devrait déployer la messagerie libre (OpenXchange) en cohabitation avec sa messagerie "Exchange" de Microsoft.

En conclusion, 2005 a été l'année de la mise en place des premières procédures de dématérialisation internes, les années à venir seront celles du développement de plus en plus important de ces nouveaux modes de travail, avec l'étude de la migration des outils traditionnels de gestion, vers une informatique nouvelle et toujours plus performante.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le Service NTIC a comme principales missions :

- les Projets Internet : mise en place et suivi des sites web, support technique et reportages
- l'animation et la gestion des Espaces Multimédias,
- la Veille Technologique,
- les projets concernant la Société de l'Information.

1 – LES MOYENS DU SERVICE

Les moyens humains :

Le service est composé fin 2005 de **vingt deux personnes, réparties sur trois sites** : sur le Technopôle – 3, rue Graham Bell – et dans les deux espaces multimédias, -rue Four du Cloître et rue d'Anjou-.

Le Service NTIC accueille de nombreux stagiaires, français et étrangers, dans le cadre de ses différents projets et missions.

Organigramme :

L'organisation du service à la date du 7 décembre 2005 est jointe en annexe.

Le Service NTIC dispose de matériel informatique, multimédia, et d'acquisition numérique de génération récente pour la réalisation de ses tâches.

2 – LES MISSIONS DU SERVICE

Les réalisations du service NTIC sont un vecteur essentiel pour la communication de la Ville, d'une part comme support pour l'ensemble des actions et réalisations mises en œuvres (sites web), d'autre part, par ses actions, en consolidant l'image de Metz et son dynamisme en matière de nouvelles technologies et de développement des usages de l'internet local citoyen.

*** Récompenses obtenues en 2005 :**

Le label Ville Internet @@@@ a récompensé la Ville, au niveau national cette année comme en 2002, 2003 et 2004. Ce maintien dans le peloton de tête est réalisé malgré une compétition plus difficile.

*** Forte présence au niveau national et européen :**

Le Service NTIC a pour mission d'initier des projets locaux, nationaux et européens dans les Nouvelles Technologies, d'engager des partenariats avec tous les acteurs du domaine, institutions, entreprises, universités, etc... et de mettre en œuvre des actions d'appropriation pour les citoyens.

Il participe à de nombreux colloques et manifestations sur les TIC, ainsi qu'à des Journées d'Etudes sur les projets innovants à Metz, sur Quattropole, à Paris, Prague, Athènes, Bruxelles :

- Le handicap et les NTIC
- QUATTROPOLE : GDT Communication, Médianet, Paiement parking par mobile, Un livre foncier communal
- Comment se préparer au 7^{ème} PCRDT
- Global Cities Dialogue : réunion Sherpas, assemblée, présentation de Médianet à Prague
- ENTHRONE (Info-mobilité projet européen) : réunion et séminaire, présentation du rapport d'évaluation à la Commission Européenne, réunion plénière à Athènes, préparation Phase II
- Journée « Recherche, expérimentation et usages des TIC et de l'Internet – Projet Médianet
- Coopération « Villes Innovantes »
- Carte Vie Quotidienne : comité de pilotage, réunion RATP
- Réunion de négociation avec la CE : projet WSPES (eAdministration)
- 4^{ème} appel à propositions IST (Recherche TIC sur les services innovants ; coopération internationale)
- Norapolis, en mai
- Villes Internet, Evaluation des Espaces Publics Numériques
- Service Public Local : 9^{ème} rencontres Adhérents, Ateliers TIC, Mission ECOTER, Formation et approfondissements aux nouveaux services de la plate-forme
- 6^{ème} forum mondial de l'e-démocratie
- Groupes de travail TIC de l'AMGVF
- 10 ans d'accès public à Internet : « comment construire les 10 prochaines années » Rencontres Régionales Villes Internet
- Politiques et législations en faveur de l'accessibilité numérique : comment les administrations, les collectivités font-elles face à ce défi citoyen ?

Le Service produit chaque année plusieurs communiqués de presse sur les TIC.

La veille technologique et le conseil des élus sont également assurés dans ces domaines de compétences.

Le Service NTIC, a de très nombreuses relations avec :

- l'ensemble des Services de la ville
- les usagers du web (particuliers et associations)
- ses fournisseurs d'information (internes et externes) ainsi que la presse
- des entreprises locales (matériel et logiciels multimédias, acquisition numérique, services...)
- ses partenaires (Telecities, TDF, collectivités diverses, laboratoires de l'Université de Metz, ESIDEC, SUPELEC, GEORGIA TECH, Pôle Universitaire Européen, Universités Allemandes (Trèves, Karlsruhe), ECOTER, Villes Internet, Service Public local, CDF, etc...).

3 – TACHES ET PROJETS GERES EN 2005

Comptabilité et administration :

- gestion du courrier, du budget
- traitement des commandes
- suivi des factures
- gestion des différents locaux, en liaison avec d'autres services.

La secrétaire du service NTIC effectue différentes tâches administratives (gestion du courrier et du budget, traitement des commandes, suivi de la facturation, notes de service pour la gestion des différents locaux, ...), afin d'assister le chef de service et les différentes cellules, qui suivent les projets et tâches suivantes :

A) Support technique, Sites web, Infographie et Suivi Editorial :

Nouveaux sites et activités web :

- conception d'un site web de cartographie GEOMETZ (interface graphique, logo,...),
- Création du site Metz Métropole 320,
- Gestion du projet rayonnement.metz.fr,
- Espaces Multimédias : création logo, charte graphique du site web de l' EM Metz Borny, création d'un flyer,
- Création et intégration HTML de l'interface graphique de l'Intrametz, création des boutons de l'interface,
- Plusieurs mini-sites complets : « Travaux A31 », « Parcs et Jardins », « P.L.U. » (optimisation de 92 fichiers PDF),
- Nouvelle version de mairie-metz.fr : réécriture de l'arborescence, mise en place d'une navigation persistante, design graphique, intégration à l'aide des standards du web (XHTML-CSS) ; ouverture prévue en 2006,
- mise à jour régulière des événements culturels du site "Sortir à Metz" (près de 800 pages annuelles),
- reprise détaillée et illustrée des manifestations culturelles et sportives pour la rubrique culturelle mensuelle,
- mise en page et en ligne du programme des saisons d'une vingtaine d'entités culturelles et d'une quinzaine d'événements annuels récurrents,
- création de pages web ou rubriques spécifiques en fonction de l'actualité locale ou nationale,
- maintenance régulière de nombreuses rubriques municipales (ordres du jour du Conseil Municipal, Edito de M. le Maire, tarifs et permanence des services municipaux, horaires d'ouverture des piscines, etc...),
- mise en ligne des annonces de recrutement de la ville de Metz,
- Mise à jour "Quartier de l'Amphithéâtre",
- Rétrospective de l'Open de Moselle 2005 et des fêtes de la Mirabelle, (textes et photos).

- Reportages :

Suivi régulier des visites de personnalités à Metz, de la politique messine en matière de TIC, couverture en images d'événements sportifs ou culturels majeurs

- Divers :

- mise en ligne de l'intégralité des séances du Conseil Municipal (pdf),
- mise à disposition de divers formulaires (écoles, cantine, maisons fleuries, metz en fête, enlèvement de graffiti, subventions...),
- mise en ligne des marchés publics de la Ville de Metz, avis d'appel d'offres à la concurrence...,
- annonce des résultats des élections sur le territoire messin,
- diffusion des rapports (pdf) du Comité Communal Consultatif,
- diffusion du programme jeune public "Dazibao",
- mise en ligne du magazine "Vivre à Metz" au format pdf,
- actualités du QuattroPole.

- Diverses prestations :

A la demande de certains services, conception de quelques chartes graphiques pour des projets spécifiques ; conseils pour divers organismes lors de création de site web.

- Espaces Multimédias :

- Création de la maquette et préparation des pages pour le site commun aux deux Espaces Multimédias. Refonte du contenu et réflexion pour la mise en place d'un Intranet, pour faciliter la coordination et la gestion des Espaces et des animations,
- Mise en œuvre de la labellisation Cyber-Base de l'Espace de Metz Borny,
- Création de divers documents de communications : plaquette de présentation des formations proposées par les Espaces multimédias, nouvelle carte d'usagers commune aux deux structures, badge pour les animateurs.

- Intranet :

Gestion complète de la partie éditoriale d'Intrametz (Décisions du Conseil Municipal, Formation du Personnel, APM...) jusqu'en septembre 2005, date d'ouverture de la nouvelle version par D.T.I.C., la Revue de Presse restant totalement gérée par le Service Documentation.

- Office de Tourisme :

Gestion de l'architecture et des 750 pages du site web, mise en page de nouvelles rubriques. Les autres mises à jour sont effectuées par un agent de l'Office.

Refonte complète de la charte graphique début 2005.

B/ Espaces Multimédias :

* Départ du directeur de Metz Centre (fin de mise à disposition par France Télécom) et recrutement d'une coordinatrice pour la gestion du personnel et des activités des deux Espaces Multimédias.

Réaménagement de l'équipe de travail et de son fonctionnement (Recrutements, panachage des animateurs sur les deux Espaces Multimédias, effectif partiel sur quasiment l'ensemble de l'année).

* Recentrage des activités et des projets autour de la mission d'initiation et d'accompagnement à l'informatique et aux Nouvelles Technologies : renouvellement des contenus de formations, mise en place d'outils d'évaluation des actions, suivi des projets de groupes. Réflexion spécifique sur l'accompagnement des publics déficients (évaluation des compétences et développement d'outils adaptés).

* Evaluation des besoins de formation des animateurs, et des besoins de réaménagements et équipements des locaux.

* Augmentation du volume horaire d'initiation (plus de 50% pour les initiations proposées au grand public) et d'animations de groupes, et augmentation significative du nombre d'utilisateurs initiés (+120% par rapport à l'année précédente).

Mise en place de nombreuses activités à destination des publics jeunes et gestion de la montée en charge de l'Espace Multimédia de Metz Borny :

- réaménagement des principes de fonctionnement et des activités
- prise de contact avec les projets et les desiderata des associations
- discussion pour une extension dans le cadre du réaménagement du GIP/GPV

Réflexion pour la mise en œuvre d'outils de contrôle et de gestion des outils informatiques et de connexion (filtre Internet).

Participation à différents événements (Fête de l'Internet, Animations Estivales et animations pendant les vacances scolaires, Forum Logiciels Libres). Echanges avec d'autres espaces publics numériques (Maison de la Communication France Télécom, Sarreguemines, Mulhouse).

Prise de contact avec la CNIL pour la déclaration de la future base de données utilisateurs, et préconisation de la signature de NetPublic.

C) Veille technologique :

Une veille est effectuée de manière régulière, voire quotidienne :

- sur les évolutions techniques du multimédia (matériel et logiciel)
- sur les FAI (Fournisseurs d'accès)
- sur la sécurité sur internet (web, mail, ftp, ssh...)
- sur la standardisation et la normalisation internet (normes internationales WAI (Web Accessibility Initiative) et W3C (World Wide Web Consortium), etc...)
- sur l'acquisition et le traitement d'images numériques
- sur les solutions mobiles (GSM, PDA, UMTS...).

D) Société de l'Information :

- Projet MEDIANET : MEDIateur d'Accès à interNEt pour Tous :

MEDIANET vise à faciliter l'accès des personnes handicapées à la Société de l'Information. Il s'agit de lancer et de piloter une initiative volontariste autour de ce thème afin de créer des synergies qui favoriseront l'appropriation et l'usage de l'Internet par les personnes handicapées et âgées en s'appuyant sur l'émergence de nouveaux outils innovants.

MEDIANET s'accompagne d'un consortium de partenaires : laboratoires universitaires, une société de développement logiciel, des groupes d'utilisateurs (Associations et Centres Spécialisés), en synergie avec le service Mission Handicap et le service NTIC.

Après la phase de développement de l'environnement MEDIANET offrant des contenus, services et outils d'accès à Internet, le Projet a abordé sa phase développement des usages et de l'appropriation. Dans ce cadre, des tests utilisateurs des outils de facilitation d'accès à Internet ont été réalisés.

Un des contenus proposé par MEDIANET est le magazine audio, texte transformé par voix de synthèse. Il est composé du Vivre à Metz, des Evénements Culturels du mois et d'une sélection d'articles.

L'organisation des Ateliers d'initiation adaptés à différentes communautés de personnes handicapées et âgées se poursuit dans les Espaces Multimédias de la Ville.

Des actions de coopération ont été relancées avec plusieurs associations de personnes handicapées et âgées.

MEDIANET a été adopté par QuattroPole pour des duplications locales pour chaque Ville. Une version allemande a été développée et des partenariats locaux établis.

MEDIANET a été présenté, à Prague, au Comité de Pilotage du Global Cities Dialogue dont Metz a été élu Membre responsable de l'Accès à Internet pour Tous.

MEDIANET a été présenté à la Journée eTEN Programme Européen organisée à Metz en Mars 2005 ainsi qu'au Sommet Mondial de la Société de l'Information « World Cities and Regions » à Bilbao (Novembre 2005).

- Projet Info-mobilité :

Il recouvre le projet national Environnement de Communication pour l'Info-Mobilité cofinancé par l'ANVAR et le Projet Européen ENTHRONE cofinancé par la Commission Européenne :

Le projet Info-Mobilité vise la mise en œuvre d'une plate-forme de collecte, d'agrégation, de diffusion et de réception de journaux multimédias diffusés de manière automatique sur des terminaux fixes dans des lieux publics ou mobiles dans les bus par exemple. La plateforme Info-Mobilité sera intégrée et expérimentée à Metz.

2005 a été une année de développement des différents systèmes et sous systèmes logiciels et matériels composant la chaîne info-mobilité par les partenaires locaux en relation avec les partenaires Européens.

En 2005 le dossier de l'extension du Projet Européen ENTHRONE a été soumis, évalué et sélectionné par la Commission pour financement. Pour la participation de la Ville de Metz il s'agit de l'extension de l'expérimentation Info-Mobilité sur le Luxembourg et par la suite sur QUATTROPOLE.

- **Projet Carte Vie Quotidienne :**

Dans le cadre du Projet National CVQ, lancé par le Secrétariat à la réforme de l'Etat, la Carte Vie Quotidienne s'inscrit, d'une part, dans la facilitation de l'accès des citoyens aux services municipaux et d'autre part, dans la modernisation des services administratifs par la mise en œuvre de processus électroniques.

Une analyse des besoins et des services qui peuvent être portés par la CVQ a été effectuée en collaboration avec les services des Sports, Bibliothèques-Médiathèques, Office de tourisme et CCAS, NTIC et les partenaires : APPLICAM et Banque Populaire Lorraine Champagne. Une expérimentation de faisabilité a été réalisée pour démontrer et valider les choix techniques effectués et les solutions proposées.

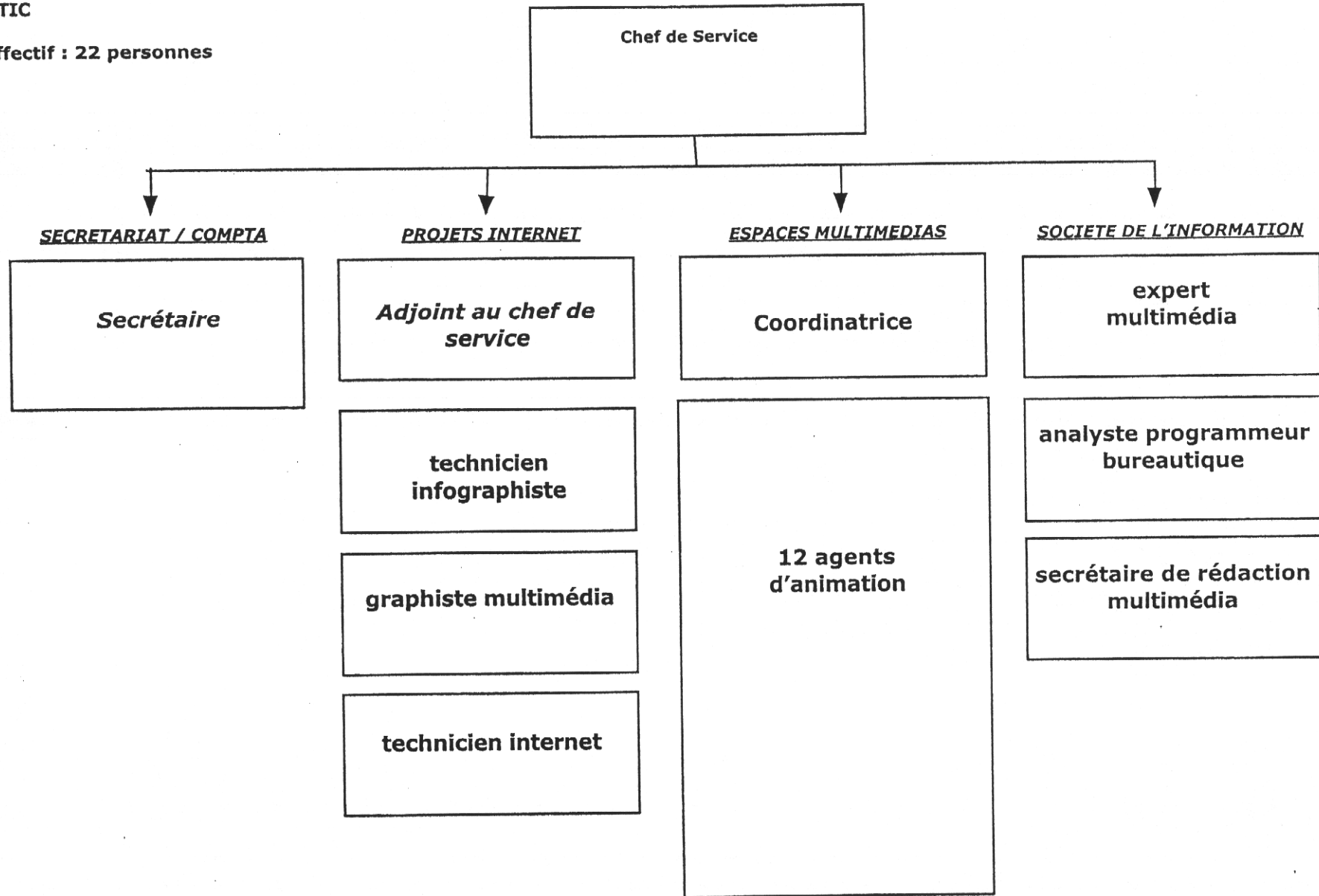
Une proposition sous forme d'un dossier d'aide à la décision a été soumise aux décideurs. Plusieurs scénarii de déploiement ont été définis et chiffrés.

4 – QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2006

- Nouvelle version du site portail de la Ville : mairie-metz.fr. Nouveau design, gestion de l'accessibilité, nouvelles plate-formes techniques et technologies.
- Refonte de sortir.mairie-metz.fr : réécriture de l'application en PHP/MySQL, intégration des pages d'actualités culturelles et sportives de mairie-metz.fr
- re-design du site des Espaces Multimédias et création d'une application en extranet de gestion des animateurs, du matériel, des utilisateurs ainsi que de la disponibilité et des réservations des salles et des ordinateurs
- Design de la signalétique des Espaces Multimédias
- Design du site des Bibliothèques-Médiathèques
- Design graphique pour ECIM (info-mobilité)
- PLU (deuxième phase)
- Couverture de l'Atlas Municipal
- Réorganisation de l'offre proposée par les Espaces Multimédias
- Si décision favorable, déploiement des services Carte Vie Quotidienne
- Soumission d'un Dossier d'Aide à la Décision pour le lancement opérationnel de l'Info-Mobilité,
- Lancement de l'expérimentation Info-Mobilité dans le cadre de la Phase II Projet Européen ENTHRONE,
- Poursuite de mise en place de services MEDIANET en ligne,
- Mise en place sur MEDIANET de la plate-forme automatique de vocalisation de France Telecom dans le cadre de la Charte Metz Ville Innovante, si les tests sont concluants,
- Organisation de journées de communication autour des lancements des Projets Innovants de la Ville de Metz avec possibilité d'inviter des personnalités,
- Organisation de Séminaire national ou Européen autour de CVQ ou Info-Mobilité,
- Création de diverses scénographies dans le cadre de nouveaux équipements (Metz 2012,...).

NTIC

Effectif : 22 personnes



CELLULE DES RESEAUX ET DES TELECOMMUNICATIONS

1) LES MISSIONS DE LA CELLULE

- Lignes téléphoniques opérateurs :

La Cellule des Réseaux et Télécommunications réceptionne les nouvelles demandes de lignes et effectue leurs installations sur les sites.

Elle assure l'installation et l'entretien du réseau de câblage. Elle est chargée de la maintenance et du dépannage des équipements téléphoniques installés sur les sites de la Mairie de Metz tels que les postes téléphoniques, les fax, les minitels.

Les agents assurent le dépannage de 629 lignes téléphoniques externes réparties sur toute la Ville de Metz et se décomposant comme suit :

119	lignes de télégestion de chaufferies
44	lignes de concierges
44	lignes des écoles maternelles
40	lignes des écoles primaires
21	lignes des RASED, psychologues scolaires, etc...
15	lignes des restaurants scolaires
32	lignes pour les postes d'urgence dans les gymnases
85	lignes monétiques
20	lignes pour les paiements par carte bancaire, monéo
19	lignes de gestion de panneaux Decaux
190	lignes diverses (vestiaires, locaux techniques, lignes directes Fax, cimetières, COSEC, télémaintenance, remises, camping municipal, etc...).

- Lignes internes :

Le personnel de la Cellule des Réseaux et des Télécommunications se charge de l'installation, de la gestion et du dépannage de 1470 lignes, réparties sur 19 Centraux Téléphoniques en réseau, dont 1 169 lignes SDA et 301 lignes internes.

En 2005, un total de 959 interventions et gestions ont été effectuées sur ces installations

- Radios - Téléphones :

L'achat, la gestion et la maintenance des radios portatives et des radios embarquées incombent également à la Cellule des réseaux et Télécommunications. Le parc comporte 143 radios téléphones répartis comme suit :

- 6 radios portables (Services Techniques)
- 39 radios mobiles dans les véhicules (Services Techniques)
- 98 radios portables (Police Municipale)
- 8 radios mobiles dans véhicules (Police Municipale)
- 6 radios portables (Service S. I. G.)

- Téléphones portables (GSM) :

La Cellule se charge de l'acquisition, de la gestion des factures annuelles et des modifications d'abonnements de 306 abonnements GSM (SFR et ORANGE). Elle assure la relation avec les opérateurs, la mise à disposition de GSM de prêts pour des opérations particulières telles que les Elections, Sidaction, Marché de Noël, Braderie, Coupe Davis etc... Les programmations des restrictions sur des GSM bloqués sont également assurées par le personnel de la Cellule.

Elle a mis à disposition des services SIG, Population et Affaires Scolaires des modems GSM qui permettent la transmission de données.

- Télécopieurs :

Le Service prend en charge un parc de 82 télécopieurs installés sur les différents sites de la Mairie de Metz.

Il assure aussi l'acquisition de nouveaux fax, leur implantation sur les différents sites (programmation de la date, du nom du site et création du numéro d'appel sur le central téléphonique) et leur mise en service (explications aux utilisateurs du mode d'emploi du fax).

Il se charge de l'entretien en cas de panne ou de défaut de fonctionnement des appareils.

- Autocommutateurs :

Les techniciens de la Cellule assurent la maintenance de niveau 1 de 32 Autocommutateurs:

*dont 19 centraux desservant les principaux sites des services municipaux en réseau

*et 13 autocommutateurs autonomes dans les sites éloignés tels que les Mairies de Quartiers et le Centre Horticole.

La Cellule assure également la maintenance de 19 autocommutateurs des centres socio-culturels et des M.J.C.

- Réseau informatique :

Les techniciens de la Cellule ont à leur charge la création, l'extension ou la modification du câblage informatique des bâtiments municipaux.

- Lignes spécialisées et lignes numéris accès de base et accès primaires.

Les différents sites de la Mairie sont alimentés par des câbles téléphoniques de grande capacité :

- 22 TO (accès primaires)
- 4 T2 (accès de base)
- 17 LS (liaisons spécialisées).

- Gestion administrative :

L'optimisation de la gestion passe par la mise en concurrence par le biais de marchés:

- des opérateurs de téléphonie fixe
- des opérateurs de téléphonie mobile
- de Sociétés de maintenance des radios
- de Sociétés de maintenances des autocommutateurs.

La gestion administrative consiste également à contrôler les factures, les options, les abonnements, les communications, la conformité des tarifs aux marchés.

Le relationnel avec les opérateurs est assuré par des courriers, des fax. Certains opérateurs imposent un fonctionnement au travers d'applications sur le WEB (commande, déménagement, résiliation de ligne fixes, gestion des options, etc...).

Le chargement comptable des factures sur le logiciel des gestion s'effectue à partir des sites des opérateurs sur lesquelles les données sont collectées et chargées dans nos applications pour un traitement détaillé des données.

- Gestion financière :

La mission de la Cellule consiste également à traiter annuellement les facturations :

- de 629 lignes réseaux commutés fixes par opérateur
- de 306 lignes GSM par des opérateurs de téléphonie mobiles
- de 6 contrats d'entretien pour le matériel téléphonique
- des fréquences radios de la Police, du CTM, du SIG, sonde du Pontiffroy, des Bornes du plateau piétonnier, de l'éclairage public.

Ce traitement consiste à enregistrer les factures, effectuer le paiement à la Trésorerie Principale, affecter à chaque poste par service les sommes correspondantes et transmettre chaque bimestre aux services leurs coûts téléphoniques.

- Assistance téléphonique :

Il s'agit de recevoir les appels pour des dépannages ou des interventions. Certains problèmes, par exemple verrouillage du poste, mode d'emploi d'une fonction téléphonique, etc ... se font directement par téléphone. Dans le cas où le déplacement d'un technicien est nécessaire, une demande de travaux est saisie et elle génère l'intervention sur site.

2) LES MOYENS DE LA CELLULE

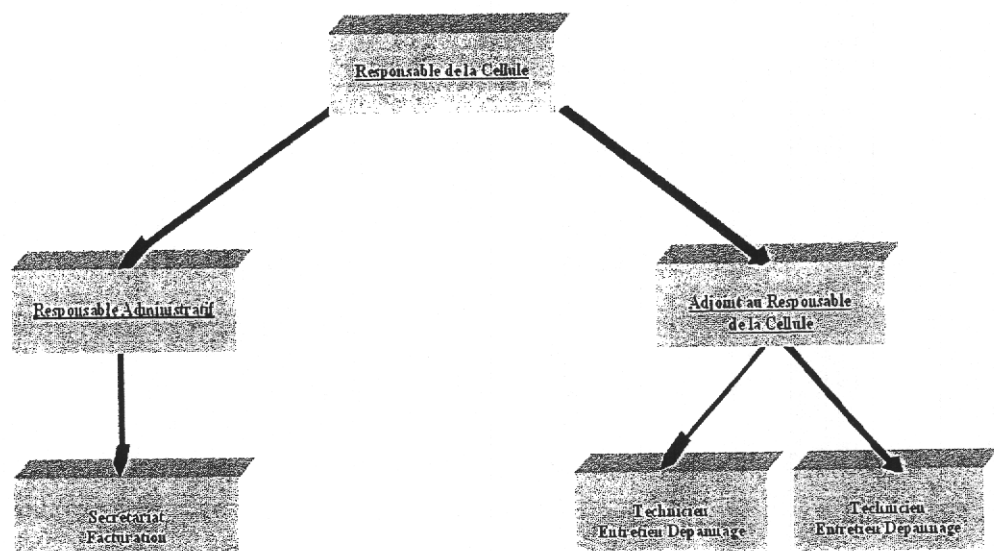
- Personnel :

Ce personnel correspond aux Emplois suivants :

- 1 Responsable de service
- 1 Adjoint au Responsable
- 1 Responsable Administratif
- 1 Agent administratif
- 2 Agents techniques.

La Cellule des Réseaux et Télécommunications se compose de 6 personnes selon l'organigramme ci-dessous.

**ORGANIGRAMME
DE LA CELLULE DES RESEAUX ET DES TELECOMMUNICATIONS
ANNEE 2003**



- **Véhicules** :

La Cellule dispose des véhicules suivants :

- 3 véhicules
- 2 Cartes véhicules du pool.

- **Les outils informatiques dont la Cellule dispose sont les suivants :**

- 9 ordinateurs
- 3 imprimantes

3) ACTIVITES DE L'ANNEE 2005 :

- **Câblage informatique des écoles primaires** :

Les techniciens de la Cellule procèdent au câblage de classes informatiques des écoles.

- **Suivi de réalisations de chantiers** :

- déménagement du CCC sur le site 2 place Sainte-Croix
- déménagement de la Mairie de Quartiers de Vallières
- réfection de l'installation du service des Espaces Verts rue du Canal
- Centre de Ressources : Metz 2012.
- Optimisation de la gestion du parc de GSM en utilisation restreinte pour les services municipaux par VPN ORANGE.
- Parc online (SFR)
- Mise en place de l'extension du parc des radios de la Police Municipale

- Optimiser la gestion et l'exploitation :

- Analyse des coûts téléphoniques en fonction de leur destination et de leur utilisation.

4) LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

- Permutation de certaines lignes externes en internes. Passer un maximum de lignes extérieures sur notre réseau téléphonique, en fonction de l'évolution des terminaux et du réseau municipal.
- Optimisation des réseaux d'autocommutateurs
- Veille technologique :
L'évolution rapide des technologies de communications impose une veille constante sur les innovations tout en restant attentif à leur degré de réalisation par rapport à leur coût . (Voix sur IP, Réseaux, WI-FI, GSM en fonction Talkies Walkies etc...).
- Réflexions sur le plan catastrophe
- Mise en place de l'autocommutateur de la piscine Belletanche et connexion au réseau de PABX.

SERVICE HYGIENE ET SANTE

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

INSPECTION SANITAIRE :

Le Service d'Hygiène et de Santé est chargé de faire respecter dans la ville la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de santé, par délégation de compétences de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS).

À ce titre, il est chargé :

- de l'hygiène alimentaire dans les bars, restaurants et autres métiers de bouche qui subissent des visites obligatoires lors des demandes de licence et des contrôles préventifs inopinés,
- du contrôle des bruits de voisinage et d'activités,
- de l'hygiène de l'habitat (mise en demeure, arrêté d'insalubrité),
- de la surveillance de l'eau potable des eaux de baignade.

SANTÉ PUBLIQUE :

Préparation de plans gouvernementaux contre des risques sanitaires (pandémie...), en coordination avec les services de la Préfecture.

Participation à des journées nationales sur la Santé Publique.

GESTION DES PHARMACIES :

Écoles maternelles et primaires
Services municipaux.

CHIENS DANGEREUX :

Enregistrement des chiens dangereux :

La loi 99-5 du 6 janvier 1999 impose aux propriétaires ou détenteurs de chiens de première ou deuxième catégorie de déclarer ceux-ci à la mairie de leur lieu de résidence. Ces déclarations sont enregistrées au service.

Suivi des plaintes concernant les chiens mordeurs :

- Arrêté de mise en demeure,
- Arrêté de mise en fourrière,
- Arrêté d'euthanasie.

De plus, le service est à la disposition des messins victimes de dégâts dus à tous les types d'animaux : blattes, rats, souris, pigeons et aussi renards et sangliers.

NETTOYAGE DES BATIMENTS ET LOCAUX MUNICIPAUX :

Nettoyage des locaux assuré :

- soit par des agents municipaux,
- soit par une entreprise de nettoyage.

Gestion des produits d'entretien ménager :

Commandes et livraisons pour l'ensemble des services municipaux et des établissements scolaires (maternelles, et restaurants).

II - LES MOYENS DU SERVICE :

MOYENS HUMAINS

1 Responsable de service Médecin-Directeur

- Administration :
Administration et coordination :
1 responsable administratif
- Secrétariat - accueil :
1 employé bureautique
- Comptabilité Personnel :
1 assistant de gestion
- Vaccinations - Archives :
1 employé bureautique
- Inspection Sanitaire :
4 techniciens d'hygiène
- Dératisation Désinfection Désinsectisation :
1 agent désinfecteur
- Produits et matériel d'entretien :
1 agent de maintenance et hygiène locaux
- Maintenance et hygiène des locaux :
28 agents de maintenance et hygiène locaux

MOYENS MATÉRIELS :

Véhicules :

- 2 véhicules principalement affectés à l'inspection sanitaire
- 1 véhicule affecté à la cellule dératisation, désinfection, désinsectisation
- 1 véhicule affecté à la cellule produits et matériel d'entretien (livraisons)

Matériels spécialisés :

- 1 chaîne sonométrique
- 1 sonomètre
- 2 contrôleurs de monoxyde de carbone
- 1 trousse d'analyse des eaux de piscines
- 1 thermomètre de poche infrarouge
- 1 thermomètre à sonde
- 2 pistolets d'alarme (effarouchement étourneaux)
- 1 appareil photos
- 70 cages-pièges à pigeons

Outils bureautiques :

- 10 ordinateurs de bureau et 2 imprimantes
- 1 ordinateur portable et 1 imprimante couleur

III - ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2005 :

SANTÉ PUBLIQUE :

Préparation du Plan Iode (risque nucléaire) :

Étude avec les services de la Préfecture sur les moyens d'intervention en cas d'accident nucléaire.

Surveillance de l'application de la loi Evin et de l'accessibilité aux handicapés dans les restaurants, bars, etc..

COORDINATION DE L'ENTRETIEN-NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET LOCAUX MUNICIPAUX :

- 28 agents répartis sur 9 sites
- 2 entreprises de nettoyage sur 11 sites

Étude de l'enquête qualité nettoyage des services municipaux.

GESTION DES PRODUITS D'ENTRETIEN :

- Services municipaux,
- Écoles maternelles
- Restaurants scolaires

Depuis septembre 2005 les concierges des écoles primaires viennent directement chercher leurs produits au dépôt du service.

INTERVENTIONS PRINCIPALES DE 2005 et 2004

	2005	2004
Inspections alimentaires		
Contrôles préventifs, plaintes	190	111
Contrôles pour licence	134	128
Bruits activités (bar, restaurants,...)	48	49
Bruits particuliers (voisinage)	60	50
Hygiène habitation	205	162
Procédure d'insalubrité	1	0
Avis sur permis de construire et déclaration de travaux	111	135
Renseignements d'urbanisme	182	92
Désinfections	54	57
Désinsectisations	52	67
Dératisations	99	102
Dératisations des berges	2	2
Captures de pigeons	438	644
Conseils de vaccination	3462	5005
Enregistrement de chiens de première catégorie	5	1
Enregistrement de chiens de deuxième catégorie	31	36
Mises en fourrière chiens dangereux	4	5
Euthanasies de chiens dangereux	2	2

Afin de lutter contre la prolifération des sangliers aux abords du Fort de Queuleu, des affûts administratifs ont été mis en place par arrêté municipal.

IV - PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION :

INSPECTION SANITAIRE :

Hygiène alimentaire :

- Mise en application de la nouvelle réglementation européenne « paquet hygiène ».
- Poursuite des mesures coercitives (PV, fermetures d'établissement).

Habitat insalubre :

- Étude avec l'AGURAM et le Service d'Urbanisme sur l'établissement d'une carte de repérage des logements indignes.

SANTÉ PUBLIQUE :

Études contre les risques sanitaires :

- « Plan Iode » : cartographie des bâtiments nécessaires à l'application du plan contre le risque nucléaire
- Pandémie de Grippe aviaire :
 - Étude avec les services de la Préfecture de la mise en place d'un plan d'aide à la population en cas de pandémie
 - Recensement des élevages de volatiles en liaison avec la Direction des Services Vétérinaires

Participation à des journées nationales portant sur la santé publique :

- Bus de l'Audition, AMODEMACES etc...

GESTION DES PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES MUNICIPAUX :

Utilisation d'Intranet pour les commandes de produits des services ou pour une information ponctuelle.

MISSION HANDICAP

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

a - Une action transversale

Ce service doit être au quotidien en lien avec l'ensemble des services municipaux pour favoriser la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans tous les projets d'aménagement, de construction et de réhabilitation mais également dans chaque champ de la vie sociale dans lequel la Ville de Metz joue un rôle.

Ce service ne doit pas être le service "réfèrent" traitant des questions du handicap de façon quasi externalisée. Il doit travailler aux réponses à apporter avec les autres services en les imprégnant de ses réflexions afin que ceux-ci puissent les intégrer dans leur domaine de compétence.

Ce service doit aussi être à l'origine de réflexions communes.

b - Une mission de sensibilisation

- interne

Organiser des journées de formation-information-sensibilisation sur le thème du handicap décliné dans tous les champs de compétences couverts par les services de la Ville de Metz.

Défendre l'idée que notre service, au-delà du handicap, apporte des réponses à l'ensemble de nos concitoyens qui, un jour ou l'autre, pourraient être confrontés, à des degrés divers, à des situations de handicap (vieillesse, parent avec un landau, accident, etc.).

- externe

Participation à des groupes de travail, des salons, des journées de formation-information, etc.

c - Un pôle accueil - communication

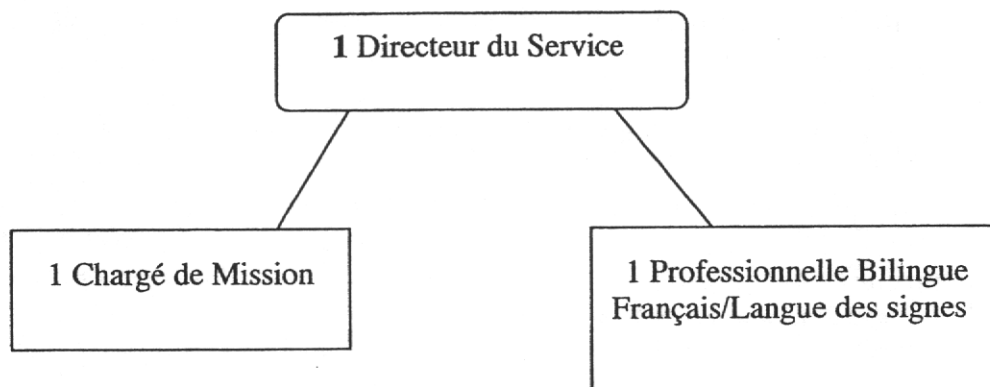
Accueillir, informer, orienter le public concerné.

Développer l'interactivité avec nos concitoyens (échange, information, etc.) grâce aux nouvelles technologies (Cyber-Mairie, Internet, etc.).

Prendre en compte les remontées directes du terrain (personnes concernées et professionnels du handicap) afin de permettre une participation active et citoyenne des personnes handicapées elles-mêmes.

2 - LES MOYENS DU SERVICE :

a - Moyens humains



b - Moyens matériels

3 ordinateurs iMac

N° de série : VM222083MDE - N° de matériel 15818

N° de série : VM22207VMDE - N° de matériel 15823

N° de série : VM22206CMDE - N° de matériel 15841

3 téléphones Alcatel

Premium Réflexes

Audience - N° 001520

Easy Réflexes - N° 001518

1 téléphone Siemens Gigaset E150

1 micro-casque sans fil - GN Netcom - gn 6110

1 fax Sagem - Phonefax 2410 - N° 001189

1 téléphone portable motorola + kit bluetooth

1 minitel 2 Philips - Version logic Bv9

1 imprimante jet d'encre Epson Stylus C60

N° de série DQUY044840 - N° de matériel 50857

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2005

a - Principaux partenariats avec les services de la Ville de Metz

Service Hygiène : suivi de l'évaluation de l'accessibilité des établissements recevant du public par les inspecteurs du service Hygiène.

Services Opérationnels :

- mise en place d'une réflexion sur "les cheminements accessibles à tous les piétons"

- mise en situation d'agents techniques aux déplacements à l'aide d'un fauteuil roulant et les yeux bandés avec une canne
- suivi des différents projets d'aménagements et notamment de la ZAC nord du quartier de l'Amphithéâtre

Service Gestion Foncière et Urbanisme : suivi des dossiers de permis de construire instruits en sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées dans les établissements recevant du public.

Service Politique de la Ville : suivi du Grand Projet Ville.

Cabinet du Maire : suivi du projet du Centre Pompidou - Metz.

Poursuite des rencontres individuelles avec l'ensemble des chefs de services municipaux afin d'optimiser l'action transversale du service.

b - Organisation d'événements

Animation d'un stand au salon pour l'Espace Public "URBEST", à la Foire Internationale de Metz, les 25, 26 et 27 janvier.

Participation à l'organisation du Forum social des Directions Départementale et Régionale de l'Équipement et du Centre d'Études Techniques de l'Équipement, au Centre d'Aide par le Travail d'Albestroff, le 29 septembre.

Accueil, à l'Hôtel de Ville, de Madame Sophie LANCTOT, Directrice Générale de l'accessibilité et adjointe au Ministre du Québec de l'accessibilité, dans le cadre de son tour de France des villes qui mènent une politique volontariste en faveur de l'intégration des personnes handicapées, le 10 novembre.

Participation à l'organisation du premier forum pour l'emploi des personnes handicapées, dans les salons de l'Hôtel de Ville, le 16 novembre.

Organisation d'une Semaine de sensibilisation à la différence du 1^{er} au 8 avril 2006 : Rencontre à Mons en Belgique puis à Saint-Dié avec l'Association Belge Passe Muraille qui met en scène les spectacles "Un monde de différences" et "Mina la fourmi" - Prise de contact avec différents intervenants - Mobilisation des partenaires locaux et des services municipaux concernés - Elaboration du programme.

c - Principaux partenariats extérieurs

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de Moselle : participation au groupe Handiscol' et au groupe de travail "barème départemental".

Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées : participation à la mise en place de cet organisme.

Communauté d'Agglomération de Metz Métropole : participation à la sous-commission chargée du transport des personnes handicapées et évaluation de l'accessibilité des lignes de bus 1 et 3.

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports : participation à la commission départementale du sport et du handicap.

Université de Metz : participation à l'organisation du Challenge Handicap et Technologie.

Institut Régional d'Administration de Metz : mise en place d'une formation intitulée "Gestion des Ressources Humaines : Comment intégrer, accueillir et reclasser les agents handicapés ou en situation difficile", les 18-19 octobre et 29-30 novembre.

Délégation régionale au tourisme : participation à la commission régionale de concertation du label Tourisme et Handicap.

Délégation Interministérielle aux Personnes Handicapées : mise en place de préconisations afin de mieux former et sensibiliser à l'accessibilité pour tous.

Centre National d'Information et de Rencontre du Handicap du Luxembourg : identification de partenaires locaux dans le cadre d'une étude menée par la Direction Générale Tourisme de la Commission Européenne sur l'impact potentiel d'un tourisme accessible.

Handicap et Intégration : participation au colloque "Handicap et Accessibilités, l'égalité des chances contre les discriminations", au Palais du Luxembourg à Paris, le 28 octobre.

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine : échange avec l'Architecte des bâtiments de France.

d - Interventions

Présentation des actions menées par la Ville de Metz en faveur des personnes handicapées lors du séminaire organisé par le Centre National d'Information et de Rencontre du Handicap dans le cadre de la Présidence Luxembourgeoise de l'Union Européenne, au Centre des Arts Pluriels Ed Junker à Ettelbruck, le 18 avril.

Rencontre/échanges sur les réponses que peuvent mettre en place les communes pour faciliter le quotidien des personnes handicapées avec les élèves de l'Institut Régional du Travail Social (I.R.T.S.) de Lorraine en formation aux métiers d'auxiliaires de vie scolaire, le 18 mai.

Intervention sur le thème « Vie citoyenne et autonome » dans le cadre des premiers Etats généraux "Handicap, le temps des engagements", organisé par le Conseil national "Handicap, sensibiliser, informer, former", à la maison de l'Unesco à Paris, le 20 mai.

Animation d'une conférence débat sur le thème "Regard posé sur le handicap et sur l'accessibilité aux lieux publics pour les personnes handicapées" dans le cadre du Forum social organisé par les Comités Locaux d'Action Sociale des Directions Départementale et Régionale de l'Equipement et du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement, au Centre d'Aide par le Travail d'Albestroff, le 29 septembre.

e - Accueil de stagiaires et emploi saisonnier

Monsieur Geoffrey ALBERT,
étudiant au Centre de formation ALPHA Plappeville
stage du 19 au 28 janvier

Mademoiselle Céline BOURGUIGNON,
étudiante en DESS Management du secteur sanitaire et social à l'université de Nancy II
stage du 31 janvier au 4 mai

Mademoiselle Anne NIERENGARTEN,
élève à l'Institut Régional d'Administration de Metz
stage du 14 mars au 29 avril

Mademoiselle Céline HENRION,
étudiante en maîtrise "Administration Economique et Sociale" à l'Université de Metz
stage du 2 mai au 1^{er} juillet

Mademoiselle Christine PINTO,
étudiante en maîtrise "Administration Economique et Sociale" à l'Université de Metz
stage du 2 mai au 1^{er} juillet

Monsieur David CERSOSIMO,
emploi temporaire du 8 juin au 1^{er} novembre

Madame Colette TRABUCCO,
emploi saisonnier du 18 juillet au 30 septembre

Mademoiselle Giovanna DI NARDO,
étudiante au lycée Carlo Porta de Monza
stage du 5 au 16 septembre

Mademoiselle Alessandra MICALONI,
étudiante au lycée Carlo Porta de Monza
stage du 5 au 16 septembre

Mademoiselle Sarah LEDIG,
étudiante en Bac Pro secrétariat au lycée professionnel René Cassin
stage du 26 septembre au 21 octobre

Monsieur Cyril BRENAC,
élève à l'Institut Régional d'Administration de Metz
stage du 14 novembre au 22 décembre

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Préambule

Nommé aux trophées de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) dans la catégorie "Accessibilité de la Ville", le service Mission Handicap a été désigné lauréat de ce trophée qu'il a reçu des mains de Madame Pénélope KOMITES, adjoint au Maire de Paris et représentant Monsieur Bertrand DELANOE, Maire de Paris, le 3 février 2006 au Palais des Congrès de Paris.

Perspectives

Ce prix vient certes récompenser une philosophie, mais il nous encourage surtout à poursuivre notre travail principalement dans les directions suivantes :

- Renforcer nos actions et nos collaborations à l'interne en direction de tous les personnels, notamment par la mise en situation de handicap (fauteuil, yeux bandés, etc.), la démystification (échanges, rencontres, etc.) et le conseil ; le tout au service d'une qualité d'usage pour tous des équipements, aménagements et services pensés et réalisés par la Ville de Metz.
- Etudier au plus près les nouvelles dispositions issues de la loi 2005-102 relative à *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* et leurs applications au sein des services de la Ville de Metz.
- Améliorer l'accueil des publics déficients auditifs en Mairie.
- Développer l'usage de l'outil "Nouvelles Technologies" pour plus d'interactivité et donc de proximité avec nos concitoyens.
- Poursuivre la réflexion engagée avec la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M) sur la mise en place d'une politique de transport qui combine la mise en accessibilité du réseau de bus et l'offre d'un service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.
- Entretenir les partenariats existants et en créer de nouveaux.

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
DES MAIRIES DE QUARTIERS,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,
DE LA RÉGLEMENTATION - FOIRES ET MARCHÉS -
POLICE MUNICIPALE,
ET DE LA POPULATION - ACCUEIL**

ADMINISTRATION GENERALE

1) LES MISSIONS

Le Service de l'Administration Générale est chargé de veiller à l'efficacité de la circulation de l'information au sein des services municipaux avec une mission de coordination et de suivi des actions entreprises par la Ville et qui impliquent plusieurs services municipaux, administratifs ou techniques.

2) LES MOYENS DU SERVICE

L'Administration Générale, sous la responsabilité d'un Chef de Service, dispose d'un effectif de quinze personnes, réparties en cinq cellules :

- deux agents au secrétariat - comptabilité
- trois agents au Secrétariat du Conseil Municipal
- trois agents au Bureau du Courrier qui disposent de deux véhicules de service et utilisent une machine à affranchir Pitney Bowes, modèle paragon, pour l'affranchissement du courrier
- deux agents à la Logistique
- cinq agents à l'Imprimerie

3) LES ACTIVITES DE L'ADMINISTRATION GENERALE

La cellule administrative

Le secrétariat procède à l'enregistrement d'environ 2500 courriers réceptionnés à l'Hôtel de Ville, au moyen d'un logiciel suivi du courrier Post Office en service depuis 1999.

Le secrétariat du Conseil Municipal

• Préparation du Conseil Municipal

Le Service du Conseil Municipal centralise, vérifie le contenu des dossiers préparés par les services (environ 1200 dossiers pour la Commission des Travaux et Domaines, la Commission de Finances et le Conseil Municipal) et les complète, le cas échéant, avant de les répartir dans les commissions du Conseil Municipal en fonction des compétences de chacune d'elles :

- Finances, Affaires Economiques
- Urbanisme,
- Travaux et Domaines,
- Affaires Culturelles,

- Jeunesse et Sports,
- Enseignement,
- Grandes Infrastructures et Aménagement de l'Espace,
- Emploi,
- Espaces Verts Environnement,
- Appel d'Offres et Délégation de Service Public.

Le Secrétariat du Conseil Municipal est également chargé de préparer directement certains dossiers : désignation de représentants auprès d'organismes divers, adhésions de la Ville, comptes rendus des décisions prises en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales par les différents services, présentés à chaque séance publique du Conseil Municipal.

Avant chaque réunion, un ordre du jour prévisionnel présentant chaque dossier est adressé aux membres de la commission concernée. Afin de faciliter l'examen des dossiers, un document de synthèse est établi pour chacun d'entre eux, reprenant les éléments techniques et financiers essentiels et remis à chaque membre de la commission lors de la réunion.

Le Secrétariat du Conseil Municipal assure le secrétariat de la convocation de chacune des réunions des commissions.

En 2005, le Conseil Municipal a été réuni en séances publiques à 11 reprises et 275 dossiers lui ont été soumis ; préalablement à ces séances, des commissions préparatoires ont eu lieu.

Pour chaque dossier, les différents documents énumérés précédemment ont été préparés par le Secrétariat du Conseil Municipal, ainsi que les rapports de présentation des dossiers en séance publique où ils font l'objet d'un regroupement fonctionnel.

Un compte rendu des différentes affaires soumises au Conseil Municipal est préparé par le secrétariat et transmis aux Affaires Juridiques pour être affiché en mairie après la séance. Un document de présentation des différents dossiers est également remis à la Presse.

• Suivi du Conseil Municipal :

Après la séance publique du Conseil Municipal, chaque délibération est reproduite sur un imprimé spécial sur lequel figurent notamment la date de la séance et les membres présents. Mention est faite des votes émis au cours de la séance.

Il intègre les délibérations sur le réseau Intranet. L'ordre du jour des Conseils Municipaux est quant à lui porté sur le site Internet de la Ville de Metz.

- Les autres tâches du Secrétariat du Conseil Municipal

Mise à disposition des dossiers soumis en Conseil Municipal sur Internet

Le Secrétariat du Conseil Municipal a aussi pour mission de mettre à disposition des Elus et des Chefs de Service sur Internet le dossier (rapports, motions et pièces annexes) devant être soumis en Commission des Finances puis en Conseil Municipal. Pour ce faire, un document PDF est créé à partir de ce dernier. Des supports informatiques (Word, Excel...) et des supports papier à numériser

(documentation fournie par les organismes extérieurs) vont servir à la réalisation de ce document PDF. Celui-ci, une fois finalisé, doit permettre une consultation simple et claire quelle que soit sa longueur. Ce travail implique le respect d'un calendrier strict compte tenu des délais courts à respecter.

- Compte-rendu

A l'issue de chaque séance du Conseil Municipal, un compte rendu dactylographié est réalisé.

- Processus de mise au point des dossiers

Le Secrétariat du Conseil Municipal est également amené à participer à diverses réunions de travail organisées en vue de l'examen préalable de dossiers soumis au Conseil Municipal.

- Convocation

Il est chargé de l'envoi des convocations ainsi que de l'ordre du jour pour le Conseil Municipal, les différentes commissions municipales et les réunions des Conseils de Quartiers.

- Recherche et classement d'informations

Fréquemment amené à rechercher des délibérations portant sur un sujet déterminé, concernant parfois des affaires relativement anciennes, le Secrétariat du Conseil Municipal procède, à l'issue de chaque séance, à la saisie informatique des références de toutes les délibérations (selon un plan de classement par matières).

Il traite également les demandes de renseignements ou les enquêtes portant sur le fonctionnement de l'Assemblée.

- Cartes de légitimation

Le Secrétariat du Conseil Municipal est amené à établir des cartes de légitimation pour les personnels des différents services municipaux lorsque ceux-ci sont amenés à intervenir auprès des particuliers ou sur le domaine public, en respect de la réglementation (collecte des ordures, interventions dans le patrimoine locatif de la Ville).

- Délégations

Le Secrétariat du Conseil Municipal est chargé d'établir les arrêtés de délégations permanentes ou temporaires qui sont confiées aux Adjointes et Conseillers dans le cadre de leurs fonctions.

- Informations Municipales

Le Secrétariat du Conseil Municipal est chargé de la rédaction de l'encart relatif à l'actualité municipale qui paraît dans la revue " Vivre à Metz ".

- Notifications

Le Secrétariat du Conseil Municipal est chargé de contrôler la notification des décisions du Conseil Municipal aux organismes bénéficiaires (subventions, passations d'avenant, conventions).

La cellule logistique

Cette cellule a en charge la gestion des fournitures, mobilier et matériel de bureau de l'ensemble des services municipaux ainsi que des vêtements de travail du personnel et gère un budget de 710 000 €.

L'imprimerie

• Studio PAO

Il réalise des travaux tels que cartes de visite, menus, formulaires, invitations, programmes, annuaires, dépliants, affiches, photocopies couleurs, dossiers des grands projets d'urbanisme tels le futur Centre Pompidou-Metz ou le Grand Projet de Ville, dossiers de presse, numérisation des documents papier, films ou diapositives, création de fichiers PDF pour diffusion sur intranet et internet.

• Atelier d'impression

Il prend en charge les travaux les plus divers tels que repiquage de une à trois couleurs pour l'en-tête de lettre, enveloppes, formulaires d'état civil, fiches de salaire et pensions (50 000 /an), calendrier scolaire (15 000 an), formulaires animation estivale (16 000 ex), carte postales du tapis floral et documents administratifs récurrents (rapports au Conseil Municipal, budgets)

Le Bureau du Courrier

Les agents assurent l'acheminement du courrier et des parapheurs.

Il a été procédé à l'affranchissement de 401 500 envois postaux, pour un montant global de 275 000 euros.

La mise en place du parapheur électronique au sein des services municipaux permet désormais l'automatisation de la circulation des notes et des rapports internes.

SERVICES MAIRIES DE QUARTIERS

1 - LES MISSIONS DU SERVICE :

- assurer des services de proximité aux habitants des différents quartiers de la Ville de Metz :
 - délivrance des cartes d'identité et des passeports
 - formalités d'état-civil, inscription sur les listes électorales, changement d'adresse, légalisation de signature, délivrance des extraits d'actes de naissance, mariage et décès, ...
 - inscription dans les écoles maternelles et primaires
 - inscription à la restauration scolaire
 - inscription "Tennis"
 - délivrance des cartes d'inscription à l'animation estivale
 - distribution de sacs d'ordures ménagères et collecte sélective
 - mise à disposition de formulaires
 - mise à disposition d'un photocopieur
 - location de salles municipales au Centre République, Complexe "Le Sablon"
la salle polyvalente, 2 rue des Campanules ainsi que les salles polyvalentes du 3, rue des Bleuets
 - informations diverses concernant les quartiers

- les responsables de Mairies de Quartiers, outre l'encadrement de leur personnel, restent toujours à l'écoute des habitants, recueillent leurs doléances, assurent le lien avec les services municipaux et établissent un suivi des dossiers.

2 - LES MOYENS DU SERVICE :

. moyens humains :

- 1 Chef de Service et 3 secrétaires qui assurent la coordination des mairies de quartiers

- 4 Responsables à la tête des 10 mairies de quartiers
- 24 secrétaires qui assurent l'accueil dans les mairies de quartiers

. moyens matériels :

- 41 ordinateurs (14 Macintosh et 27 PC)
- 5 fax
- 5 véhicules de service
- 10 appareils permettant le règlement par carte bancaire des tickets de restauration scolaire ou les chargements des "cartes ville"
- 10 visiophones
- 1 scanner
- 10 graveurs de "cartes ville" pour la restauration scolaire
- 10 photocopieurs
- 10 imprimantes pour étiquettes de "cartes ville" pour la restauration scolaire
- 4 appareils photos numériques.

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2005 :

- activité comparée sur les derniers exercices :

. Nbre de personnes reçues en mairies de quartiers :

. 2002 = 97 567
. 2003 = 104 331
. 2004 = 105 518
. **2005 = 104 815**

. Nbre de services rendus en mairies de quartiers :

. 2002 = 140 547
. 2003 = 150 170
. 2004 = 155 495
. **2005 = 155 023**

. Nbre d'interventions transmises auprès des différents services municipaux :

. 2002 = 1 480
. 2003 = 2 061
. 2004 = 1 826
. **2005 = 1 266**

Ne sont pas recensés le suivi par les responsables de certains dossiers particuliers, leur participation aux réunions des associations en soirée, aux manifestations sur le quartier, aux différentes réunions publiques et aux Conseils de Quartiers.

Nombre de demandes de :	C.N.I.	Passeports
2002	6570	2488
2003	6252	2593
2004	6651	3047
2005	6662	3091

- analyse de l'activité :

L'année 2005 a été principalement marquée par les faits suivants :

- l'ouverture de la nouvelle mairie de quartier de Vallières et de locaux associatifs polyvalents
- l'organisation et le suivi des Conseils de Quartiers des cantons I, II, III et IV
- la remise à jour du guide des procédures, outil de référence du personnel des mairies de quartiers

- les tâches exécutées pour le compte d'autres services :

. restauration scolaire

vente de tickets repas

sommes encaissées en 2002 : 543 424 euros

sommes encaissées en 2003 : 548 272 euros

sommes encaissées en 2004 : 595 442 euros

sommes encaissées en 2005 : **614 476 euros**

. la délivrance des cartes animation estivale

nombre de cartes délivrées en 2002 : 2908

2003 : 2974

2004 : 3144

2005 : 2544

. la distribution des sacs poubelles

collecte sélective 2002 : 11276

2003 : 13907

2004 : 11517

2005 : 11652

ordures ménagères 2002 : 623

2003 : 5252

2004 : 6029

2005 : 6116

- l'organisation de la première réception des nouveaux arrivants messins sur le canton I, qui s'est déroulée le 14 novembre 2005 à la mairie de quartier de Devant-les-Ponts. Une pochette leur étant destinée, a été confectionnée, rassemblant diverses documentations sur la Ville. Cette manifestation a été organisée en collaboration avec l'Office du Tourisme de Metz qui a offert aux nouveaux arrivants des visites guidées de la Ville.

- La mise à disposition des mairies de quartiers pour la tenue de permanences du CIRAT (Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre) et reconduction des permanences de l'assistante sociale à la mairie de quartier de Vallières, suite à son déménagement.

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

- construction d'une nouvelle mairie de quartier à Queuleu, dans des locaux plus spacieux et permettant un accueil du public dans des conditions optimales ainsi que de locaux associatifs polyvalents avec une ouverture prévue pour l'été 2007,

- le transfert des mairies de quartiers de la Patrotte et de Bellecroix dans des locaux plus fonctionnels et plus adaptés à l'accueil du public,

- le développement de nouveaux services de proximité en lien avec d'autres partenaires institutionnels,
- organisation des séances d'accueil des nouveaux arrivants pour tous les cantons et poursuite de la collaboration avec l'Office du Tourisme de Metz.

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

A) La gestion des équipements sportifs et socio-éducatifs

Sous le terme de gestion, il convient d'entendre à la fois la création d'équipements sportifs ou socio-éducatifs nouveaux ou le gros entretien des équipements existants et leur gestion quotidienne (tenue des plannings d'occupation, entretien courant, commission de sécurité ..etc.).

Au 1er Janvier 2005, le Service assure la gestion des équipements suivants :

- * Le Complexe Sportif Saint-Symphorien (ancien Palais des Sports)
- * Une salle spécialisée d'Escrime
- * 6 Cosec
- * 14 gymnases et salles de sports
- * 4 piscines
- * 1 stade d'athlétisme
- * 29 terrains de grands jeux
- * 32 plateaux sportifs
- * 5 terrains de pétanque
- * 15 courts de tennis municipaux
- * 1 bassin de slalom canoë-kayak
- * 1 camping municipal (4 étoiles)

Toutefois, dans certains cas et plus particulièrement pour l'ensemble des Centres socioculturels et M.J.C., la gestion des équipements a pu être confiée à une association :

- * 18 centres socioculturels et M.J.C.
- * 1 stand de tir
- * 1 port de plaisance
- * 1 Auberge de la Jeunesse

La gestion a pu aussi prendre la forme de bail locatif :

- * stade Saint-Symphorien et annexes mis à la disposition du F.C. Metz

Cette gestion a pu également être confiée à une société privée sous forme de délégation de service public:

- * Le Palais Omnisports "Les Arènes"
- * 1 golf public

B) Le soutien aux associations sportives et socio-éducatives

Outre la mise à disposition gratuite d'équipements municipaux aux associations messines, ce soutien se traduit essentiellement par le versement annuel de subventions. Celles-ci aident les associations dans leur fonctionnement quotidien, permettant la rémunération de personnels permanents ou vacataires, ou de faire face à des projets ponctuels.

Parallèlement des subventions aux manifestations sportives sont accordées aux clubs messins lorsqu'ils sont organisateurs. Sur le même principe, le service apporte un support logistique administratif aux associations dans la réalisation de leur projet.

Enfin, et depuis quelques années, s'est développée une aide au sport de haut niveau, soit sous la forme de subventions soit par la mise à disposition gratuite d'équipements pour l'entraînement, voire d'aide individuelle au sportif.

C) La réalisation d'évènements sportifs ou l'animation des quartiers

Depuis l'ouverture du palais omnisports les Arènes, la Ville favorise l'accueil d'évènements sportifs de haut niveau notamment pour la troisième édition, elle a participé comme partenaire à la réalisation de l'Open de Moselle du 1^{er} au 9 Octobre 2005. De même la Ville a accueilli au sein des Arènes les championnats de France de Judo groupe élite en Mars 2005, les championnats de France Elite de gymnastique en Mars 2005, le match de Handball masculin France-Israel en Mai 2005, le match de coupe du monde de Volley France/Cuba en Juin 2005 et les championnats de France de Trampoline-Tumbling au palais St Symphorien en Novembre 2005.

A souligner également que, dans le domaine de l'animation, la Ville suscite et soutient fortement les activités des associations durant l'été, dans le cadre de l'animation estivale qui permet à plus de 4 000 jeunes messins de s'initier à différents sports durant les mois de Juillet et Août.

Pour la troisième année, la Ville a participé à la réalisation de la fête du sport en famille qui se déroule au plan d'eau en septembre. Cette année, environ 70 animations sportives ont été présentées et accueilli environ 25 000 visiteurs.

Enfin depuis plusieurs années, le service s'est investi plus concrètement dans l'animation de quartier. Depuis le 1^{er} octobre 2004, la Ville anime les écoles de sports des quartiers du Sablon (2 sites) de la Grange aux Bois, de Bellecroix et depuis le 15 Février 2005 dans le quartier de la Patrotte. 6 éducateurs des APS sont chargés de cette animation qui a permis de toucher 756 enfants au cours de l'année 2005. 12 domaines sportifs (football, handball, volleyball, basketball, tennis, escalade, avirons, natation, gymnastique, trampoline, athlétisme, boxe) ont été proposés aux enfants pendant le temps scolaire en fin de journée et pendant les diverses vacances scolaires.

II - LES MOYENS DU SERVICE :

Le service comptait au 1er Janvier 2005, 123 agents en activité.

Le gardiennage des gymnases municipaux est par ailleurs assuré par des agents vacataires qui relèvent :

- du service Jeunesse et Sports (10)
- du service des Affaires Scolaires (1)
- du service des Espaces Verts (3)

Sur le plan financier, le budget du service s'établit en dépenses de fonctionnement à 6 740 970,74 € et 1 678 298,14 € en recettes. Le budget annexe du camping s'est élevé en dépenses de fonctionnement à 111 495,92 € et 118 349,63 € en recettes.

L'enveloppe d'investissement s'élève de son côté à 3 005 307,48 € et 258 458 € en recettes. S'agissant du camping, le budget annexe en investissement s'est élevé à 5 980,99 € en recettes et 15 000,22 € en dépenses.

III - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2005 :

A) LA CELLULE DES SPORTS :

L'année 2005 a été marquée par les aides suivantes :

- attribution d'une aide de 150 000 € pour la troisième édition de l'Open de Moselle
- attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 000 € à l'association F.C. Metz.

Les axes principaux, qui orientent l'action et les activités du service municipal de la Jeunesse et des Sports se traduisent comme suit :

1) Aides attribuées au sport de haut niveau : 829 600€

Catégorie Elite :

- Handball Metz Métropole (H2M)	: 400 000 €
- SMEC Entente Pongiste	: 56 000 €
- A.S.P.T.T. Metz Tennis	: 14 000 €
- Athlétisme Metz Métropole	: 18 600 €
- Cercle d'Echecs Metz Bobby Fischer	: 11 500 €
- Metz Triathlon	: 5 500 €
- Alliance Judo	: 2 000 €

Catégorie Performance :

- Metz Basket Club	: 52 500 €
- SMEC Handball Masculin	: 140 000 €
- Rugby-Club de Metz	: 51 500 €
- Société des Régates Messines	: 27 000 €
- Renaissance Sportive de Magny	: 28 000 €
- Kayak Club de Metz	: 16 000 €

2) Subventions de fonctionnement allouées aux clubs et associations sportives messines, selon les catégories : 266 156 €

- sports individuels	: 125 698 €
- sports collectifs	: 67 300 €
- clubs omnisports	: 72 558 €
- sports loisirs détente	: 6 500 €
- sports scolaires	: 3 100 €

3) Subventions accordées pour l'organisation de manifestations locales, régionales, nationales, voire internationales : 90 800 €

4) Organisation de l'Animation Estivale (25ème édition) :

3 658 inscriptions ont été enregistrées (4 099 en 2004).

Plus de 30 disciplines sportives ont été proposées :

Sports nautiques : aviron, kayak, voile, planche à voile

Sports individuels : badminton, billard, cyclisme, échecs, équitation, escalade, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, vtt

Sports collectifs : basket, football, handball, rugby, volley

Sports mécaniques : moto, radio modélisme

Sports de glace : patinage

Les taux de rémunération des moniteurs ont été les suivants :

- 9,50 € /Heure par moniteur pour les activités sans condition de diplôme,

- 14 € /Heure par moniteur pour les activités à risque et moniteur diplômé d'Etat.

Les TCRM se sont associés à nouveau à l'opération.

Le montant de la prise en charge des moniteurs s'est élevé pour 2005 à 155 295 € soit 137 032 € en subventions personnel et 18 263 € consacrés en subventions matériel

5) Participation au financement des postes d'animateurs des Ecoles des Sports :

Le montant d'aide accordée à l'ESAP de Borny s'établit à 30 500 €

6) Réalisation de travaux neufs et d'entretien sur les équipements sportifs : 1 392 930€

a) travaux d'entretien et d'amélioration des installations sportives couvertes : 324 200€

- Cosec rue des déportés (Queuleu) : 30 200€
Remplacement de la production d'eau chaude sanitaire
Remplacement des 4 aérothermes de la grande salle
- Gymnase rue Théodore de Gargan (Patrotte) : 36 300€
Rénovation extérieure
- Gymnase rue de Périgueux (Bellecroix) : 257 700€
Rénovation intérieure

b) travaux d'entretien et de maintenance dans les centres balnéaires : 260 000€

- Piscine Lothaire :
Achat d'un robot nettoyeur : 25 000€
Remplacement du faux plafond : 200 000€
- Piscine Belletanche :
Reconditionnement de la protection cathodique des filtres : 35 000€

c) travaux d'entretien et d'amélioration des installations sportives de plein air : 714 400€

- Complexe sportif Lothaire :
Rénovation du terrain synthétique de l'APM : 400 000€
Rénovation des vestiaires sous tribune : 130 000€
- Terrain du « bâtiment blanc » au Kayak Club : 11 600€
Aménagement du terrain après démolition du bâtiment
- Gymnase de Vallières : 14 900€
Aménagement des abords
- Complexe sportif de la Grange aux Bois : 11 000€
Création d'un local gaz au club-house
- Stade Baron Dufour : 15 500€
Remise en peinture des vestiaires non réhabilités
- Régates messines : 26 000€
Réfection des ouvrages bois sur le bâtiment
- Complexe sportif des Hauts de Blémont : 8 000€
Remise en état du portail
- Stade du plateau (Magny) : 22 100€
Aménagement des abords du terrain d'honneur
- Complexe sportif de Bellecroix : 5 300€
Renforcement de la clôture, rue du Gers
- Bassin de la Pucelle : 15 000€
Tranche annuelle de travaux d'entretien du bassin d'eau vive
- Piscine Olympique, rue Lothaire : 10 000€
Pose de bavolets sur la clôture côté jardin de la Seille
- Divers stades : 28 000€
Remise en peinture des mains courantes
- Local de l'Eglise St Fiacre (Sablon) : 17 000€
Agrandissement du local de pétanque

d) Réfection et entretien des plateaux sportifs et courts de tennis : 42 330€

- Courts de tennis : 15 000€
Tranche annuelle d'entretien
- Plateaux sportifs : 27 330€
Rue Beausoleil, remplacement d'un pare-ballon
Rue de Périgueux, remplacement d'une clôture et suppression d'un bac à sable
Rue Jules Michelet, réfection d'un revêtement
Corchade (Vallières), suppression d'une partie du bac à sable
Rue Alcan (Plantières) : réfection d'un grillage

e) Renouvellement de matériel et équipements divers : 52 000€

- Salles de sports et stades : 40 000€
- Centres Balnéaires : 12 000€

B) LES CENTRES BALNEAIRES

a) Les équipements

La Piscine Square du Luxembourg : construite en 1936 et rénovée en 1999

La Piscine Olympique : construite en 1976

La Piscine de Belletanche : opérationnelle depuis 2003

La Piscine du Bon Pasteur : petit bassin spécialisé et géré par le service depuis 1979

Le Camping

Par tradition, depuis sa création au début des années 1950, le Camping de Metz, équipement contigu et complémentaire des anciens bassins découverts de Metz-Plage, a été géré par le Service Jeunesse et Sports.

Son agrément préfectoral est daté du 24 Juillet 1959, un premier classement quatre étoiles en Juin 1970 est revalidé dans cette même catégorie avec effet au 8 Janvier 1997.

b) Les moyens de la cellule :

Sur le plan du personnel

Pour les personnels des Centres Balnéaires, les emplois-métiers sont répartis dans six secteurs :

- personnel technique : 10
- éducateurs des activités physiques et sportives : 28
- agents chargés de l'accueil du public et de l'encaissement des droits d'entrée : 10
- personnel affecté à la surveillance et à l'entretien des vestiaires : 21
- veilleurs de nuit : 5
- personnel administratif : 8
- agents de médiation : 2

Effectif 2005 total : 84 agents

Pour ce qui concerne le camping, cet équipement saisonnier fonctionne cinq mois (de début Mai à fin Septembre).

La répartition des effectifs par emplois-métiers :

- hôtesses de caisse : 4
- veilleurs de nuit : 2
- agents de placement et d'accueil : 26 mois de personnels saisonniers répartis :
2 agents en Mai, 4 en Juin, 8 en Juillet et Août et 4 en Septembre
- personnel de nettoyage et d'entretien des locaux : un volume de 3 000 heures
- administration et régie : 1

De plus, le camping bénéficie de la logistique mise en place au sein de la cellule Centres Balnéaires, notamment dans le domaine de l'entretien technique des locaux pour la coordination administrative et de régie.

Sur le plan des moyens matériels :

- a) véhicules : 1 camionnette de 3,5 tonnes spécialisée dans le transport du chlore
1 VL pour les déplacements des agents

b) Outils informatiques : 12 Imac et 5 imprimantes

c) L'activité des centres balnéaires - année 2005 :

1) La Piscine Square du Luxembourg

Fréquentation : 99 141 entrées

- adultes : 18 052 entrées
- associations : 3 653 "
- enfants : 23 107 "
- groupes : 54 329 "

Recettes globales de l'année 2005 : 112 084,75 €

La Piscine Olympique

Fréquentation : 215 714 entrées

- adultes : 78 733 entrées
- associations : 17 230 "
- enfants : 71 289 "
- groupes : 48 462 "

Recettes globales de l'année 2005 : 355 357,40 €

La Piscine de Belletanche

Fréquentation : 142 839 entrées

- adultes : 31 258 entrées
- associations : 5 027 "
- enfants : 56 077 "
- groupes : 50 477 "

Recettes globales de l'année 2005 : 184 736,60 €

La Piscine du Bon Pasteur

Fréquentation : 20 247 entrées

- scolaires : 1 245 entrées
- associations : 19 002 "

Recettes globales de l'année 2005 : 25 304,23 €

Fréquentation globale en 2005 des Centres Balnéaires : 477 941 entrées

Recettes globales en 2005 des Centres Balnéaires : 677 482,98 €

Fermeture pour travaux de la piscine Lothaire du 23 Mai au 8 Juillet 2005

Le Terrain de Camping

Période d'ouverture du 5 Mai au 26 Septembre 2005.

Nombre d'arrivées : 13 357

Nombre de nuitées : 23 395

Recettes globales de l'année 2005 : 124 982,68 €

C) LA CELLULE JEUNESSE

a) Subventions :

Une enveloppe de 1 352 249€ a été votée au B.P 2005 au titre des action socio-éducatives se répartissant comme suit :

- subventions aux associations socio-éducatives conventionnées : 1 067 511 €

- aides attribuées aux autres associations socio éducatives : 284 738 €

b) Réalisation de travaux neufs et d'entretien :

Des travaux d'entretien ont été réalisés en 2005 dans les M.J.C et centres socioculturels pour une somme de : **100 000 €**

- Centre Georges Lacour :
 - Réhabilitation complète de la grande salle : 60 800€
 - Remplacement du rideau de séparation de la grande salle : 25 800€
- Centre Social de Bellecroix :
 - Remplacement du revêtement de sol d'entrée : 1 400€
- MJC Patrotte :
 - Remplacement de la porte d'entrée du logement de gardien : 2 000€
- MCL Saint Marcel :
 - Mise aux normes de la cuisine pour l'accueil des petits : 4 500€
- Ensemble des bâtiments :
 - Divers travaux de mises aux normes : 5 500€

En 2005, des travaux ont été réalisés en régie sur les équipements socioéducatifs pour un montant de **70 593 €**.

c) Jumelage :

En 2005, la Ville de Metz a accueilli les rencontres sportives des villes jumelées de Trèves-Luxembourg-Eupen et Metz.

Ces rencontres ont été organisées en deux challenges :

- les épreuves de natation se sont déroulées le 16 mars 2005 à la piscine Belletanche
- les épreuves d'athlétisme, le 8 Juin 2005 au stade Dezavelle

Pour chaque session, les épreuves sportives se sont poursuivies, après le déjeuner servi dans un restaurant scolaire, par un après-midi récréatif en collaboration avec l'association Décathlon Moderne.

Cette manifestation a rassemblé plus d'une centaine de jeunes âgés de 12 à 13 ans pour chacune des journées. La dépense globale de cette opération s'est élevée à **5 258 €**.

IV - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

A) LA CELLULE SPORTS

Trois orientations déclinent les perspectives d'évolution des missions de la cellule sports :

- 1) d'une part, la nécessité de mieux maîtriser l'entretien et l'occupation des équipements sportifs. Dans ce cadre il est envisagé de reconsidérer le mode de gardiennage des gymnases et des équipements de plein air

- 2) d'autre part, l'ouverture du palais des Arènes permet aujourd'hui d'accueillir dans des conditions d'excellence les événements sportifs de niveau national et international. Les actions d'accompagnement nécessaires pour la Ville nécessitent de réorganiser l'action du service pour accompagner efficacement l'accueil de ces événements auprès du public.
- 3) enfin, s'agissant de l'animation des quartiers par le biais des écoles de sports, le succès d'audience de l'année 2005 implique de développer des partenariats avec les clubs de sports et les centres socio-éducatifs messins pour impliquer les jeunes dans une pratique plus régulière.

B) LES CENTRES BALNEAIRES

Tout comme les gymnases ou équipements de plein air, les piscines font l'objet d'une demande d'occupation plus importante d'année en année par le monde associatif et le monde scolaire. Il apparaît nécessaire pour les prochaines saisons de réajuster les créneaux accordés au regard des besoins d'ouverture au public.

Enfin, il faut engager une réflexion sur les nouveaux modes de loisirs dans les centres balnéaires et adapter les créneaux d'ouverture publique à ces besoins.

De même, il convient d'adapter nos installations aux normes environnementales à venir notamment en matière de traitement de l'eau.

C) LA CELLULE JEUNESSE

Les difficultés financières rencontrées par un certain nombre de centres impliquent que nous engagions de nouveaux modes de partenariat avec les fédérations et associations d'Education Populaire. La nécessité de redéfinir les projets d'établissement et d'établir une équipe d'animation en rapport avec ce projet nécessite que tous les partenaires financiers se retrouvent autour de cette réflexion.

Enfin, compte tenu de l'évolution de la réglementation sur l'encadrement de l'animation des enfants, il importe de réfléchir sur des mutualisations de territoire dans ce domaine. Elle nécessite d'engager avec tous les partenaires sociaux une réflexion en ce sens.

SERVICE RÉGLEMENTATION, FOIRES ET MARCHÉS, POLICE MUNICIPALE ET FOURRIÈRE AUTOMOBILE

1 – MISSIONS

1-1 Réglementation

- Instruction des dossiers de demande d'autorisation pour l'exploitation de débits de boissons (transfert – mutation – création).
- Instruction des dossiers de demande d'établissement de carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires.
- Instruction des dossiers de demande d'autorisation de vente d'alcools à emporter.
- Instruction des dossiers de demande d'autorisation d'organisation de manifestations à caractère sportif, culturel et ludique dans des lieux publics.
- Instruction des demandes d'ouverture de buvette ou d'organisation de concerts dans des lieux publics ou privés.
- Renouvellement des cartes de stationnement des chauffeurs de taxi, instruction des dossiers lors d'un changement de licence et établissement de l'attestation pour la détaxe de carburants.
- Enregistrement des dépôts de statuts de syndicats professionnels et mise à jour constante des dossiers lors de modifications statutaires ou de composition des bureaux syndicaux.
- Vérification des dossiers de médaille d'honneur du travail, émission d'un avis, transmission en Préfecture et émission d'un courrier aux entreprises pour informer de la réception des diplômes.
- Emission d'avis relatifs au rattachement des SDF à la Commune de Metz et transmission en Préfecture.
- Instruction et suivi des demandes de prises d'arrêtés temporaires concernant tous les travaux, cérémonies, manifestations, interventions sur le domaine public.
- Instruction et suivi des demandes de prises d'arrêtés permanents concernant la réglementation routière de la totalité des rues et places messines avec une saisie informatique du Code dans son contexte actuel avec la nouvelle application.
- Assurer la légalité des arrêtés, l'affichage, la publication et l'expédition de chaque exemplaire à tous les destinataires.
- Instruction et délivrance d'autorisations exceptionnelles pour stationnements temporaires : déménagement ou enlèvement de courte durée de gravats, de mobiliers, d'objets encombrants ...
- Suivi et réponse à des courriers divers : tout usager des voies publiques, enquêtes, relations entreprises et concessionnaires, statistiques, doléances ...
- Instruction des demandes d'accès au secteur piétonnier pour les commerçants, les riverains domiciliés sur le site ou encore propriétaires ou locataires de parkings ou garages.
- Délivrance de télécommandes permettant de manœuvrer les bornes escamotables.

1-2 Police Municipale

- Les missions de la Police Municipale sont très vastes et s'effectuent principalement sur la voie publique.
- Les agents sont chargés d'assurer la sécurité des enfants aux abords de 45 établissements scolaires répertoriés par l'administration municipale, en raison de la forte densité du trafic urbain.
- Ils assurent également la régulation du trafic routier, les contrôles routiers, le contrôle du stationnement payant, interdit, gênant et abusif, la mise en fourrière des véhicules en infraction, la pose de Sabots de Denver, le contrôle du stationnement et des autorisations d'accès en voies piétonnes, le contrôle du stationnement des poids-lourds de plus de 16 tonnes dans les voies piétonnes et le suivi du stationnement des gens du voyage.
- Ils veillent au respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en matière d'affichage et ils vérifient les autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, travaux ...).
- Ils participent aux diverses manifestations patriotiques ou culturelles (8 mai, Foire de Mai, Été du Livre, 14 Juillet, Fête de la Mirabelle, Foire Internationale de Metz, Fêtes Juives, 11 Novembre, Fête de la Libération de Metz, Saint-Nicolas, ...).
- Ils coordonnent les interventions des services d'urgence de la Mairie avec celles des Pompiers et de l'Hôtel de Police.
- Ils effectuent la surveillance de 168 établissements scolaires et bâtiments communaux à partir d'une centrale d'alarmes installée au Poste de Police.
- Ils assurent la surveillance des habitations dans le cadre de « l'Opération Tranquillité Vacances » du 1^{er} juillet au 31 août.
- Le PC situé à l'Hôtel de Ville dirige les activités des agents de la Police Municipale et recueille les informations communiquées par les Gardes Champêtres et le Service des Espaces Verts.
- Les agents assurent la sécurité de l'Hôtel de Ville en effectuant des rondes, 24h/24h et 365 jours par an. Ils sont également chargés de l'ouverture et de la fermeture des portes de l'Hôtel de Ville.
- Tous les jours, de 18h45 à 8h15 ainsi que les samedis après-midi, les dimanches et jours fériés, ils prennent en charge le standard téléphonique. Les dimanches et jours fériés, ils mettent en place les cassettes pour les urgences médicales.
- En dehors des heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville, ils assurent la réception des plis et colis et accueillent, en soirée, les personnes qui assistent à des réunions ou réceptions.
- L'équipe de nuit assure la saisie informatique des timbres-amendes dressés par le Service.
- L'équipe de vidéosurveillance assure le contrôle des accès en voies piétonnes 24h/24h, 365 jours par an.

1-3 Foires et Marchés

- Réception du public.
- Gestion des marchés de vente au détail : couverts et découverts (attribution places, déplacements des marchés, récupération eau Marché Couvert, interventions diverses ...).
- Gestion des foires attractives (foires et fêtes de quartiers).
- Gestion de la grande braderie du mois d'août.

- Régie des Foires et Marchés.
- Droits de place.
- Gestion de certaines parties du domaine public : (enseignes, stores, terrasses, glaces, marrons, beignets, sapins de Noël, kiosque à journaux, étalages, snacks,...).
 - Délivrance d'autorisations et suivi des dossiers
 - Droits de stationnement :
 - parking St Symphorien matchs FC METZ.
 - parking de Noël.
 - aire d'accueil des gens du voyage.
- Suivi du calendrier des permanences de dépannage remorquage.
- Divers : stands (d'information ou d'animation) sur la voie publique.
- Gestion de la publicité :
 - Vérification du parc des panneaux publicitaires et de leur conformité.
 - Suivi de la concession avec la Société AVENIR.
 - Mise en recouvrement des taxes sur les emplacements publicitaires fixes et de la redevance due par le concessionnaire.
 - Répression de l'affichage sauvage.
 - Contrôle des déclarations préalables.

1-4 Fourrière Automobile

- Restitution des véhicules mis en fourrière à leurs propriétaires.
- Tenue de la régie de recettes des fourrières et sabots.

2 – LES MOYENS

2-1 Direction

Effectif : 1 Directeur
 1 Attaché Principal, adjoint au Directeur
 1 Rédacteur
 1 Agent Administratif Qualifié

Matériel : 4 PC
 1 imprimante laser multi bacs
 1 photocopieur
 1 déchiqueteuse

2-2 Police Municipale

❖ Traitement, Exploitation

Effectif : 2 Rédacteurs
 1 Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe
 2 Agents Administratifs Qualifiés

Matériel : 5 PC
 1 imprimante laser couleur multi bacs
 1 scanner

❖ Coordination Générale

Effectif : 2 Chefs de Service de Police Municipale
1 Chef de Police

Matériel : 2 serveurs
3 PC
2 IMac
1 imprimante laser multi bacs
1 imprimante jet d'encre couleur
1 télécopieur
1 photocopieur

❖ En plus du personnel énuméré ci-dessus, et pour exercer ses missions sur la voie publique, la Police Municipale dispose de **120 agents** dont :

- 5 Chefs de Police
- 5 Brigadiers-Chefs Principaux
- 15 Brigadiers-Chefs
- 16 Gardiens Principaux
- 25 Gardiens
- 21 Agents de Surveillance de la Voie Publique
- 25 Auxiliaires Féminines de Sécurité sont affectées uniquement aux sorties d'écoles
- 8 Agents chargés de la vidéosurveillance.

Les **moyens matériels** se composent de :

- au Poste de Commandement : 2 PC munis d'une imprimante, 1 dispositif alarme-incendie et 1 télécopieur.
- à la vidéosurveillance : 3 PC, 1 imprimante et 11 écrans.

Pour les missions de voie publique :

- 4 véhicules sérigraphiés
- 19 motos 125 cm³
- 4 scooters
- 3 camions fourrières
- 13 sabots véhicules légers, 2 sabots 4X4 et 2 sabots poids-lourds.

Chaque agent dispose d'une paire de menotte, d'un bâton de défense (Tonfa), d'une bombe aérosol et d'une paire de gants en latex.

Les véhicules sont équipés d'une trousse à pharmacie et d'un extincteur.

Pour communiquer, le service possède des radios :

- 85 émetteurs récepteurs
- 5 postes « station directive » au Poste de Police
- 5 postes mobiles dans les véhicules
- 1 poste mobile dans chacun des 2 camions fourrières

2-3 Réglementation – Foires et Marchés

❖ Réglementation

Effectif : 2 Attachés
1 Rédacteur Principal
3 Adjoints Administratifs Principaux 2ème Classe
1 Agent Administratif Qualifié

Matériel : 6 IMac
1 PC
1 imprimante laser simple bac
1 photocopieur
1 télécopieur
1 scanner

❖ Foires et Marché

Effectif : 1 Attaché Principal
1 Rédacteur
2 Adjoints Administratif Principaux 1^{ère} Classe
1 Adjoint Administratif (receveur placier)
1 Agent Administratif Qualifié
1 Agent Technique Qualifié (receveur placier)
2 Agents Administratifs Qualifiés (receveurs placiers)

Matériel : 4 IMac
1 PC
1 imprimante double bacs

2-4 Fourrière Automobile

Effectif : 2 Agents Administratifs Qualifiés

Matériel : 2 IMac
1-imprimante
1 photocopieur

3 – ACTIVITES

3-1 Réglementation

MISSION DU SERVICE	2003	2004	2005
Exploitation des débits de boissons (transfert, création, mutation)			
Instruits :	112	90	106
Délivrés :	74	78	76
Manifestations à caractère sportif, culturel, ludique ...	593	616	635
Dépôts, créations et modifications de statuts des syndicats professionnels	78	60	56
Demandes de Médailles d'Honneur du Travail	466	537	526
Délivrance et validation de la carte de commerçant non sédentaire	71	88	84
Vente de boissons non alcoolisées et d'alcools	43	37	27
Licences Taxis	7	5	6
Registres paraphés	38	39	42
Vente à emporter			
Instruits :	10	16	13
Délivrés :	4	11	9
Arrêtés temporaires	739	622	698
Arrêtés permanents	39	38	17
Autorisation exceptionnelle pour stationnement temporaire	1752	2081	2288
Autorisation d'accès dans les voies piétonnes	911	894	776
Réponses négatives pour accès en secteur piétonnier	14	6	7

3-2 Police Municipale

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'interventions de la Police Municipale dans le cadre de ses missions sur la voie publique de 2003 à 2005 :

INTERVENTIONS	2003	2004	2005
Entrées et sorties d'écoles	618	562	719
Fourrières et Sabots de Denver			
Véhicules enlevés ou rendus sur place	4853	5795	4355
Véhicules déplacés (manifestations, cérémonies, ...)	271	217	254
Pose d'un Sabot de Denver	1290	2072	1701
Contrôle des voies piétonnes			
Rue Fabert	302	Vidéo	Vidéo
Timbres-amendes en journée	3998	3285	2687
Timbres-amendes en soirée	5496	2557	1630
Timbres-amendes cyclistes	398	418	351
Nombre d'opérations de contrôles routiers			
Contrôles routiers effectués	348	481	821

INTERVENTIONS	2003	2004	2005
Verbalisations			
Circulation interdite de véhicule (voies piétonnes, couloir bus)	1779	1106	1128
Défaut de maîtrise du véhicule suite à excès de vitesse	53	22	33
Défaut de papiers (disque A, visite technique ...)	1350	2346	2526
Défaut d'équipements des véhicules	86	73	73
Excès de vitesse	963	2787	2562
Non port de la ceinture de sécurité	362	206	179
Non présentation de papiers (permis, carte grise, assurance)	456	269	788
Non respect de l'arrêt imposé par un feu rouge et orange	446	768	748
Non respect de la priorité des piétons	1	9	25
Stationnement gênant sur emplacements GIG-GIC	2159	3597	3567
Stationnement payant, gênant, interdit et abusif	148097	164579	130007
Utilisation d'un téléphone portable en conduisant	258	555	740
Autres (circulation sur voie spécialisée, franchissement de ligne continue, non respect sens interdit ...)	791	384	337
Total des verbalisations	156801	176701	142713
PV de contravention pour non respect des arrêtés municipaux			
Accès aux chiens interdit sur les marchés	4	0	0
Affichage d'opinion	0	11	0
Affichage sauvage et sur tout ouvrage situé sur domaine public	7	47	30
Affichage sur tout ouvrage situé sur domaine routier	-	-	7
Atteinte à l'intégrité ou à la destination de la voie publique	-	-	1
Caravane	0	2	0
Consommation d'alcool sur la voie publique	216	724	394
Déjections canines	12	61	46
Dépôt d'ordures sans autorisation à l'aide d'un véhicule	0	1	2
Divagations canines	7	28	7
Embarras de la voie publique	0	1	1
Enseigne publicitaire en infraction	1	0	0
Exercice d'une profession en violation d'un arrêté municipal	3	50	21
Mendicité	134	324	280
Non respect de l'arrêté municipal de la Braderie	5	0	2
Occupation abusive du domaine public	9	7	0
Prostitution	0	288	593
Regroupement de chiens	0	51	37
Tapage contre la tranquillité du voisinage	0	1	0
Usage de pétards sur la voie publique	0	2	3
Vente à la sauvette	7	28	2
Vente de muguet en infraction	1	0	0
Nombre de vacations intervenant dans le cadre de manifestations diverses			
Foire de Mai	52	96	92
Fête de la Mirabelle	39	67	47
Foire Internationale de Metz	94	52	90
Manifestations patriotiques	64	90	54
Divers (surveillance fourrière, bal, fête APM, match foot ...)	480	501	467

INTERVENTIONS	2003	2004	2005
Nombre de vacations intervenant pour			
Renfort circulation (manifestations, accident de la route ...) et passage-piétons	798	719	958
Renfort Antenne d'Urgence	22	10	53
Renfort marchés	208	208	219
Respect réglementation (place d'Armes et Cathédrale)	604	608	608
Relevé journalier des caravanes (nomades)	730	732	730
Nombre de vacations pour			
Visites officielles	28	27	14
Conseils municipaux	47	40	44

Dans le cadre de « **l'Opération Tranquillité Vacances** » du 1^{er} juillet au 31 août 2005, 20 agents ont parcouru 7 522 kms, soit une moyenne de 121 kms par jour. Ils ont assuré la surveillance de 6 669 appartements ou pavillons, soit une moyenne de 107 domiciles par jour.

Les **recettes** des fourrières, des Sabots de Denver, des horodateurs et du parking de la Cour du Marché Couvert sont les suivantes :

RECETTES	2003	2004	2005
Fourrières	347777	406475	296523
Sabots de Denver	21930	35224	28917
Horodateurs	1534168	2137821	2452724
Parking Cour du Marché Couvert	161604	165055	160783

Durant l'année, les agents de la Police Municipale ont participé à diverses formations (initiales, obligatoires ...), concours, examens,....

A ce titre :

- 6 agents ont suivi leur Formation Initiale d'Application (FIA) de gardien de police municipale (14 semaines de théorie chacun et un total de 120 jours de stages pratiques d'observation et de 204 jours de stages pratiques d'application) .
- 3 agents ont commencé leur FIA de gardien de police municipale (14 semaines de théorie au total).
- 2 agents ont suivi leur FIA de chef de police municipale (14 semaines de théorie, 36 jours de stages pratiques d'observation et 20 jours de stages pratiques d'application au total).
- 1 agent a suivi la FIA de Chef de Service de Police Municipale (13 semaines de théorie, 10 jours de stages pratiques d'observation et 15 jours de stages pratiques d'application).
- 9 agents ont suivi le stage TONFA (2 jours chacun).
- 5 agents ont participé à la formation « Premier Secours et Premier Secours avec matériel » (9 jours au total).

- 16 agents ont suivi la formation « conduite d'une moto » (4h par agent).
- 8 agents ont suivi une formation d'1 journée sur les fraudes documentaires.
- 1 agent a participé à une formation de 3 jours sur la prévention routière.
- 9 agents ont participé au stage WORD Perfectionnement (1 jour par agent).
- 2 agents ont participé aux tests d'accès à la préparation au concours d'Adjoint Administratif.
- 3 agents ont participé à une séance d'information sur la « Méthodologie de la note administrative » et 2 de ces agents ont suivi une préparation à l'épreuve d'entretien pour l'examen professionnel de rédacteur.
- 1 agent a passé l'examen de Rédacteur Chef.
- 3 agents ont participé à l'examen professionnel de Rédacteur.

3-3 Foires et Marchés

Manifestations attractives :

Carnaval	du 12 février au 20 mars
Mai	du 7 mai au 29 mai
Mirabelle	du 19 août au 11 septembre

Fêtes de Quartiers :

Patrotte	du 4 au 12 juin
Devant les Ponts	du 2 au 17 juillet
Sablon	du 2 au 11 septembre
Braderie	le 17 août

MISSION DU SERVICE	2003	2004	2005
Demandes de place de marché	66	134	177
Courriers divers (marchés couverts et découverts)	171	110	86
Courriers de renouvellement cartes commerçants non sédentaires fréquentant les marchés découverts	124	111	110
Demandes d'emplacement concernant les foires et fêtes attractives	352	352	342
Autorisation de pose d'enseignes stores – spots	118	102	113
Terrasses d'été	19	15	18
Terrasses d'hiver	3	3	2
Diverses demandes d'autorisation d'occupation du domaine public	15	11	24
Correspondances publicité et divers	62	107	112
Contrôle des déclarations préalables	8	9	6

Marchés découverts : 378 emplacements – moyenne

Marché central	127 stands	samedi
Place de la Cathédrale	3	mardi
Place de la Cathédrale	5	jeudi
Place du Marché Auguste Foselle	84	mardi
Place du Marché Auguste Foselle	79	vendredi
Place Bouchotte	1	mercredi
Place Saint Livier	71	mercredi
Avenue de Nancy	12	mercredi
Avenue de Nancy	16	vendredi
Place Mangin	3	jeudi
Place de la Brigade Alsace Lorraine	1	jeudi

Marchés couverts : 16 commerçants + 1 café-théâtre « L'Entrée des Artistes »

Halle des maraîchers rue Gaston Ramon

Braderie : 350 ambulants

Vente sur la voie publique (en dehors des marchés – 47 ambulants)

Sapins de Noël
Fleuristes (Toussaint)
Vente de glaces, marrons, beignets
Stands de vente de sandwiches ...

Foire de Mai : 181 métiers présents au champ de foire

Fêtes foraines – Esplanade :

Carnaval	28 métiers forains
Mirabelle	16 métiers forains

Fêtes de quartiers :

Rue Théodore de Gargan	5 métiers forains
Place du 14 Juillet	6 métiers forains
Place Saint Livier	6 métiers forains

3-4 Fourrière Automobile

4 355 véhicules ont fait l'objet d'une mise en fourrière en 2005, soit une diminution de 24,85 % par rapport à l'année 2004.

Les recettes générées (fourrières et Sabots) s'élèvent à 325 440,00 Euros, soit une diminution de 26,32 % par rapport à l'année 2004.

Les véhicules détruits sont au nombre de 379, soit une diminution de 10,40% par rapport à l'année 2004.

4 – PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4-1 Réglementation

- Améliorer le service au public par une meilleure circulation de l'information et un meilleur traitement des données (informatisation).

4-2 Police Municipale

- Réduire les infractions au Code de la Route et le nombre des accidents.
- Augmenter la sécurité générale en soirée et les nuits par la mise en place d'équipes de proximité.
- Améliorer les conditions de sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions.

4-3 Foires et Marchés

- Améliorer les conditions de sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions.
- Améliorer le service au public par une meilleure circulation de l'information et un meilleur traitement des données (informatisation).

4-4 Fourrière Automobile

- Transfert de la fourrière dans la zone des Deux Fontaines.
- Améliorer les conditions de sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions.
- Améliorer le service au public par une meilleure circulation de l'information et un meilleur traitement des données (informatisation).

POPULATION - ACCUEIL

Le service Population-Accueil est composé de 4 cellules orientées tout au long de l'année vers les services à la population.

Il s'agit:

- de la cellule Formalités administratives-Elections-Passeports/CNI
- de la cellule Etat-civil (naissances-mariages-greffe)
- de la cellule décès-cimetières
- du bureau d'informations

Par ailleurs, chaque année, le service Population prépare et réalise le recensement de la population sur la base d'un échantillon d'adresses du 15 décembre au 15 mars. Cette mission, placée sous la responsabilité d'un coordonnateur communal et de deux contrôleurs avec l'assistance d'une secrétaire, mobilise environ 20 agents recenseurs.

Le service Population, placé sous la responsabilité d'un chef de service, compte 46 agents :

- un directeur
- un attaché
- un rédacteur chef
- 1 rédacteur et 1 technicien Supérieur Chef,
- 32 agents et adjoints administratifs
- 10 agents de salubrité.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES - ÉLECTIONS - PASSEPORTS/CNI

1) MISSION GÉNÉRALE

Les missions principales sont la délivrance d'actes, d'attestations d'accueil, inscription sur la liste électorale, organisation des élections, établissement des dossiers de passeports et CNI.

2) MOYENS

Effectif : 9 personnes

Moyens matériels :

- 9 PC
- 3 imprimantes laser
- 2 photocopieurs

3) ACTIVITÉ

Activité comparée des exercices 2002-2003-2004-2005

	Année			
	2002	2003	2004	2005
Délivrances attestations d'accueil	2495	2373	2113	1061
Délivrances Passeports	1981	2415	2423	2267
Délivrances CNI	3142	3360	3679	3418

ETAT - CIVIL

NAISSANCES-MARIAGES-GREFFE

1) MISSION GÉNÉRALE

Les missions principales sont l'enregistrement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, mariages), la mise à jour des registres et des livrets et le traitement de texte.

2) MOYENS

Effectif : * Naissances 3 personnes
* Mariages 2 personnes
* Greffe 6 personnes

Moyens matériels :
- 10 PC
- 5 imprimantes laser

3) ACTIVITÉ

ENREGISTREMENT DES ACTES

En 2005, les actes enregistrés à l'état civil de Metz ont été consignés en double exemplaire dans :

- 12 registres de naissances comprenant :
 - ° 5322 naissances
 - ° 1770 reconnaissances
 - ° 4 jugements donnant lieu à transcription
- 1 registre de mariages comprenant :
 - ° 426 mariages

- 1 registre table alphabétique des naissances
- 1 registre table alphabétique des mariages et décès

	2005	2004	Différence	
Naissances	5 322	5 178	+ 144	+ 2,78 %
dont parents domiciliés à Metz	1 699	1 674	+ 25	+ 1,49 %
dont parents domiciliés hors Metz	3 623	3 504	+ 119	+ 3,39 %
Reconnaisances	1 770	1 680	+ 90	+ 5,35 %
Mariages	426	428	- 2	- 0,46 %

MISE A JOUR DES REGISTRES ET DES LIVRETS

- Apposition des différentes mentions:

- + sur les registres des naissances : les diverses mentions d'état civil,
- + sur les registres de mariages : mentions diverses dont 369 divorces en 2005 (soit + 62/2004),
- + sur les registres de décès : essentiellement rectifications d'état civil et mentions "Morts pour la France" et "Morts en Déportation"

- Mise à jour des livrets de famille établis à Metz ou envoyés par d'autres communes, et délivrance de duplicata de livrets de famille de couples mariés (suite à une perte, à un divorce ou à des changements d'état civil).

- Délivrance de livrets de famille (original ou duplicata) de parents naturels (père et mère naturels, mère naturelle, père naturel)

TRAITEMENT DU COURRIER.

La hausse sensible du courrier à destination de l'état civil amorcée ces dernières années ne se dément pas cette année encore (demandes d'actes, avis de mention émanant des autres communes, avis de mention émanant des tribunaux et jugements divers (divorces, séparation, changement de régime matrimonial, adoption simple et jugement de changement de filiation).

90 % des demandes sont traitées le jour même par procédé informatique ou photocopie.

Les cas de plus en plus complexes demandent vigilance et professionnalisme aux agents d'état civil.

INCIDENCES DE L'APPLICATION DE LA LOI DE 2002 SUR LE NOM DE FAMILLE

315 dossiers d'adjonction de nom, c'est à dire la possibilité de mettre en deuxième position le nom du parent qui n'a pas transmis le sien.

Il s'agit d'une mesure transitoire qui ne s'applique qu'à une certaine catégorie d'enfants et qui prendra fin le 30 juin 2006.

Outre l'enregistrement des déclarations, les dossiers nécessitent l'envoi d'avis de mention, la mise à jour des livrets et le retour de ceux-ci à leurs destinataires.

Le choix du nom, pris sous forme de déclaration au moment de l'enregistrement de la naissance ou au moment de la reconnaissance conjointe après naissance, ainsi que les déclarations de changement de nom, se déroulent au service naissances et nécessitent un surcroît de temps pour vérification de la faisabilité légale de telles mesures.

CELLULE DECES CIMETIERES

1) MISSION

Réception et renseignement du public

Au niveau des décès

- Enregistrement des décès, établissement et délivrance de documents, traitement des dossiers,
- Établissement des certificats d'hérédité,
- Traitement des demandes de recherches d'héritiers.

Au niveau des cimetières

- Gestion des concessions : vente, renouvellement, conversion,
- Traitement des exhumations,
- Gestion de la régie des cimetières : encaissement des droits de concessions, des droits d'enregistrement, des vacations de police et des droits d'exhumation, encaissement hors régie de droits divers,
- Établissement de divers arrêtés et autorisations pour des opérations consécutives aux décès,
- Divers : établissement des dossiers de concessions, des bordereaux de concessions, des titres de recette, mise à jour des inhumations, reprise des concessions expirées et non renouvelées...
- Traitement du courrier.

2) MOYENS

Effectif : 5 personnes (plus 10 personnes affectées aux cimetières)

Moyens matériels :

- 4 PC
- 2 imprimantes laser
- 1 imprimante pour l'édition des actes
- 1 machine à écrire
- 1 PC + 1 imprimante laser pour le Conservateur du cimetière de l'Est

3) ACTIVITÉ

Activité comparée des exercices 2003 à 2005

Année	Total des actes de décès enregistrés	Dont personnes domiciliées à			Enfants sans vie
		Metz et domiciliés à Metz	Metz et décédées hors de Metz Transcriptions	Hors de Metz et décédées à Metz	
2003	2324	948	116	1211	49
2004	2208	793	128	1221	65
2005	2240	804	130	1269	37

Établissement des certificats d'hérédité :

2002 : 4070

2003 : 4232

2004 : 3970

2005 : 4087

Durant l'année 2005, il a été répondu à environ 2 700 demandes de recherches d'héritiers.

CIMETIÈRES

Inhumations dans les cimetières messins

Inhumations	Année			
	2002	2003	2004	2005
Concessions	702	805	668	653
Fosses communes	43	54	52	58
Mort-nés	47	30	45	21
TOTAL	772	889	765	732

Vente et renouvellement des concessions

Concessions	Année			
	2002	2003	2004	2005
Nouvelles	170	198	165	194
Renouvellements	322	370	298	327
Conversions	14	7	18	16
Total	506	575	481	537

Exhumations

Exhumations	Année			
	2002	2003	2004	2005
Demandes d'exhumation	130	170	121	127
Corps exhumés	211	279	188	212

Autorisations diverses

Inhumations	Année			
	2002	2003	2004	2005
Transports après mise en bière	1329	1453	1300	1390
Transports sans mise en bière	540	539	585	574
Soins de conservation	681	772	693	773
Incinérations	658	735	679	783

**DIRECTION DES FINANCES,
DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC - MARCHÉS
PUBLICS - INSTITUTIONS,
DU CONTRÔLE DE GESTION,
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
ET DES AFFAIRES SCOLAIRES**

SERVICE DES FINANCES

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

La mission principale du Service des Finances est la bonne gestion financière de la commune afin de préserver les marges de manoeuvres et les grands équilibres. Cette mission se décline d'une part dans l'élaboration du budget et d'autre part le suivi et le contrôle de l'exécution du budget.

L'élaboration du budget passe par la définition des grandes options retenues par le Conseil Municipal (plan prévisionnel d'investissement 2002 - 2007 et programme biennal d'investissement 2006 - 2007) et ensuite, par leur traduction en termes réglementaires : répartition entre investissement et fonctionnement, affectations de crédits en fonction des priorités, conséquences des modes de gestion ou de la politique tarifaire.

Le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire concerne à la fois le respect du délai global de paiement des dépenses et la bonne réalisation par les services gestionnaires des diverses recettes.

En effet, même si le budget est annuel, celui-ci ne peut être construit en oubliant les précédents, (fixation des dépenses obligatoires, analyse du rythme d'évolution des recettes) ni en oubliant les suivants (niveau des dépenses, mais aussi des recettes induites par de nouveaux investissements, choix des diverses politiques, en particulier, la politique salariale, l'équilibre emprunt - autofinancement).

Pour atteindre ce double objectif, le Service des Finances est scindé en deux cellules (annexe 1 : organigramme).

1) Le Bureau de la Prévision

DISPONIBILITE DES CREDITS

D'un point de vue technique, le Bureau de la Prévision doit s'assurer de la disponibilité des crédits budgétaires par rapport aux différents services, dans les deux domaines du budget, l'investissement et le fonctionnement (spécialisation d'un cadre de gestion budgétaire dans chacun des domaines).

Plus particulièrement, la Cellule Programmation Budget :

- gère le suivi du plan quinquennal d'investissement et l'élaboration du programme biennal d'investissement ;
- élabore les budgets primitifs et supplémentaires ainsi que les comptes administratifs pour le budget principal et les trois budgets annexes ;
- gère au quotidien les décisions modificatives et virements de crédits ;

- suit des dossiers spécifiques et vérifie les rapports des services devant être présentés au Conseil Municipal.

2) Le Bureau de la Comptabilité

DELAI DE PAIEMENT ET REALISATION DES RECETTES

Du point de vue technique, la Cellule Comptabilité est le garant du respect du délai global de paiement par les services (45 jours, dont 30 jours pour l'ordonnateur et 15 jours pour le comptable) et la bonne réalisation des diverses recettes.

En particulier, dans le cadre de nomenclature comptable M 14, la cellule comptable

- * engage et mandate les dépenses ;
- * saisit les entrées de factures et traite les relances ;
- * émet les titres de recettes ;
- * saisit les données pour l'établissement de l'état de l'inventaire des biens amortissables et non amortissables pour tous les services municipaux.

Par le biais de la Régie Centrale (recettes et avances), le Régisseur encaisse des recettes (plans, photocopies,..) et paie des petites dépenses. Il établit les arrêtés de création et de modification des régies ainsi que la nomination des régisseurs.

L'enregistrement des marchés et actes administratifs passés par les services est effectué au Secrétariat.

Un Observatoire Fiscal a en charge l'analyse des composantes et des facteurs d'évolution de la matière fiscale de la commune (trois taxes ménages), avec analyse des ressources y compris les compensations (évolution des bases, répartition des établissements par zone géographique et sectorielle).

Divers correspondants peuvent informer sur les domaines suivants :

- informatique (poste 5024) : formation des agents des services quant à l'application finances ;
- personnel (poste 5293)
- régie centrale (poste 5024)
- sécurité (poste 5076).

De manière globale, la fonction financière VEILLE au respect de la contrainte de l'EQUILIBRE FINANCIER GLOBAL, prépare les rapports financiers pour le Conseil Municipal et présente ces rapports à la Commission des Finances.

2 - LES MOYENS DU SERVICE

*** Moyens humains**

22 agents, qui représentent 19,2 équivalents temps plein (en 2004, 22 agents représentant 19,7 équivalents temps plein).

*** Moyens matériels**

24 PC et 8 imprimantes dont 1 couleur

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2005

Le total des décisions modificatives est de 352 et des virements de crédits est de 966 en 2005 (contre respectivement 331 et 940 en 2004) voir annexe 2.

Ont été émis 21 937 titres et mandats en 2005 contre 23 483 en 2004 (annexe 3). Le délai moyen de paiement est de 12,79 jours (12,20 jours en 2004) voir annexe 3.

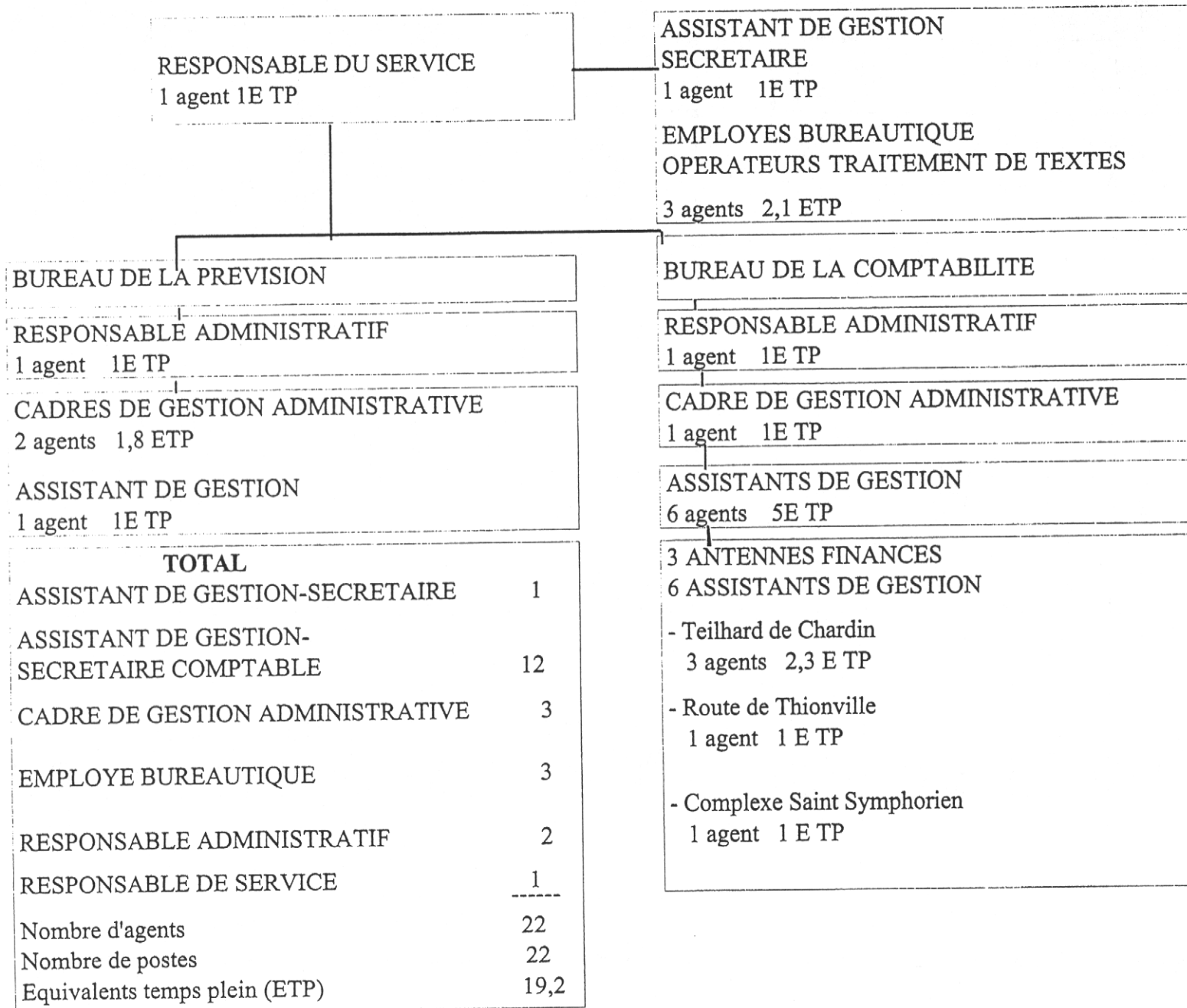
4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les projets à mettre en oeuvre sont les suivants :

- amélioration de la rétrospective et de la prospective, par la mise en oeuvre d'un tableau financier automatique, sécurisé et fiabilisé ;
- diffuser sur l'intranet de la Ville le "Guide des correspondants financiers" (cyber-mairie) ;
- créer des supports CD pour les documents budgétaires ;
- amélioration des tableaux de bord ;
- réactiver le réseau de correspondants financiers, pour diffuser dans les services fonctionnels et opérationnels chargés de la mise en oeuvre des décisions une culture financière et recentrer les agents du Service des Finances sur une mission d'assistance et de contrôle ;
- mise en oeuvre du suivi de la réalisation des recettes par les services ;
- développer l'inventaire du patrimoine.

ORGANIGRAMME SERVICE DES FINANCES

ANNEXE 1



ANNEXE 2

STATISTIQUES TRANSFERTS DE CREDITS 2005
BUDGET VILLE ET BUDGETS ANNEXES

2005	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAUX
DM 1+2	69												
DM 3					22								
DM 4						38							
DM 5							70						
AS 2										30			
AS 3											47		
AS 4												76	
TOTAL DM													352
VA 2	143												
VA 3					70								
VA 4						100							
VA 5							180						
VP 2									77				
VP 3										123			
VP 4											176		
VP 5												97	
TOTAL VIREMENTS													966
TOTAL GENERAL													1318

NOMBRE DE MANDATS / TITRES ET BORDEREAUX

ANNEES	MANDATS / TITRES	BORDEREAUX
2001	27 703	1 821
2002	24 668	1 992
2003	24 500	2 234
2004	23 483	2 404
2005	21 937	2 327

DELAI MOYEN DE MANDATEMENT

ANNEES	DELAI MOYEN	FACTURES MANDEEES
2001	13,95 jours	17 094
2002	14,83 jours	15 842
2003	14,55 jours	15 310
2004	12,20 jours	13 569
2005	12,79 jours	13 179

SERVICE DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC, MARCHES PUBLICS ET INSTITUTIONS

I - LES MISSIONS

Le Service intervient à plusieurs titres :

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

Il assure une mission d'assistance et de conseils aux services pilotes dans le cadre des procédures de délégation de service public. Il assure le suivi partiel du fonctionnement des délégations de service public et procède à l'analyse des rapports des délégataires en lien avec les services afin de rechercher les pistes d'amélioration du service public. Il vérifie également si les activités de la collectivité exercées par des tiers relèvent ou non de l'application de la loi Sapin.

MARCHES PUBLICS

Cette mission, réorganisée en 2002, donne au Service les moyens de pouvoir organiser les procédures de marchés publics. Sa mission s'exerce également auprès des services gestionnaires dans le cadre d'une aide à la bonne détermination des besoins et à la définition de la procédure la plus adaptée. Il est chargé d'élaborer les pièces contractuelles types et de contrôler la régularité des procédures. Il vérifie les points comportant des questions de marchés publics qui sont soumis au Conseil Municipal. Le service organise les Commissions d'Appel d'Offres. Il s'occupe également de la vérification des rapports de présentation soumis au contrôle de légalité. Enfin, depuis 2004, le service est également chargé d'organiser et mettre en oeuvre les consultations de maîtrise d'oeuvre comprenant, en outre, l'organisation de l'ensemble des marchés de la phase de définition des besoins jusqu'au début effectif des travaux.

INTERCOMMUNALITE

Il suit le fonctionnement du Syndicat Mixte de Madine principalement. Il intervient ponctuellement, et à la demande, sur d'autres structures (Communauté d'Agglomération de Metz Métropole ou sa régie HAGANIS). Il procède à des études sur le fonctionnement des structures intercommunales.

Il participe à la constitution d'un fond documentaire concernant les activités de la Région et du Département. Il est appelé, selon les domaines de compétence qui lui échoient, à émettre des avis sur les points inscrits à l'ordre du jour du Comité Permanent du Département de la Moselle.

ACTIVITES DIVERSES

Il participe au besoin, auprès des Sociétés d'Economie Mixte et des associations dans lesquelles la Ville est représentée, à l'élaboration des études administratives concernant leur fonctionnement et veille à l'efficacité juridique des relations avec ces structures.

II - LES MOYENS

L'effectif du personnel du service est composé de :

- 1 Chef de Service,
- 1 Attaché Responsable de la Cellule Marchés Publics,
- 1 Ingénieur stagiaire chargé de la Cellule Maîtrise d'Oeuvre,
- 1 Rédacteur chef responsable de la cellule Délégation de Service Public,
- 1 Assistant de Gestion, adjoint administratif,
- 1 Rédacteur Chef, 1 Rédacteur et un Adjoint Administratif au sein de la Cellule Marchés Publics.

La secrétaire du service du Contrôle de Gestion est affectée à 80% au service Marchés Publics.

Le Service dispose de huit ordinateurs, deux imprimantes, un scanner et un fax. Le Service est pourvu d'une documentation spécialisée en évolution permanente.

III - LES ACTIVITES

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

- Suivi et mise en oeuvre des contrats de délégation de service public suivants :
 - * crématorium,
 - * construction et exploitation d'un nouveau parking sous l'Esplanade,
 - * service public de production et de distribution de chaleur à Borny.
- Suivi et achèvement des procédures de délégation de service public pour l'exploitation des Trinitaires et des Salles de répétitions et d'enregistrement de Metz-Nord et Metz-Borny.
- Lancement de la procédure de délégation du service public portant sur la construction et l'exploitation du nouveau parking du Quartier de l'Amphithéâtre.
- Lancement de la prodédure de délégation de service public portant sur l'exploitation du Golf de Metz Technopôle.
- Analyse des rapports annuels des délégataires 2004 sur :
 - * les parcs publics de stationnement hors voirie (République, Gare, Théâtre, Maud'huy, Arsenal, Coislin, Cathédrale et St Thiébault),
 - * le stationnement sur voirie,
 - * le golf,
 - * le chauffage collectif,
 - * la production et la distribution d'eau potable,
 - * la gestion du Palais Omnisports les Arènes.
- Participation au groupe de réflexion sur la question du stationnement sur Metz (en lien avec l'AGURAM).
- Mesures de publicité des rapports et documents budgétaires des délégataires.

- Etablissement des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, de la distribution de l'eau 2004.
- Etablissement des annexes concernant les délégations de service public aux B.P. et C.A.

MARCHES PUBLICS

- Passation de plus de 450 marchés dont 150 procédures d'appel d'offres pour assurer le fonctionnement courant des services.
- Lancement des diverses consultations d'assitant à maîtrise d'ouvrage pour la construction du Centre Pompidou-Metz ainsi que les marchés de travaux pour la construction de la Maison du Projet.
- Lancement des marchés de travaux pour la construction de la salle de répétition de la rue de Belletanche.
- Élaboration de notes diverses pour assurer l'efficacité de la commande publique au sein des services de la Ville.
- Actions de développement de la dématérialisation de la commande publique et d'amélioration du site internet dédié aux marchés publics.

INTERCOMMUNALITE

Madine

- Etude des rapports passés au Comité Syndical du Lac de Madine, établissement de notes et participation aux réunions.
- Suivi de la convention de fourniture d'eau.
- Etudes relatives à la création d'une régie chargée de l'exploitation touristique.
- Etudes des modalités du retrait de la Ville de Metz du Syndicat pour ne se consacrer qu'à la vocation eau.

Communauté d'Agglomération de Metz Métropole

- Examen de questions diverses en lien avec le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération, son financement et ses compétences.

DIVERS

- Réflexions sur la transformation de l'Usine d'Electricité de Metz et sur les conséquences de l'ouverture du secteur de l'énergie à la concurrence.

CONTROLE DE GESTION

1) LES MISSIONS

Le Service du Contrôle de Gestion a pour mission :

- d'élaborer des outils de gestion (tableaux de bord) permettant le contrôle et le suivi budgétaire des différents secteurs d'activités de la collectivité ;
- de proposer des solutions pour optimiser les coûts et frais de fonctionnement des diverses structures de la collectivité ;
- de mettre en place des procédures au sein des services en collaboration avec leurs responsables ;
- d'apporter un conseil à la Direction Générale et aux services pour assurer une bonne visibilité dans la validation des décisions stratégiques ;
- de réaliser l'audit et l'analyse budgétaire et financière (bilans comptables en particulier) des partenaires extérieurs de la collectivité (associations, Sociétés d'Economie Mixte) ;
- d'assurer le suivi et le contrôle des subventions (établissement de conventions d'objectifs et de moyens avec les partenaires extérieurs) ;
- de gérer la dette et la trésorerie, ainsi que d'instruire les demandes de garanties d'emprunts.

2) LES MOYENS

Sous la direction d'un chef de service, l'effectif du Service du Contrôle de Gestion est le suivant :

Secrétariat

- 1 adjoint administratif

Cellule Planification - Dette - Trésorerie - Garanties d'emprunts

- 1 adjoint administratif

Cellule expertise

- 1 contrôleur de gestion

Par ailleurs, le service dispose du matériel informatique suivant :

- 1 IMac
- 3 PC utilisant des progiciels de gestion de la dette (logiciel LOAN) et de la trésorerie (logiciel THESO)

3) L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2005

Planification - Dette - Trésorerie

Cette cellule a contribué à la poursuite d'une gestion active de la dette et de la trésorerie.

Elle établit régulièrement des situations de trésorerie pour mesurer le potentiel financier de la Ville.

Grâce au logiciel LOAN, des états sont édités et permettent d'optimiser au mieux la dette. Ces documents sont également utilisés pour remplir les différentes annexes du Budget Primitif et du Compte Administratif.

Elle gère également le logiciel PREVIS qui permet aux différents services de la Ville de renseigner l'échéancier des investissements qui les concerne.

Elle met à jour l'état des garanties d'emprunts accordées par la Ville à différents organismes. Ce document est également annexé au Budget Primitif et au Compte Administratif.

Satellites

Le contrôle des satellites (associations, Sociétés d'Economie Mixte) de la Ville de Metz est assuré par le biais d'analyses financières, comptables et fiscales et notamment par le contrôle des bilans comptables des satellites. Des études ponctuelles sur demande de la Direction Générale ou d'autres services municipaux ont également été réalisées.

D'autre part, le service du contrôle de gestion a établi les rapports d'activités des Sociétés d'Economie Mixte dont la Ville de Metz est actionnaire.

Il établit également l'état des concours attribués par la Ville aux associations et autres satellites. Ce document permet de renseigner différentes annexes du Budget Primitif et du Compte Administratif.

Commerce

Des actions de redynamisation du commerce du centre-ville ont été poursuivies :

- Mise en œuvre de la troisième tranche du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)
- Mise en œuvre du plan de dynamisation du commerce de proximité en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle

TVA

Etablissement de la déclaration unique de T.V.A. et études diverses de récupération possible de T.V.A. – gestion de la TVA intracommunautaire.

Etudes diverses et autres travaux

- Instruction et suivi du transfert de droit à T.V.A. dans le cadre de diverses délégations de service public

- Etudes financières et économiques des candidatures à l'affermage de services publics :

- Parking Cathédrale
- Parking St Thiébault
- Golf de Metz Technopôle

- Parking Quartier de l'Amphithéâtre
- Les Trinitaires

- Elaboration du rapport d'activités des Services Municipaux
- Elaboration du registre des tarifs municipaux de la Ville
- Gestion et versement de subventions à divers satellites affectés au Service Contrôle de Gestion
- Etablissement des conventions d'objectifs et de moyens correspondantes.

4) LES PERSPECTIVES

- Poursuite de la gestion active de la dette et de la trésorerie de la Ville de Metz en utilisant la procédure de suivi des investissements pour permettre d'alimenter les prévisions dans le logiciel de suivi de la trésorerie (THESO).
- Amélioration du suivi des structures satellites (réactivation du logiciel AGATE)
- Amélioration du contrôle de gestion interne
- Développement de tableaux de bord, outils indispensables d'aide à la décision pour la Direction Générale.

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

La création du Service Politique de la Ville est intervenue le 2 novembre 1995.

La Politique de la Ville a pour objectifs principaux de lutter contre le processus d'exclusion et de ségrégation urbaine et sociale dont sont victimes les populations habitant certains territoires.

Il convient de rappeler que la Politique de la Ville appréhende sur une zone géographique donnée tous les aspects de la vie quotidienne des habitants.

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

- La mise en oeuvre de la Politique de la Ville
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Gestion des Jardins Familiaux
- Actions diverses

1) La mise en oeuvre de la Politique de la Ville

- **Le Contrat de Ville** est un des dispositifs contractualisés de la Politique de la Ville dont l'objectif est de réintégrer les territoires concernés et leurs habitants dans le fonctionnement normal de l'agglomération.

Il cible une **géographie prioritaire** qui concerne les secteurs où vivent les populations les plus en difficultés : Metz-Borny, Metz-Bellecroix, Hannaux-Frécot-Barral, Chemin de la Moselle et Boileau, Metz-Patrotte.

Parmi les 10 axes d'interventions définis dans le Contrat de Ville signé le 10 avril 2000, l'appel à projet 2004 a déterminé **2 axes prioritaires**, mais non exclusifs :

- Développement et insertion économique au bénéfice des habitants des quartiers sensibles.
- Développement de la prévention de la délinquance et de la lutte contre les toxicomanies.

A ce titre, une ligne budgétaire de 914 694 euros a été ouverte pour le Contrat de Ville de 2005.

Les dossiers de demandes de subvention sont instruits par le service par le biais des comités techniques et d'une participation active aux comités de pilotage et d'évaluation des actions subventionnées les années précédentes.

En ce qui concerne les nouveaux projets, une aide technique est apportée aux associations pour les actions qu'elles souhaitent initier.

A ce titre, le service a notamment participé au montage technique et financier d'une nouvelle action initiée par l'Association Messine de Médiation Sociale sur le quartier de Metz-Borny et visant à la mise en place d'un service de médiation de proximité destiné à aider les habitants à se réapproprier les espaces communs (halls d'immeubles, escaliers, ascenseurs....) et à lutter contre les incivilités.

Il a également contribué à l'application du Programme de Réussite Educative pour l'année scolaire 2005/2006 et plus spécifiquement à la création de 2 postes de médiateurs scolaires sur les quartiers du Chemin de la Moselle et de Metz-Borny.

Il participe régulièrement à des réunions qui rassemblent des partenaires institutionnels qui interviennent dans le cadre de différentes thématiques de la Politique de la Ville.

2) Le Grand Projet de Ville :

Dans le cadre de ce dossier, le Service Politique de la Ville assure une mission de coordination et d'instruction des dossiers en collaboration notamment avec le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville, les services de l'Etat et les services municipaux concernés. Il intervient dans le cadre du montage et du suivi administratif des dossiers.

Le service Politique de la Ville a participé à l'élaboration de la convention multipartenariale de renouvellement urbain dont la signature est intervenue le 20 décembre 2005.

3) L'Opération de Rénovation Urbaine de Metz-Nord/Woippy :

L'objectif de l'ORU est de mobiliser les efforts de l'ensemble des partenaires signataires de la convention en vue de donner aux habitants un cadre de vie décent et pour cela d'accélérer le traitement des déséquilibres sociaux et urbains les plus graves, de requalifier durablement les quartiers les plus dégradés et d'intégrer les populations concernées dans la dynamique de la ville.

Le Service Politique de la Ville participe au suivi administratif et à l'animation de ce dispositif initié en 2003.

Depuis septembre 2002, le Service Politique de la Ville de Metz est chargé de la "POLITIQUE DE PROXIMITE".

4) Commissions Thématiques des Quartiers :

Le Service Politique de la Ville de Metz a pris en charge les différentes commissions thématiques mises en place, dans le quartier de METZ - BORNY dans le cadre du Grand Projet de Ville. Le service gère l'ensemble de ces commissions avec les référents responsables.

En 2005 la Commission "PARTICIPATION DES HABITANTS" a poursuivi son travail de réflexion et de propositions. Ce travail est coordonné par le service Politique de la Ville qui a en charge la préparation des différentes réunions d'informations avec les différents partenaires professionnels (APSYS, Régie Propreté, Bailleurs Sociaux, Société de Nettoyage, Police Nationale, Sapeurs-pompiers, etc...) et les habitants.

Le service a organisé en lien avec le Conseil des Résidents et le Conseil des Associations la manifestation au profit des "Victimes du Tsunami" le 19 mars 2005 au Centre Social le Petit Bois (expositions, animations avec les associations, élaboration du programme, affiches, invitations, etc....).

Le service a également mis en oeuvre avec le Conseil des Jeunes un projet "**Rencontre avec les pompiers à METZ BORNY**" avec les établissements scolaires de Metz Borny (animation et récit d'intervention dans les écoles et collèges, visite de la caserne, gestes qui sauvent). En continuité, l'organisation d'une journée "Rencontre animation-sensibilisation avec les Pompiers" ouverte à tous les habitants du quartier est à l'étude en lien avec le Conseil des Associations et le Conseil des Sages.

De nombreuses réunions avec le Conseil des Associations ont eu lieu et le service a élaboré un guide des associations qui sera édité en 2006.

Le service assure également l'organisation des quatre réunions des "Comités de Quartier de Metz Borny" où sont conviés les membres élus des différentes commissions thématiques. Une centaine de personnes participe à ces réunions.

5) Politique de Proximité :

L'objectif est de servir de relais entre les différents services de la Ville de Metz pour tous les problèmes de proximité concernant les quartiers "Politique de la Ville" (environnement, espaces extérieurs, voirie, éclairage, élagage des arbres...).

Le service agit également activement sur la **gestion urbaine de proximité** en étroite collaboration avec la Régie Propreté, les bailleurs sociaux, les services municipaux et la CA2M ; deux problématiques mobilisent plus particulièrement son attention :

- **la propreté** avec ses deux composantes : ramassage des déchets ménagers et nettoyage des espaces publics (rues et espaces verts) et des abords d'immeubles.

Dans ce cadre, le service participe activement à l'opération "**VOTRE RUE A LA LOUPE**" avec l'OPAC de Metz : c'est ainsi que **40 visites ont été programmées sur les quartiers sensibles**.

- la **sécurité** avec la mise en place de gardiens d'immeubles et de correspondants d'entrées secteur Bergson/Michelet - secteur Quatre Tours et secteur Tours d'Anjou (organisation de réunions d'informations).

- gestion des doléances sur logiciel "**Inspection du Domaine Public**".

Le service participe également aux réunions de coordination du Grand Projet de Ville de Metz-Borny ainsi qu'aux réunions de suivi et de pilotage de la Régie Propreté.

6) **Organisation et Manifestations diverses** :

Le service a pris une part active à l'organisation des manifestations suivantes :

- cérémonie des voeux du GIP GPV le 10 janvier 2005.

- inauguration de l'Espace Multimédia de Metz Borny le 26 janvier 2005.

- visite de l'Espace multimédia aux membres du Comité de Quartier le 21 mars 2005.

- l'organisation du vernissage de l'exposition "**D'arbres en arbres, au coeur de Metz Borny**" à la Médiathèque de Metz Borny. Cette action s'inscrit en continuité de la réalisation de la pépinière pédagogique avec les élèves de l'école Erckmann Chatrian et du Collège des Hauts de Blémont.

- remise du "**Prix du meilleur sportif de jeunes de Moselle**" décerné à l'ESAP le 29 juin 2005 au stade des Hauts de Blémont sous l'égide du Docteur Denis JACQUAT et de Monsieur Sylvain KASTENDEUCH, Adjoints au Maire.

- une réunion publique de concertation avec les habitants le 10 octobre 2005 dans le cadre du Grand Projet de Ville de Metz Borny.

- opération d'une campagne d'affichage au sein des commerces de Metz Borny "**Ensemble, gardons notre quartier propre, trions nos déchets**" en collaboration avec l'Association Messine de Médiation Sociale et SOMERGIE.

- Cette opération a donné lieu à l'organisation d'une réception avec les commerçants le 17 octobre 2005 pour la remise officielle de ces affiches.

- cérémonie de fin d'année de tous les acteurs de terrain qui travaillent sur le Grand Projet de Ville (60 personnes) le 17 novembre 2005.

7) **Réalisation et conception du journal "Au fil du Grand Projet de Ville" :**

Le service contribue fortement à la réalisation et la conception du numéro trimestriel du journal "AU FIL DU GRAND PROJET DE VILLE" avec la Direction Départementale de L'Équipement 57 et une Agence de Communication (choix des articles, photographies, écriture, conception maquette...). Quatre numéros diffusés auprès de l'ensemble de la population de Metz-Borny sont parus en 2005.

8) Les Zones Franches Urbaines de Metz-Borny et Metz Nord-Woippy :

Le Pacte de Relance pour la Ville a institué les Zones Franches Urbaines. Ce dispositif mis en place sur le quartier de Metz-Borny est entré en vigueur le 30 janvier 1997, date de la signature de la convention entre l'Etat et la Ville de Metz, pour une durée de 5 ans. Ce dispositif a été relancé par la loi de finances rectificative du 30 décembre 2002.

Le Service Politique de la Ville assure l'animation d'un groupe de travail composé de représentants de la Préfecture, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de l'OPAC de Metz, de la Chambre des Métiers, du Service Action Economique par l'organisation et la tenue du secrétariat de réunions où sont conviés les différents partenaires précités.

9) La Prévention de la Délinquance

Présentation

La Ville de Metz, conformément à la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Sécurité Intérieure du 17 juillet 2002, s'est dotée d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Ce dispositif, dont le règlement intérieur a été adopté en séance plénière le 4 juillet 2003, vise à développer des stratégies de lutte contre la délinquance et l'insécurité urbaine sur le territoire messin. Son action repose sur des projets dont il a en charge l'élaboration, l'analyse et l'évaluation.

Trois groupes de travail restreints, pilotés par cette instance, ont été formés et ont respectivement pour objet les thèmes prioritaires suivants :

- La qualité urbaine, et plus particulièrement l'errance en ville.
- La sécurisation des biens et des personnes.
- La sécurité routière.

L'activité :

- Secrétariat du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- Suivi et secrétariat des groupes restreints de travail.
- Pilotage et secrétariat des réunions "décentralisées" du CLSPD dans les quartiers messins.
- Mise en place d'actions dans le cadre de la sécurité routière : sécurité des piétons, "la rue n'est pas un jeu", "le challenge piéton", la réactivation de la piste d'éducation routière du centre Bon Pasteur.
- Rédaction et suivi de l'enregistrement de la convention de partenariat relative à l'utilisation de la piste d'éducation routière du centre Bon Pasteur.

- Coordination de l'action des différents partenaires impliqués dans l'animation de la piste d'éducation routière du centre Bon Pasteur.
- Participation à une étude d'enjeux de sécurité routière dans les quartiers en GPV pilotée par le Ministère de l'Équipement.
- Animation du Comité de suivi de l'équipe de nuit APSIS de Metz Borny qui se réunit mensuellement et rédaction des comptes rendus.
- Organisation du Comité de Pilotage annuel de l'équipe de nuit APSIS de Metz Borny et rédaction des comptes rendus.
- Animation et suivi des cellules de Veilles Sociales et Educatives mensuelles des quartiers du Chemin de la Moselle, de la Patrotte, de Metz Borny, de Metz Bellecroix et du centre ville et rédaction des comptes rendus.
- Participation aux dispositifs mis en place par l'Éducation Nationale au titre de la lutte contre les violences scolaires (Groupe Local de Sécurité du Réseau d'Éducation Prioritaire).
- Participation aux dispositifs mis en place par les bailleurs sociaux visant à lutter contre les dégradations de biens et les conflits de personnes entraînant dégradations et violences.
- Participation au Comité de Quartier de Metz Borny et aux Conseils de Quartier de la Grange-aux-Bois et de Vallières.
- Participation aux réunions du Conseil des Résidents et du Conseil des Associations de Metz-Borny.
- Participation au dispositif "votre rue à la loupe" (26 réunions).
- Accueil et réponse aux sollicitations des administrés par un suivi des fiches de signalement sur des faits de délinquance et troubles de la jouissance.
- Apport d'éléments techniques par des notes et/ou réponses aux courriers.

Bilan

Au cours de l'année 2005, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a vu se réaliser toutes les actions de sécurité routière validées en séance plénière, et en s'appuyant sur la participation efficace et motivée de tous les partenaires.

Par ailleurs, le CLSPD organise avec l'aide du service des Maires de Quartier des réunions "décentralisées" dans les différents secteurs messins en présence des acteurs institutionnels concernés par l'espace géographique visé. L'objectif étant de répondre au mieux et au plus vite aux attentes des riverains par l'amélioration de leur qualité de vie.

Le travail des cellules de veille se poursuit, tout comme celui des équipes de prévention spécialisées.

Les objectifs pour l'année 2006 de la Prévention de la Délinquance sont de procéder aux premières évaluations des actions de sécurité routière et de travailler à l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers messins d'une part, d'intensifier les actions de prévention spécialisée sur les secteurs de Metz Borny et de la Patrotte d'autre part.

Il convient de noter que les missions menées au titre de la prévention de la délinquance vont probablement évoluer prochainement si l'on s'en réfère au projet de loi sur la prévention de la délinquance en cours de préparation.

10) La gestion des Jardins Familiaux :

1 – Nombre de jardins

445 jardins familiaux répartis comme suit dans divers quartiers de la Ville :

- Devant-Les-Ponts	14 sites pour 56 jardins
- Extérieurs Ville	4 sites pour 10 jardins
- Magny	9 sites pour 74 jardins
- Metz-Borny	11 sites pour 155 jardins
- Metz-Nord	20 sites pour 103 jardins
- Plantières-Queuleu	8 sites pour 24 jardins
- Sablon	7 sites pour 7 jardins
- Vallières	21 sites pour 16 jardins

Soit une surface totale louée de 13 ha 33 a 74 ca.

227 demandes de location sont enregistrées.

Au cours de cette année, a été opéré le transfert des 59 jardins de la rue de Bourgogne vers la rue du Barrois dans le cadre du GPV de Metz-Borny.

2 – Perspectives d'avenir

L'objectif à court terme est une remise à niveau de ce parc locatif avec notamment la poursuite d'une action visant à ne plus avoir en gestion de parcelles peu ou mal entretenues.

Dans le cadre du Grand Projet de Ville et à l'horizon 2006, est programmé le transfert des 61 jardins familiaux actuellement exploités le long du boulevard Sébastopol ainsi que les 19 parcelles restant encore sur le site Bourgogne. Leur nouvelle implantation se situera derrière le complexe sportif des Hauts de Blémont. Un terrain sera ainsi aménagé, permettant la création de 107 jardins. La concrétisation de ce programme permettra donc d'attribuer un nouvel espace à cultiver aux 80 locataires actuels et à 27 habitants de Metz-Borny inscrits sur la liste d'attente. Pour mémoire, certaines demandes datent de 1994.

Dans le cadre de l'Opération de Rénovation Urbaine de Metz-Nord, des études se poursuivent quant à la création de nouveaux jardins familiaux sur le quartier de la Patrotte.

II) LES MOYENS DU SERVICE :

a) Les moyens humains :

Sept personnes constituent cette équipe.

b) Les locaux sont situés au Pôle des Lauriers - 3bis, rue d'Anjou à Metz-Borny depuis le 26 mai 2003 :

- rez-de chaussée :

- * un bureau : chef de service
- * secrétariat composé de deux bureaux : 1 rédacteur, 1 adjoint administratif
- * un bureau Chef de Projet
- * un bureau Chargé de Mission Politique de Proximité
- * un bureau Chargé de Mission Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- * deux bureaux Gestion des Jardins Familiaux

c) Les moyens techniques :

- . 9 téléphones à écran
- . 1 téléphone portable
- . 9 ordinateurs
- . 1 scanner
- . 1 imprimante couleur A3
- . 1 imprimante laser Pro
- . 1 photocopieur
- . 1 fax

Le service est abonné aux publications suivantes :

- Républicain Lorrain
- Lettre de la DIV et Comme à la Ville
- La Gazette des Communes
- La Semaine

Des ouvrages sont acquis en fonction des besoins du service.

Trois véhicules sont partagés par les membres du service.

d) La formation :

Le personnel du Service a été amené à participer à différentes actions de formation ou colloques.

e) Les moyens financiers :

Contrat de Ville

Crédits inscrits
914 694 €

Crédits engagés
770 741,17 €

f) Le bilan de l'activité du service :

- Instructions de dossiers de demande de subventions :

* 58 dossiers ont été instruits au titre du Contrat de Ville
en 2005 dont - 48 pour Metz
- 10 intercommunaux

III - PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU SERVICE :

Seconde Phase d'Aménagement du Pôle des Lauriers :

En qualité d'occupant du site du Pôle des Lauriers avec l'équipe du GIP - GPV, le Service Politique de la Ville participe au montage du dossier relatif à la seconde phase d'aménagement du Pôle des Lauriers :

- Ayant abouti en janvier 2005 en RDC à l'ouverture d'un espace municipal multimédia.

Le chantier relatif à la seconde phase d'aménagement du Pôle des Lauriers a démarré en juillet 2005. Il permettra à terme (2ème phase 2006) le transfert au second étage de l'immeuble de l'équipe du GIP et du service Politique de la Ville et le regroupement au 1er étage de services et associations oeuvrant dans le domaine de l'emploi au sein du quartier de Metz-Borny.

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

I - LES MISSIONS

Le rôle essentiel du Service des Affaires Scolaires est de gérer l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires dépendant de la Ville de Metz. Leur nombre est ramené à 75, soit 40 maternelles et 35 élémentaires.

Ces missions incluent précisément :

- le patrimoine scolaire (maintenance, gros entretien, construction, amélioration, équipement),
- les effectifs (carte scolaire, inscriptions, programmation),
- le budget et les crédits de gratuité scolaire,
- la restauration scolaire,
- l'animation scolaire (subventions activités pédagogiques, projets d'écoles ...),
- les logements de service affectés aux enseignants,
- le personnel, (personnel de restauration scolaire, agents territoriaux spécialisés en écoles maternelles ATSEM, concierges et personnel administratif et technique).

II - LES MOYENS

A - Effectif et mouvement de personnels :

- **ATSEM** : Le Service des Affaires Scolaires compte 139 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles.

Les mouvements de personnel ont été les suivants en 2005 :

- Apprenties : 5

- ATSEM :
 - . Recrutements : 2
 - . Départs : 8

Aucun mouvement de personnel n'a eu lieu pour les catégories suivantes :

- **Agents de restauration**

Agents titulaires : 28 personnes

- **Concierges** :

32 concierges sont présents dans les écoles.

- **Personnel administratif** :

L'effectif administratif est de 18 agents.

- **Personnel ouvrier** :

Elle se compose de 3 agents d'entretien, dont 1 particulièrement chargé du remplacement de concierges malades.

B - Les moyens matériels

La plupart des postes de travail administratif, ainsi que les responsables de restaurants scolaires et le Chef de Cuisine disposent d'un micro-ordinateur Mac ou PC et des logiciels ou progiciels pour effectuer leurs tâches respectives.

L'équipe technique dispose de l'ensemble de l'outillage nécessaire aux différents métiers qui la composent.

Des balayeuses de cours, souffleurs électriques ou thermiques, machines à haute pression, sont à disposition des concierges, à la demande.

III - ACTIVITE DE L'ANNEE 2005

A - Etat des classes

Nombre total de classes :	459
Ecoles maternelles :	155
Ecoles élémentaires :	262
Ecoles spécialisées :	42

1 - Maternelles

Attribution : 1 ouverture de classe (aucune l'an passé).

Suppression : 4 fermetures de classe comme l'année précédente. Deux écoles maternelles ont fusionné (Sente à My et Comptines au Sablon) ramenant le nombre de maternelles à 40.

2 - Elémentaires

Attribution : 4 ouvertures de classe contre 5 l'année précédente.

Suppression : 10 fermetures de classe contre 6 l'année précédente.

B - Effectifs scolaires 2005 – 2006

	<u>Enseignement public</u>	<u>Enseignement privé</u>
Maternelles	3 886	280
Elémentaires	6 058	592
<u>TOTAL</u> :	9 944	872

Ces nouvelles statistiques confirment le fléchissement continu de la courbe des effectifs des établissements d'enseignement public, de l'ordre de 1,91 % par rapport au chiffre des élèves du 1er cycle de l'année précédente.

C - Crédits de fonctionnement des écoles publiques 2005

1 - Fournitures collectives

Les crédits de fonctionnement dits de "gratuité scolaire" fixés à :

- 28,26 € par élève de maternelle
- 31,40 € par élève en élémentaire
- 37,69 € par élève en classe spécialisée (classes d'intégration, d'initiation).

soit une dépense totale en élémentaire de 196 252,25 € et en maternelle de 111 627 €.

Un crédit supplémentaire de 204,15 €, a été alloué, pour le fonctionnement des 21 classes ouvertes (CLAD), aux écoles.

L'ouverture de 5 nouvelles classes, en 2005, a occasionné pour le Service des Affaires Scolaires une dépense de 2 515 €.

La Ville de Metz alloue également 3,14 € (contre 3,05 € l'an passé) par élève de maternelle pour permettre à l'école d'organiser une petite fête à l'occasion de Noël, @soit 12 164,36 €..

2 - Crédits de fonctionnement des institutions parascolaires

Les Réseaux d'Aide Spécialisée pour enfants en difficulté ("RASED") bénéficient de 228 € par psychologue ou rééducateur en poste, soit 4 104 €.

Les sept Centres Médicaux Scolaires perçoivent une dotation forfaitaire de 164 € chacun, soit 1 148 €.

D - Fonctionnement des écoles privées

Conformément à la Loi Guerneur (n° 77 1285 du 25 Novembre 1977), les établissements privés sous contrat qui accueillent des élèves messins en classes maternelles ou élémentaires ont reçu un crédit total de 208 891,21€ pour l'année 2004-2005 (soit 318,27€ par élève).

E - Logement de service et indemnité représentative de logement

Les enseignants qui ont conservé l'ancien statut d'instituteur peuvent prétendre soit à un logement de fonction fourni par la Ville, soit à l'Indemnité Représentative de Logement ("IRL") qui en compense la non-attribution.

F - Les inscriptions scolaires

1 - Participation des communes aux frais de scolarisation

La délibération du Conseil Municipal du 21 Décembre 1998 a posé le principe d'une participation financière des Communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles primaires publiques de Metz qui accueillent des enfants résidant dans ces Communes, en application de l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22/7/1983 modifiée par la loi n° 86-29 du 9/1/1986. Cette participation a été fixée à 266,79 € (1 750 F), réactualisé à 300 € par enfant et par an

Ainsi pour l'année scolaire 2004 - 2005, 281 enfants ont été concernés par cette mesure sur les 565 non-messins recensés dans les écoles de la localité et représentant environ 5,57 % de la population scolaire messine du 1er degré.

2 - La carte scolaire

La carte scolaire est un instrument de rationalité visant à canaliser les flux d'élèves en établissant un équilibre entre les structures scolaires et les effectifs, à harmoniser les périmètres concernant les maternelles et les élémentaires et à garantir de bonnes conditions d'accueil aux enfants et de travail aux enseignants.

Celle-ci n'a pas subi de modification au cours de l'année 2005.

3 - Dérogations scolaires

650 cas ont été traités pour l'année scolaire 2005 – 2006 contre 680 l'année précédente.

G - Attribution d'une aide financière aux associations organisant un accueil avant et après la classe

Un service d'accueil journalier des enfants en dehors des horaires scolaires est effectué dans certains quartiers où la demande se fait pressante.

Le cas échéant, la Ville de Metz met à disposition des locaux et du matériel et décide en outre d'allouer une participation financière afin que cet accueil puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Pour l'année 2005, l'enveloppe budgétaire s'est élevée à **23 000 €**. distribuée à 13 associations, réparties sur 20 sites.

H - Restauration Scolaire

1 - Evolution des effectifs

a) Fréquentation journalière moyenne par restaurant en 2005

. restaurant scolaire de Queuleu	138
. restaurant scolaire Handicapés moteurs	28
. restaurant scolaire des Quatre Bornes	184
. restaurant scolaire St Eucaire	172
. restaurant scolaire de la Grange aux Bois	163
. restaurant scolaire Gaston Hoffmann	144
. restaurant scolaire Louis Pergaud	134
. restaurant scolaire de Magny	146
. restaurant scolaire de Plantières	150
. restaurant scolaire des Hauts de Vallières	134
. restaurant scolaire de Ste Thérèse	213
. restaurant scolaire du Sablon	164

. restaurant scolaire des Isles	164
. restaurant scolaire Landonvillers (depuis le 1/9/01)	51

Total de repas scolaires par jour	1 985
Total repas année 2005	278 600

En outre, la Ville fournit, en moyenne, 330 repas, 100 collations et 173 goûters par jour à 6 crèches (5 municipales et une associative).

Le marché d'assistance technique, conclu le 1er janvier 2003 et arrivé à échéance le 30 juin 2005, a été attribué à la société Sodexho.

2 - Données financières :

a) Coût des repas et transports :

- repas : 684 154 €

- transports : 167 505 €

b) <u>Tarifs</u>	<u>Janvier à Juin</u>	<u>Sept. à Décembre</u>
Enfant messin	3,55 €	3,55 €
Enfant non messin	7,00 €	7,10 €
Allergique messin	8,30 €	8,30 €
Allergique non messin	11,70 €	11,70 €
Enfant non messin du personnel municipal	4,85 €	4,90 €
Remplacement de la carte magnétique	8,00 €	8,00 €

c) Modification du règlement

Le règlement de la restauration scolaire est modifié annuellement.

3 - La régie des recettes

- Montant encaissé en 2005 : 874 444 € soit une moyenne de 22 500 € par décaissement de fonds (par semaine).

4 - Self : création – projets

Le restaurant scolaire de l'EP Sainte-Thérèse a été transformé en self. L'ouverture a eu lieu à la rentrée de septembre. Ce nouveau concept a sensiblement amélioré les conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel de service. D'autres projets de self sont à l'étude.

5 – Communication – animations

- Découvertes de nouvelles senteurs et saveurs dans les menus
- Organisation de jeux – concours dans les restaurants

I – Investissements : 1 190 526 €

Comprenant :

- Les travaux de grosses réparations :	957 423€
- La réfection des cours d'écoles :	39 501€
- La rénovation des restaurants : (y compris création d'un self)	133 551€
- La réfection des logements de service :	60 051€

soit une augmentation de 75,50 % par rapport à l'année précédente.

J - Petit investissement et entretien 1 189 565 €

• Photocopieurs	24 356 €
• Balayeuses, cuisinières, tapis	9 386 €
• Rideaux	: 44 446 €
• Mobilier scolaire	: 164 300 €
• Nettoyage des écoles élémentaires	: 926 475 €
• Nettoyage des vitres inaccessibles	: 3 607 €
• Nettoyage des rideaux	: 16 995 €

soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.

K - Animations pédagogiques

La Ville de Metz a poursuivi son implication dans le cadre des activités pédagogiques et la mise en oeuvre des projets des écoles maternelles et élémentaires en collaboration avec l'Inspection Académique de la Moselle afin de répondre de manière adaptée aux besoins pédagogiques des écoles locales.

Ainsi, pour l'année 2005, la participation financière de la Ville s'est déclinée de la manière suivante :

1 - Animations pédagogiques : coût : **16 000 €**
comprenant des opérations pérennes autour des thématiques liées à la citoyenneté, l'environnement, la science, la lecture et ponctuelles motivées principalement par l'actualité (observation de l'éclipse solaire partielle en octobre, etc).

2 - Transport des élèves : coût : 31 500 €
correspondant au déplacement des différentes classes participant aux diverses animations proposées par le service comprenant entre autres l'éducation musicale à laquelle dix classes élémentaires y ont participé, l'école et le recyclage, etc.

3 - Classes découvertes et sorties pédagogiques : coût : 33 400 €

La Ville de Metz a alloué des subventions aux écoles messines dans le cadre de leurs classes découvertes et sorties pédagogiques.

4 - Les classes "Patrimoine Ville de Metz" : coût : 7 088 €
(hors transport des classes)

Mises en place au cours de l'année scolaire 1996/1997, par le Service des Affaires Scolaires et en partenariat avec l'Inspection Académique, les classes "patrimoine" ont vocation à faire connaître le patrimoine messin dans toutes ses dimensions, à la fois concrète et abstraite, aux élèves des écoles messines et, depuis 2004, aux élèves des écoles de Montigny les Metz, Saint-Julien et Woippy en vertu d'une convention signée le 15 mars 2004.

Ainsi, 39 classes ont été accueillies à l'espace patrimoine Ville de Metz au cours de l'année scolaire 2004-2005, contre 31 l'année scolaire précédente.

5 - Classes à Projet Artistique et Culturel : coût : 2 425 €

Pour encourager l'accès des enfants à l'art et à la culture, les Ministères de la Culture et Communication et de l'Education Nationale ont élaboré conjointement en 2001 un plan de développement sur 5 ans, qui se décline sous la forme de "classes à Projet Artistique et Culturel" en vertu duquel chaque élève devrait avoir bénéficié, au terme de sa scolarité obligatoire, d'un éveil culturel et artistique.

La Ville a accordé une aide financière à 8 projets.

L - Oeuvres sociales scolaires 2005

1 - Colonies et centres aérés

La Ville de Metz, accorde depuis plusieurs années une aide financière aux familles messines à faibles ressources dont les enfants ont participé à des centres aérés et des colonies durant les vacances d'été.

Les familles imposées au-delà de 304,90 € ne bénéficient d'aucune participation.

Le nombre d'associations privées concernées en 2005 s'est élevé à 29 et la subvention à un total de 28 549,77 €.

1 404 enfants en ont bénéficié (386 sont partis en colonies de vacances et 1018 ont participé à des centres aérés).

2 - Subventions de fonctionnement

Le montant distribué et l'identité des associations restent inchangés :

- la Prévention Routière	328 €
- l'Association Générale des Instituteurs des Ecoles Maternelles	95 €

3 - Gestion de l'Ecole de Plein Air de Landonvillers

En 2005, 47 élèves sont accueillis à l'EPA et sont répartis en 4 classes.

La participation familiale aux frais de repas a été fixée à :

	<u>2004-2005</u>	<u>2005/2006</u>
- revenus inférieurs au SMIC :	1,38 €	1,39 €
du SMIC à 180 % du SMIC :	2,46 €	2,48 €
- revenus supérieurs à 180 % du SMIC :	3,94 €	3,97 €

Les recouvrements ont généré au Budget 2005 une recette de **15 160,33 €**.

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2005 se sont élevées à **150 000 €**. Elles comprennent les fournitures scolaires, la rémunération du personnel, les heures de surveillance, l'électricité, l'eau, le chauffage, l'alimentation et le nettoyage de l'école.

IV - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le service poursuit son engagement sur la réflexion relative à une meilleure rationalisation et l'entretien du bâti. Le diagnostic de l'état des bâtiments scolaires est le préalable à la bonne connaissance du patrimoine et de son état et doit permettre la mise en place d'un programme pluriannuel d'entretien des locaux qui garantit à moyen et long terme un bon état d'entretien. Ce diagnostic est réalisé par le service Environnement en corrélation avec les services Etudes et Affaires Scolaires. C'est une véritable collaboration et une synergie d'un ensemble de services qui sont mises en commun.

DIRECTION DE L'URBANISME

- ◇ **Administration Comptabilité Patrimoine Assurances**
- ◇ **Environnement**
- ◇ **Développement Urbain et Infrastructures**
- ◇ **Gestion Foncière Urbanisme**
- ◇ **Développement économique**
- ◇ **Information Géographique**

SERVICE ADMINISTRATION COMPTABILITÉ PATRIMOINE ASSURANCES

LES MISSIONS DU SERVICE

Le Service Administration-Comptabilité-Patrimoine-Assurances de la Ville de Metz exerce ses missions selon deux grands axes et à travers quatre cellules :

- 2 cellules à missions opérationnelles
- 2 cellules plutôt fonctionnelles mutualisées pour l'ensemble de la Direction de l'Urbanisme.

I - Les cellules opérationnelles

1-1 Le Patrimoine

1-1-1 La cellule des opérations immobilières

Elle procède à toutes les transactions d'acquisition ou de cession de biens immobiliers qui se traduisent notamment par :

- Les acquisitions nécessaires à la réalisation de projets d'intérêts publics dans le cadre des Déclarations d'Utilité Publique (D.U.P.), mises à l'alignement, emplacements réservés, servitudes, procédures d'aménagement urbains comme les Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) ou les Zones d'Aménagement Différé (Z.A.D.),
- Les intégrations des voies et espaces publics dans le domaine public communal,
- Le déclassement de certaines parties du domaine public communal (anciens sentiers, écoles...) préalable à leur cession,
- Les acquisitions, échanges et cessions prévues dans le cadre de la restructuration du patrimoine privé ou de projets spécifiques (réalisation d'équipements collectifs, vente d'immeubles communaux...).

1-1-2 - La cellule de la gestion du domaine privé bâti et non bâti

Cette cellule traite l'ensemble des activités liées à la gestion du patrimoine privé de la Ville de Metz

A ce titre, elle a en charge :

- La gestion des travaux d'entretien des immeubles dont elle a la responsabilité,

- La gestion des contrats relatifs aux locaux des immeubles précités (baux emphytéotiques, baux lois 1948 et 1989, baux commerciaux, contrats administratifs, conventions de mise à disposition) auxquels s'ajoutent les logements du Service des Affaires Scolaires ainsi que toutes les locations diverses prises par la mairie (locaux et garages pour les services municipaux, logements de concierge...),

- La gestion de tous les terrains communaux non bâtis, non affectés à un usage public, y compris ceux intégrés dans le contrat d'affermage de la Société Mosellane des Eaux,

- Le suivi et l'instruction de tous les dossiers relatifs aux impôts fonciers dus par la collectivité,

- La vente du matériel désaffecté,

- La gestion du planning de location des salles de l'Institut Européen d'Ecologie.

1-2 - Les assurances.

Cette cellule gère l'ensemble des contrats d'assurances souscrits par la Ville de Metz.

II - Les cellules fonctionnelles

Elles assurent les missions classiques d'accueil, de secrétariat et de comptabilité, pour l'ensemble des services relevant de la Direction de l'Urbanisme.

LES MOYENS DU SERVICE

I- Les moyens humains

Le service compte 20 personnes y compris le chef de service, répartis en quatre entités :

- L'Administration qui comprend à la fois la fonction d'accueil du bâtiment 144, route de Thionville, et le secrétariat : 6 personnes

- La comptabilité : 2 agents comptables gèrent la comptabilité des différents services de la Direction de l'Urbanisme.

- Le patrimoine divisé en deux cellules comprend 6 personnes.

- Les assurances : 1 agent gère les différents contrats d'assurances de la Ville.

Enfin, 4 concierges de bâtiments associatifs complètent cette organisation.

II- Les moyens matériels

- 2 fax
- 16 ordinateurs
- 7 imprimantes laser
- 1 imprimante couleur
- 1 PC BDU
- 1 lecteur de matrice cadastrale
- 2 scanners

L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2005

Cette activité n'est décrite que pour les cellules opérationnelles.

I- Les opérations immobilières

La cellule des opérations immobilières intervient dans le cadre des projets qui nécessitent des acquisitions ou des cessions immobilières.

A cet égard, l'activité de cette cellule résulte de la politique municipale menée en terme de création d'équipements publics (voirie, espaces verts, bâtiments à vocation sportive, socioculturelle...) et de soutien à des activités (ZAC, ZAD, opérations d'urbanisme, université et enseignement supérieur...).

Sur un plan quantitatif, les transactions réalisées entre 2000 et 2005 se décomposent de la façon suivante :

	ACHATS	VENTES	TOTAL
2000	13	9	22
2001	22	20	42
2002	14	16	30
2003	18	8	26
2004	21	14	35
2005	18	9	27

En 2005 :

Les **acquisitions** réalisées sont au nombre de 16, soit

- 6 acquisitions réalisées en vue de réserve foncière dont 3 par préemption
- 2 acquisitions de terrains appartenant à l'EPFLorraine situés dans la ZAD de Magny et dans l'Actipôle
- 6 intégrations dans le domaine public
- 4 acquisitions dans le cadre de projets divers.

Ces 18 transactions représentent la somme de 2 743 242 €.

Les 9 dossiers de **cession** concernent :

- 3 ventes d'immeubles et terrains communaux par appel d'offres (6 rue de la Paix, « Maison du Général », rue Claude Bernard, 72 rue Charlotte Jousse)
- 1 vente de délaissé de terrain à la SAREM, Boulevard de la Solidarité à Borny
- 1 cession de terrain à Magny à la SMAM dans le cadre d'une régularisation foncière
- 1 vente de terrain à l'OPAC rue Hannaux au Sablon dans le cadre de la construction de garages
- 2 ventes de terrains à la Région Lorraine : au Pontiffroy pour la construction d'une extension du Conseil Régional et Boulevard de la Défense à Borny pour la réalisation du CFA Hôtelier.

Ils représentent la somme de 4 383 656 €.

II - Gestion du domaine Privé bâti

2-1 Domaine privé de la Ville de Metz

Au courant de l'année 2005, 46 nouveaux baux ont été conclus, dont :

- associations : 9
- commerces : 1
- garages : 26
- logements : 9
- divers : 1

De plus, le service a repris la gestion de 30 logements et 3 locaux commerciaux formant « l'Ilot des Piques », gérance précédemment confiée au Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM) par le biais d'un bail emphytéotique qui a expiré le 30 septembre 2005.

La politique d'amélioration de l'entretien des locaux associatifs ainsi que des logements a été poursuivie :

- Vérification systématique des installations électriques, du chauffage et des sanitaires ainsi que leur remise en état après diagnostic par le CTM ou par entreprise suivant l'importance des travaux,

- Remplacement des revêtement de sols ou vitrification des parquets bois lorsque cela est possible,

- Attribution à chaque nouveau locataire de bons papiers peints et de peinture lorsque l'état du logement le justifie,

- Mise en place d'une politique d'entretien et d'embellissement des parties communes des bâtiments (couloirs, entrées, escaliers, cages d'escaliers),

Par ailleurs, un diagnostic amiante a été effectué dans toutes les parties communes des immeubles gérés par le service.

Le montant total des dépenses d'entretien aussi bien dans les logements que dans les locaux associatifs s'est élevé à environ 100 675 €.

Les dépenses d'investissement ont été de 821 546 €.

S'agissant des recettes, le montant des loyers et charges encaissés (y compris les logements du Service des Affaires Scolaires) s'est élevé à 2 005 596 €.

2-2 Domaine bâti scolaire

Le Service du Patrimoine gère les immeubles scolaires d'un pur point de vue comptable. En effet, l'attribution des logements aux enseignants ainsi que la réalisation de classes dans des appartements libérés sont décidées par le Service des Affaires Scolaires. Ce dernier communique l'information au Service du Patrimoine, qui effectue la facturation des charges et loyers.

Le Service du Patrimoine établit également les lettres de mise à disposition des appartements au bénéfice des professeurs d'école et des instituteurs, et les contrats de mise à disposition des garages et des locaux associatifs.

5 nouveaux baux et 1 location de garages ont été conclus en 2005.

2-3 Domaine immobilier non bâti

En 2005, le service a compté 183 locataires de terrains non bâtis pour un montant annuel total de revenus de l'ordre de 14 785 € et une surface louée approximative de 127 ha.

Ces locations se décomposent de la façon suivante : terrains de culture et parcs, terrains maraîchers, anciens terrains de captage, occupation précaire de terrains ruraux, terrains loués à des associations et droits de reconnaissance divers.

Le Service encaisse également des droits de pêche (1 712 € en 2005) et des droits de chasse sur des terrains communaux situés hors de Metz (498 € en 2005).

2-4 Gestion des impôts de la Ville de Metz

Le Service du Patrimoine a mené, depuis plusieurs années, une politique de vérification des impôts fonciers et des taxes d'ordures ménagères, réclamés par les services fiscaux à la Ville de Metz en qualité de contribuable.

En 2005, le montant des impôts fonciers payés par la Ville de Metz a été de l'ordre de 758 867 € dont environ 391 495 € ont fait l'objet de récupérations qui sont prévues dans certains baux de location.

2-5 La gestion des assurances

S'agissant des trois principaux contrats d'assurances (Responsabilité Générale, Flotte Automobile et Dommage aux biens), le nombre de dossiers ouverts en 2005 a été de 410.

- Dommage aux Biens

85 dossiers ouverts, dont :

- 24 ont été indemnisés pour un montant de 41 752 €,
- 61 dossiers sont en instance à ce jour.

Pour information, 25 dossiers ont concerné des actes de vandalisme, tags, dégradations diverses, bris de vitres...

- Responsabilité Générale

57 dossiers ouverts, dont :

- 9 dossiers indemnisés pour un montant de 40 400 €
- 15 dossiers pour des orages
- 9 dégâts des eaux
- 66 chutes avec dommages corporels
- 16 vols
- 6 incendies
- 1 dossier « tempête » suite à l'orage du 29 juin 2005

- Flotte Automobile

76 dossiers ont été ouverts, dont :

- 5 indemnisés pour véhicules Ville de Metz pour une somme totale de 2 274 €

Par ailleurs, une quinzaine de dossiers font actuellement l'objet d'un contentieux.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

I - Cellule des opérations immobilières

- Amélioration du suivi des acquisitions prévues dans les permis de construire (alignement, emplacements réservés...)
- Poursuite de la politique de régularisation des dossiers d'intégration des voies et espaces publics notamment sur le quartier de la Grange aux Bois et Magny
- Poursuite de la cession d'immeubles et terrains communaux dans le cadre de la restructuration du patrimoine communal
- Rachat des terrains EPFL dans le cadre des ZAD.

II - Cellule de la Gestion du Domaine privé bâti et non bâti

2-1 Gestion du Domaine Bâti Privé

- Poursuite de la restructuration du patrimoine privé bâti de la Ville de Metz, en vue d'envisager la cession d'immeubles qui ne présentent plus d'utilité
- Meilleur suivi des impayés locatifs pour éviter des situations difficiles aussi bien pour la Ville de Metz que pour le locataire.

2-2 Gestion du Domaine Bâti Scolaire

- Réflexion sur une politique d'évaluation locative identique à celle du patrimoine bâti
- Vérification des surfaces pour maîtriser correctement les déclarations fiscales diverses relevant de la compétence du Service du Patrimoine.

2-3 Gestion des Impôts de la Ville de Metz

Le suivi des impôts fonciers et des taxes d'ordures ménagères représente un travail important.

2-4 Gestion des assurances

- Utiliser le fichier patrimonial pour gérer les déclarations d'assurances "Dommages aux Biens" ainsi que la valeur à neuf des bâtiments de la Ville de Metz,
- Renforcer l'information des services municipaux sur les garanties couvertes par nos contrats d'assurance.

SERVICE ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT – BRUIT – DEVELOPPEMENT DURABLE

1 - LES MISSIONS

La Cellule Environnement-Bruit-Développement Durable est chargée, en direct ou en partenariat avec les autres services de la Ville, la CA2M et les autres satellites de la Ville, des dossiers relatifs aux thèmes suivants : agenda 21, air, bruit, déchets, eau, installations classées, risques naturels ou anthropiques, sites pollués, véhicules propres, haute qualité environnementale, management environnemental (ISO 14 001). Elle est force de proposition dans ces domaines et effectue la veille technique et juridique et la communication relatives à l'ensemble de ces sujets.

2 - LES MOYENS

Moyens humains : trois personnes
Moyens matériels : trois ordinateurs.

3 – L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2005

3-1 Antennes de radiotéléphonie mobile

Poursuite de la mise en application de la charte des stations de base de téléphonie mobile avec les 3 opérateurs (commissions, programmation de mesures...)

3-2 Bruit

Avis sur les permis de construire Ville de Metz
Gestion des plaintes de bruit de voisinage, demandes des administrés
Suivi et réalisation du mur antibruit Grange-aux-Bois
Réunions et collaboration avec les services
Étude des textes réglementaires
Participation aux journées ' fête de la science '

3-3 Communication

Renseignement aux scolaires et étudiants demandeurs d'informations en matière d'Environnement à Metz
Animation auprès des scolaires sur le thème du bruit (mallette pédagogique, fête de la science)
Accueil de la maison du développement durable dans le cadre de la FIM 2005 aux côtés de SOMERGIE
Communication dans la presse nationale, régionale et locale sur l'ISO 14001, sur le DICRIM.

3-4 Déchets

Suivi de la compétence "déchets" de la CA2M en relation notamment avec SOMERGIE (nouveaux conteneurs, odeurs sur aire de compostage...)

Relance de la communication auprès des agents municipaux concernant la collecte des papiers de bureaux (nouvelle boîte à papier) à Teilhard et route de Thionville

Gestion des déchets du BTP : travail sur l'intégration de clauses spécifiques, dans les cahiers des charges de travaux, liées à la gestion des déchets du BTP et à l'évolution des pratiques.

Mise en application de la charte départementale signée par la Ville

3-5 Eau

Poursuite de la procédure juridique contre les Soudières (pollution de la Moselle par les chlorures)

Suivi des opérations Ferti-Mieux des sources de Gorze et du Rupt de Mad avec la Société Mosellane des Eaux

3-6 Installations Classées

Mise à jour de l'inventaire des installations classées sur le ban messin

Préparation des dossiers pour avis du Conseil Municipal

3-7 ISO 14001

Mise en œuvre du programme de management environnemental 2005-2009 du CTM (mise en place du tri sélectif dans les ateliers, stockage des produits liquides sur rétention, affichage de consignes et d'une signalétique environnement/sécurité, etc.).

Signature de la Politique Environnementale du CTM par M. Le Maire de Metz.

Elaboration des procédures du Système de Management Environnemental.

3-8 Quartier de l'Amphithéâtre

Travail sur le cahier des charges de prescriptions environnementales de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre (îlots A2, B2 et B3).

3-9 Risques

Suivi du problème de glissement de terrain du ruisseau de Vallières

Mise à disposition du public du PPRI publié en juin 2005

Elaboration et diffusion du DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

3-10 Sites pollués

Poursuite des études et des travaux de dépollution et démolition avec l'EPFL (Sotrameuse, BP Total, Zillhard et Staub, Sighi, Grands Moulins, Marchal, Fonderie de Zinc et sites militaires) pour un montant de 142364 €

3-11 Urbanisme

Participation aux réunions pour l'élaboration du PLU

3-12 Vélos

Animation de la commission technique sur le déplacement des vélos

Suivi des dossiers de subvention relatifs à Véloroute

Finalisation de l'étude et des questions foncières et lancement du marché pour la tranche 3 de la Véloroute : 225 545 €

Pérennisation de l'ouverture aux vélos du plan d'eau

Travail sur la réalisation d'une carte des itinéraires piétons-vélos

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Lancement de la démarche d'Agenda 21 : choix d'une assistance par un bureau d'études, réalisation de l'état des lieux, mise en place des éléments de concertation et démarrage de la programmation du plan d'actions

Contribuer à la prise en compte de l'environnement dans le projet de Quartier de l'Amphithéâtre, de l'extension du Technopôle ou encore dans le projet de Halle des Sports

Certifier ISO 14 001 le Centre Technique Municipal et poursuivre la mise en oeuvre du programme de management environnemental 2005-2009

Aider le Service Jeunesses et Sports sur les dossiers « Pavillon bleu » et « Maison de la nature et des sports »

Poursuivre les démolitions et les dépollutions de Devant les Ponts et du Quartier de l'Amphithéâtre en liaison avec l'EPFL

Commencer l'élaboration du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) de la Ville (obligation réglementaire pour septembre 2007) et aider les écoles à se doter de leur PPMS (plan pour la mise en sûreté face aux risques majeurs)

Procéder aux travaux de la troisième tranche de véloroute et à l'étude de la tranche n°4

Réaliser la liaison cyclable Centre-Ville – Montigny

Finaliser la carte piétons-vélos «Centre Ville – Grange aux Bois »

Relancer la communication auprès des agents municipaux concernant la collecte des papiers de bureaux (nouvelle boîte à papier) à Teilhard et route de Thionville et doter de nouveaux services demandeurs en matière de tri des papiers de bureau (CCC, espaces verts, DTIC, APM, piscines)

Mettre en application de manière expérimentale sur un premier chantier de la Ville de nouvelles pratiques de gestion des déchets du BTP

Réaliser la seconde campagne de mesures de champs électromagnétiques sur Metz conformément à la charte des stations de base de téléphonie mobile.

Proposition et mise en oeuvre d'une cartographie du bruit sur la Ville de Metz.

Actions pédagogiques dans les écoles primaires sur le bruit et l'eau.

PATRIMOINE BATI - SECURITE

1 - LES MISSIONS

1.1 - Diagnostic des bâtiments municipaux

Concerne environ 600 bâtiments municipaux. Sont diagnostiqués la structure du bâtiment, les toitures et charpentes, les couvertures et les fermetures, la conformité des E.R.P

1.2 - Diagnostic amiante

La subdivision assure le suivi "amiante" de tous les immeubles de la Ville de Metz en faisant diagnostiquer par des organismes agréés, conformément aux différents décrets publiés.

1.3 - Campagnes de ravalement

Le service est gestionnaire des crédits pour les campagnes de ravalement obligatoires et fait réaliser les travaux sur les immeubles concernés. Il est d'autre part chargé de la restauration des statues et calvaires.

1.4 - Sécurité et conformité des Etablissements Recevant du Public

Gestion des contrats de maintenance des équipements (alarmes incendie, ascenseurs, désenfumages,...)

Contrôles obligatoires (installations électriques, extincteurs, ascenseurs,...)

Contrats de maintenance (horloges, sonneries des heures, paratonnerres, onduleurs)

2 - LES MOYENS

1 Ingénieur principal, responsable de la subdivision

1 technicien chef affecté principalement au diagnostic des bâtiments

1 technicien chef affecté à la sécurité des E.R.P

3 - L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2005

3.1 - Diagnostic des bâtiments municipaux.

Environ 300 bâtiments ont été diagnostiqués à ce jour. L'état sanitaire des établissements classés Monument Historiques a été réalisé conjointement avec le service départemental d'Architecture pour ce qui concerne les structures, hors couverture.

Nous avons constaté que le parc, hormis quelques problèmes sur le second oeuvre, était globalement dans un état correct.

Les principaux problèmes rencontrés concernent les toitures et les fermetures. Il est à noter que les menuiseries bois ne sont pas peintes régulièrement, ce qui nécessitera leur remplacement à terme.

3.2 - Diagnostic amiante.

Tous les E.R.P ont été contrôlés pour ce qui concerne la troisième phase de vérification, c'est à dire le repérage des matériaux autres que les flocages, calorifugeages et faux plafonds.

Les principaux matériaux repérés sont les toitures et les conduits en amiante-ciment ainsi que les revêtements de sols en dalles. Certains de ces éléments, dégradés, seront à remplacer avant fin 2006.

3.3 - Campagnes de ravalement.

Le nettoyage et la restauration des grottes Boufflers est en cours de réalisation.

3.4 - Sécurité et conformité des Etablissements Recevant du Public.

Tous les contrôles obligatoires ont été réalisés.

Les efforts ont portés sur les désenfumages qui ont tous été révisés et réparés. Des contrats d'entretien ont été conclus avec des entreprises afin que ces équipements soient toujours opérationnels.

Le contrat d'entretien et de remplacement des extincteurs, au nombre de 3 300 a été renégocié. Les réparations suite aux contrôles électriques ont été confiées aux entreprises pour une soixantaine d'immeubles. Approximativement le même nombre de mises en conformité a été réalisé par le C.T.M

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - Diagnostic des bâtiments municipaux

Poursuite du diagnostic et préparation de la mise en ligne des dossiers

4.2 - Diagnostic amiante

Continuer la rédaction des "Dossiers Techniques Amiante"

4.3 - Campagnes de ravalement

Continuer de remplacer les menuiseries du centre de la "Vigneraie" chemin sous les vignes.

D'autre part l'Hôtel de Ville et l'ancien Corps de Garde seront restaurés et ravalés à compter de septembre 2006.

4.4 - Sécurité et conformité des Etablissements Recevant du Public

la mise en place de plans d'évacuation dans tous les ERP

réalisation d'une seconde tranche de mise en conformité électrique

ENERGIE - EAU

1 - LES MISSIONS

Suivis et calculs prévisionnels des budgets par type d'énergie

Suivis statistiques des consommations d'énergie

Gestion des budgets " travaux par entreprise "

Commandes informatisées de fioul

Participation au suivi et à la mise en conformité des installations thermiques

Participation au diagnostic des bâtiments (partie thermique)

Audit et travaux sur la légionellose

Participation à des projets privilégiant une utilisation rationnelle de l'énergie
 Gestion comptable du budget Energie de la Ville de Metz
 Gestion des contrats de distribution publique d'énergie (gaz, chauffage urbain)
 Organisation de la distribution publique d'eau potable sur 28 communes
 Gestion du réseau d'incendie de la Ville de Metz.

2 - LES MOYENS

1 responsable : ingénieur principal
 1 personne pour les suivis statistiques et contrats : Adjoint Administratif 2ème classe
 1 personne pour la comptabilité : Adjoint Administratif

3 – L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2005

3.1 - Travaux

35 opérations ont été réalisées pour un montant total de 263 637 €.

Les principaux travaux réalisés sont :

Rénovation du chauffage au stade d'athlétisme :	34 079 €
Mise aux normes installations de chauffage du garage V.L. :	36 871 €
Rénovation des chaufferies des Ecoles "Les Sources", "La Corchade" et des Logements Rue Faulquenel (transformation au gaz) :	89 517 €
Remplacement de la chaudière au Cimetière de l'Est :	6 942 €
Remplacement de la chaudière rue Charles le Payen :	8 815 €

Programme anti-légionellose :

* Mise en conformité tour de refroidissement de l'Arsenal :	7 930 €
* Rénovation installations sanitaires Cosec Arsenal :	15 159 €
* Rénovation installations sanitaires Gymnase rue des Pensées :	13 051 €

3.2 – Suivi budgétaire

Budget Electricité	1,24 M €
Budget Fioul	0,35 M €
Budget Gaz	0,78 M €
Budget Chauffage urbain	0,96 M €

3.3 - Gestion des contrats de distribution publique d'énergie (gaz, chauffage urbain)

Le Service Environnement avec la collaboration du Service Marchés Publics, DSP et Institutions a établi le nouveau contrat de Délégation de Service Public de production et de distribution de la chaleur à Metz Borny. Ce nouveau contrat a pris effet le 1er juillet 2005 avec une baisse moyenne des tarifs de chauffage et d'eau chaude sanitaire pour les abonnés de 5%.

3.4 - Organisation de la distribution publique d'eau potable sur 28 communes

Les principaux travaux réalisés sont :

Renforcement réseau rue de l'église à Plappeville :	42 739 €
Extension AEP lotissement derrière l'église à Hauconcourt :	19 732 €
Renforcement réseau AEP sur la commune de Mey :	67 309 €

Extension AEP route de Malroy à Saint-Julien :	35 629 €
Détournement ruisseau Le Billeron à Hauconcourt :	18 889€
Détournement AEP RD 999 à Ars-Laquenexy :	29 640 €

Le Service Environnement a également obtenu une baisse de la part fermière du prix de l'eau potable à compter du 1er janvier 2006 (avenant N° 3 au contrat d'affermage de l'eau potable).

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les principaux objectifs pour l'année 2006 sont les suivants :

Gérer de manière efficiente les réseaux d'eau potable et d'énergie en partenariat avec les concessionnaires :

- * Faire baisser le tarif de chauffage urbain à Metz Borny avec le raccordement de l'ENIM ou de l'IPEFAM ou du CHR de MERCY.

- * Participer à la réalisation de l'interconnexion des 2 réseaux de chaleur

Maîtriser les consommations énergétiques du patrimoine de la Ville et développer les énergies renouvelables :

- * Réaliser une étude pour une production d'ECS solaire à la piscine Lothaire

- * Mise en service de la micro-cogénération à la piscine Lothaire

Raccorder au gaz les écoles maternelles "Les plantes", "Le Domaine Fleuri" et la Piscine Bon Pasteur.

Mettre en place un nouveau marché pour la fourniture de fioul domestique des Services Municipaux

Préparer l'ouverture du marché du gaz

Participer à la mise en place d'un réseau froid sur le quartier de l'amphithéâtre.

Participer à l'établissement de l'Agenda 21.

SERVICE DEVELOPPEMENT URBAIN - INFRASTRUCTURES

1- LES MISSIONS DU SERVICE

En raison des compétences propres au service, les missions dévolues intéressent principalement les thèmes suivants :

- Les grandes infrastructures de transport de toutes natures, leurs caractéristiques et leur programmation
- Les stratégies d'organisation des différents modes de déplacements et d'intermodalité
- Les conditions de développement urbain :
 - . Contraintes et servitudes (POS - PLU...)
 - . Solidarité des territoires (SCOT - Réseaux de villes, aménagement du territoire)
 - . Politiques sectorielles de développement urbain (ZAC - ZFU - OPAH - GPV - ORU...).
- L'inscription de grands projets de développement urbain dans les démarches d'aménagement
- Les schémas régionaux des transports et d'aménagements.

Compte tenu de ses vastes prérogatives d'investigation, le service est avant tout un service de missions, de conduite et de veilles faisant largement appel à l'externalisation.

2- LES MOYENS DU SERVICE

Pour assurer ses missions, le service est composé essentiellement de cadres :

- 1 chef de service, ingénieur en chef
- 1 chargé de mission
- 1 ingénieur subdivisionnaire
- 1 attaché
- 1 poste d'architecte vacant en 2005

Le matériel du service est composé, outre d'un véhicule, de matériel informatique :

- 2 PC
- 3 Mac
- 1 vidéoprojecteur sur ordinateur portable e-book
- 1 appareil photo numérique
- des logiciels applicatifs de D.A.O.
- 1 imprimante couleur

3- L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2005

3-1- L'aménagement du territoire

- Veille informative sur la politique nationale d'aménagement du Grand Est.
- Veille sur la problématique du périmètre du SCOT.
- Veille sur le réseau des villes du Sillon Lorrain.
- Participation aux réunions d'information concernant les grandes infrastructures d'aménagement.

3-2- Les infrastructures et les déplacements

Grandes infrastructures

- Suivi du dossier de déviation de la RD 999 à Ars Laquenexy
- Suivi de la définition et de la programmation de l'A32
- Suivi des dossiers TGV Est et des gares TGV Lorraines
- Suivi du programme d'infrastructures du Contrat de Plan
- Suivi des dossiers du doublement de la RD 955 et de la RN431
- Suivi des projets et études relatifs au Plan de Déplacements Urbains et leur incidence sur Metz (PDU)
- Suivi des projets d'infrastructures liés aux projets urbains (GPV - Quartier de l'Amphithéâtre)
- Concertation concernant l'implantation du CHR à Mercy.

PDU

- Les cadres du service ont participé activement aux différents groupes de travail et comité de pilotage d'élaboration du PDU de l'agglomération. Le service a informé les élus des évolutions successives et des nécessités d'intervention relatives au PDU.

Entrées de Ville

- Conduite des études confiées à l'AGURAM sur les entrées de ville en l'occurrence le Boulevard de l'Europe et la rue du Général Metmann.

3-3- Les documents d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme

- Mise en œuvre de la DCM du 26/10/2001 prescrivant la révision générale du POS de Metz en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, conformément à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).
- Supervision des éléments d'informations graphiques produits par l'AGURAM pour les préparations des réunions de concertation préalable à l'élaboration du PLU.
- Mise en oeuvre de la révision simplifiée du POS sur le périmètre du GPV à Metz Borny.
- Réunions des groupes techniques de travail avec les différents services de la Ville en vue de préparer la révision générale du POS.

- Réunions de concertation préalable dans les quartiers en vue de l'élaboration.

Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Metz

- Réunions préparatoires en vue de la modification du périmètre du secteur sauvegardé.

Le Plan Paysage :

- Conduite des études pour établir un plan paysage sur la Ville de Metz – phase 1 et 2 confiées à un bureau d'étude du paysage.

3-4- Projets urbains et grands projets

Quartier de l'Amphithéâtre

En charge du budget de la Ville concernant le Quartier de l'Amphithéâtre, le service a assuré les missions suivantes :

- Elaboration et mise en forme du marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Nicolas MICHELIN, urbaniste du projet.

- Participation à l'élaboration des plans directeurs et des documents d'urbanisme opérationnels.

- Convention publique d'aménagement avec la SAREM.

- Préparation et mise en place des opérations de communication (lettres n° 4 et 5, mailings, site internet, MIPIM, maison du projet, concours DIFA...).

- Suivi et concertation sur les dossiers communs : SNCF, RFF relatifs au projet.

Réaménagement de places

- Préparation des études urbaines sur les places de la République et Coislin.

- Etude d'opportunité - faisabilité d'un parking sous la place Mazelle et le suivi de l'étude de diagnostic et de propositions de scénarios.

ORU (Opération de Renouveau Urbain)

- Participation à la mise en œuvre de la convention ORU sur le territoire de la Ville de Metz et en relation avec Woippy et les services de l'Etat.

Le Grand Projet de Ville Metz Borny

Le service est chargé de la gestion du budget concernant le GPV. A ce titre, il a assuré :

- Le suivi des finances du GPV.

- La participation aux différents groupes de travail (comités techniques, comités de pilotage).

- La mise au point et la mise en œuvre du marché relatif au programme de recomposition urbaine du GPV conclu avec le Cabinet REICHEN et ROBERT.

- Dossier de création de la ZAC du GPV.

- Mise en œuvre de la Convention Publique d'Aménagement de la ZAC du GPV avec la SAREM.

3-5- Logement et habitat

Ravalement des façades

- Préparation de la décision du Conseil Municipal relative à une nouvelle campagne de ravalement sur le quartier de Devant-les-Ponts.

Logement Public

- Participation et suivi des dispositifs initiés par la CA2M et l'AGURAM (observatoire du logement - logement social - réhabilitation).

- Conduite des études de l'AGURAM sur le "logement étudiant" les "résidences sociales".

- Préparation des décisions du Conseil Municipal relatives aux réhabilitations programmées par l'OPAC.

- Traitement des demandes de subventions liées au logement (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes - Foyer des Jeunes Travailleurs).

Logement privé

- Accompagnement de l'OPAH sur le quartier de Plantières - Queuleu et mise en œuvre de la convention ad'hoc avec le CALM.

- Analyses et détection des difficultés de gestion sur certaines copropriétés privées à Metz-Borny.

- Préparation d'une réflexion intercommunale sur le logement indigne en relation avec l'AGURAM.

3-6- Mise en valeur des quartiers – Nouvelle Ville

Il s'agit d'une première approche des procédures de recherche bibliographiques et de documentation permettant d'aboutir à une inscription de la nouvelle ville au patrimoine de l'UNESCO.

SERVICE GESTION FONCIERE URBANISME

1- RAPPEL DES MISSIONS

Le Service Gestion Foncière-Urbainisme exerce les missions suivantes :

- Gestion des autorisations de construire
- Urbanisme préopérationnel et opérationnel
- Gestion des droits de préemption et des campagnes de ravalement

2- LES MOYENS DU SERVICE

2-1- Le personnel du Service se compose de 14 agents, dont 5 à temps partiel (équivalent à 12,8 agents à temps complet) :

- 1 Ingénieur chef de Service
- 2 Attachés Territoriaux
- 3 Rédacteurs Chefs
- 1 Rédacteur Territorial
- 2 Agents Administratifs Qualifiés
- 2 Techniciens Supérieurs Principaux
- 1 Contrôleur Territorial de Travaux
- 1 Contrôleur de Travaux en Chef
- 1 Agent de Maîtrise

2-2- Les moyens matériels sont les suivants :

- 1 véhicule VL
- 11 PC et 3 Mac
- 3 imprimantes n et b, 1 imprimante couleur
- 1 fax
- 3 appareils photos numériques
- 1 photocopieur n et b

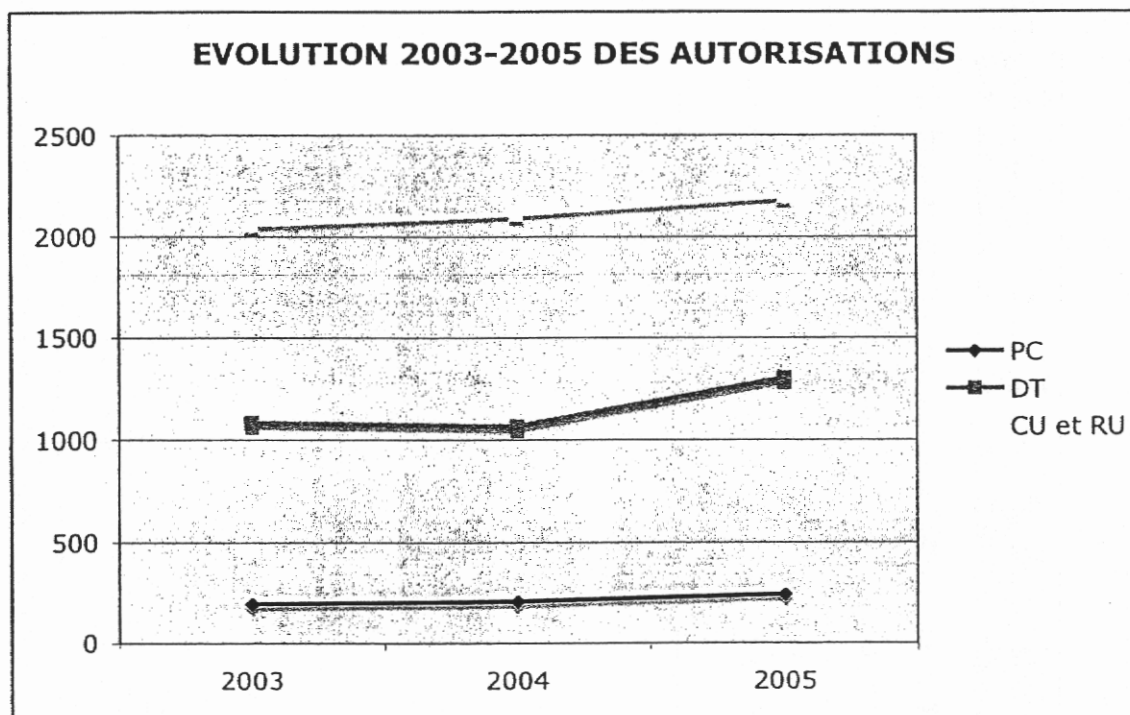
3- L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2005

3-1- Gestion des autorisations de construire

On note une nette augmentation (globalement de +11,8%) du nombre global de dossiers traités en 2005 par rapport à l'année précédente, selon la répartition suivante :

REPARTITION ET EVOLUTION DES DOSSIERS PAR TYPE D'AUTORISATION

	2003	2004	2005	évolution 2005/2004 en %
PC	193	204	241	+18,1%
DT	1082	1064	1299	+22,1%
CU et RU	2060	2112	2202	+4,3%
PD	21	25	37	+48,0%
LOTISST	0	0	2	
ITD	3	3	0	-100,0%
ABATT ARBRES	0	0	3	
CAMPING CARAV	0	0	0	+0,0%
ANNULATION PC	21	5	4	-20,0%
MODIF PC	39	60	98	+63,3%
PROROGATION PC	4	1	0	-100,0%
TRANSFERT PC	5	9	7	-22,2%
TOTAL	3428	3483	3893	+11,8%



a) Permis de construire

Le nombre de dossiers de Permis de Construire déposés en 2005 a sensiblement augmenté par rapport à 2004 (+18,1%), et il est supérieur de 18,7 % à la moyenne des 4 années précédentes.

La surface hors oeuvre nette de plancher autorisée, toutes destinations confondues (habitat, équipements, bureaux, commerces,...) est en nette augmentation par rapport à 2004 (88 780 m², soit + 27 %) et en légère progression (+6%) par rapport à la moyenne des 4 dernières années.

L'analyse de l'évolution par catégorie de construction fait apparaître de forts contrastes : alors que les surfaces de bureaux (9 200 m²), commerces (19 200 m²) et équipements (24 000 m²) délivrées ont plus que doublé globalement par rapport à 2004, celles de logements sont en diminution sensible (28 818 m² soit - 13%).

Dans le 1er cas il s'agit de l'effet de projets phares comme MAB et le Centre Pompidou Metz, qui représentent à eux seuls plus de la moitié des surfaces globalement délivrées dans ces catégories.

Dans le second cas l'évolution constatée traduit la raréfaction des terrains à bâtir sur le territoire communal, les grandes ZAC à fonction résidentielle arrivant en fin de course, ce qui contribue à renforcer l'importance de la mise en oeuvre de nouvelles opérations d'urbanisation.

En matière de logements : au total 421 logements ont été autorisés en 2005, dont 352 collectifs et 69 individuels , ce qui représente une diminution importante par rapport à 2004 (-25%) et par rapport à la moyenne des 4 années précédentes (-20 %).

On notera également que c'est le logement collectif qui subit la baisse la plus importante (352 unités soit - 30 %, sans même tenir compte du fait que ce chiffre inclut les 208 logements de la résidence étudiante destinée à Georgia Tech) ; le logement individuel est quant à lui en légère remontée (69 unités au lieu de 49 en 2004), après 3 années de baisse.

b) Déclarations de travaux

Le nombre de déclarations de travaux déposées en 2005 (1 299), est en forte augmentation par rapport à 2004 (+ 22%), et confirme une tendance régulière à la hausse sur les 5 dernières années (+ 30% par rapport à la moyenne annuelle).

On peut probablement voir dans cette évolution un effet des politiques d'information, de conseil et de surveillance accrue du territoire communal.

c) Certificats et Renseignements d'Urbanisme

En légère augmentation par rapport à 2004 (2 202 soit + 6,9 %).

d) Divers

REPARTITION ET EVOLUTION DES DOSSIERS DIVERS

	2003	2004	2005	évolution 2003/2002 en %
COURRIERS DIVERS	374	879	1281	+45,7%
INFRACTIONS PV	46	51	210	+311,8%
CONTENTIEUX	12	8	8	+0,0%
PERILS MISES EN DEMEURE	24	115	77	-33,0%
ACCESSIBILITE HANDICAPES	140	167	210	+25,7%
COMMISSIONS DE SECURITE	127	163	161	-1,2%
/S COMMISSIONS DEP SEC+ACC	24	24	24	+0,0%
ENSEIGNES	118	120	118	-1,7%
ATTESTATIONS	30	18	130	+622,2%
TOTAL	895	1545	2219	+43,6%

Globalement le nombre de dossiers divers est pour la 2^{ème} année consécutive en très forte augmentation (+43,6% par rapport à 2004 et en doublement par rapport à 2003), en particulier les courriers divers réceptionnés par le Service et les infractions, ainsi que les dossiers nécessitant une étude au titre de l'accessibilité aux personnes handicapées.

130 attestations (âge des immeubles, non péril, non recours, non retrait) ont été délivrées en 2005.

e) Infractions

Les contrôles sur le terrain ont été renforcés grâce à l'augmentation des effectifs affectés à cette mission : environ 1400 dossiers (PC, PD, DT) ont fait l'objet de contrôles.

Le nombre de procès-verbaux d'infractions a connu une hausse spectaculaire en 2005 : 210, au lieu de 51 en 2004 et d'une moyenne annuelle de 41 de 2001 à 2004.

Le ratio d'infractions constatées par rapport au total des dossiers instruits atteint 13,6%, en très forte hausse lui aussi.

Au total 5 dossiers ont été transmis au procureur en 2005, 20 ont été régularisés ou mis en conformité.

f) Contentieux

Le nombre de contentieux traités est stable par rapport à 2004 (8).

g) Commissions de sécurité et accessibilité aux personnes handicapées

Le nombre de commissions de sécurité est stable par rapport à 2004 (161).

Le nombre de dossiers (PC et DT) traités au titre de la réglementation relative à l'accessibilité aux personnes handicapées est en forte augmentation (+25%).

h) Fiscalité

La TLE brute (hors dégrèvements) établie en 2005 s'élève à environ 285 000 €, en léger recul par rapport à 2004 (295 000 €), soit -3%. La TLE a concerné 54 permis de construire et 20 déclarations de travaux.

Pour la TDCAUE, le montant atteint 101 500 €, contre 42 700 € en 2004 et a concerné 78 PC et 14 DT.

i) Qualité architecturale

Le service a organisé et géré 24 journées de travail de l'architecte-conseil (M. JODRY), qui ont porté sur le traitement de 84 dossiers.

Les actions de conseil assurées par les architectes municipaux qui interviennent quotidiennement sur les projets ont été poursuivies, avec un nombre de dossiers en forte augmentation (PC et DT).

3-2- Urbanisme préopérationnel et opérationnel

a) Les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) en cours gérées par le service :

De manière générale, sur toutes les ZAC conventionnées, les bilans financiers élaborés par les titulaires des conventions publiques d'aménagement (CPA) ont été analysés et soumis au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a délibéré sur un nouvel avenant portant sur la rétrocession à titre gratuit, à la Ville, des équipements publics réalisés dans les ZAC par la SAREMM.

Le service participe aux réunions thématiques régulières suivantes :

- « Coordination SAREMM », avec l'objectif d'assurer un suivi des actions menées dans les ZAC pour lesquelles la SAREMM est titulaire d'une convention d'aménagement (y participent également le Développement Economique, le SIG et la DSO) ;

- « Coordination ZAC GPV », dont l'objectif est d'assurer un suivi régulier des actions menées dans la ZAC GPV pour laquelle la SAREMM est titulaire d'une convention d'aménagement (y participent également la DSO, la DG, la Politique de la Ville, la Direction du GIP et la CA2M) ;

- « Patrimoine ZAC », dont l'objectif est de mener à bien la rétrocession à la Ville de l'ensemble des voiries appartenant à la SAREMM (y participent également le Patrimoine, le SIG et la DSO) ;

- « Amélioration qualitative des zones », dont l'objectif est de proposer un programme d'actions pluriannuel en vue de réaliser des travaux d'amélioration qualitative de la Zone Adjacente au Port et de l'Actipôle (à l'initiative du Développement Economique, l'Environnement et la DSO y participent également).

RÉALISATION DANS LES ZAC EN 2004 :

-ZAC des Hauts de Queuleu (Convention Publique d'Aménagement avec la SAREMM) :

* Travaux : parachèvement voirie et plantations rue Montplaisir et rue du Pré Gondé

* Commercialisation :

Des compromis de vente ont été signés avec :

. la Maison Familiale Lorraine pour l'acquisition d'un terrain de 11 600 m² situé entre la rue du comte Emery et la rue du Fort de Queuleu, en vue de la construction d'une résidence étudiante de 191 chambres, à destination essentiellement des étudiants de Georgia Tech Lorraine ;

. un agent OPEL pour l'acquisition d'un terrain de 7 500 m² situé rue Paul Langevin, en vue de la construction d'un garage, d'une surface de vente et de bureaux.

Un terrain de 3 600 m² situé rue J.A. Chaptal est toujours réservé à l'Association des Paralysés de France (APF) en vue de la construction d'un Institut d'Education Motrice (IME).

Des contacts ont été établis avec deux investisseurs en vue de la mise en œuvre de programmes à vocation d'activités tertiaires le long de la rue de Vercly.

Une consultation de promoteurs a été organisée fin 2005 pour le dernier terrain à vocation d'habitat de la ZAC, d'une superficie de 7 500 m² environ, situé rue du Fort de Queuleu.

- ZAC de la Grange-aux-Bois (convention publique d'aménagement avec la SAREMM) :

* Travaux : parachèvement voirie rue du Pigeonnier

* Commercialisation :

- Dans le secteur nord de la ZAC :

- Commercialisation par la SAREMM en trois tranches de parcelles à bâtir :

. 1^{ère} tranche (rues du Petit Pré, de la Petite Voëvre et des Longues Raies) :

52 lots vendus en totalité ;

. 2^{ème} tranche (rue des Longues Raies) : 11 lots vendus en totalité ;

. 3^{ème} tranche (rues Joséphine Caye et Charles François Grandin) :

23 lots, dont 21 vendus et 2 disponibles.

- EIFFAGE IMMOBILIER a achevé la 3^{ème} et dernière tranche de construction de 8 pavillons (rue Virginie du Verger). L'emprise foncière de 4 pavillons a été remplacée par un petit collectif, en cours de construction. Le programme totalise 27 pavillons et 4 collectifs comportant 48 logements.

- ALLIANCE IMMOBILIER (rue Rose Gonthier) : construction entamée de 12 pavillons groupés.

- BATIGÈRE a cédé l'emprise foncière qui lui appartenait à l'IMMOBILIÈRE CLAUDE RIZZON PROMOTION (rue de la Baronète), qui prévoit la construction de 5 collectifs représentant 65 logements.

- Dans le secteur sud de la ZAC, dont la vocation est mixte :

- BOUYGUES IMMOBILIER (rue du Pigeonnier) a continué la mise en œuvre de son programme immobilier avec la construction de 30 pavillons sur les 42 prévus.

- Une parcelle de 5 700 m², située à l'angle de la rue du Pré Chaudron et de la rue de Mercy, a été cédée à l'AFAEDAM (Association Familiale pour l'Aide aux Enfants de l'Agglomération Messine) en vue de la construction d'un foyer d'accueil spécialisé de 21 lits d'hébergement et de 7 places de jour. Les travaux de construction sont en cours.
- Deux compromis de vente ont été signés avec :
 - . un investisseur pour la construction de deux immeubles de bureaux afin d'accueillir, notamment, le nouveau siège social de l'entreprise GTM CONSTRUCTION (terrain de 4 400 m², situé rue de Courcelles) ;
 - . l'église protestante baptiste pour la construction de son lieu de culte et de ses bureaux (terrain de 2 000 m² environ, situé rue de la Passotte) ;
- Deux terrains de 5 200 m², situé à l'angle de la rue du Pré Chaudron et de la rue de la Passotte, et de 6 500 m², situé rue de Courcelles, ont été réservés à la FONDATION SAINTE-BLANDINE pour la construction, respectivement, d'un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et d'une USLD (unité de soins de longue durée) pour les personnes âgées très dépendantes.

- ZAC René Cassin (en régie) :

Les travaux d'équipements publics et la commercialisation des terrains ayant été achevés en 2004, la suppression de la ZAC a été soumise au Conseil Municipal en novembre 2005.

Une modification du Plan d'Occupation des Sols a été engagée (mise en œuvre par le service Développement Urbain Infrastructures).

La construction du cinquième et dernier immeuble de logements par l'IMMOBILIÈRE CLAUDE RIZZON PROMOTION a été engagée à l'automne 2005.

- ZAC Ilôt de Turmel (convention publique d'aménagement avec l'OPAC de Metz) :

Les travaux d'équipements publics ont été achevés en 2004.

La commercialisation a été achevée en 2005 avec les cessions de l'immeuble à construire au 4 rue de Turmel et des immeubles à réhabiliter au 57 et 67 rue des Allemands.

La convention publique d'aménagement avec l'OPAC de Metz est arrivée à échéance le 31/12/2005.

b) Intervention sur les zones à caractère économique :

- ZAC de la Petite-Voëvre (convention publique d'aménagement avec la SAREMM) :

* Commercialisation :

- Le Département de la Moselle ayant confirmé la déprogrammation du tronçon nord de la déviation d'Ars Laquenexy – La-Grange-aux-Bois, vers l'Actipôle – la Petite-Voëvre, les terrains réservés à l'élargissement de la RD 4 (boulevard Solidarité) ont été intégrés dans les surfaces commercialisables de la ZAC et une modification du Plan d'Aménagement de Zone de la ZAC a été engagée (mise en œuvre par le service Développement Urbain Infrastructures).

- Un terrain d'extension de 4 000 m² a été cédé à MARCHAL en vue de la construction de ses bureaux.
 - Deux compromis de vente ont été signés avec :
 - . l'entreprise d'électricité PETER (terrain de 4 400 m² le long de la RD4) en vue de la construction de nouveaux locaux d'activités, actuellement situés rue de Turmel ;
 - . la CA2M (terrain de 20 000 m², avec une option sur 10 000 m² supplémentaires, le long de la RD4) en vue de la construction du nouveau centre technique communautaire, actuellement situé rue Charles Le Payen.
 - Des contacts ont été établis avec SOMERGIE pour l'extension de son aire de compostage (terrain de 11 000 m² à l'arrière de la rue de la Mouée). SOMERGIE a déposé, à la Préfecture, un dossier de demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées et, à la Ville, le dossier de demande de permis de construire correspondant.
 - Les contacts avec La Poste pour la réalisation d'une plate-forme courrier n'ont pas abouti. Aucune suite n'a pas été donnée aux demandes d'investisseurs en vue de la construction d'un magasin de matériels agricoles, d'un magasin de bureautique et d'un magasin de primeurs.
- ZAC Sébastopol (convention publique d'aménagement avec la SAREMM) :

* Commercialisation

- Les parcelles suivantes ont été vendues :
 - . Extension de la carrosserie SCHAFF (5 200 m², rue des Charpentiers) ;
 - . WETZEL –EQUIPELEC – entreprise d'électricité (3 800 m², rue des Charpentiers) pour la construction de ses locaux d'activités ;
 - . COTTEL (9 500 m², rue des Charpentiers), pour la construction d'un magasin de vente d'électroménagers
 - . Au Service de la Main Verte (3 000 m², rue des Forgerons) pour la construction d'un magasin de vente de matériel de jardin ;
 - . Sàrl MONDRIAN / MAB (60 000 m², avenue Sébastopol) pour la construction d'un espace commercial dédié à la maison.
- Quatre compromis de vente ont été signés avec :
 - . un investisseur pour la construction d'un ETAP-HOTEL (4 000 m², rue des Dinandiers), des bureaux de l'ANPE (2 000 m², avenue Sébastopol / rue des Dinandiers) et d'un restaurant (2 000 m², avenue Sébastopol / rue de Colombey) ;
 - . EST-MULTICOPIE pour son extension (terrain de 2 000, rue des Forgerons) ;
 - . APPLICAM pour son extension (terrain de 7 300 m², avenue Sébastopol / rue des Cloutiers) en vue de la construction de ses nouveaux locaux d'activités ;
 - . ART ET LOGIS / EXPO.COM (terrain de 3 000 m², rue des Cloutiers).
- Des contacts ont été établis avec ALGORITHME pour la construction d'un immeuble de bureaux rue des Charpentiers.

c) Les autres opérations d'aménagement

- PVR Vignerons à Queuleu :

Les travaux de voirie provisoire et réseaux ont été réalisés au nord de la rue de l'Amiral Guépratte.

- PAE Clérisseau à Queuleu :

Le parachèvement progressif (voirie et plantations) de la rue Clérisseau s'est poursuivi au fur-et-à-mesure de la construction des immeubles d'habitation.

d) Etudes pré-opérationnelles :

- Zone 2NA11, rue Belle-Isle, dans le quartier du Pontiffroy (les Jardins du Mail) :

Afin de regrouper l'ensemble de ses services et organismes associés à proximité de l'Hôtel de Région, la Région Lorraine a souhaité acquérir les parcelles classées en zone 2NA11 au POS, sur laquelle une étude d'urbanisme était en cours.

Afin d'encadrer la cession et l'urbanisation de dernier terrain disponible au Pontiffroy, d'une superficie de 14 000 m² environ, un cahier des charges de cession des terrains et un cahier des prescriptions architecturales, urbanistiques et paysagères ont été rédigés.

L'acte de cession entre la Ville et la Région a été signé en novembre 2005.

- Zone 2NA2, Chemin sous les Vignes, à Devant-les-Ponts :

L'AGURAM a réalisé l'étude préalable permettant de déterminer la faisabilité de l'urbanisation de la zone.

- Zone du Sansonnet, rue de la Folie, à Devant-les-Ponts :

En relation avec l'AGURAM, les dossiers de création de la zone d'aménagement concerté du Sansonnet et le dossier de déclaration d'utilité publique ont été élaborés.

- Zone 2NA10 « les Coteaux de la Seille », rue Georges Ducrocq, à Queuleu :

L'étude préalable à l'urbanisation, confiée à un groupement de prestataires pluridisciplinaires, a été engagée.

- Zone 2NA8, rue de la Charrière, à Vallières :

L'AGURAM a réalisé l'étude préalable permettant de déterminer la faisabilité de l'urbanisation de la zone.

3-3- Gestion foncière-Ravalement

a) Gestion foncière

La gestion des droits de préemption comprend celle du droit de préemption urbain (zones U et NA du POS) et celle du droit de préemption dans les ZAD (délégué à l'EPFL).

Au total 920 DIA ont été enregistrées en 2005 au titre des droits de préemption (dont une seule dans la ZAD de Metz Sud), contre 1000 en 2004, soit une baisse de 8%.

6 décisions de préemption ont été prises (soit 0,6 %), dans les quartiers de Devant-les-Ponts Borny et Sablon pour constituer des réserves foncières en vue d'opérations d'urbanisation futures ou pour réaliser des emplacements réservés au POS.

Les ZAD arriveront à échéance en novembre 2006. Celles de Metz Nord et de Devant les Ponts ne seront pas renouvelées et seront couvertes par le Droit de Préemption Urbain. En ce qui concerne le secteur de Metz Sud, une réflexion a été engagée en vue de créer de nouvelles ZAD sur des périmètres redéfinis.

b) Campagnes de ravalement

- Anciennes campagnes de ravalement :

Des courriers de relance ont été adressés en mars 2005 à 1496 propriétaires (287 immeubles) qui n'avaient toujours pas donné suite à l'obligation de ravalement, dans le cadre des anciennes campagnes.

- Nouvelle campagne de ravalement (Devant les Ponts) :

Sur les 1 361 immeubles compris dans le périmètre de la campagne de ravalement, 1094 (80 %) étaient à raveler en 2005 ; les recherches des coordonnées des propriétaires ont été réalisées et les courriers d'information, accompagnés d'une plaquette explicative, ont été envoyés en août 2005 à 3083 propriétaires.

4- LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

La raréfaction des terrains constructibles disponibles dans les ZAC "traditionnelles" (Grange-aux-bois, Hauts de Queuleu, Sébastopol), a conduit la Ville à engager les démarches préalables à la mise en oeuvre de nouveaux sites de développement, qui viennent compléter l'offre créée par le Quartier de l'Amphithéâtre :

- ZAC du Sansonnet à Devant les Ponts
- zone 2NA10 Côteaux de la Seille
- zone 2NA8 à Vallières
- ZAC GPV à Borny

En dehors de la ZAC GPV déjà opérationnelle, les études préalables à ces opérations et les démarches pré-opérationnelles (acquisitions foncières avec le concours de l'EPFL, recherche d'aménageurs, montage administratif et financier) vont se poursuivre en 2006 en vue d'aboutir à des processus opérationnels le plus rapidement possible.

Dans le domaine des **autorisations de construire**, on peut s'attendre à une stagnation des surfaces de plancher autorisées, liée à la raréfaction du foncier, bien que l'on observe un redéploiement des projets vers des sites urbains conservant un certain potentiel ; la quantité de dossiers à instruire devrait rester stable.

Cette activité connaîtra une nouvelle dynamique à partir de 2007, lorsque les nouveaux projets de zones, actuellement à l'étude, entreront dans une phase opérationnelle.

En matière d'**environnement urbain et de qualité de la ville**, l'activité du ravalement devrait être amplifiée du fait de la nouvelle campagne sur le quartier de Devant-les-Ponts et de la relance des anciennes campagnes. Le lancement en 2006 d'une nouvelle campagne sur la place St-Louis et certains axes sensibles devrait également contribuer à développer cette activité à partir de 2007.

Pour ce qui concerne l'amélioration de la **qualité urbaine et architecturale**, la poursuite de l'action de l'architecte-conseil, des architectes-urbanistes des zones et des architectes municipaux devrait permettre d'amplifier les effets qualitatifs obtenus depuis 2003.

SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Au 1er janvier 2003, la compétence Développement Economique a été reprise pour partie par la Communauté d'Agglomération Metz-Métropole.

Dès lors, les missions incombant à la Ville de Metz en matière économique se déclinent comme suit :

- accueil des acteurs économiques
- suivi de l'implantation des entreprises
- valorisation du territoire messin
- urbanisme commercial
- subvention attribuées à divers organismes
- amélioration qualitative des zones d'activités
- animation des zones d'activités

2. LES MOYENS DU SERVICE

En 2003, un transfert partiel de l'effectif de la Direction de l'Action Economique de la Ville s'est opéré vers la CA2M, au sein du Pôle Développement Economique, la Ville de Metz conservant une équipe, intégrée à la Direction de l'Urbanisme.

L'effectif de cette entité comprend un chargé de mission et une personne, partagée avec le service du Patrimoine, ayant en charge la gestion administrative et financière de certains dossiers.

3. L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2005

3.1. Accueil des acteurs économiques

118 demandes d'entreprises ont été traitées par le service. 72 concernaient des recherches foncières ou immobilières pour une implantation sur le ban communal.

L'activité est stable par rapport à 2004 (110 demandes d'entreprises dont 71 en recherche d'implantation sur Metz).

Par ailleurs, il est à noter que l'activité a doublé par rapport à 2003 (60 contacts en 2003 et 30 dossiers de demande d'implantation), signalant une nette reprise de l'activité économique depuis le début de l'année 2004.

3.2. Suivi de l'implantation d'entreprises

Outre le commerce, les zones d'activités nommées ci-dessous sont de compétence Ville de Metz :

- Metz-Deux Fontaines
- Zone Adjacente au Port
- Metz-Hauts de Queuleu
- Metz-Sébastopol
- Metz-Actipôle
- Metz-Petite Voëvre
- Metz-Grange aux Bois (partie économique)

9 entreprises sont suivies en vue d'une installation sur Metz-Sébastopol, en lien avec la SAREMM, un projet tertiaire est examiné sur la Grange-aux-Bois ainsi que trois projets commerce/bureaux sont en cours d'étude sur Metz-Hauts de Queuleu.

3.3. Valorisation du territoire messin

Plusieurs actions ont été menées en 2005 pour valoriser le dynamisme économique de la Ville de Metz :

- édition bimestrielle d'une lettre électronique reprenant une thématique économique messine,
- double page dans Vivre à Metz réservée à l'information économique de la Ville,
- édition de 2000 exemplaires de la double page intitulée "Investir à Metz",
- participation, en lien avec la CA2M, à l'édition 2005 du MIPIM en mars (Marché International de la Promotion Immobilière) - annonce par Mr le Maire des lauréats retenus pour la construction des premiers îlots sur le Quartier de l'Amphithéâtre
- participation au Salon des Maires en novembre 2005 et présentation du Quartier de l'Amphithéâtre et du dynamisme économique de la ville
- présence du Service Economique de la ville aux réunions de travail du "Club 320" en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication en lien avec l'arrivée du TGV Est-Européen

3.4. Urbanisme commercial

Monsieur le Maire est appelé, soit en tant que Maire de la commune d'implantation, soit en tant que Maire de la commune la plus peuplée de l'agglomération multicommunale, à siéger à la Commission Départementale d'Equipement Commerciale (CDEC) de la Moselle.

A ce titre, le service du Développement Economique analyse les demandes d'autorisations et propose un avis relatif à l'implantation de commerce dont la superficie est supérieure à 300 m² ou s'installant dans une Zone d'Activités Commerciales.

40 demandes (29 en 2004, 15 en 2003 et 35 en 2002) ont été instruites sur l'année 2005 couvrant l'ensemble du territoire de l'aire urbaine, dont :

- 4 dossiers sur Metz (avis favorable de l'Espace Commercial Sébastopol dédié à l'équipement de la maison sur 18 000 m² SHON)
- 16 dossiers sur Actisud (8 sur Jouy-aux-Arches)
- 19 dossiers sur le territoire communautaire

3.5. Subventions attribuées à divers organismes

Le développement économique a la charge de la gestion administrative, financière et juridique de certains dossiers, notamment par le biais de versement de cotisations.

En 2005, la Ville de Metz a cotisé :

- au Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin (SIVT),
- au Comité Départemental du Tourisme (CDT),
- à la Conférence Nationale du Tourisme Urbain,
- à Metz-Congrès.

En 2005, le Développement Economique a subventionné également les organismes suivants :

- l'Office de Tourisme de Metz-Cathédrale,
- diverses associations à caractère économique

3.6. Amélioration qualitative des zones d'activités

La Ville consacre un budget annuel à l'amélioration des zones d'activités dont elle a conservé la compétence.

Des pistes de réflexions ont été élaborées principalement sur les zones Actipôle et Nouveau Port, en association avec les services Environnement, Etudes, Travaux et Espaces Verts.

Aussi, les actions suivantes ont été entreprises sur la rue des Lanterniers :

- tapis routier

- création d'avancées de trottoirs
- création de stationnement

et il a été décidé de l'implantation d'un Relais Information Service (panneau de signalisation des entreprises) sur le Nouveau Port.

Enfin, les Relais Information Service implantés sur Metz-Actipôle et Metz-Deux Fontaines ont été remis à jour au cours de l'été 2005.

3.7. Animation des zones d'activités économiques

Le service économique et les associations syndicales des différentes zones d'activités ont été organisées au cours de l'année dans l'objectif de maintenir un lien entre la commune d'implantation et les entreprises qui y sont implantées.

4. PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION

L'ensemble des actions décrites ci-avant seront pérennisées.

Le marketing territorial sera accentué en vue de l'arrivée prochaine du TGV-Est Européen, de la construction du Centre Pompidou-Metz et de l'attribution des premiers îlots du Quartier de l'Amphithéâtre. Outre le MIPIM, la Ville sera présente au salon Global City à Lyon (du 17 au 19 mai) et au SIMI (Salon International du Marché de l'Immobilier) en décembre.

Un travail partenarial, déjà engagé avec la CA2M, se poursuit dans le cadre de la promotion des villes d'accueil du TGV-Est Européen.

A côté de la promotion économique exogène, la valorisation endogène de notre territoire sera entrepris en 2006, notamment à travers l'organisation de rencontres avec les acteurs économiques de la place en présence de Monsieur le Maire.

Enfin, une étude du commerce messin sera engagée en 2006, complémentairement au Schéma de Développement Commercial piloté par la CA2M sur l'ensemble du territoire communautaire.

INFORMATION GEOGRAPHIQUE

I - MISSIONS DU SERVICE

Levés topographiques
Implantations d'ouvrages
Topométrie fine (auscultation d'ouvrages)
Élaboration des documents d'arpentage
Maintien des canevas altimétrique et planimétrique
Levés des principales constructions nouvelles
Renseignement du public : indication d'alignements, présentation des documents cadastraux, délivrance d'extraits, vente de plans divers
Gestion des numéros d'immeubles (adresse postale)

Établissement des cartes à diverses échelles
Mise à jour et enrichissement de la cartographie de base
Maintenance et développement du SIGMA
Diffusion des données
Assistance aux utilisateurs
Mise à jour en continu des données cadastrales du SIGMA
Développement d'applications nouvelles
Réalisation de plans thématiques, recherches diverses à la demande
Développement et maintenance d'un site intranet du SIGMA
Développement et maintenance d'un site internet

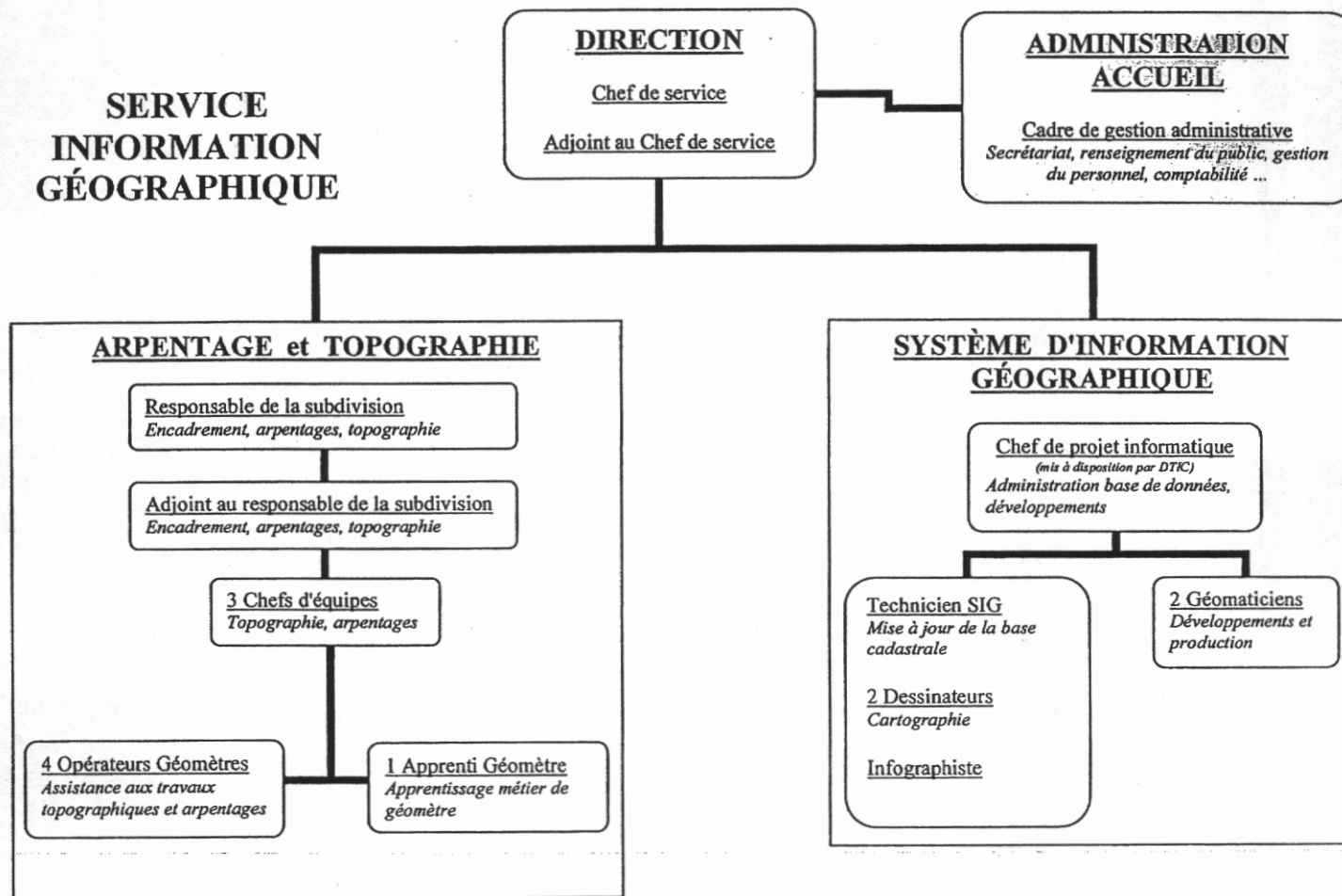
II - MOYENS DU SERVICE

1 - Moyens humains :

a - Organigramme :

Voir page suivante.

**ORGANIGRAMME
SERVICE INFORMATION GEOGRAPHIQUE**



b – Effectif

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1 chef de service | Ingénieur Principal |
| 1 adjoint au chef de service | Ingénieur |
| 1 cadre de gestion administrative | Contrôleur de Travaux en chef |
| 1 responsable subdivision | Ingénieur territorial |
| 1 adjoint au responsable | Technicien Supérieur Chef |
| 3 chefs d'équipe | d'Agent de Maîtrise à Technicien Supérieur |
| 4 opérateurs géomètres | d'Agent Technique Qualifié à Agent de Maîtrise |
| 2 apprentis géomètres | |
| 1 chef de projet | Technicien Supérieur Chef (<i>mis à disposition par DTIC</i>) |
| 2 géomaticiens | Technicien Supérieur à Technicien Supérieur Principal |
| 1 technicien SIG | Contrôleur de Travaux |
| 3 dessinateurs | Agent de Maîtrise |

2 - Moyens matériels

5 véhicules de service dont 4 fourgonnettes aménagées
1 station permanente GPS
2 récepteurs GPS (1 centimétrique + 1 sub-métrique)
3 tachéomètres électroniques et leurs accessoires
2 stations robotisées dont une à mesure sans prisme
4 niveaux dont 2 numériques
Petit matériel de topographie, perceuses, tronçonneuse,...

1 Serveur SUN (UNIX)
1 serveur COMPAQ (PC)
2 Macintosh
14 PC
2 imprimantes
2 traceurs de plans à jet d'encre
1 photocopieur à rouleau
1 plieuse de plans

III - L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2005

1 - Subdivision Arpentage et Topographie

En 2005, le service a réalisé 160 chantiers en tant que prestataire pour le compte de services municipaux ou paramunicipaux :

Classement par demandeur :

PATRIMOINE	38
ÉTUDES	26
PARTICULIERS	13
SAREMM	13
POLITIQUE DE LA VILLE	12
CADRE DE VIE	10
GESTION FONCIERE-URBANISME	9
TRAVAUX	9
ENVIRONNEMENT	7
DIRECTION DE L'URBANISME	6
SIG	5
DIRECTION DES SERVICES OPERATIONNELS	3
DEVELOPPEMENT URBAIN-INFRASTRUCTURES	2
REGLEMENTATION-FOIRES ET MARCHES	3
DELEGATION DES SERVICES PUBLICS	1
DIRECTION GENERALE	1
ETAT-CIVIL – POPULATION	1
MAIRIES DE QUARTIER	1

160

<u>Classement par nature :</u>	
Arpentages	39
Levers topographiques	34
Travaux divers	32
Rétablissement de limites	20
Implantations	14
Recherches foncières	11
Nivellements	4
Levers de constructions nouvelles	3
Auscultations	2
Réunions de parcelles	1
<hr/>	
	160

Le remaniement cadastral de Magny est terminé pour les anciennes sections A et C. En revanche, les travaux se poursuivent selon le planning prévu sur les sections B et D. Le service Information Géographique continue à fournir le matériel nécessaire et assure le suivi technique.

2 - Subdivision SIGMA

Les nouveaux projets

Développements sous Apic :

- passage de la base de données cadastre d'Apic sous Oracle
- vérification des adresses du Répertoire des Immeubles Localisés de l'INSEE pour le recensement de la population
- mise en place d'une application de gestion des arbres sous APIC
- mise à jour du référentiel géographique pour l'application de gestion des accidents CONCERTO
- installation d'un nouveau traceur grand format
- installation de la nouvelle version du logiciel Droit de Cités pour la gestion des permis de construire
- mise à jour de l'application de localisation des effectifs scolaires
- application de gestion du jalonnement
- analyse d'outils pour la gestion de l'éclairage public

Installation de logiciels :

- Installation de postes clients Apic et formations

L'activité de maintenance

La cellule a assuré la maintenance évolutive et corrective de l'ensemble des logiciels suivants :

- Logiciel Apic (Système d'Information Géographique)
- Logiciel ArcView (Système d'Information Géographique)
- Logiciel Droits de Cités (Autorisation des Droits du Sol)
- Logiciel Autocad et modules Covadis
- Logiciel MapGuide (Intranet)

Maintenance courante

- Maintenance des différents applicatifs métier développés sous Apic
- Gestion des demandes ponctuelles
- Assistance et formation des utilisateurs (Apic, Arcview et Autocad)
- Administration système des serveurs Sun et Compaq, et des postes clients

Assistance à la CA2M

Au titre de la convention engagée entre la Ville de Metz et la CA2M, le service assure une prestation de service dont les implications en 2005 ont été les suivantes :

- suivi du marché de digitalisation du cadastre,
- suivi de la digitalisation du filaire de voies,
- intégration des fichiers MAJIC 2 de la DGI,
- marché d'acquisition d'un orthophotoplan numérique couleur

La production cartographique du service

- Réalisation de nombreux travaux spécifiques d'édition ou d'extraction.

En 2005, le service a réalisé :

D'une part,

- **3 625 plans de masse** et
- **3 446 plans de situation**

d'autre part,

- **928 plans** spécifiques dont la répartition est la suivante :
 - . 58 % pour la direction de l'urbanisme,
 - . 8 % sont des demandes externes,
 - . 34 % pour les autres services municipaux.

3 - Administration

- Accueil et renseignement du public,
- Vente de plans ou fichiers numériques aux particuliers et aux notaires, pour un montant de **23 190 €**,
- Production de plans schématiques, d'extraits de plans ou de fichiers pour des services municipaux (non quantifié),
- Gestion des numéros de maisons,
- Facturation des prestations,
- Gestion administrative et financière du service.

IV - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Le service Information Géographique est accompagné par l'APAVE dans l'élaboration de la démarche qualité portant sur l'ensemble des activités du service. Selon le planning prévu, l'audit de certification devrait intervenir en fin d'année 2006.

Les objectifs principaux de la démarche sont :

- Image du service public de la ville de Metz,

- Améliorer les performances du service,
- Valoriser les compétences des agents,
- Favoriser la communication.

1 - Subdivision Arpentages et topographie

Densification de canevas altimétrique et planimétrique en adéquation avec le développement des zones

Au gré de l'évolution des zones en développement, les besoins en repères de référence évoluent. Le service anticipe pour mettre en place les canevas nécessaires aux opérations ultérieures demandées par les services municipaux (Etudes, Travaux etc.)

2 - Subdivision SIGMA

Mise en service du copieur numérique

Afin de moderniser l'outil de reproduction grand format, le service installera un copieur numérique couleur.

Relations avec la CA2M

La convention de prestation de service est reconduite pour un an et expire fin 2006.

Au-delà, la forme de la future collaboration entre la CA2M et la ville de Metz est à définir.

Prestations de service assurées auprès de la CA2M

En application de la convention actuelle, le service interviendra pour :

- intégrer sur le serveur de la CA2M le cadastre digitalisé,
- valider et mettre à disposition des utilisateurs l'orthophotoplan numérique couleur,
- contrôler et intégrer le filaire de voies (adresses),
- suivre le marché d'acquisition d'un outil spécifique pour la consultation du SIG communautaire par les communes membres.

Révision du PLU

En fonction de l'avancement de la révision, le service assure la saisie et la production de l'ensemble des documents graphiques.

Développements informatiques

Pour moderniser l'outil de consultation du SIG sur Intranet, une nouvelle architecture est en cours d'élaboration.

De même, le site Internet geo.metz.fr devrait évoluer pour offrir davantage de services et sera traduit en Allemand.

DIRECTION DES SERVICES OPERATIONNELS

◇ **Administration Coordination**

◇ **Espaces verts et cadre de vie**

◇ **Centre Technique Municipal**

◇ **Etudes**

◇ **Travaux**

SERVICE ADMINISTRATION COORDINATION DES SERVICES OPÉRATIONNELS

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Le Service « Administration/Coordination des Services Opérationnels » exerce ses missions dans deux domaines d'activité qui présentent l'originalité d'être pour l'un à vocation technique et pour l'autre administrative.

1.1 La coordination des travaux sur les voies publiques

Cette cellule a pour vocation :

. de veiller à la conservation du domaine public, de gérer les occupations des voies publiques (OVP) et de participer à l'Inspection du Domaine Public de la Ville de Metz (IDP) dont le territoire a été découpé en 4 secteurs.

. d'animer et de veiller à la bonne coordination des travaux sur les voies publiques en relation avec les différents concessionnaires (UEM, GDF, SME, CA2M...) et les autres services opérationnels.

1.2 L'administration et la coordination des services opérationnels

Cette cellule a pour principale mission d'assister le Directeur des Services Opérationnels dans son action de coordination de l'activité des services opérationnels et d'assurer :

- le secrétariat de la Direction des Services Opérationnels ;
- l'accueil et le standard du bâtiment administratif rue Teilhard de Chardin ;
- l'animation de la Sous-Commission « Voies et Circulation » ;
- le suivi des marchés de mobilier urbain et des délégations du stationnement payant de surface et en infrastructure.

2. LES MOYENS DU SERVICE

2.1 Personnel

L'effectif de l'Administration/Coordination se compose de :

ADMINISTRATION - COORDINATION :

Agents Administratifs	: 2
Adjoint Administratif	: 1
Attaché Principal	: 1
Attaché	: 1
Rédacteur Chef	: 1
Ingénieur en Chef	: 1

COORDINATION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC :

Rédacteur	: 1
Agent de Maîtrise	: 2
Agent de Maîtrise qualifié	: 1
Agent de Maîtrise principal	: 1
Agent Technique	: 1

ACCUEIL :

Agent administratif qualifié	: 1
Agent administratif	: 1
Agent technique	: 1

2.2 Matériel

11 MacIntosh
2 PC
3 appareils photographiques numériques
1 scanner

3. L'ACTIVITÉ DU SERVICE

3.1. CELLULE "COORDINATION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC"

"Le domaine public routier comprend l'ensemble des biens du domaine public de l'Etat, des départements et des communes affectés aux besoins de la circulation terrestre, à l'exception des voies ferrées" (art. L111-1 du code de la voirie routière).

A cette définition, il faut ajouter les dépendances du domaine public routier telles que les trottoirs mais aussi le sous-sol des voies publiques, les caves et galeries, les ouvrages et installations situés dans l'emprise des voies publiques.

A contrario, les lignes électriques, les réseaux en général bien qu'implantés dans l'emprise des voies publiques ne sont jamais considérés comme des dépendances de celles-ci.

Le domaine public est régi par des règles particulières qui tendent à assurer sa protection et à garantir la pérennité de l'affectation du bien à un intérêt général déterminé.

Au quotidien quatre agents de la cellule surveillent, gèrent les travaux entrepris sur les voies que comprend le domaine public routier messin ainsi que ses principales dépendances. Deux agents coordonnent les opérations, préparent les grands chantiers avec les concessionnaires, centralisent l'information, les interventions, les contraintes,. Tous veillent à la sécurité et le confort des usagers et, ceci, en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville de Metz.

En 2005, 1363 interventions (dont 982 chantiers et 381 occupations) sur le domaine public ont été répertoriées (hors interventions d'urgence). Chacune de ces interventions se traduit par :

. l'enregistrement du chantier sur un logiciel, entretien avec le demandeur, la vérification auprès de différentes instances (services...) ;

. la demande et la vérification de l'arrêté de circulation, la prise de l'arrêté d'occupation, la relation avec les concessionnaires, les administrés, les entreprises, les particuliers, la facturation.. ;

. des visites préalables, un état des lieux et un constat de mise en place de panneaux, un suivi journalier des interventions, mètres...)

3.1.1 Occupation des voies publiques

Toutes les occupations privatives du domaine public font l'objet d'une autorisation.

OCCUPATION DES VOIES PUBLIQUES RÉPARTITION PAR TYPE D'OCCUPATION

Nature de l'occupation	2001	2002	2003	2004	2005
bennes	ND	66	88	75	91
clôtures	ND	107	66	98	75
échafaudages	ND	147	224	229	206
autres	ND	13	13	0	9
TOTAL	426	333	391	402	381

Les occupations sur le domaine public ne se limitent pas aux échafaudages, bennes ...

Au-delà de ces occupations, le service instruit aussi les demandes de permission de voirie telles que :

- réseaux de liaison informatiques (ex : hôpitaux, entreprises...),
- dépôts de carburants sur le domaine public,
- voies d'accès aux stations services,
- lignes électriques provisoires afin d'alimenter des chantiers de construction,
- le suivi des conventions relatives à la réfection définitive des tranchées effectuées par les concessionnaires dans les revêtements spécifiques (dallages, pavages, asphalte, bomanite...).

Par ailleurs, il établit les titres de recettes concernant :

- les occupations,
- les concessionnaires qui interviennent sur les revêtements spéciaux et dans les espaces verts

3.1.2. Coordination des travaux et Conservation du Domaine public :

Parallèlement à ces occupations, la coordination des travaux et la conservation du domaine public planifient les chantiers des concessionnaires sur le domaine public routier et ses dépendances et gèrent les ouvertures d'urgence ; surveillance, vigilance, aide aux intervenants, suivi des dossiers font partie intégrantes du quotidien de ce service.

Les ouvertures programmées sur le domaine public font l'objet d'une demande d'intervention de commencement de travaux (D.I.C.T.), les interventions d'urgence étant faxées au service.

En 2005, le nombre de chantiers recensé était de 982.

Au-delà de ce chiffre, il faut noter une augmentation significative des linéaires des chantiers des concessionnaires depuis trois ans (remplacement de la fonte cassante par GDF).

INTERVENTION DES CONCESSIONNAIRES

Concessionnaires	2001	2002	2003	2004	2005
UEM	447	392	321	358	370
dont chauffage urbain	ND	ND	5	25	31
GDF	145	184	130	145	143
STEB/DALKIA	ND	ND	4	4	0
SMAM/HAGANIS	114	73	25	78	50
SME	369	343	385	466	355
TDF/CENOD	55	7	2	2	4
FRANCE TELECOM	38	ND	30	7	18
CA2M	ND	ND	3	6	5
DIVERS	184	101	2	5	6
TOTAL	1 352	1 100	907	1 096	982

Par ailleurs l'importance du trafic, les lignes de transports en commun, le stationnement illicite, les flux de piétons (conditions de confort et de sécurité), la complexité du sous sol accentuent les difficultés d'organisation des chantiers. Il s'agit là de répondre aux exigences toujours plus grandes de la population, quant à la préservation de la voirie, le cadre de vie, entraînant une surveillance encore accrue en application du code de la voirie routière.

Bien entendu, la cellule a toujours en charge l'animation des réunions de coordination des travaux entre la Ville de Metz, les concessionnaires (5 réunions par an : gestion du fichier informatique (sur Intrametx depuis 2004), et les administrations et collectivités publiques.

RECAPITULATIF DES CHANTIERS

Nombre	2001	2002	2003	2004	2005
Chantiers en coordination	306	315	290	327	330
Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.)	1580	1167	907	1071	982
Demandes de Renseignements (D.R.)	94	96	90	91	104
Interventions sur le domaine public	1 394	1 167	892	1 473	1 363

Ensuite, elle instruit les demandes de renseignements (D.R.) (en 2005 : 104) et participe à l'inspection du domaine public (1411 messages en 2005).

Elle a également en charge l'information des riverains et usagers sur le démarrage et le déroulement des chantiers réalisés par les concessionnaires ou autres intervenants sur le domaine public (grues...).

INFORMATION RIVERAINS

Années	2001	2002	2003	2004	2005
nombre de lettres d'information	53	62	65	67	75
nombre de courriers distribués	7 503	8 391	8 532	9 654	10 800

3.2 INSPECTION DU DOMAINE PUBLIC

Le tableau suivant donne une synthèse de cette activité en indiquant le nombre annuel de messages.

années	2003	2004	2005
nombre de messages	699	1 040	1 411

La cellule administrative assiste aux réunions régulièrement tenues en la matière et assure le relai et la coordination avec les services opérationnels.

3.3 ADMINISTRATION - COORDINATION

3.3.1. Suivi des courriers

La cellule a assuré le suivi des quelques 800 courriers enregistrés et scannés, reçus en 2005 par l'ensemble des Services Opérationnels.

3.3.2. Gestion des délégations de service public relatives au stationnement payant

La cellule "Administration/Coordination" assure la gestion des délégations de service public relatives au stationnement payant sur voirie.

Elle procède dans le cadre aux règlements bi-mensuels de la rémunération du délégataire et au suivi des modifications relatives aux conditions d'organisation et d'exploitation du stationnement payant sur voirie.

Les tableaux suivants donnent une synthèse de cette activité.

années	recettes	observations
2003	1 465 242,07 euros	année partielle
2004	2 093 521,24 euros	
2005	2 473 480,96 euros	

années	nombre de places payantes	observations
2004	2 539	relevé contradictoire retenu comme chiffre de base au démarrage de la convention signée avec la SANEMA le 14 février 2004
2005	2 592	réorganisation du stationnement dans le secteur de l'Hôpital « Belle-Isle » validée par avenant n° 1

3.3.3. Gestion du mobilier urbain

La cellule assure la gestion du mobilier urbain en relation avec les services « Délégation de Services Publics » et « Environnement ».

En 2005, la procédure de consultation lancée en 2004 a abouti à la conclusion d'un nouveau marché de location-maintenance des panneaux d'affichage municipaux (journaux électroniques) avec la Société DECAUX.

3.3.4. Sous-Commission " Voies et Circulation "

L'organisation de la Sous-Commission « Voies et Circulation » fait partie des missions de la cellule.

Cette instance s'est réunie le 29 novembre dernier.

4. LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

En matière de gestion des occupations et des travaux sur le domaine public, il est envisagé notamment :

- de rechercher des outils permettant d'utiliser les Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication pour faciliter la transmission et l'utilisation des demandes d'occupation ou d'intervention sur le domaine public ;
- d'améliorer la communication et l'information ;
- de conforter la mission de contrôle et d'aide aux travaux ;
- de mettre en place des outils d'information du public dans le prolongement de ceux mis en place sur "Intrametz" en matière de travaux et d'occupation du domaine public ;
- de poursuivre et de renforcer l'effort de l'ensemble des partenaires opérant sur le domaine public afin d'assurer dans les meilleures conditions la sécurité et le confort de tous les usagers (cheminements piétons pour les personnes à mobilité réduite...) ;

- de finaliser en 2006 le nouveau règlement de voirie dont la formalisation a été engagée lors du dernier trimestre 2005 ;
- de finaliser les nouvelles conventions avec les concessionnaires ;
- de finaliser une permission de voirie définissant les conditions d'occupation du domaine public par les services des transports en commun de voyageurs, notamment les Transports en Commun de la Région Messine (Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole) et les Transports Interurbains Mosellans (Conseil Général de la Moselle) ;
- d'acquérir un nouveau logiciel permettant de gérer la coordination des travaux sur le domaine public.

SERVICE DES ESPACES VERTS ET DU CADRE DE VIE

Le service des Espaces Verts et du Cadre de Vie est chargé de répondre, au quotidien, aux préoccupations d'esthétique et de qualité de vie dans la ville.

Il est composé à parts égales, sur le plan des effectifs de :

- la subdivision Espaces Verts : chargée de l'entretien des espaces verts publics et du fleurissement,
- la subdivision Cadre de Vie qui regroupe les équipes de la propreté, de viabilité hivernale, les équipes d'interventions sur la voirie et la brigade des gardes champêtres.

I - PERSONNEL

Directeur du service - Ingénieur Principal 1

Cellule administrative

Attaché Principal 2e classe 1

Rédacteur 1

Adjoint Administratif 3

Agent Administratif 2

8

Personnel technique

ESPACES VERTS CADRE DE VIE

Ingénieur Principal	1	-
Ingénieur	1	-
Technicien Supérieur Chef	3	2
Technicien Supérieur	3	-
Contrôleur Chef	1	1
Contrôleur	7	-
Agent de Maîtrise Principal	1	-
Agent de Maîtrise Qualifié	7	2
Agent de Maîtrise	14	7
Agent Technique Chef	10	3
Agent Technique Principal	36	5
Agent Technique Qualifié	36	14
Agent Technique	24	21
Agent de Salubrité Principal	-	1
Agent de Salubrité Qualifié	-	2
Agent de Salubrité	-	1
Agent d'Entretien Qualifié	17	40
Agent d'Entretien	22	48
Chef de Garage Principal	3	-

Chef de Garage	2	7
Conducteur Spécialisé 2e N	1	3
Conducteur Spécialisé 1e N	1	25
Garde Champêtre Chef		5
Garde Champêtre		5
Garde Champêtre (Agent d'Entretien)		2
Garde Champêtre (Agent Technique Qualifié)		1
Apprentis	11	
	—	—
	201	195
	Sous-total	396

TOTAL : 404 agents

II - LA SUBDIVISION ESPACES VERTS

1) Les missions

* Gestion du patrimoine vert communal

Le service assure l'entretien et l'aménagement des 445 hectares d'espaces verts situés soit en domaine public, soit en domaine privé de la Ville de Metz :

- Les jardins, les promenades, les places plantées,
- Les zones naturelles (anciens forts militaires, boisements, réserves foncières),
- Les berges des cours d'eau : rivières, ruisseaux et canaux,
- Les espaces verts liés à la voirie communale (îlots directionnels, accotements, etc...),
- Les équipements sportifs et ludiques de plein air,
- Les cours et jardins d'établissements scolaires et de bâtiments municipaux,
- Les plantations et allées de cimetières,
- Les arbres d'alignement.

* Conception et réalisation d'équipements nouveaux

En liaison avec le service Études la subdivision Espaces Verts conçoit et assure la maîtrise d'oeuvre des aménagements nouveaux et des rénovations des espaces verts. Les travaux neufs sont exécutés majoritairement par les entreprises privées.

* Fleurissement et embellissement de la ville

Tout le fleurissement qu'il soit en pleine terre, en jardinière ou événementiel est assuré par les jardiniers de la Ville. Cette mission a nécessité 390 000 plants produits pour l'essentiel au centre horticole municipal. La mise en oeuvre de 560 décorations florales protocolaires est également assurée par les fleuristes de ce centre.

Le service participe également chaque année à des floralies ou à des expositions florales (Florissimo à Dijon où Metz a obtenu le Grand Prix des Collectivités et Exposition de Dahlias à Courcelles-Chaussy en 2005).

*** L'animation**

Du fait de leur notoriété, les jardins et les promenades de la Ville de Metz font l'objet de nombreuses demandes de visites guidées de la part des associations ou des écoles. Pour y répondre, un animateur guide et commente la visite des différents sites gérés par le service et intervient en milieu scolaire pour sensibiliser les élèves au règne végétal et aux milieux naturels en général.

Depuis 3 ans, le service organise en collaboration avec le service des Affaires Scolaires un concours de potagers dans les écoles maternelles. La publication par le service d'un bulletin semestriel et la distribution de graines et bulbes contribue au succès de l'opération.

Le service conçoit et édite régulièrement des documents à vocation touristique : dépliants sur les jardins, cartes postales, flyer, etc...

Chaque année, à l'occasion des "Rendez-vous aux Jardins" organisés sur le plan national par le Ministère de la Culture et de la Communication, le service propose au public messin différentes animations et visites guidées au cours du premier dimanche de juin. En 2005, cette manifestation s'est déroulée le 5 juin au Parc de la Seille, sur le thème des métiers de la nature.

*** La formation**

Le service forme chaque année une dizaine d'apprentis (CAP, BEPA et BTS) et accueille de nombreux stagiaires tout au long de l'année dans le domaine de l'horticulture ou de l'aménagement paysager.

*** La surveillance**

Afin de préserver l'intégrité du patrimoine vert de la ville et faire respecter les règles de cohabitation et de tranquillité des usagers, une brigade de gardes champêtres à vélo et à cyclomoteur (rattachée à la subdivision Cadre de Vie) sillonne les parcs, jardins et promenades de la ville. Cette équipe mène également des actions ciblées dans la lutte contre les déjections canines (verbalisation) et participe à la sécurisation des chantiers d'élagage et d'abattage.

2) Les moyens matériels

*** Machines**

- Véhicules de transport :

- 4 camions de + de 3,5 t
- 20 fourgons de 3,5 t
- 5 tracteurs
- 1 brouette à chenilles
- 20 voitures
- 14 remorques
- 7 VTT

- Matériel d'entretien :

- 1 pelle mécanique
 - 78 tondeuses dont 16 à gros rendement
 - 35 débroussailleuses
 - 26 tailleuses de haie
 - 29 tronçonneuses
 - 6 ramasseuses de feuilles
 - 28 souffleurs à feuilles
 - 3 motoculteurs
 - 3 motobineuses
 - 1 motofaucheuse
 - 4 minitracteurs
 - 17 groupes motopompe
 - 15 pulvérisateurs de grosse capacité
 - 1 appareil à désinfecter à la vapeur
 - 2 débroussailleuses derrière tracteur
 - 1 broyeur de branches
 - 1 rempoteuse + semoir pneumatique
 - 11 compresseurs d'air
 - 3 coupes bordures
 - 1 nettoyeur de terrains synthétiques
 - 3 lames de déneigement
 - 3 citernes à eau
 - 4 aérateurs, défateur, scarificateur à gazon
- et divers matériels horticoles

*** Moyens de production**

Le Centre Horticole de la Ville de Metz (situé au 145 de la route de Woippy à Metz) rassemble l'ensemble des moyens de production florale.

On y trouve notamment :

- 3 130 m² de serres chaudes entièrement automatisées et gérées par ordinateur
- 2 000 m² de tunnels plastiques chauffés
- 2 000 m² de couches froides
- 6 800 m² de culture de pleine terre de chrysanthèmes
- 12 200 m² de pépinières
- 950 m² de jauge
- 600 m² de gazonière
- 540 m² d'ombrière
- 50 m² d'atelier fleuriste avec chambre froide

3) Opérations effectuées en 2005

Le traditionnel tapis floral exécuté en 2005 sur la place de la Comédie avait pour thème la Rose (en écho avec les poèmes de Ronsard). Il a connu son succès habituel.

En 2005, plusieurs zones plantées ont été réalisées au sein de la ZAC des Hauts de Queuleu et de la Grange aux Bois.

Les principales opérations menées par le service en 2005 sont reprises dans le tableau situé en annexe.

4) Évolutions futures

* **Le respect de l'environnement** est un enjeu majeur auquel le service des Espaces Verts et du Cadre de Vie est très sensible. Depuis plusieurs années, il adapte progressivement ses pratiques : diminution des pesticides, promotion de la lutte biologique et des pratiques alternatives de désherbage, l'économie de l'eau, le recyclage des déchets végétaux, etc...

La mise en place d'un agenda 21 et la possibilité de s'engager dans une démarche de certification ISO 14001 le conforteront dans cette voie.

* **L'embellissement de la ville** est un challenge à remettre en jeu chaque années.

- **Fleurissement** : créativité et innovation doivent susciter l'intérêt et l'étonnement du public. Il devra dans le futur être davantage considéré comme un évènement culturel. Cela conduira ses concepteurs à un effort accru d'imagination pour la mise en oeuvre de projets originaux comprenant des éléments sculpturaux et une mise en lumière. L'aspect communication entourant ces animations sont essentielles pour en assurer le succès.

- Le service des Espaces Verts continuera à impliquer tous les acteurs qui peuvent avoir un impact sur la beauté de la ville : UEM, SNCF, DDE.

* **Animation et communication**

- Le secteur de l'animation et de la communication devrait connaître un certain développement dans l'avenir avec l'émergence de besoins nouveaux : production de documents touristiques (jardins de Metz, tapis floral, circuits des promenades etc); actions en faveur des écoles (création de potagers, visites guides d'espaces verts, etc...) ; organisation d'évènements horticoles (expositions, floralies, journées portes ouvertes, etc...).

* **Organisation du service**

- Le Document Unique pour l'évaluation des risques professionnels sera finalisé en 2006.

- La diversité des espaces, leur spécificité, leur intégration dans le contexte urbain amènent le service à rechercher les réponses adaptées et optimisées en ce qui concerne les moyens d'entretien (formation du personnel, acquisition de matériel spécialisé performant, appel aux entreprises privées).

III - LA SUBDIVISION CADRE DE VIE

La subdivision Cadre de Vie regroupe les missions de propreté, de maintenance au quotidien de la voirie communale et de viabilité hivernale (salage des voies). Elle comprend également une cellule de lutte anti-graffitis ainsi qu'une équipe de gardes champêtres.

1) Les missions de propreté :

Le travail est effectué 6 jours sur 7 sur l'ensemble de la ville. Le dimanche matin, quelques interventions sont effectuées dans le centre ville et à Borny.

- Balayage mécanique et manuel des places, trottoirs, sentiers, voies piétonnes,
- Lavage mécanique et manuel de ces mêmes espaces,
- Vidage et entretien des corbeilles à papiers,
- Résorption des dépôts sauvages,
- Ramassage des feuilles mortes,
- Nettoyage des terrains municipaux non aménagés,
- Déneigement des chaussées et des trottoirs longeant les propriétés municipales,
- Nettoyage et entretien des WC publics,
- Nettoyage des marchés couverts et ambulants,
- Désherbage des voies et places publiques,
- Lutte contre les déjections canines,
- Prestations diverses de manutentions et transports pour les Services Municipaux,
- Permanence d'antenne d'urgence,
- Collaboration avec la Police Municipale pour la Fourrière Automobile,
- Enlèvement des tags et graffitis sur le domaine public et privé,
- Gestion des recettes des sanitaires publics,
- Nettoyage après manifestations diverses (Foire de Mai, braderie, marché de Noël, grève, etc...).

*** Les moyens mécaniques**

- 11 balayeuses aspiratrices d'un volume de 4 à 6 m³ destinées aux voies et places,
- 3 arroseuses de voirie de 8 m³, munies de rampes latérales, frontales et d'une potence latérale,
- 7 laveuses de voies piétonnes de 2 m³ ou 4 m³ munies de rampes directionnelles,
- 6 balayeuses aspiratrices de 2 m³ destinées au balayage des espaces piétons et des trottoirs,
- 3 camions fourrière,
- 6 camions PL équipés de grue destinés au ramassage des dépôts sauvages, à la viabilité hivernale, aux transports divers de bennes à déchets,
- 8 saleuses pour la viabilité hivernale,
- 4 véhicules légers bennes à ordures pour le vidage des corbeilles,
- divers souffleurs, petits aspirateurs autoportés complètent la panoplie des matériels d'intervention,
- 1 fourgon équipé d'un appareil d'hydrogommage pour l'enlèvement des tags,
- 2 fourgons d'intervention pour l'entretien des WC publics et corbeilles à papier,
- 1 triporteur.

*** Bilan des interventions effectuées**

- Les 350 kms de voirie sont balayés manuellement et/ou mécaniquement en moyenne trois fois par semaine. Le Centre-Ville est parcouru chaque jour matin et après-midi par les véhicules et le personnel de balayage. Le nettoyage du marché couvert est permanent.

- En ce qui concerne l'arrosage des voiries, l'eau prélevée dans le puits du service contribue à l'accomplissement de cette mission, ce qui permet une économie annuelle de l'ordre de 180 000 € (arrosage, lavage des véhicules...).

- L'entretien des 10 WC publics (en gestion directe) est journalier, il est assuré par un agent équipé d'un véhicule léger avec citerne et appareil de lavage haute pression.

- Le service gère également les recettes qui résultent de l'utilisation des sanitaires publics automatique. En 2005, 32 667 entrées ont été comptabilisées pour un total de 19 équipements.

Kilométrage effectué par type de véhicule en 2005

Camion bennes	46 243
Saleuses	11 389
Balayeuses	68 720
Arroseuses	18 550
Fourrière automobile	58 113
Fourgon divers	41 500
Transport en commun	7 315
Camions à benne mobile	22 888
TOTAL	274 718

2) Les interventions sur la voirie communale :

En matière de petit entretien sur voirie, les principales missions sont assurées grâce à 6 équipes mobiles :

- Dépose et repose de bordures, dalles, pavés défectueux sur les espaces publics,
- Réfection des revêtements de trottoir et chaussées abîmés (nids de poule, arrachages, etc...),
- Mises à niveau des tampons et bouches à clés,
- Dépose et pose de mobiliers urbains divers (bornes, corbeilles, mâts, scellement, etc...),
- Désherbage des trottoirs et chaussées.

La subdivision assure les réparations et suppressions d'anomalies sur le domaine public ne nécessitant pas la mobilisation de gros moyens grâce à 6 équipes mobiles.

*** Les moyens mécaniques**

- 1 camion grue 5T,
- 3 C15 fourgons bâchés,
- 3 camions 3T5 benne,
- divers petits matériels portatifs de sciage, compactage et perforation,
- 2 berlingots.

*** Bilan des interventions effectuées en 2005**

Les interventions en 2005 sont récapitulées ci-dessous. A noter que la subdivision Voirie a été destinataire de 1 360 interventions par le système I.D.P. et 3 287 autres interventions provenant d'appels téléphoniques de riverains ou consécutives aux constatations effectuées sur le terrain par différents agents municipaux.

Répartition par type d'interventions effectuées (2005)

Type d'interventions	Nombre d'interventions
Accotement – voirie	11
Bordure	51
Bornes métalliques, minérales	107
Caniveau	23
Chaîne fonte	5
Dalles	59
Pavés	74
Regard éclairage public	10
Revêtement chaussée	771
Revêtement de parking	18
Revêtement de trottoirs	226
Végétation sur trottoirs	5
<i>Total</i>	<i>1 360</i>

Répartition par quartier des interventions sur la voirie (2005)

Quartiers	Nombre d'interventions		
	traitées par IDP	autres	totales
Ancienne Ville	118	220	338
Bellecroix	42	105	147
Borny	180	301	481
Devant les Ponts	90	123	213
Grange aux Bois	40	80	120
Grigy	4	10	14
Les Iles	61	152	213
Magny	16	114	130
Metz Centre	284	1 201	1 485
Nouvelle Ville	52	204	256
Patrotte Metz Nord	142	96	238
Plantières Queuleu	146	251	397
Sablon	58	280	338
Vallières Les Bordes	127	150	277
<i>Total</i>	<i>1 360</i>	<i>3 287</i>	<i>4 647</i>

3) Lutte contre les déjections canines :

En 2005, l'intensification de la lutte contre les déjections canines s'est accentuée :

- Mise en place de 10 distributeurs de sachets de ramassage.
- Mise à disposition gratuite de sachets en Mairies de Quartiers. En 2005 : 450 000 sacs distribués.

4) La maintenance de la viabilité hivernale :

8 saleuses installées sur poids-lourds sont opérationnelles ainsi que 2 sur porte outils 2m3. Grâce au Plan de Déneigement, la Ville peut être salée en six heures en cas de chutes de neige ou de verglas, selon un itinéraire qui privilégie les axes prioritaires et les circuits empruntés par les TCRM.

En 2005, ce sont 2 068 tonnes de sel qui ont été consommés sur 11 389 kilomètres de voirie.

La Ville dispose en permanence d'un stock de sel permettant 15 jours de salage intensif. Cette durée correspond au délai maximum de réapprovisionnement garanti par le fournisseur.

5) L'enlèvement des graffitis :

La cellule "anti-tags" composée de deux agents, est équipée de matériel d'hydrogommage et intervient du lundi au samedi.

Elle a vocation à intervenir gratuitement pour enlever les graffitis apposés sur une hauteur inférieure à 3 mètres sur des édifices communaux ainsi que sur les immeubles appartenant aux particuliers, sous réserve que les inscriptions soient visibles du domaine public et que le propriétaire ait déposé plainte.

En 2005, ce sont 23 825 m² qui ont été nettoyés pour un total de 2 685 interventions (70 % sur bâtiments privés, 30 % sur patrimoine Ville de Metz).

6) La brigade des gardes champêtres :

Cette équipe est composée de 13 gardes qui disposent pour se déplacer de 6 VTT et 4 motos. L'ensemble de ces agents sont équipés d'un équipement radio relié à la Police Municipale.

Missions :

- Surveillance de 500 hectares d'espaces verts
- Prévention dans la lutte contre les déjections canines, distribution de sacs canipoches dans les Mairies de Quartiers
- Opérations de sécurisation routière dans le cadre des campagnes d'élagage et d'abattage
- Opérations de surveillance de nuit pour lutter contre les dégradations et les déjections
- Distribution de courriers administratifs
- Surveillance statique lors du tapis floral
- Opérations de surveillance ponctuelle sur des secteurs sensibles

- Surveillance de manifestations, cérémonies, 14 juillet, fêtes de la Mirabelle
- Interventions diverses, feu de jardin, recherche de personnes, réglementation taille de haies et autres
- Rédaction des rapports, procès verbaux, dépôts de plaintes
- Contacts avec différents services, Police, Gendarmerie, Douane, Tribunal, Ministère Public, Mairie

Bilan des interventions réalisées en 2005

413	timbres amendes :	stationnement interdit sur espaces verts et gênant
39	procès verbaux :	déjections canines
1	procès verbal :	divagations d'animaux
6	dépôts de plaintes :	dégradations sur espaces verts
2	interpellations :	vols sur horodateurs et dégradations de biens publics
3	dépôts sauvages	

7) Missions particulières :

- Deux agents assurent le fonctionnement de la cantine au sein du service,
- Un chauffeur est mis à disposition de l'A.P.M. en cas de besoin pour conduire le bus.
- La gestion du dispositif des I.D.P. (Interventions du Domaine Public) a été assurée pour l'ensemble des services de la Ville. Un adjoint administratif assurait la diffusion des messages.

8) Les évolutions futures :

Pour 2006, un renforcement des moyens et des actions de la subdivision Cadre de Vie est envisagé :

- Acquisition de moyens supplémentaires (aspirateurs de rue, balayeuses mieux adaptées aux rues piétonnes, désherbeurs thermiques).
- Installation des équipes du centre ville (auparavant implantés boulevard de Trèves) dans les nouveaux locaux de la rue Dreyfus Dupont.
- Acquisition de nouveaux véhicules permettant le transport des équipes et le suivi des chantiers.
- Repérage par GPS des mobiliers urbains (corbeilles, abris montcocols, dépôts de sel).
- Refonte du plan-neige.
- Mise en place progressive d'un système de géolocalisation des véhicules de nettoyage et de viabilité hivernale, permettant une gestion plus fine des moyens matériels et humains.

- Amélioration de certains dispositifs actuels en vue d'un meilleur cadre de vie : simplification pour le particulier des démarches pour obtenir le détagage systématique des façades privées, multiplication des distributeurs de canipoches et verbalisation des dépôts de poubelles illicites..
- Les différents acteurs du service seront également davantage mobilisés pour procéder aux nécessaires vérifications sur le terrain liées à l'IDP et à la mise en place d'un numéro vert accessible aux administrés.

ANNEXE : CHANTIERS D'ESPACES VERTS REALISES EN 2005

QUARTIERS	OPERATIONS	COUT	SERVICES
Ancienne Ville	Bord de Seille pont Ste Barbe/rue Gal Ferrie (suite des travaux).	80 916,89	22
	Berges de Moselle Pont des Grilles vers Saint-Julien (suite des travaux).	85 937,19	22
Bellecroix	Terrain de football de Bellecroix (suite des travaux).	9 803,91	61
Centre ville	Rue de la Citadelle et avenue Ney.	9 973,97	22
	Place Saint-Martin.	17 325,50	26
	Plantations avenue Robert Schuman.	14 921,25	22
Borny	Aménagement de l'espace Descartes (suite des travaux).	14 472,80	30
	Création d'une pépinière (suite).	3 588,00	30
	Résidentialisation 1 ^{ère} tranche.	7 997,68	30
	Jardins familiaux (suite).	5 824,36	62
Devant-les-Ponts	Rond point rues Daga et L. Bertrand.	4 293,28	22
	Chemin sous les Vignes Jardinothèque.	86 466,76	22
	Abords de la gare route de Thionville.	4 848,04	26
	Vestiaire Club House stade Baron Dufour.	1 108,69	61
	Liaison piétonne rue R. Paquet (route de Lorry).	2 167,15	26
Grange-aux-Bois	Liaison Bois Macabée/Technopôle.	29 457,49	22
	Abords du parking de la FIM.	29 989,82	22
Les Iles	Rénovation de l'aire de jeux du Plan d'eau.	48 197,66	22
	Travaux d'accompagnement du véloroute.	10 747,30	76
Magny	Promenade Van Gogh vers Peltre (suite).	39 384,09	22
	Aménagement du Columbarium au cimetière de Magny.	1 188,89	72
Nouvelle ville	Restructuration des ateliers rue du Canal (suite).	724 471,70	22
	Aménagement de bureaux au Jardin Botanique (suite).	191,36	22
Queuleu	Aménagement du square du CALP avenue de Strasbourg (suite).	3 464,37	22
	OPAH Queuleu Plantières Colligny de Villeneuve.	11 626,08	30
	Rue de Clérisseau travaux d'accompagnement voirie.	2 087,92	32
	Cimetière de l'Est réfection des allées.	26 924,18	72
	Cimetière de l'Est Columbarium (suite).	13 562,76	72
	Mise en sécurité du Fort de Queuleu.	15 182,27	22
Sablon	Locaux de jardiniers quartier de l'Amphithéâtre (suite).	18 478,19	22
	Réfection place du Souvenir Français.	34 610,35	22
	Cimetière du Sablon : extension du Columbarium.	1 204,17	72
	Cimetière du Sablon : réfection des allées.	11 494,52	72
Divers	Entretien et confortement des cours d'eau.	38 878,51	22
	Rénovation du Centre Horticole et des serres du Jardin Botanique.	45 697,73	22
	Équipement des aires de jeux et acquisition de mobilier urbain.	33 772,29	22

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

Le Centre Technique Municipal a vu sa création courant 2002 dans le cadre de la réorganisation des services municipaux. Il résulte du regroupement du Centre Technique d'Interventions Municipales, de l'Exploitation Energie, du Parc automobile et de la Signalisation.

Ses différentes missions sont réparties entre trois divisions selon les spécialités propres à chacune :

- la Division Ateliers - Bâtiments
- la Division Parc Automobile
- la Division Signalisations et Equipements Urbains.

La Division Ateliers - Bâtiments

MISSIONS :

- * la maintenance du patrimoine communal bâti y compris les chaufferies
- * l'installation ainsi que la maintenance des alarmes vol et des alarmes incendie dans les bâtiments municipaux
- * l'entretien de l'illumination du patrimoine architectural et des monuments historiques et divers sites
- * l'entretien des installations de l'éclairage public
- * l'entretien, la rénovation et la mise en service des fontaines et jets d'eau
- * la mise à l'heure "été - hiver"
- * la maintenance des installations électriques, de l'éclairage des stades et des terrains de sports
- * la participation aux manifestations locales
- * la sonorisation de plusieurs centaines de cérémonies et manifestations
- * la pose et dépose des illuminations de fin d'année
- * la conception du spectacle gratuit "son et lumière" du lac aux cygnes.

La Division Parc Automobile

MISSIONS :

- * assurer l'entretien et la réparation de tous véhicules et engins municipaux
- * gérer les besoins en véhicules de l'ensemble des services
- * administrer les deux "pools véhicules" rue de Méric et rue Teilhard de Chardin
- * se charger de la gestion des carburants.
- * garantir la mise en application des procédures environnementales
- * prestations de service à la Communauté d'Agglomération Messine.
- * élaboration des marchés carburants, location longue durée, fournitures de pièces détachées

La Division Signalisations et Equipements Urbains

MISSIONS :

- * la création et l'entretien des signalisations de police et directionnelle (verticale)
- * la création et l'entretien des marquages routiers (horizontale)
- * l'entretien du mobilier anti-stationnement
- * l'entretien et la maintenance des installations de contrôle d'accès, de vidéo surveillance et du jalonnement dynamique des parkings, des équipements des carrefours et des équipements lumineux de sécurité
- * la gestion centralisée de la commande des feux sur les carrefours
- * les problèmes de circulation et de stationnement dans tous les quartiers
- * la coordination des travaux avec les concessionnaires, les autres services et les organismes extérieurs
- * l'organisation de toutes les manifestations
- * l'étude des déviations liées aux travaux et aux manifestations
- * l'organisation du passage des convois exceptionnels
- * la mise en oeuvre des arrêtés temporaires.

Cette division réalise :

- * les études de jalonnement
- * les études des équipements des contrôles d'accès
- * les études des équipements des contrôles d'accès et de vidéo surveillance
- * les études d'aménagement de carrefours à feux
- * les études de régulation d'axes.

Les événements qui ont marqué l'année

L'année 2005 a été illustrée par :

- * les 31 représentations de 35 minutes du spectacle gratuit "Les eaux musicales du Lac aux cygnes" sur le thème des musiques d'Ailleurs (30 000 spectateurs). La première représentation a eu lieu en 1958.

La conception et la mise en scène de cette prestation, par le Centre Technique Municipal relèvent aussi de la technique et de la technologie. Les effets d'eau sont créés par le biais de 36 motifs, 722 ajutages, 26 pompes, 14 électrovannes, 1 cascade naturelle, 1500 mètres de conduite d'eau, 1 compresseur, 1 réservoir de 1000 litres d'eau, et 520 mètres carrés de caillebotis. L'éclairage est mis en oeuvre au moyen de 443 projecteurs, 2 projecteurs "lyre", 1 machine à fumée, 5 pare-flammes, 4 armoires électriques avec 350 disjoncteurs et 10 kilomètres de câble. La sono de 2 000 watts est assurée par 10 haut-parleurs, 4 amplificateurs, 1 table de mixage et 1 magnétophone DAT FORTEX. Le matériel informatique comprend 1 logiciel "Aquatique Show", 1 ordinateur, 1 interface et 1 console DMX. Cette logistique demande un temps de montage de 1 mois par 3 personnes, un temps de programmation d'une semaine par 2 personnes, un temps d'entretien de 3 heures par 2 personnes par semaine.

* les illuminations de fin d'année avec :

- le montage et le démontage de 60 chalets répartis sur différents sites : places du Forum, du Général de Gaulle, de l' Esplanade, place Saint Jacques et la participation à l'installation des 76 chalets situés place Saint Louis - la patinoire de l'Esplanade
- les arbres métalliques lumineux des places de la Comédie et square Mangin
- la Mappemonde sous la Porte Serpenoise
- la colonne illuminée de 21 mètres de haut place Mondon
- les filets de la place St Jacques et de la rue Taison
- les guirlandes de l'Hôtel de Ville, de l'Office du tourisme et du Marché Couvert
- les luminaires de la place de Maud'Huy
- les lucioles habillant les arbres des avenues
- les décors des entrées de Ville
- le décor du giratoire du Sablon
- les lignes lumineuses soulignant les créneaux des fortifications de la Porte des Allemands
- la crèche géante place du Général de Gaulle, entourée d'un décor végétal dense et l'imposant conifère de 23,50 mètres de haut et d'une masse de plus de 3 tonnes veillant sur une petite forêt de huit sapins d'une dizaine de mètres.

Les décors et les illuminations nécessitent la pose de 4 kms de guirlandes, 20 kms de lucioles, 9 entrées de ville, 515 motifs lumineux, 575 disjoncteurs différentiels, 10 kms de fil électrique, 2553 ampoules starflashes, 800 m² de filet, 3500 étoiles, 50 sapins de 10 mètres, 1 sapin de 23,50 mètres, 800 boules, 800 paquets cadeaux, 135 projecteurs, 12 900 ampoules à incandescence. La puissance électrique installée est de l'ordre de 423 Kilowatts.

2 - LES MOYENS DU SERVICE

a) moyens humains : 218 postes dont 9 vacants

- Ateliers Bâtiments : 125 postes dont 7 vacants
- Parc Automobile : 39 postes dont 1 vacant
- Signalisations et Equipements Urbains : 46 postes
- Administration : 8 postes dont 1 vacant

Le Centre Technique dispose en plus de 6 postes de chauffeurs, ces postes étant affectés initialement au Cadre de Vie et d'un conducteur spécialisé sur un poste aménagé (compris dans l'effectif de la Division Parc Auto - Véhicules Légers).

Au cours de l'année 2005, le Centre Technique Municipal a employé en complément 7 apprentis et 25 stagiaires.

b) moyens matériels

Les véhicules

Le parc composé de 93 véhicules est ainsi attribué :

- * Ateliers Bâtiments : 64 véhicules
 - 8 berlines

- 20 fourgonnettes
- 29 fourgons
- 5 bennes grues
- 2 nacelles

* Parc Automobile : 9 véhicules

- 4 berlines
- 4 fourgonnettes
- 1 fourgon

* Signalisations et Equipements Urbains : 20 véhicules

- 4 berlines
- 9 fourgonnettes
- 7 fourgons

En 2005 l'ensemble des véhicules du service ont parcouru 780 510 km pour une consommation de 103 225 litres de carburants.

La bureautique

Le service dispose de 32 MAC et 20 PC pour effectuer les travaux de bureau, les tâches administratives et de secrétariat.

Depuis l'année 1999, la Ville de Metz a acquis le logiciel GIMA permettant la gestion en temps réel de son Patrimoine. Cet outil permet de saisir le descriptif physique et détaillé des biens immobiliers et prend en compte la gestion foncière qui en découle. Il propose également une solution en matière de gestion des demandes de travaux s'adressant aux services techniques et notamment au Centre Technique Municipal.

3 - LES ACTIVITES AU SEIN DE CHAQUE DIVISION

1) La Division Ateliers - Bâtiments

a) La Subdivision Electricité

Cette équipe regroupe sur un total de 18 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'équipe, 11 électriciens, 1 métallier et 3 agents espace public.

Cette division a effectué 2065 interventions de toute nature (2039 l'année précédente).

Les installations des alarmes vol

Actuellement 179 bâtiments municipaux sont protégés et reliés à l'unité de télésurveillance de la Police Municipale par le réseau téléphonique. 98 interventions, essentiellement dues à des erreurs de manipulation., des mises à jour, des demandes de modification ont été effectuées au cours de l'année 2005.

A la demande des services, plusieurs installations ont été réalisées en régie directe par le CTM, à savoir :

- * C.C. et C.I.F.F. CEDIFF place Sainte Croix
- * Ecole Primaire Plantières 1-2 rue de la Croix de Lorraine
- * Ecole Primaire Les Pépinières 5 bis, rue des Pensées
- * Ecole Maternelle Les Coccinelles 5bis, rue des Pensées
- * Dépôt du Bureau d'Hygiène rue René Cassin
- * Ecole Primaire Fort Moselle 3, rue Rochembeau

La conformité des bâtiments

Les travaux de mise en conformité électrique des bâtiments municipaux découlent des rapports annuels établis par les organismes de contrôle (APAVE, AINF, ACF...). Ces travaux ont concerné une vingtaine de sites essentiellement réservés aux activités scolaires et sportives en particulier : la salle d'escrime, les centres socioculturels, le bâtiment 74-76, route de Thionville, l'ancien Cloître des Récollets, le C.N.F.P.T., des groupes scolaires tels Pilâtre de Rozier, Vincent Van Gogh, Saint Martin, Rochembeau, Plantières I et II, Saint Eucaire, les Quatre Bornes.

Cependant, sur le nombre de 206 rapports reçus au service, il reste actuellement 186 rapports non achevés.

Les sirènes d'alerte

Tous les premiers mercredis de chaque mois, un essai est effectué par les services de la Protection Civile. La division « Electricité » est chargée de vérifier systématiquement à chaque essai le bon fonctionnement de ces installations avec rapport à l'appui. La maintenance de ces installations en leur bon état a nécessité une vingtaine d'interventions (15 en 2004).

Illuminations de fin d'année

La participation au montage des illuminations de fin d'année a nécessité la mise à disposition de 3 électriciens pendant 5 semaines.

Illumination du patrimoine architectural

Cinquante-neuf sites du patrimoine architectural sont mis en lumière, parmi lesquels la Cathédrale, une dizaine d'églises, certaines façades, le Pont des Roches, la Porte des Allemands, Saint Pierre aux Nonnains, la Synagogue, le Temple Neuf, la Gare, le Château d'Eau. La vérification mensuelle des installations d'éclairage s'est ensuivie de 103 interventions pour remise en état des équipements (contre 85 en 2004).

Fontaines et bassins

La mise en eau des 25 fontaines a débuté le 5 avril pour cesser le 5 novembre 2005. L'entretien journalier des installations a nécessité l'intervention d'un agent, parfois avec un renfort ponctuel.

Distribution de l'heure

La maintenance des installations concerne les horloges internes des bâtiments scolaires, ainsi que les 13 horloges publiques. Leur bon fonctionnement a nécessité 34 interventions (30 en 2004). Actuellement le passage de l'heure « d'hiver » à l'heure « d'été » se fait en temps réel et n'engendre plus aucune manipulation.

Maintenance technique diverse

A la demande des mairies de Quartier, la division a procédé à différentes interventions de nettoyage de calvaires, statues et passages souterrains.

Permanences diverses

Les séances du Conseil Municipal, les commissions de Finances, Domaines ainsi que diverses réunions et assemblées ont demandé l'installation de 151 sonorisations (159 en 2004) dans les salons de l'Hôtel de Ville.

La subdivision Electricité a assuré également à la demande du service Jeunesse et Sports quelques permanences au complexe sportif Saint Symphorien pour diverses manifestations (Marche Illuminée, matchs de Handball, tennis de table,...).

b) La Subdivision Chauffage Sanitaire

Cette équipe regroupe sur un total de 14 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef de travaux, 1 chef d'équipe, 4 installateurs sanitaires, 4 chauffagistes et 2 agents espace public.

Cette subdivision est intervenue au cours de l'année 2005, sur 1501 demandes de travaux (1539 l'année précédente). Outre les interventions régulières et ponctuelles, telles que le remplacement de matériels défectueux (robinetterie sanitaire et de chauffage,...); les réparations sur les installations; les débouchages de canalisations; les recherches de fuites d'eau et les dépannages réalisés dans la journée même des demandes, certains chantiers sont plus conséquents, parmi lesquels :

- * réfection des sanitaires de l'école maternelle les Plantes avec mise en place d'urinoirs individuels,
- * réparation d'une importante fuite sur le réseau de chauffage de l'école primaire Saint Eucaire
- * mise en place et dépose du système d'arrosage du tapis floral
- * réparation d'une fuite sur le réseau de chauffage de l'école Jean Moulin II
- * réfection de l'installation sanitaire d'un logement situé 6-8 place Saint Jacques
- * mise en place d'arrivée d'eau et d'écoulements dans le cadre du remplacement des appareils de cuisson de la cuisine du centre social de Magny, rue des Presles
- * remplacement de robinets de radiateur à l'école primaire Notre Dame
- * raccordement des bungalows au stade Baron Dufour
- * remplacement d'un WC au pavillon Frescatelly et au Jardin Botanique :
- * mise en place de programmeurs sur l'arrosage automatique au Jardin Botanique,
- * vidange des bacs dégraisseurs et divers débouchages avec l'entreprise Sanest
- * réfection des installations sanitaires et de chauffage d'un logement situé rue Sainte Barbe

L'ensemble des travaux a nécessité l'utilisation de 2518 ml de cuivre , acier galvanisé ou PVC, 72 bassins de chasse, cuvettes ou urinoirs, 68 mécanismes de chasse, 94 abattants, 34 éviers ou lavabos, 33 cumulus électriques, 496 robinets en sanitaire, 254 vannes à sphère, 287 robinets de chauffage, 295 siphons, 105 arroseurs, 34 programmeurs, 330 ml de polyéthylène et 59 raccords SR.

Les actions de maintenances préventives programmées

Ce sont plusieurs types de travaux qui ont pour but la réalisation de visites périodiques sur différents sites permettant de s'assurer du bon fonctionnement des installations afin d'intervenir le plus rapidement possible en cas de panne.

Ces visites sont suivant leur nature, mensuelles, semestrielles ou annuelles :

- * mensuelles : vérification du fonctionnement des pompes de relevage dans les galeries techniques (Préfecture et Saulcy)
- * semestrielles : pompes de relevage du complexe municipal du Sablon et de la Maison des Associations du Sablon
- * annuelles : vidange des installations sanitaires, de chauffage et réseaux d'eau avant la période hivernale .

Manifestations et activités particulières

- * fêtes de quartiers : branchements d'eau potable pour les diverses kermesses
- foire de mai, Esplanade, chalets du Marché de Noël et patinoire, Eté du Livre : mise en place de nourrices pour l'alimentation en eau potable des différents stands et attractions.

c) La Subdivision Exploitation Energie

Cette équipe regroupe sur 6 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'équipe et 3 électromécaniciens. Elle est intervenue sur 823 demandes de travaux.(1 020 en 2004)

Elle a pour tâche le dépannage et l'entretien des brûleurs et des chaudières, le câblage et le dépannage des différentes armoires électriques avec mise en fonction des régulations et de la télégestion. Elle procède également à l'approvisionnement en fioul des bâtiments municipaux, à des relevés de compteurs gaz et fioul pour un suivi des consommations en vue d'économie d'énergie.

Les bâtiments stratégiques (écoles, piscines, bibliothèques, serres) sont en surveillance constante par la télégestion. Ce système qui concerne environ 116 chaufferies est une source de sécurité et d'économie par sa double fonction d'alarme et de commande à distance. Les dépannages sont assurés 24 heures sur 24, et ce 7 jours sur 7. Quatre types d'énergie sont concernés : gaz, fioul, chauffage urbain et électricité. L'entretien des chaudière murales individuelles des logements de service et le ramonage des cheminées sont confiés à des entreprises privées.

La subdivision a effectué la mise en place d'une télégestion type Sofrel sur 4 cosec, 6 gymnases, 2 MJC, 3 écoles et 2 bâtiments administratifs ; ces travaux ont été achevés courant 2005. Par ailleurs, elle a procédé au moyen d'une valise de test de combustion au contrôle du rendement des brûleurs fioul et gaz (87).

d) La Subdivision EPI Entretien Production Intervention

Cette équipe regroupe sur un total de 34 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 2 chefs de travaux, 1 contremaître maintenance, 5 chefs d'équipes, 10 métalliers, 5 peintres, 4 menuisiers, 2 maçons, 1 carreleur, 1 solier moquetiste, 1 agent espace public.

Cette subdivision est intervenue au cours de l'année 2005 sur 2107 demandes de travaux (1981 l'année précédente). Elle est sollicitée aussi bien en interventions qu'en production. On peut la voir oeuvrer en menuiserie dans la confection et la réparation de petits mobiliers, la réalisation et la pose d'étagères et de placards, la reprise de lames de plancher et le rabotage de portes, la réparation et l'entretien des huisseries en bois ainsi que des portes, la réalisation de panneaux d'affichage pour les affaires scolaires, elle apporte également son concours et son savoir-faire à l'occasion de certaines expositions ; en vitrerie; en rénovation de peinture et papier peint; en remplacement de revêtement de sol; en maçonnerie dans la reprise de crépi, la confection de chapes en béton, la fermeture de locaux désaffectés ; la reprise de regards divers, scellements de portes et de gonds de volets ; en serrurerie dans la pose et l'entretien de piquets de clôtures dans les écoles et les jardins familiaux, la réalisation et l'entretien des différents motifs d'illuminations de fin d'année, l'entretien de terrains multisports de quartiers, ainsi que des terrains de football ; en carrelage pour les équipements sportifs et scolaires principalement et en faux plafond.

Cette subdivision assure également les travaux d'urgence en cas de vandalisme, les travaux de mise en sécurité pour le bien du public (écoles, terrains multisports, gymnases, centres culturels). Elle a été aussi sollicitée pour l'amélioration interne des ateliers du CTM en vue de l'obtention courant 2006 du label environnemental ISO 14001.

Parmi ces interventions, nous retrouvons les plus gros services demandeurs, à savoir :

- Espaces Verts : 448 interventions
- Affaires Scolaires : 431 interventions
- Jeunesse et Sports : 413 interventions
- Patrimoine : 280 interventions

Parmi les chantiers les plus conséquents en 2005 :

- * Ecole Jean Monnet : pose d'une cloison et mise en peinture du bureau de la directrice
- * Ecole maternelle les Mésanges : mise en peinture du bureau de la directrice
- * Ecole Sainte Thérèse : mise en peinture salle de classe
- * Ecole maternelle les Acacias : mise en peinture couloirs et toilettes
- * Ecole maternelle Symphonie : mise en peinture salles de classe
- * Ecole maternelle les Bordes : mise en peinture salle de jeux
- * Ecole le Val : mise en peinture blocs sanitaires
- * Vestiaires service Cadre de vie-propreté : mise en peinture vestiaires et douches
- * Hôtel de Ville : mise en peinture de la salle Brunehaut, de 3 bureaux à la direction des ressources humaines, et de la salle de réunion de la Direction Générale
- * 25, rue du Cambout : mise en peinture de l'ensemble des locaux
- * Bon Pasteur : mise en peinture ancien labo photo, salle N° 6
- * 2-4 place Sainte Barbe : réfection totale d'un appartement
- * 6-8 place Saint Jacques : réfection complète d'un logement

- * remplacement des portiques d'accès Parc de la Seille
- * agrandissement de la plate-forme du Lac aux Cygnes
- * pose de clôtures grillagées dans différents jardins familiaux
- * Ecole primaire de Plantières : réalisation et pose de portails
- * Ecole maternelle les Coccinelles : déplacement d'une clôture grillagée et de portails
- * Réalisation et pose de porte-drapeaux norme européenne dans toutes les écoles
- * Réalisation du motif Napoléon pour le stand exposition (Foire Internationale de Metz)
- * Réhabilitation des locaux 2-6 place Sainte Croix
- * Réhabilitation de l'accueil du service Information Géographique
- * Remise en état de plusieurs vestiaires dans les gymnases
- * Mise en peinture du club house à l'APM (cuisine, réserve, toilettes)
- * Pose de revêtement de sol dans différents écoles ainsi que dans divers bureaux à l'Hôtel de Ville
- * Suppression d'éclats de béton dangereux dans différents écoles
- * Mise à contribution pour les dégâts causés dans différents bâtiments et écoles suite à l'orage du 29 juin 2005 (faux plafonds, isolation, etc...=)
- * Réfection partielle des locaux des Trinitaires

Traditionnellement, cette équipe a apporté son concours au montage et démontage des chalets du marché de Noël (place Saint Louis, Esplanade, place Saint Jacques, forum Saint Jacques, place de Gaulle ainsi que la patinoire à l'Esplanade) y compris les différents motifs des illuminations de fin d'année (colonne lumineuse place Raymond Mondon, Mappemonde Porte Serpenoise, arbres métalliques lumineux square Mangin et place de la Comédie, le sapin géant et sa crèche place Charles de Gaulle).

Elle a également contribué à la mise en place du tapis floral, des floralies de Dijon, de l'exposition sur le thème « Napoléon ».

Elle s'est également vue confier la gestion du nouveau stand modulaire Ville de Metz, pour le montage et démontage dans les différentes expositions, comme cette année par sa participation au salon des Maires à Paris en novembre 2005.

e) La Subdivision d'Interventions Rapides

Sur un total de 11 postes, cette équipe regroupe, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 2 menuisiers, 2 couvreurs, 1 chauffagiste, 1 installateur sanitaire, 1 électricien, 1 agent d'espace public et 1 agent de maintenance .

Elle est intervenue courant 2005 sur 1858 demandes de travaux (1959 en 2004). Ses domaines relèvent de la confection de clés de modèles variés avec la mise en place d'organigrammes; la pose et la réparation de serrures, ferme-portes, crémones; la pose et réparation des volets roulants et des huisseries métalliques, en bois, aluminium, PVC; l'intervention sur les toitures comme la pose de tuiles, d'ardoise, de tôle ondulée, de descentes d'eaux pluviales, de velux et de skydomes; l'intervention sur les toitures-terrasses en étanchéité et zinguerie; la fermeture et mise en sécurité de locaux désaffectés avec la pose de panneaux et de serrures. Elle procède au nettoyage des toitures, des chéneaux, des descentes d'eaux pluviales et des toitures terrasses, ainsi qu'à l'entretien des agrès sportifs, la vérification de la structure des gymnases et l'entretien des bancs publics du centre ville.

De même elle participe au diagnostic des toitures pour l'ensemble des bâtiments composant le patrimoine de la collectivité.

Cette équipe en outre a apporté son concours pour le montage et le démontage des illuminations de fin d'année, des chalets de Noël, de la Patinoire de l'Esplanade.

f) La Subdivision Manifestations

L'organisation des manifestations traditionnelles, tout au long de l'année, nécessite l'intervention d'une équipe de 28 personnes spécialement missionnées à cet effet. Composée de 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'atelier électricien, 1 chef d'équipe électricien, 8 électriciens, 12 agents espace public, 2 agents de maintenance, 1 métallier, 1 administratif.

Cette subdivision a été sollicitée pour 918 manifestations (895 l'année précédente), dont les plus importantes sont :

- * les fêtes scolaires et associatives, les foires de Carnaval, de Mai et de la Mirabelle, la fête de la Musique, la fête de l'APM, les festivités du 14 juillet et les fêtes de la Mirabelle
- * l'Été du Livre
- * le Spectacle du Lac aux Cygnes.

Elle procède ainsi à l'installation de sonorisations pour le Protocole, le Cabinet du Maire, les animations scolaires et sportives, les associations de quartiers; d'éclairage, de branchements électriques et de mobilier pour les expositions, les fêtes de quartiers, les concerts, les revues militaires; au pavoisement des bâtiments municipaux à l'occasion des fêtes patriotiques et la mise en place des bureaux de vote lors des diverses élections.

Elle intervient aussi lors des déménagements pour différents services, qui se dénombrent cette année à 86 (contre 93 en 2003).

Elle gère également la pose des illuminations de fin d'année sur 140 points de la ville pour 2005 (132 en 2004). Parmi les nouveautés et modifications apportées au regard de l'année précédente, on peut noter :

- * les 15 motifs "Cristal filant boulevard de l'Europe
- * les 3 motifs "Rive étoilée" rue d'Estrées
- * les 18 motifs "Voie de Comète étoilée » avenue André Malraux
- * les 3 motifs "Bouquet de Cristaux » Pontiffroy – parking Police
- * les 2 motifs "Ange Crosse" rue Charles Abel
- * les 2 motifs "Ange" rue Charles Abel
- * les 2 motifs "Gui animé" Pont Saint Georges
- * les 2 motifs Traversée Enrubannée » place du Quarteau
- * les 2 motifs « Traversée Enrubannée Rose » rue de la Fontaine
- * les 3 motifs « Traversée Euphonie » rue de la Fontaine
- * les 4 motifs « Gui Animé » rue des Prêles
- * les 2 motifs « Givre » place du Marché Couvert
- * les 2 motifs « Galactica » Marché Couvert
- * les 5 motifs « Gui Animé allée des Thermes

Elle assure de plus la gestion du prêt du matériel de manifestations.

g) Les Magasins

Sur un total de 13 postes, cette section est composée d'1 responsable, d'1 adjoint au responsable, 1 contremaître magasinier et de 10 magasiniers assure la gestion des stocks avec l'établissement des bons de commande et la saisie informatique des bons de sortie du matériel (8000 articles référencés) ainsi que la distribution de l'habillement à l'ensemble du personnel du CTM.

2) La Division Parc Automobile

C'est à cet élément du Centre Technique Municipal qu'est confiée la gestion du parc automobile. L'essentiel de sa mission revient à assurer l'entretien et la réparation de tous les véhicules et engins municipaux auxquels se rajoutent ceux affectés à la CA2M. Il est aussi chargé de la gestion des besoins en véhicules de l'ensemble des services et administre les deux "pools véhicules" rue de Méric et rue Teilhard de Chardin. Il est également mandaté pour l'intendance des carburants.

C'est ainsi qu'il a été sollicité pour 5707 interventions dont 1142 pour la CA2M.

L'équipe du Parc Automobile regroupe 39 postes dont 1 responsable, 1 adjoint au responsable, dirigeant le personnel réparti sur trois ateliers distincts et un magasin.

Les différents ateliers :

- * l'atelier "véhicules industriels" doté de 19 postes dont 1 chef d'atelier, 1 contremaître de maintenance, 2 chefs d'équipe 1 carrossier, 12 mécaniciens et 2 aide-mécaniciens.
- * l'atelier "véhicules légers" doté de 11 postes dont 1 chef d'atelier, 2 chefs d'équipe, 3 mécaniciens, 2 aide-mécaniciens, 3 carrossiers.
- * l'atelier "petits engins" doté de 6 postes dont 2 chefs d'équipe et 4 mécaniciens.
- * le mouvement doté d'1 agent de maintenance

Dans la composition du Parc automobile on relève :

- * 286 véhicules dont
 - 134 berlines y compris 5 électriques et 27 véhicules GPL
 - 76 fourgonnettes
 - 76 fourgons
- * 37 véhicules poids lourds y compris 10 balayeuses et laveuses
- * 711 petits engins
- * 23 motos

3) La Division Signalisations et Equipements Urbains

Cette division est chargée de l'entretien et de la maintenance de tous les équipements relatifs à la circulation et au stationnement ainsi que de certaines études très spécifiques (régulation, carrefours à feux, contrôle d'accès, vidéosurveillance, jalonnement dynamique et directionnel).

Pour remplir ces différentes missions, elle dispose de 46 postes répartis sur trois cellules placées sous la direction d'un ingénieur.

a) La Subdivision Signalisation Routière

Cette subdivision regroupe sur 24 postes, 1 responsable, 3 chefs de travaux, 1 contremaître magasinier, 3 chefs d'équipes, 12 agents de maintenance et 4 agents espace public.

Elle se compose de deux sections distinctes :

- *La Section Signalisation Horizontale et Verticale*

Elle a en charge la création et l'entretien de la signalisation de police (stop, cédez le passage, etc...), des marquages routiers (passages piétons, axes, rives, etc...), du mobilier anti-stationnement (garde-corps, piquets boules, balisettes), et de la mise en oeuvre de l'ensemble des arrêtés temporaires et permanents.

L'activité de cette section peut se résumer par la prise en compte de 2 750 demandes de travaux spécifiques (3 219 en 2004). Les contrôleurs du domaine public ont émis 404 demandes d'I.D.P. (intervention sur le domaine public - 527 en 2004), auxquelles il a été donné suite dans un délai allant de 24 à 48 heures.

Elle assure :

* l'équipement , l'entretien et le renouvellement de la signalisation de police soit plus de 12 714 panneaux, 3 618 supports et 4 434 plaques de rues.

En 2005 : 9 plaques de rue, 253 supports et 105 panneaux nouveaux ont été mis en place
213 plaques de rue, 603 supports et 585 panneaux ont été renouvelés

* la réalisation et l'entretien de l'ensemble des marquages routiers soit environ 68 tonnes de produits pour l'essentiel mis en oeuvre en application manuellement. Ces marquages routiers ont nécessité l'application de 20 000 kg d'enduits à chaud à la machine; 48 100 kg d'enduits à froid en application manuelle, 1 350 kg de peinture routière et 258 m2 de bande collée et ont nécessité 180 recharges de gaz propane de 13 kg pour le séchage sous toutes conditions climatiques.

* la pose et l'entretien des mobiliers anti-stationnement sur un parc d'environ 1 363 garde-corps, 2 493 potelets et piquets boules et 1 297 balisettes.

En 2005 : 3 balisettes, 102 piquets-boule et 19 garde-corps nouveaux ont été mis en place
68 balisettes, 192 piquets-boule et 40 garde-corps ont été renouvelés

* la mise en oeuvre de l'ensemble des mesures relatives aux arrêtés temporaires (640) et permanents (18).

- *La Section Signalisation Directionnelle*

Cette section a à sa charge la création et l'entretien de la signalisation de direction, de la signalisation des manifestations temporaires et des déviations, du jalonnement des nouveaux itinéraires et des organismes ayant droit.

Elle assume également :

- * l'entretien d'un parc de mobilier urbain permanent constitué de 644 mâts (643 en 2004) et 1579 caissons (1576 en 2004)
- * le jalonnement de l'ensemble des manifestations temporaires organisées sur la ville (jusqu'en septembre 2005)
- * les déviations liées à l'exécution de travaux ou à des manifestations
- * la conception sur ordinateur et le découpage de textes pour le compte des autres cellules du service ou pour d'autres services
- * l'étude et la réalisation du jalonnement de nouveaux itinéraires ainsi que ceux d'organismes demandeurs et de nouveaux établissements
- * l'étude et la mise en oeuvre des plans de circulation liés aux manifestations (brocante, braderie, FIM, expositions, marchés de Noël, etc...)

Cette section a enregistré 56 demandes (jusqu'en septembre 2005) de jalonnement temporaire (106 en 2004) correspondant à la pose de 667 flèches payantes pour une recette de 20 677 €.

Elle a réalisé la conception et la découpe de 450 m² d'adhésif.

Parmi ses activités 2005 on peut noter :

- * le jalonnement du bureau de police de la rue du Maine
- * le jalonnement du Pôle des Lauriers
- * le jalonnement de la Mairie de Quartier de Vallières
- * le jalonnement des agences ASSEDIC
- * le jalonnement de l'Office du Tourisme
- * le relevé complet de la signalisation existante au GPS pour la constitution d'une base de données consultable au service d'Information Géographique. Cette base actuellement en service, constitue un outil indispensable aux études.

b) La Subdivision Contrôle d'Accès, Vidéosurveillances et Jalonnement Dynamique

Cette équipe regroupe sur 5 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 technicien/automaticien, 1 chef d'équipe et 1 électronicien.

Elle assume l'entretien, la maintenance, le dépannage et la réparation des installations de contrôle d'accès et du jalonnement dynamique des parkings. Ces installations sophistiquées sont en plein essor et demandent des compétences techniques poussées.

Elle assure :

- * le bon fonctionnement de tous les équipements de jalonnement dynamique pour diffuser en permanence le nombre de places disponibles dans chaque parking
- * le bon fonctionnement de tous les équipements de condamnation d'accès tout en assurant la partie étude, conception, programmation et supervision
- * le bon fonctionnement de tous les équipements de vidéosurveillance en assurant la partie étude, conception et programmation
- * les astreintes pour le jalonnement dynamique et plus encore pour le contrôle d'accès, domaine où l'intervention doit être pratiquement immédiate.

Pour le parc du jalonnement dynamique on dénombre :

- 9 caissons dynamiques monoblocs soit 36 afficheurs
- 22 mâts dynamiques individualisés soit 39 afficheurs

- 16 caissons statiques
- 9 mâts de diamètre 175
- 22 mâts de diamètre 125
- 10 unités de comptage dans les parkings.

Pour le parc du contrôle d'accès on recense:

- 38 bornes automatiques sur 23 sites
- 17 bornes semi-automatiques sur 10 sites
- 75 bornes fixes
- 29 totems
- 58 boucles électromagnétiques
- 20 armoires d'automatisme de commande
- 6 armoires optiques et 2 coffrets de répartition
- 18 armoires d'injection électrique
- 13 caméras fixes
- 6 caméras dômes
- 13 platines d'interphonie
- 4,8 km de fibre optique
- 25 km de réseaux divers
- 3 sondes de relevé de niveaux d'eau

L'entretien de ces deux parcs se caractérise par une tournée journalière sur l'ensemble des sites qui consiste en une vérification visuelle des installations et à une vérification des équipements de sécurité à laquelle se rajoute un entretien préventif mensuel. Le dépannage et les dégradations dus aux accidents ou au vandalisme appellent des interventions ponctuelles.

Parmi les travaux réalisés en 2005, on retiendra :

- la création du site de la rue de la Citadelle (borne, vidéo, interphonie) :
 - 1 armoire de commande
 - 1 borne automatique
 - 1 borne fixe
 - 2 totems (feux + interphonie)
 - 1 caméra fixe

le rapatriement des images et de la phonie au C.S.U. – le rapatriement des informations automatiques sur notre superviseur à Teilhard

- la pose d'équipements de vidéo sur la place de Gaulle (caméra dôme rapatriée au C.S.U. sur fibre optique) :
 - 1 caméra dôme
 - 1 armoire optique
 - 1 560 ml de fibre optique

le rapatriement des images et de la phonie au C.S.U. – le rapatriement des informations automatiques sur notre superviseur à Teilhard

- le remplacement de l'armoire de commande de la rue des Roches et le rapatriement des données automatiques sur notre superviseur à Teilhard
- le plateau piétonnier du Pontiffroy : contrôle d'accès et vidéo surveillance :
 - 3 bornes automatiques
 - 7 bornes fixes
 - 3 totems de feux

- 2 armoires de commande
- 1 armoire optique
- 2 caméras fixes
- 1 caméra dôme
- 950 ml de fibre optique

le rapatriement des images et de la phonie au C.S.U. – le rapatriement des informations automatiques sur notre superviseur à Teilhard

c) La Subdivision Régulation Signalisation Lumineuse

Cette subdivision est dirigée par un ingénieur chargé du suivi d'exécution des travaux, du suivi des dépenses, des études d'aménagement de carrefour à feux, des études de régulation d'axes, de l'organisation, du fonctionnement et de l'encadrement de la division qui se compose de deux cellules : la cellule Régulation du Trafic et la cellule Signalisation Lumineuse

- La Cellule Régulation du Trafic

Cette cellule qui regroupe sur 4 postes, 3 techniciens, et 1 chef d'atelier a en charge l'étude du fonctionnement des carrefours à feux et leur intégration dans le système de gestion centralisée de trafic GERTRUDE.

Ses missions sont :

- * gérer de manière centralisée la commande des feux sur les carrefours situés en des points stratégiques du réseau (140 carrefours au total sur la Ville de Metz)
- * élaborer les plans de feux et les programmes de régulation du trafic
- * assurer le suivi des points de mesure et de contrôle du système de régulation (945 boucles électromagnétiques avec un taux de panne inférieur à 0,5 %)
- * exploiter les comptages et analyses de vitesse pour des besoins d'études ou suite à des demandes de riverains
- * assurer la création, l'entretien et le renouvellement du système de vidéo-surveillance des carrefours (24 caméras)
- * assurer l'entretien du système de panneaux à messages variables et des trappes pompiers de la trémie, place de Gaulle
- * assurer la création, le suivi de l'entretien et le renouvellement du réseau de coordination, permettant la communication entre les carrefours et l'ordinateur de gestion (soit 38 km de réseau)
- * assurer les interventions d'urgence sur le matériel géré par la subdivision Régulation du Trafic et Signalisation Lumineuse dans le cadre d'une astreinte.

Parmi ses activités on trouve :

- * le raccordement de 2 carrefours au réseau de coordination
- * le remplacement de 2 contrôleurs vétustes
- * la mise à niveau technique de 6 contrôleurs (re-câblage, nettoyage et conformité électrique)
- * l'installation de 2 caméras de vidéosurveillance
- * l'optimisation de la régulation en temps réel des carrefours de la rocade
- * l'adaptation des programmes de micro régulation
- * le remplacement d'une partie du réseau de coordination (650 mètres)
- * l'analyse de 56 campagnes de comptage et d'analyse de vitesse

- * l'analyse de 68 enquêtes de temps de parcours
- * le suivi statistique et mise au point du Contrôle-santion Automatisé des franchissement de feux rouges place Mazelle
- * les 58 interventions d'astreinte représentant 76 h 30 d'intervention (soit 1h20 en moyenne)
- * la participation aux études de modélisation des Déplacements (CA2M)
- * la participation aux études du Transport en Commun en site propre avenue de Strasbourg
- * l'organisation et l'optimisation de la régulation pendant les travaux de requalification de l'A31.

- La Cellule Signalisation Lumineuse

Cette cellule qui regroupe sur 10 postes : 1 chef d'atelier, 1 chef d'équipe électricien, 7 électriciens, 1 agent de maintenance a en charge la création et l'entretien de la signalisation lumineuse (feux de carrefour, panneaux clignotants aux abords des écoles).

Elle s'applique à assurer :

- * l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation lumineuse soit 104 potences, 921 supports droits, 955 lanternes, 571 répéteurs et 1042 panneaux piétons
- * l'équipement , l'entretien et le renouvellement de la signalisation aux abords des écoles soit 60 panneaux lumineux
- * l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation pour malvoyants, soit 212 modules sonores
- * la création, le contrôle et le renouvellement des points de contrôle de gestion du trafic (boucles électromagnétiques) ainsi que le génie civil s'y rapportant (soit 945 boucles)
- * la sécurité des équipements suite aux actes de vandalismes et aux accidents
- * la pose et la dépose des compteurs d'analyse de trafic pour des besoins d'études
- * le relevé et le suivi de la base de données APIC regroupant les réseaux de la Ville de Metz.

Cette cellule a effectué différentes interventions à savoir : 13 suite à des actes de vandalisme, 28 suite à des accidents, 31 de mise en conformité électrique, 78 de mise en conformité du matériel de visualisation, 40 sur les équipements pour malvoyants, 87 d'entretien du matériel, 92 sur boucles électromagnétiques. De plus elle a réalisé 68 enquêtes de temps de parcours 83 dépannages et la pose de 56 points d'analyse de trafic (comptages et vitesses confondus).

4) L'Administration

Elle regroupe 8 postes répartis de la façon suivante :

- 2 postes au secrétariat
- 2 postes de gestion du personnel
- 2 postes à la comptabilité
- 2 poste de gestion des interventions et statistiques

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Améliorer la pertinence de moyens mis en oeuvre aux résultats attendus dans un souci d'économie et de satisfaction des services demandeurs.

ORGANIGRAMME 2005

DIRECTION
1 personne

ADMINISTRATION
8 personnes

ATELIERS BATIMENTS
125 personnes

1 responsable

ELECTRICITE
18 personnes

- 1 responsable*
- 1 adjoint au responsable
- 1 chef d'équipe
- 11 électriciens
- 3 agents espace public
- 1 métallier

CHAUFFAGE
14 personnes

- 1 responsable
- 1 adjoint au responsable
- 1 chef de travaux
- 1 chef d'équipe
- 4 chauffagistes
- 4 installateurs sanitaire
- 2 agents espace public

ENERGIE
6 personnes

- 1 responsable
- 1 adjoint au responsable
- 1 chef d'équipe
- 3 électromécaniciens

* coiffant aussi les subdivisions
Chauffage et Energie

EPI
34 personnes

- 1 responsable*
- 1 adjoint au responsable
- 2 chefs de travaux
- 1 contremaître maintenance
- 5 chefs d'équipes
- 10 métalliers
- 5 peintres
- 4 menuisiers
- 2 maçons
- 1 carreleur
- 1 solier moquettiste
- 1 agent espace public

DIR
11 personnes

- 1 responsable
- 1 adjoint au responsable
- 2 menuisiers
- 2 couvreurs
- 1 chauffagiste
- 1 installateur sanitaire
- 1 électricien
- 1 agent espace public
- 1 agent de maintenance

* coiffant aussi la subdivision DIR

MANIFESTATIONS
28 personnes

- 1 responsable
- 1 adjoint au responsable
- 1 chef d'atelier électricien
- 1 chef d'équipe électricien
- 8 électriciens
- 12 agents espace public
- 2 agents de maintenance
- 1 métallier
- 1 administratif

MAGASIN
13 personnes

- 1 responsable
- 1 adjoint au responsable
- 1 contremaître magasinier
- 10 magasiniers

PARC AUTOMOBILE
39 personnes

- 1 responsable
- 1 adjoint au responsable

atelier véhicules industriels
19 personnes

- 1 chef d'atelier
- 1 contremaître maintenance
- 2 chefs d'équipes
- 1 carrossier
- 12 mécaniciens
- 2 aide mécaniciens

atelier véhicules légers
11 personnes

- 1 chef d'atelier
- 2 chefs d'équipes
- 3 mécaniciens
- 2 aide-mécaniciens
- 3 carrossiers

atelier petits engins
6 personnes

- 2 chefs d'équipe
- 4 mécaniciens

mouvements
1 personne

- 1 agent de maintenance

SIGNALISATIONS
46 personnes

- 1 responsable, adjoint du
Chef de Service
- 1 technicien

**SIGNALISATION
ROUTIERE**
24 personnes

- 1 responsable
- 3 chefs de travaux
- 1 contremaître magasinier
- 3 chefs d'équipes
- 12 agents de maintenance
- 4 agents espace public

**CONTROLE D'ACCES
JALONNEMENT**
5 personnes

- 1 responsable
- 1 adjoint au responsable
- 1 technicien/automaticien
- 1 chef d'équipe
- 1 électronicien

REGULATION
15 personnes

- 1 responsable
- 3 techniciens
- 2 chefs d'ateliers
- 1 chef d'équipe électricien
- 7 électriciens
- 1 agent de maintenance

SERVICE ETUDES

Le service ETUDES participe en amont aux études générales, en relation avec la Direction de l'Urbanisme, puis réalise les études techniques dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public, de la circulation, des espaces verts et du bâtiment, jusqu'à la signature des marchés de travaux. Il intervient, pour une bonne part de son activité, comme prestataire pour d'autres services. Il est également gestionnaire de l'éclairage public.

I – MISSIONS DU SERVICE

A - La Division Bâtiments

Les études techniques, les projets et les évaluations de travaux sont réalisés pour le compte des services gestionnaires du patrimoine bâti de la ville de Metz.

1. Bureau de dessin

Sur les indications des architectes mis à disposition par le service Environnement, il réalise :

- ∑ les études de faisabilité selon le programme défini par les services gestionnaires,
- ∑ les relevés des états existants,
- ∑ la conception proprement dite,
- ∑ les montages photographiques montrant l'intégration de l'équipement projeté,
- ∑ les plans, croquis de l'avant-projet au dessin de détail,
- ∑ l'archivage des plans de plus de 450 bâtiments municipaux,
- ∑ la numérisation progressive des plans d'archives.

2. Cellule Métrés

Elle procède aux estimations du coût des projets en amont, soit en vue des inscriptions budgétaires par les gestionnaires, soit pour des opérations ponctuelles en cours d'année.

Une fois le programme arrêté, elle prépare les dossiers de consultation des entreprises (DCE), selon un calendrier défini permettant de réaliser les travaux aux dates imposées (congés scolaires par exemple), en prenant en compte toutes les contraintes liées aux procédures réglementaires (permis de construire, fouilles archéologiques, autorisations diverses). Puis elle lance la consultation conformément aux dispositions du Code des marchés publics, procède à l'analyse des offres et prépare les propositions à la Commission des appels d'offres ou à l'Adjoint délégué.

Selon les cas, elle lance les consultations en vue de la désignation d'un contrôleur technique et d'un contrôleur S.P.S. conformément à la réglementation en vigueur.

Pour certains projets elle s'assure le concours de bureaux d'études spécialisés (structures, fluides, acoustique, géologue, géomètre,...).

B – La Division V.R.D. - Déplacements

Elle travaille essentiellement sur l'aménagement de l'espace public. Ses cinq cellules correspondent à autant de métiers de l'aménagement urbain.

1 - Cellule Sécurité Routière, Observatoires, Diagnostic

Elle recueille les données relatives aux accidents de la circulation, puis réalise des bilans et des diagnostics en vue d'améliorer la sécurité des déplacements soit en aménageant au mieux les lieux de conflits, soit par des actions de formation ou d'information auprès des publics les plus vulnérables.

La gestion des déplacements des P.M.R. constitue un second volet d'activités.

Enfin, la cellule participe aux réflexions et études concernant le vélo, en liaison avec le service Environnement.

2 - Cellule Déplacements

Elle est chargée :

- ∑ des études générales et sectorielles de circulation et de stationnement,
- ∑ de l'élaboration des projets d'aménagement de l'espace public sous leur aspect fonctionnel
- ∑ de l'étude de plans de circulation provisoire en raison de travaux ou de manifestations
- ∑ de donner son avis sur les permis de construire ou tout projet d'urbanisme pouvant avoir une incidence sur la circulation ou le stationnement.
- ∑ du fonctionnement de l'observatoire du stationnement.
- ∑ du recueil des données et enquêtes en matière de circulation et de stationnement

3 - Cellule V.R.D.

Elle réalise les études d'A.P.S. des zones d'aménagement ou de divers projets.

Pour les opérations retenues, elle élabore les plans d'exécution et les D.C.E., puis lance les consultations selon les procédures réglementaires. Sa mission s'arrête à la signature des marchés de travaux.

4 - Cellule Éclairage Public

Elle est gestionnaire du réseau d'éclairage public. A ce titre, elle a pour mission d'établir un état des lieux du patrimoine des 15 000 points lumineux et des 500 armoires d'alimentation et d'en assurer la pérennité. Elle réalise des diagnostics et propose les programmes de renouvellement.

Elle assure la mémoire du réseau d'éclairage public et des différentes installations d'éclairage (terrains de sports, illuminations...) par l'archivage des plans du réseau. Elle participe également à la gestion du réseau de gaines municipales par la saisie et l'archivage sous forme numérique du plan des installations.

En tant que gestionnaire, elle assure le suivi d'exploitation réalisé par l'UEM pour garantir le bon fonctionnement des installations.

Elle réalise la conception de projets neufs ou de renouvellement d'installations existantes d'éclairage.

Enfin, elle répond aux demandes de renseignements des différents concessionnaires sur la position des réseaux de gaines et d'éclairage (obligation légale).

5 - Cellule Espaces Verts

Elle procède aux études d'espaces verts en étroite collaboration avec le service Espaces Verts - Cadre de Vie et les services demandeurs (Cimetières, Affaires scolaires, Jeunesse et Sports,...).

Par ailleurs, elle réalise les plans de récolement des espaces verts et espaces plantés.

II – LES MOYENS DU SERVICE

A – Les moyens humains

1 - Effectif

Il comprend 42 agents répartis comme suit :

Filière technique :

1 ingénieur en chef cl. exceptionnelle

1 ingénieur principal

3 ingénieurs

9 techniciens chefs

6 techniciens principaux

2 techniciens

10 agents de maîtrise

4 agents techniques qualifiés

2 agents d'entretien

Filière administrative :

1 adjoint administratif principal 2ème classe

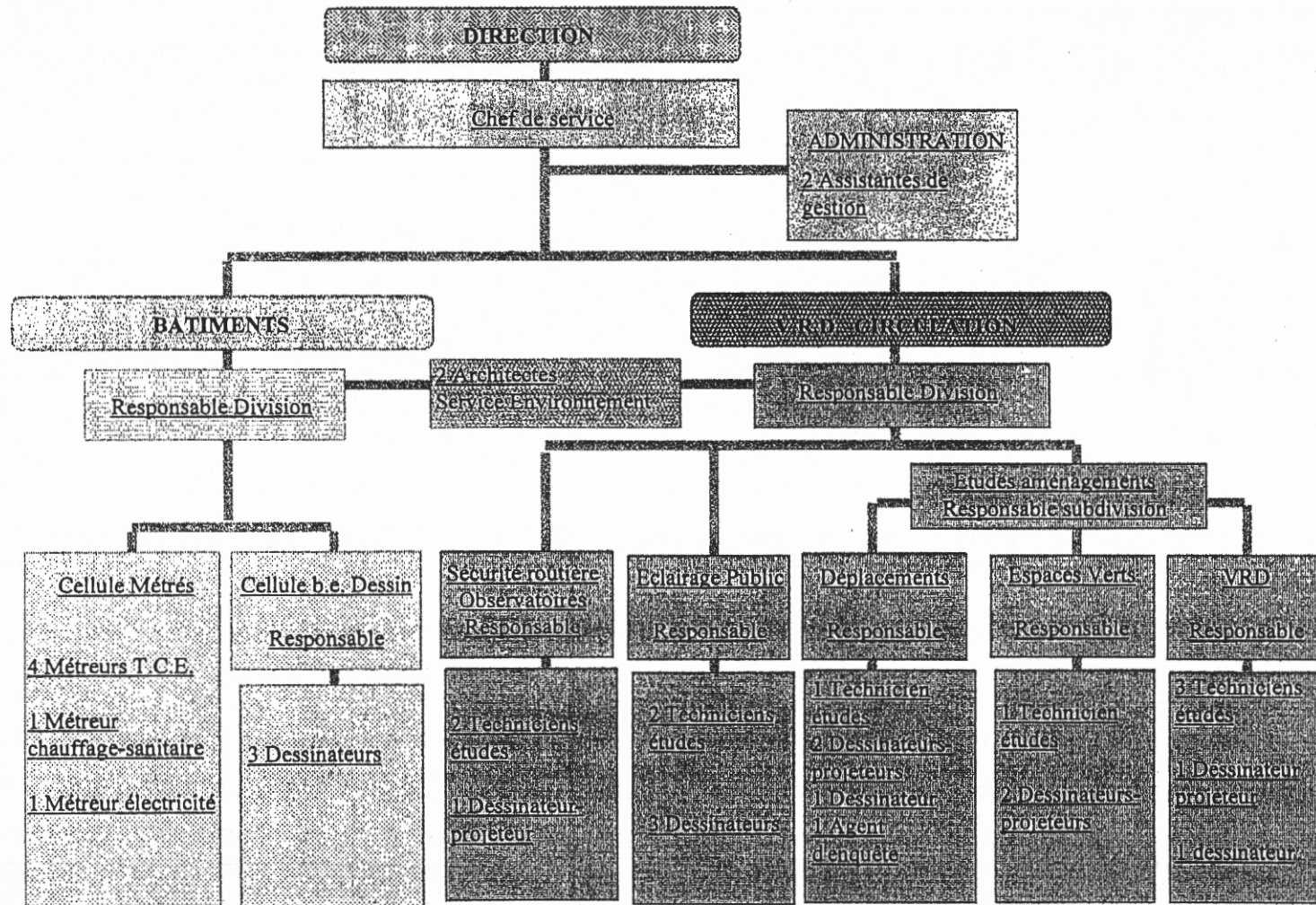
2 agents administratifs qualifiés

1 agent administratif

Cet effectif a connu des évolutions en cours d'année, avec le départ à la retraite de deux agents administratifs qualifiés, dont les postes ont été transformés en postes de techniciens.

2. Organigramme

L'organigramme présenté intègre les modifications intervenues en cours d'année.



B - Moyens matériels

- 2 véhicules de service
- 1 tachéomètre électronique
- 1 vidéo-projecteur
- 5 appareils photos numériques
- 9 MacIntosh
- 35 PC
- 6 imprimantes
- 3 traceurs de plans
- 1 photocopieur à rouleaux

III – L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2005

A - La Division Bâtiments

Le Bureau d'études (dessinateurs - projeteurs et métreurs) est sollicité, dans le cadre du Programme d'Investissement ou en cours d'année sur demande des services, pour

- ◇ des études de faisabilité, avec l'assistance d'un architecte, qui établit les esquisses préalables et définit les principes techniques de réalisation,
- ◇ les plans des opérations envisagées et l'évaluation du coût des projets,
- ◇ la préparation des pièces techniques des marchés publics pour les opérations retenues (plans de détail, dossiers de consultation des entreprises, analyses et vérifications des offres,
- ◇ le calendrier des réalisations, en collaboration avec les services gestionnaires et en tenant compte des contraintes liées aux procédures de marchés publics.

En 2005, le nombre d'opérations chiffrées est de 176 estimations et celui des consultations d'entreprises (Procédures sans formalités, procédures adaptées, appels d'offres) de 75 décomposé comme suit :

Estimations	Montant total estimé (en euros TTC)	Nombre d'opérations chiffrées
SERVICES OPERATIONNELS	175 050 €	5
PATRIMOINE	1 229 700 €	40
AFFAIRES SCOLAIRES	3 515 700 €	40
AFFAIRES CULTURELLES	757 420 €	31
JEUNESSE & SPORTS	2 083 290 €	36
AUTRES	365 600 €	18
HORS B.P.	341 920 €	6
TOTAL GENERAL BP 2005	8 468 680 €	176

Marchés - Consultations 2005	Montant total budgété (en euros TTC)	Nombre d'opérations
SERVICES OPERATIONNELS	1 037 650 €	4
PATRIMOINE	416 850 €	9
AFFAIRES SCOLAIRES	1 589 000 €	17
AFFAIRES CULTURELLES	414 570 €	14
JEUNESSE & SPORTS	1 524 050 €	16
AUTRES	1 778 275 €	15
TOTAL GENERAL 2005	6 760 395 €	75

Opérations principales :

- Fontaines Boufflers - ravalement et consolidation
- Ateliers Espaces Verts - construction hangar et rénovation
- Vestiaires football APM - rénovation intérieure et ravalement façades
- Pôle des Lauriers - réhabilitation d'appartements en bureaux
- Gymnase Périgueux - rénovation intérieure et ravalement façades
- Parc de la Seille - construction d'un bowl de skateboard

B – La Division V.R.D. - Déplacements

1 - Cellule Sécurité Routière, Observatoires, Diagnostic

a) Missions générales

◇ Accidentologie

- Saisie de l'ensemble des accidents corporels survenant à Metz, exploitation statistique et analyse
- Tenue des tableaux de bord d'évolution mensuelle
- Mise à jour de la banque de données "Sécurité routière"
- Exploitation des données et propositions d'actions
- Représentation de la Ville de Metz dans différents groupes de travail nationaux et lors de congrès thématiques (assises départementales de sécurité routière notamment)
- Collaboration à l'étude d'enjeu "sécurité routière dans les quartiers GPV" (CERTU – DSCR – DIV)
- Collaboration au développement du site national "portail accidents"
- Collaboration à la rédaction d'un guide méthodologique "Diagnostic de sécurité routière" (CERTU – SETRA – DSCR)

◇ Animation du groupe de travail " Sécurité Routière " du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

- Mise en œuvre d'une campagne de contrôles routiers centrés sur le piéton
- Mise en œuvre campagne de sensibilisation des parents d'enfants " L'enfant et la rue "

- Réactivation de la piste d'éducation routière du Bon Pasteur
- Organisation du Challenge piétons (journée de validation APER) rassemblant 300 enfants

◇ Participation au plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR)

- Collaboration au diagnostic départemental de sécurité
- Pilotage du groupe de travail départemental " Sécurité du piéton "
- Représentation de la Ville de Metz à la structure d'appui technique du Plan Départemental de Sécurité Routière.

◇ Participation à la mission REAGIR (enquêtes approfondies sur les accidents corporels mortels, à l'initiative de la Préfecture de la Moselle).

◇ Études spécifiques : (intégrées dans le bilan de la cellule Déplacements)

➤ Contrôle automatisé des feux rouges :

- Suivi de la convention d'objectif et de moyen " Ville – Etat " relative au financement des équipements messins (130.000 euros)
- Mise en service du dispositif expérimental

b) Cheminements piétons des personnes à mobilité réduite.

- ◇ traitement d'accessibilité de 10 passages piétons (20 abaissements)
- ◇ équipement de feux sonores pour mal voyants sur 25 traversées
- ◇ création de 20 places de stationnement réservé
- ◇ prise en compte des problèmes spécifiques de la " Mission Handicap " (11 projets)
- ◇ équipement de 60 passages piétons en bandes podo-tactiles

c) Mission " Vélo "

- ◇ Animation technique du Groupe inter-services Vélo et de la Commission Technique sur le Déplacement des Vélos (instance élue)
- ◇ Etude de la troisième tranche de la Véloroute
- ◇ Etude de l'ouverture du plateau piétonnier aux cyclistes
- ◇ Etude de l'ouverture du plan d'eau aux cyclistes

d) Assistance technique à la Direction des Services Opérationnels

- ◇ instruction de 250 courriers, notes, soumis en terme de déplacement
- ◇ définition de 80 demandes de travaux (plans+photos) en vue de leur réalisation par les services internes
- ◇ études de 10 déviations et signalisation de gros chantiers
- ◇ études et présentation des points de sous commission Voies et Circulation

e) Participartion aux études de restructuration de voirie :

- ◇ 11 opérations liées à l'entretien,

2 - Cellule Déplacements

a) Études générales

68 études ont été réalisées dans divers quartiers. Elles concernent la restructuration de voiries, les aménagements destinés à améliorer la sécurité des usagers ou à organiser le stationnement.

Parmi ces opérations, on citera :

- ◇ Rue de Tortue : Aménagement de sécurité
- ◇ Rue Pierre et Marie Curie : Création d'un cheminement piéton
- ◇ Rue des Allemands : Réaménagement de voirie et création d'une zone. 30
- ◇ Rampe de Bellecroix : Élargissement du trottoir côté sud.
- ◇ Boulevard de l'Europe/rue de Stoxey : Aménagement du carrefour
- ◇ Rue de Tivoli : Élargissement des trottoirs et organisation du stationnement.
- ◇ Rue de la Cheneau : Aménagement de sécurité à l'angle de la rue de la Croix de Lorraine
- ◇ Place Saint Martin : Restructuration de la place
- ◇ Rue Charles Pêtre/rue de Bouteiller : Élargissement des trottoirs de l'intersection
- ◇ Rue Charles Pêtre/rue de Toul : Aménagement de sécurité.
- ◇ Rue Hannaux : Création d'une aire de stationnement longitudinale de 19 places
- ◇ Rue Tessié du Motay : Réaménagement de la voirie
- ◇ Rue Claude Bernard : Aménagement des abords de l'hôpital Claude Bernard, du trottoir et du stationnement à hauteur de l'institut des jeunes sourds

b) Études particulières

31 études de ce type ont été menées, parmi lesquelles on citera :

- ◇ Route de Woippy : Étude de l'accès au centre concentrateur de La Poste et équipement à feux tricolores des deux carrefours.
- ◇ Quartier de l'Amphithéâtre : Étude des déviations induites par la construction du parking
- ◇ ZAC des Hauts de Queleu :
 - Avenue de Strasbourg : Aménagement des accotements entre les rues de Verclay et de Belletanche.
 - Rue Montplaisir/rue des Hauts Peupliers/rue Joseph Hénot : poursuite du projet de giratoire
 - Rue du Pré Gondé : Création de « zone 30 ».
- ◇ ZAC de la Grange aux Bois : Aménagements en « zone 30 » des rues du Pigeonnier, de la Baronète et des Longues Raies
- ◇ GPV Borny Étude de la signalisation équipant les voiries à aménager
- ◇ Vidéosurveillance : Élaboration des dossiers concernant les places Saint Louis, de la République et le quartier du Pontiffroy.
- ◇ Contrôle d'accès : Étude des bornes automatiques place de la Préfecture, rue de la Citadelle et d'une barrière à la piscine de Belletanche.
- ◇ Aires d'arrêt : uniformisation des conditions d'utilisation et mise en conformité de la réglementation. Création ou transfert de 24 aires d'arrêt.
- ◇ Élaboration de l'observatoire du stationnement payant et implantation des boxes avant marquage par le concessionnaire.

◇ Transports de fonds : aménagement d'aires réservées (Saint Livier, Raymond Mondon, Royale,...).

c) Divers

Outre les études précitées, le service a participé aux réunions hebdomadaires (GTU), mensuelles (SAREM), à celles concernant les études ou le PDU.

Il a également instruit les dossiers de permis de construire ou d'occupation du domaine public.

Par ailleurs, il a répondu aux diverses demandes internes (comptages routiers, temps de parcours, implantation d'aménagements avant réalisation), extérieures (plans de signalisation pour les sociétés d'assurances, communication de comptages, mise à jour des plans-guides, implantation de mobilier urbain).

Enfin, il a réalisé le " Journal du stationnement ", en collaboration avec l'AGURAM.

3 - Cellule V.R.D.

Les principaux dossiers ayant été traités par cette cellule sont présentés ci-après.

◇ *Opérations Principales*

- Quartier de l'Amphithéâtre : suivi de dossiers et dévoiement des réseaux.
- Zone des Alliés (route de Woippy et rue des Alliés) dessertes de la zone.
- ZAC des Hauts de Queuleu - études de tronçons de rues
- ZAC de la Grange aux Bois :
 - travaux de parachèvement des voiries
 - étude d'un écran antibruit
- GPV de Metz Borny : suivi du dossier et études APD - giratoire sur la RN3
- Place Saint Martin
- Rue du Grand Cerf
- En Bonne Ruelle
- Place Saint Clément
- Pont Saint Georges

◇ *Opérations Diverses - Estimations*

- Estimation des travaux divers
- Mise en conformité des réseaux CTM
- Aires de nomades
- Pistes cyclables
- SIG : recherches de propriétaires
- Enquêtes de réseaux
- Tirages de plans
- Suivi des permis de construire et déclaration de travaux

4 - Cellule Éclairage Public

En 2005, la cellule a poursuivi son action de rénovation des installations d'éclairage public avec un double objectif : le maintien de l'âge moyen et la sécurité des installations pour une enveloppe de l'ordre de 1 500 000 €, en augmentation de 25%.

72 opérations ont été réalisées, correspondant à 400 points lumineux, soit environ 2,5% du patrimoine.

Ce programme d'actions peut être décomposé comme suit :

- ◇ La rénovation d'une troisième tranche des installations d'éclairage public boulevard Solidarité, qui constitue également un site pilote pour la mise en oeuvre d'économies d'énergie et de télésurveillance du fonctionnement, subventionnée par l'ADEME et la Région Lorraine.
- ◇ Les renouvellements de petites installations dans différents quartiers.
- ◇ Les tests de stabilité mécanique sur 400 points dans plusieurs quartiers.
- ◇ L'opération de mise en valeur des berges de Moselle
- ◇ Le plan lumière du centre ville avec notamment la rénovation du plateau piétonnier

D'autre part, l'action d'enfouissement des réseaux a été poursuivie pour un montant de 70 000 €, qui a permis de traiter une rue de petite importance.

Enfin, plus de 1 100 demandes de renseignements et de déclarations d'intention de commencement de travaux ont été instruites pour les réseaux d'éclairage public et de gaines municipales pour les réseaux de télécommunications.

5 - Cellule Espaces Verts

L'activité de la cellule a consisté en :

- ◇ Des levés topographiques et la réalisation des plans d'état des lieux
- ◇ La consultation des concessionnaires dans le cadre des enquêtes de réseaux
- ◇ Mise au point des avant-projets (AVP) sur indication du service Espaces Verts, en y intégrant d'autres composantes (normes PMR, circulation vélo, éclairage, assainissement etc)
- ◇ L'élaboration des projets et constitution des DCE pour le Service Espaces Verts, la SAREMM, Jeunesse et Sports.
- ◇ L'établissement des devis à la demande des services gestionnaires (Population Accueil, Affaires Scolaires, Politique de la Ville)
- ◇ La participation aux études de voirie et de circulation en y intégrant une optique paysagère.
- ◇ La validation des projets menés par des BE extérieurs GPV, QDA, CA2M
- ◇ Le diagnostique et l'étude paysagère à l'échelle des Quartiers (Actipôle, Port de Metz)

Parmi les études 2005, retenons :

- ◇ Les abords de la salle de répétitions de l'Orchestre national de Lorraine rue de Belletanche

- ◇ Le Bowl du Quartier de l'Amphithéâtre
- ◇ Les abords des ateliers du Canal
- ◇ Le terrain synthétique du stade Lothaire
- ◇ La liaison mixte Grange aux Bois / Technopôle
- ◇ La mise en valeur paysagère des transformateurs UEM

IV – LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le service doit poursuivre la modernisation de son fonctionnement en se perfectionnant dans l'utilisation de la CAO, du traitement d'image et de divers outils informatiques (métrés, devis, vérification des offres, etc.)

Division Bâtiment :

La division bâtiment est soucieuse de voir s'améliorer la définition des programmes de la part des services gestionnaires des bâtiments municipaux, ainsi qu'une diminution des demandes d'estimations hors BP, qui retardent les projets programmés.

Elle a également un souhait collectif de sensibilisation et de formation à la démarche HQE.

Division V.R.D. - déplacements

Certains objectifs définis dans le cadre du projet de service restent d'actualité :

- une amélioration qualitative des projets
- le respect des délais et des enveloppes financières
- la modernisation du service et la formation du personnel

Une réflexion sur les missions et l'organisation de cette division nous a conduit à saisir l'opportunité du départ à la retraite de deux agents d'enquête au cours de l'année 2005 pour proposer une réorganisation au sein de cette division et le remplacement de ces agents par deux techniciens. Cet apport de technicité nous permet de renforcer la cellule Sécurité routière et d'améliorer l'encadrement de la cellule Déplacements.

Dans le domaine de la sécurité routière, l'objectif est de donner réponse à la réalité de l'accidentologie locale en s'appuyant sur les analyses menées sur la base du fichier municipal des accidents.

Les trois thèmes définis en 2004 au travers du diagnostic de sécurité validé par le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance en juillet 2004 resteront les axes directeurs des principales actions programmées :

- Aménagement du réseau : poursuite des actions de renforcement de la sécurité des passages piétons situés sur les axes du réseau structurant
- Communication-formation : mise en oeuvre d'un programme de formation dans les écoles en relation avec l'Inspection Académique dans le cadre de l'Attestation de

Première Education à la Route (définition des programmes - constitution des outils pédagogiques) et principalement dans l'organisation d'une journée de validation ("Challenge piétons" le 1er juin 2006)

- Contrôle routier : mise en oeuvre d'un système automatisé de contrôle du respect des feux rouges (paramétrage - réception des matériels - mise en service).
- En outre, afin d'améliorer l'information tant des services partenaires qu'éventuellement du public, il nous semble intéressant de réfléchir à la publication d'un bilan accidentologique de la situation messine (diffusion à préciser - rythme annuel) et de tableaux de bord trimestriels.

Dans le cadre de sa mission de gestionnaire des réseaux d'éclairage public et de gaines municipales, la cellule Éclairage Public s'attachera à

- Poursuivre le diagnostic des installations et faire un bilan exhaustif de l'état du patrimoine.
- Rajeunir le parc et le sécuriser (risque électrique, chute de candélabres ou de luminaires).
- Réduire les coûts d'exploitation et de maintenance.

SERVICE TRAVAUX

I - LES MISSIONS DU SERVICE

Le service Travaux a pour missions de réaliser et d'assurer le suivi des chantiers de voirie, d'éclairage public, d'extension des réseaux d'eau, d'entretien des ouvrages d'art, de construction, de réhabilitation et de gros entretien des bâtiments.

Il intervient en qualité de prestataire de service pour le compte d'autres services municipaux gestionnaires (Patrimoine, Affaires Scolaires et Culturelles, Jeunesse et Sports, etc...) dès la notification des marchés jusqu'à la réception des travaux et la mise à disposition des ouvrages.

Il assure également la maîtrise d'oeuvre des projets de développement des zones d'aménagement pour le compte de la Direction de l'Urbanisme ou de la SAREMM à laquelle sont confiées certaines ZAC.

Dans le cas d'opérations de prestige qui font appel aux concours d'architectes, il effectue le suivi administratif et financier du dossier dès la phase travaux.

II - LES MOYENS DU SERVICE

1 - MOYENS HUMAINS

L'effectif global comprend :

- 5 cadres Techniques et Administratifs (A)
- 13 Techniciens Chefs, 3 Techniciens, 1 contrôleur de travaux, 6 Adjoints Administratifs
- 12 Agents de Maîtrise, 18 Agents Techniques, 9 agents d'Entretien, 6 Chauffeurs.

Ces 73 personnes ont assumé les tâches nécessaires à l'accomplissement des missions du service dans le cadre de l'organisation fonctionnelle.

2 - MOYENS MATÉRIELS

Bureautique et outils informatiques :

Outre les moyens bureautiques traditionnels (ordinateurs MACINTOSH équipés de ClarisWorks), le service est doté de 6 PC avec logiciels ORAGE et GESTINT, spécifiques à la gestion de la voirie, ainsi que APIC, AUTOCAD et PHOTODELUXE, d'une table traçante et de 2 imprimantes couleur.

Une dizaine de postes de travail disposent d'une "messagerie" et la plupart d'une "connexion internet ou intranet" dont le Secrétariat ce qui facilite les échanges entre services mais également avec les particuliers par le biais de "cyber-mairie".

Production en Régie :

- Matériaux utilisés :
 - 3 025 T d'enrobés
 - 2 883 T de laitier
 - 1 141 m3 de béton prêt à l'emploi

- Parc matériel :
 - 5 camions
 - 1 camionnette 3,5 T
 - 1 camionnette pick-up
 - 1 tracto-pelle
 - 1 pelle mécanique
 - 3 chargeurs
 - 2 manitous
 - 6 compresseurs
 - 1 émulsionneuse
 - 6 plaques vibrantes
 - 5 rouleaux vibrants
 - 6 coupes matériaux

Laboratoire :

L'équipement nécessaire aux investigations du Laboratoire comprend :

- 1 gammadensimètre dont l'utilisation ne peut être confiée qu'à un agent habilité du fait des radioéléments auxquels fait appel son fonctionnement
- 1 radiamètre permettant le contrôle du rayonnement émis par le gammadensimètre
- 1 pénétromètre dynamique Panda avec marteau perforateur
- 1 appareillage pour essai à la plaque
- 1 poutre Benkelman
- 1 carotteuse - foreuse
- 1 thermomètre pour vérifier la température de mise en oeuvre des enrobés

Autres :

Les déplacements sur les sites des chantiers sont assurés grâce aux véhicules de service du pool Teilhard de Chardin.

III - L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2005

L'activité présentée ci-après comporte une synthèse financière des opérations réalisées ou en cours pour un coût estimé à 12 792 874 € TTC, ainsi qu'une présentation des tâches effectuées

par chaque cellule.

• **SYNTHÈSE FINANCIÈRE DE L'ACTIVITÉ 2005**

EN ESPACES PUBLICS

5 789 874 €

1) Subdivision Travaux Neufs VRD

- Travaux spécifiques y compris prestations pour d'autres services municipaux	2 128 100	€
- Opérations suivies pour le compte de la SAREMM	<u>119 500</u>	€
	2 247 600	€

2) Subdivision Ouvrages d'Art, Réseaux et Prestations Diverses

- Entretien des ouvrages d'art et murs de quais	170 910	€
- Restauration des remparts médiévaux	150 000	€
- Programme d'éclairage public	485 850	€
- Aménagements de sécurité	29 900	€
- Amélioration et extension de la desserte en eau potable et défense incendie	158 700	€
- Réseaux Mobilier Urbain et fibres optiques	<u>54 100</u>	€
	1 049 460	€

3) Subdivision Entretien Voirie

- Travaux confiés à entreprises sur programmes globaux (Entretien) + coordination concessionnaires	1 211 599	€
- Travaux de production en régie	1 264 152	€
- Aménagement d'entrées charretières	<u>17 063</u>	€
	2 492 814	€

EN BÂTIMENTS

7 003 000 €

Subdivision Travaux Neufs et Entretien

- 16 opérations de construction de plus de 100 000 €
- 40 opérations d'aménagement, de restauration, d'entretien pour le compte de divers services gestionnaires (entre 15 000 et 100 000 €)
- et 52 opérations inférieures à 15 000 €

- De nombreuses petites réfections de montants inférieurs à 15 000 € (remises en état de chaufferies, réseaux électriques, sanitaires)

- 8 opérations suivies au titre de contentieux :
 - . Gymnase Square du Luxembourg
 - . Centre socioculturel la Corchade
 - . Club House et pavillon du gardien du complexe sportif Grange aux Bois
 - . Arsenal
 - . Campus Universitaire Bridoux
 - . Piscine Belletanche
 - . Conservatoire Régional de Musique
 - . Nouvelles Archives Municipales

•LA DIVISION ADMINISTRATION

Sous la direction d'un Attaché chargé de la préparation des budgets primitif et supplémentaire, du programme bi-annuel d'investissement, du suivi des comptes des sections fonctionnement et investissement, de la rédaction des rapports et courriers divers, de l'information des riverains et usagers sur l'engagement et le déroulement des chantiers relevant de la compétence du service, elle assure l'ensemble des fonctions de support aux activités des cellules techniques.

Dans ce cadre, le volume de travail fourni par les agents qui la composent, peut être précisé par quelques chiffres significatifs et un rappel des tâches d'organisation, de coordination et de gestion administrative effectuées quotidiennement.

- Un agent est affecté au Secrétariat de la Direction (accueil public et téléphonique, messagerie, planning des réunions...). Il est également le "Correspondant Personnel" du Service et assure la gestion courante des 73 postes budgétaires d'agents du service (heures supplémentaires, congés, stages, maladies, suivi et mise à jour des dossiers personnels...).
- Deux agents dactylographes (à temps partiel) sont chargés principalement des travaux de frappe et d'enregistrement du courrier. Un de ces agents assure également la saisie du programme GESTINT.
- Trois agents affectés à la Cellule Comptabilité assurent, en relation avec le service des Finances et la Trésorerie Principale Municipale, le suivi du programme d'investissement, du budget de fonctionnement et la gestion des marchés gérés par le Service.

Le volume d'activité a porté pour l'année 2005 sur :

398 marchés en gestionnaire dont 132 procédures adaptées
 30 émissions de titre de recette
 1 910 engagements (ordres de service et bons de commande)
 1 735 mandatements (factures) dont 920 situations d'acompte

• LA DIVISION ESPACES PUBLICS RÉPARTIE EN 4 SECTIONS :

a) TRAVAUX NEUFS VRD

Cette subdivision assure la gestion des opérations spécifiques et des grands chantiers d'investissement, financés au moyen de crédits affectés pour des opérations individualisées (travaux VRD).

Divers programmes sont également suivis en tant que "prestataire" d'autres services municipaux (Urbanisme, Développement Economique, etc...).

Enfin, cette subdivision assure la mission de maîtrise d'oeuvre des travaux d'équipement des zones d'aménagement réalisés pour le compte de l'Urbanisme (PAE, ZAC en régie, Actipôle), ou confiés à la SAREMM (ZAC des Hauts de Queuleu, ZAC de la Grange aux Bois, ZAC Sébastopol, ZAC de la Petite Voëvre).

Pour l'année 2005, l'activité de cette subdivision, détaillée dans le récapitulatif ci-après, atteint un montant de travaux de l'ordre de 2 247 600 € TTC dont la liste détaillée des opérations réalisées figure ci-après :

**RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS SUIVIES
PAR LA SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD**

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles M2	Rues aménagées M2	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
<u>SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD</u>					
<u>FINANCEMENT SERVICE TRAVAUX</u>					
<i>Programme 2004</i>					
Place Saint Martin	31	1210	940		508.400
Clôture Charmine	34				9.600
<i>Programme 2005</i>					
Cheminement piéton rte de Lorry/Rue R. Paquet	11		765		64.000
Place Saint Clément	13		675		189.500
En Bonne Ruelle / Rue du Grand Cerf	31		1660		258.000
Rue de Turmel (en cours)	21		710		107.500
					1.137.000
<u>FINANCEMENT SERVICE ETUDES</u>					
Aménagement de sécurité et divers					
Rampe de Bellecroix	22				61.400
Rue Belle Isle / Place Saint Vincent	33				8.100
Rue du Cuvion	44				18.500
Rue Pierre et Marie Curie	12				5.600
					93.600
<u>FINANCEMENT SERVICE GESTION FONCIÈRE</u>					
Chemin des Vignerons	23		1980		276.300
Parachèvement rue Clérisseau	23		1030		47.600
					323.900
<u>FINANCEMENT SERVICE CADRE DE VIE</u>					
Ateliers du Canal					35.300

<u>FINANCEMENT SERVICE ENVIRONNEMENT</u>					
Mur antibruit	44	320			520.000
<u>FINANCEMENT DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</u>					
Rue des Ferblantiers	42		420		13.500
<u>FINANCEMENT DSO</u>					
Abords Gare Metz Nord	12		325		4.800
TOTAL TRAVAUX VILLE DE METZ					2.128.100

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles M2	Rues aménagées M2	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
--------------------	-----------	----------------------	----------------------	----------------------	---

<u>FINANCEMENT SAREMM</u>					
ZAC DE LA GRANGE AUX BOIS Rue du Pigeonnier (en cours)	42				63.300
ZAC DE L'AMPHITHÉÂTRE Sondages					26.000
ZAC DES HAUTS DE QUEULEU Parachèvement partiel Montplaisir	42		280		18.200
GPV Sondage	42				12.000
TOTAL TRAVAUX SAREMM					119.500
TOTAL TRAVAUX SUIVIS PAR LA SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD					2.247.600

b) ENTRETIEN OUVRAGES D'ART, RÉSEAUX MUNICIPAUX ET PRESTATIONS DIVERSES

La Ville de Metz possède 4 barrages, 38 ponts, 9 passerelles, 7 ponceaux et 4 passages souterrains.

Cette subdivision assure le suivi des travaux d'investissement et d'entretien de ces ouvrages d'art, murs de quais ainsi que des remparts médiévaux. Elle réalise également les travaux d'entretien et d'extension de réseaux divers municipaux, (éclairage public, réseaux de génie civil), ainsi que des prestations diverses de modifications de voirie à la demande de riverains, promoteurs, d'aménagements de sécurité destinés aux personnes à mobilité réduites, de réparations après accidents ou dégradations.

Par ailleurs, en tant que prestataire du service Environnement, elle exécute le suivi technique des chantiers de conduite d'eau potable financé sur le budget annexe des Eaux, les extensions prises en charge par les divers demandeurs privés ainsi que l'entretien et le remplacement de poteaux d'incendie financés sur le budget général de la Ville.

Pour l'année 2005, l'activité de cette subdivision atteint un montant de travaux de l'ordre de **1 049 460 € TTC**, dont la liste détaillée des opérations réalisées figure ci-après :

**RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS SUIVIES
PAR LA SUBDIVISION OUVRAGES D'ART, RÉSEAUX MUNICIPAUX
ET PRESTATIONS DIVERSES**

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles ML	Rues aménagées ML	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
<u>OUVRAGES D'ART</u>					
RESTAURATION DES OUVRAGES D'ART ET MURS DE QUAIS					97.000
RÉPARATION DE GARDE-CORPS PLACE SAINT ETIENNE	31				14.340
PONT DU ROIS ALBERT	23				
• Mise en peinture du pont					8.205
• Maçonnerie					25.350
• Serrurerie					8.400
• Mise en peinture des garde-corps					2.715
TRAVAUX DE MAÇONNERIE RUE DU GÉNÉRAL FERRIÉ	21				14.900
RESTAURATION REMPARTS MÉDIÉVAUX	21				150.000
RUE DU CHARDON BLEU (création PMR)	34		35		10.000
RUE ST JEAN (Elargissement trottoir)	32		25		11.500
RUE DU BÉARN (plate-forme)	42		10		8.400
TOTAL					350.810

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles ML	Rues aménagées ML	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
ÉCLAIRAGE PUBLIC					
. Echangeur route de Thionville	12				2.800
. Rue Georges Bernanos	12				950
. Passage piétons sous échangeur Metz Nord	12				18.600
. Place Gabriel Hocquard	13		25		13.000
. Allée de Metz-Plage	13		10		4.300
. Boulevard Victor Demange	21				7.700
. Boulevard de Trèves	21				4.800
. Rue du Général Ferrié	21		200		30.500
. Secteur sauvegardé	21				5.600
. Quai Félix Maréchal	21		10		2.600
. Rue des Allemands	21				1.400
. Route de Borny - Passage souterrain	22				1.950
. Rue Jean Burger	22				6.600
. Rue de Berne	22		30		3.700
. Rue de Toulouse	22		10		1.000
. Rues Victor Hugo / Pierre Loti	23		150		37.000
. Promenade de la Seille - Malraux - Marne - Lothaire	23				10.600
. Rue des Treize	23				1.300
. Avenue de Strasbourg	23				500
. Impasse de la Colline	23				1.400
. Boulevard Poincaré	31		15		1.550
. En Fournirue / Place d'Armes	31				36.900
. Place de Gaulle	31				1.100
. Avenue Robert Schuman	31		150		72.300
. Rue Edmond Goudchaux	32				550
. Rues David Dietz / Victor Vaillant	32		15		800
. Parking Saint Symphorien	32		300		34.600
. Parking rue Monseigneur Heintz	32		150		25.000
. Pont Lothaire	33		15		10.000
. Avenue André Malraux	33				3.800
. Sente à My	33		40		7.300
. Rues Grande Chavotte / Louis de Lescure / Ste Lucie	41		290		40.400
. Boulevard d'Alsace	42				550

. Boulevard Solidarité	42				80.000
. Rue de Belletanche	42				1.400
. Giratoire Général Susane	42		70		4.000
. Liaison GAB/Technopôle	43				9.300
TOTAL					485.850

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles ML	Rues aménagées ML	A.E.P. ML	Montant approximatif en euros TTC
<u>RÉSEAU EAU POTABLE</u>					
<u>FINANCEMENT BUDGET ANNEXE EAUX</u>					
Extension AEP rue Louis Bertrand à Metz Devant les Ponts	11			40	9.200
Renforcement du réseau d'eau potable rue Georges Ducrocq - 2 ^{ème} tranche	23			275	114.000
Extension du réseau d'eau potable au Lotissement "ARICAL" ZAC des Hauts de Queuleu	42			270	26.000
Extension AEP rue Le Goulon à Metz Borny	42			30	9.500
TOTAL					158.700

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles ML	Rues aménagées ML	A.E.P. ML	Montant approximatif en euros TTC
<u>MOBILIER URBAIN</u>					
Mise en conformité de mobiliers DECAUX (abribus et Mupi)					14.700
TOTAL SERVICE DSO					14.700
<u>RÉSEAUX FIBRES OPTIQUES</u>					
Raccordement en fibres optiques Mairie de Vallières (génie civil)					3.000
Raccordement en fibres optiques Mairie de la Grange aux Bois (génie civil)					36.400
TOTAL SERVICE DTIC					39.400

c) ENTRETIEN VOIRIE

Cette subdivision qui est la plus importante en moyens humains a en charge tout l'entretien de la voirie communale à travers, d'une part les travaux confiés aux entreprises (reconstruction de chaussée et application de revêtements routiers), et d'autre part les travaux des 5 équipes de production en régie (réfection de trottoirs, bordures et caniveaux). Son activité pour 2005 avoisine un montant de **2 492 814 € TTC**.

En 2005, le montant des travaux confiés aux entreprises qui s'élève à 1 211 599 €, a permis de réaliser :

- 48 016 m² d'enrobés sur chaussée
- 30 328 m² de structure de chaussée en enrobés à module élevé et en structure souple
- 2 341 m² de trottoirs
- 956 ml de bordures
- 862 ml de caniveaux
- 181 m² de chaussées pavées

Avec un chiffre d'affaires de 1 264 152 € , comprenant les coûts respectifs du personnel, des matériels et des matériaux, les équipes de production en régie ont réalisé 33 chantiers significatifs représentant :

- 21 865 m² de trottoirs en enrobés
- 1 060 m² en pavés ou dalles
- 5 988 ml de bordures
- 3 960 ml de caniveaux
- 2 913 m² de chaussées et parkings

Par ailleurs, une des 5 équipes a été utilisée pendant une période de 126 jours de travail pour les travaux décidés suite à l'Inspection du Domaine Public et autres demandes de divers services.

Ces travaux représentent :

- 235 ml de bordures
- 1 985 m² de trottoirs, chemins et chaussées
- 108 m² de dalles et pavés

Enfin, le montant des dépenses-recettes pour les confections d'entrées charretières (11 U) s'établit à 17 063 € en 2005.

d) LABORATOIRE

Le Laboratoire assure des missions de conception et dimensionnement des structures de chaussées, de conseil auprès des intervenants de la voirie et de contrôle des matériaux et produits appliqués sur les voies publiques.

Au cours de l'année 2005, son activité s'est traduite par :

Conception et conseil :

- 23 points de mesures de déflexion et 73 carottages ont été nécessaires pour assurer un diagnostic précis de l'état des chaussées et pour permettre un dimensionnement au plus juste des structures de voies.
- Ces mesures concernent les travaux neufs ainsi que les travaux d'entretien des voiries.

Contrôle de chantier :

- 341 essais de vérification de la qualité de compactage des remblais de tranchées au pénétromètre dynamique PANDA.
- 1 583 mesures au gammadensimètre sur les structures de chaussées neuves. Elles ont permis de déterminer les masses volumiques en place des produits appliqués.

Les contrôles permettent de qualifier la qualité des travaux réalisés et de conserver au niveau le plus bas les non-conformités.

• LA DIVISION BÂTIMENTS

Cette Subdivision assume la responsabilité des grosses opérations en construction et en réhabilitation, pour le compte des divers services gestionnaires de la Ville de Metz.

Elle a la charge de la préparation et du suivi des travaux à tous les stades. C'est elle qui assure la coordination générale de tous les intervenants, gère le planning d'exécution des travaux, vérifie factures et décomptes, organise la réception des travaux et la levée des réserves.

Elle apporte les éléments techniques nécessaires au traitement des malfaçons dans le cadre des garanties légales, participe aux procédures d'expertise et de contentieux.

Enfin, hormis dans le cas de grosses opérations de prestige qui font l'objet d'un concours d'architecture, elle assure la maîtrise d'oeuvre.

Par ailleurs, concernant les travaux dits d'entretien, elle programme et supervise les remises en état des bâtiments (plus de six cents) appartenant à la Ville de Metz, les réparations ponctuelles et imprévisibles de moindre envergure : ascenseurs, réfection de toitures, peinture, sanitaires, électricité. Les chantiers plus importants de démolition, rénovation intérieure et réhabilitation, programmés à l'avance dans le cadre du budget annuel par les différents services gestionnaires, font l'objet, après une consultation spécifique par opération, d'un suivi de cette subdivision qui procède également aux ravalements dans le cadre ou non des campagnes obligatoires.

Enfin, lui sont dévolus, en tant que prestataire, les travaux de remise en état de chaufferies, les travaux de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) : conformité électrique, pose et entretien des alarmes incendie, désamiantage.

Pour 2005, l'activité de cette subdivision, y compris opérations 2004 en achèvement, atteint un montant de suivis de travaux de l'ordre de **7 003 000 € TTC**, soit une progression de 41 % par rapport à l'année précédente.

Les principales opérations sont :

1) Tous corps d'état

- 1 rue de Tivoli	312 000 €
- Groupe scolaire Louis Pergaud	17 700 €
- Rue Taison	33 000 €
- Piscine Lothaire	291 300 €
- Gymnase Périgueux	90 000 €
- Centre Culturel Queuleu	26 700 €
- Vestiaires APM	142 000 €

- Groupe Scolaire Grange Aux Bois	31 000 €
- Médiathèque Pontiffroy	33 000 €
- Trinitaires	30 000 €
- Ecole Coccinelle	61 000 €
- Ecole Pépinières	80 000 €
- Hauts de Vallières	129 500 €
- Salle RdC Bon Pasteur	21 000 €
- Ecole maternelle Les Plantes	110 000 €
- 2 route de Lorry	71 000 €
- 26 rue Au Bois	15 600 €
- 43 rue Taison et 13 rue des Mésoyers	15 000 €
- Gymnase Abbé Risse	40 500 €
- 2, 4, 6 Sainte Croix	60 000 €
- Ecole primaire Jean Moulin	18 000 €
- Ecole primaire Maurice Barrès	71 000 €
- Ecole primaire Chemin de la Moselle	243 000 €
- Ecole primaire Corchade	16 500 €
- Régates Messines	15 100 €
- 3 rue des Bleuets	216 000 €
- Groupe scolaire de la Seille	68 500 €
- 5 rue Yvan Goll	133 000 €
- Maternelle Flûte Enchantée	94 000 €
- Ecole primaire Les comptines	49 000 €
- Presbytère Queuleu Immaculée Conception	54 430 €
- MJC Metz Sud	26 000 €
- Eglise Saint Clément	49 900 €
- COSEC Queuleu	38 000 €
- Médiathèque Borny	19 400 €
- Ateliers du Canal	499 850 €
- Statue Saint Louis	24 800 €
- 1-2 place de la Comédie	544 760 €
- Services Techniques Municipaux - Teilhard	214 200 €
- Ecole primaire Jean Monnet	52 370 €
- Cimetière du Sablon	43 100 €
- 1 place de la Comédie	70 000 €
- Services Techniques Municipaux - Teilhard	108 000 €
- Centre Georges Lacour	86 600 €
- Gymnase de la Patrotte	36 300 €
- Cimetière de Magny	35 570 €
- 3 place de la Comédie	25 700 €
- Ecole primaire Jean Monnet	74 500 €
- Ecole primaire Jean Monnet	100 050 €
- Pôle des Lauriers	884 200 €
- COSEC Dauphiné	240 000 €
- Complexe sportif Saint Symphorien	21 860 €
- Gymnase Paul Valéry	95 950 €
- Salle de répétition de Borny	45 500 €
- Extension vestiaires Baron Dufour	250 000 €

- Maison du Projet	31 300 €
- Divers : 52 opérations inférieures à 15 000 € soit	307 260 €
soit 108 chantiers pour un total de	6 514 000 € TTC
2) <u>Opérations ponctuelles : plomberie, sanitaire, chauffage et climatisation</u>	
87 chantiers, soit un total de	460 000 € TTC
3) <u>Opérations ponctuelles : électricité</u>	
8 chantiers, soit un total de	29 000 € TTC

IV - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Les objectifs du service pour 2006 consisteront à concentrer l'activité sur :

- la programmation des investissements découlant des orientations du Plan Quinquennal qui entrera dans une nouvelle phase opérationnelle avec notamment :

- la poursuite du Grand Projet de Ville,
- l'aménagement du quartier de l'Amphithéâtre,
- le réaménagement de la place de la République et la liaison Gare / République dans la perspective de l'arrivée du TGV Est,
- la requalification de la place de Chambre
- l'amélioration, la conformité du réseau d'éclairage public et la maintenance de l'état des voiries pour lesquelles un effort exceptionnel a été consenti en 2006 afin de répondre aux besoins légitimes des usagers.

- la planification des travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments avec le souci constant de respecter les délais et les coûts tout en veillant à la qualité des prestations afin de satisfaire les gestionnaires et les utilisateurs des équipements réalisés,

- un échange régulier d'informations avec le Service Études concernant le déroulement des chantiers et les aléas éventuellement rencontrés afin de mieux en maîtriser les effets.

- l'effort d'utilisation d'outils de communication permettant d'améliorer les relations et l'information de la population sera bien entendu poursuivi.

Par ailleurs, de nouvelles actions seront menées :

- avec l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels en phase d'approbation pour le service Travaux, une attention particulière sera portée sur les mesures à prendre pour éviter les accidents et en analyser les causes,

- suite à l'engagement de la Ville de mise en oeuvre de l'Agenda 21, une réflexion sera menée en vue de définir un programme de mesures dans le domaine du développement durable.